LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 37 ★ Généralement ensoleillé. Max.: −5. **Détail page 16.** Montréal, mercredi 14 février 1990 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

La collection printemps-été de Royal Robbins est arrivée
Vêtements pour femmes et hommes 100% coton... naturellement
3525, chemin Queen Mary
Tél.: 739-4451 / 2141
Blacks CAMPING INTERNATIONAL

AUJOURD'HUI

Éditorial
L'élection de Chambly laisse un inquiétant arrière-goût en matière de moralité politique et d'éthique tout court. L'éditorial de P.-André Comeau. **Page 8**

Idées
La question de l'avortement et le projet de loi fédéral, à la lumière des jugements déjà rendus par la Cour suprême du Canada. **Page 9**

37 morts au Tadjikistan
Les émeutes de Douchanbé, la capitale du Tadjikistan soviétique, font 37 morts, tandis que les forces de l'ordre se déclarent débordées. **Page 6**

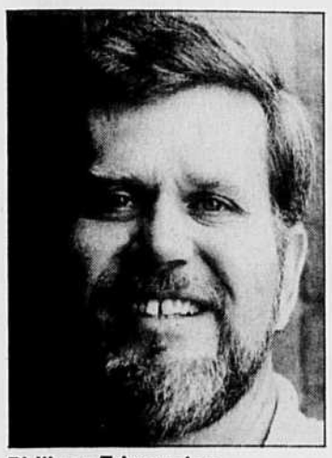

Philippe Edmonston

Mulroney inquiet
Les conservateurs de Brian Mulroney traitent comme un avertissement des plus sérieux la défaite cinglante qu'ils ont subie lundi soir aux mains des électeurs de Chambly. **Page 3**

Armes plus sûres pour les policiers?
La Commission de police du Québec procède présentement à l'élaboration d'un règlement qui devrait rendre obligatoire la modification des armes des policiers du Québec. **Page 3**

Pierre Paradis

Flamand accuse
La tenue d'une enquête policière à la demande du ministre de l'Environnement sur M. Antonio Flamand, constitue « une ingérence politique dans les affaires policières sans l'ombre d'un doute ». **Page 3**

Un best-seller US méprisant
Le best-seller de l'heure aux États-Unis, *Megatrends 2000*, révèle que le Québec est semblable à une des républiques baltes. **Page 5**

La dépollution des papetières confiée aux provinces
Un porte-parole d'Environnement Canada révèle que le gouvernement fédéral négocie intensivement avec les provinces depuis un mois pour leur céder entièrement l'application du futur règlement fédéral sur l'assainissement des papetières. **Page 3**

La fréquentation de l'université ne dépend pas de son prix

Josée Boileau

EN FRANCE, les études universitaires ne coûtent pas 100 $ par année. Aux États-Unis, chaque année passée à Harvard coûte 20 000 $ en frais de scolarité. Pourtant, de ces deux pays au niveau de vie comparable, ce sont les Américains qui fréquentent le plus les institutions postsecondaires, suivis de près par... les Canadiens.

À l'heure où les étudiants du Québec vont manifester pour contrer la décision du gouvernement de hausser les frais de scolarité au nom de l'accessibilité à l'éducation, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Selon les données les plus récentes de l'UNESCO, en date de 1985, 57 % des jeunes aux États-Unis et 55 % des jeunes Canadiens fréquentent des institutions d'enseignement postsecondaire, loin devant la Suède (37 %), la France et l'Allemagne (30 %) ou la Grande-Bretagne (22 %).

Les comparaisons internationales n'ont pas manqué depuis le début du débat sur les frais de scolarité : de la contribution symbolique demandée aux étudiants français aux coûteuses mais si efficaces universités américaines, chacun a pu trouver un argument pour ou contre la hausse.

Pousser plus loin la comparaison permet toutefois de constater que l'accès aux études supérieures va bien plus loin que le simple droit d'entrée.

Selon le professeur Jean Charlot de l'École de sciences politiques à Paris, il faut au départ distinguer entre les systèmes d'enseignement fermés et les systèmes ouverts. Les premiers, qui regroupent des pays comme les États-Unis, le Japon ou la Grande-Bretagne, sélectionnent leurs étudiants et limitent le nombre de places selon les disciplines.

A l'opposé, des pays comme la France, la Suède ou l'Allemagne fédérale permettent à tout diplômé du niveau secondaire d'avoir automatiquement le droit d'accéder à l'enseignement supérieur.

Or, poursuit le professeur, tout cela ne veut en fait strictement rien dire. Parce que les pays dits « ouverts » ont opéré leur sélection un peu plus tôt : seuls 37 % des Français, 36 % des Suédois et 28 % des Allemands décrochent un diplôme d'é-

Voir page 10: La fréquentation

Six pays pour unifier l'Allemagne

Jocelyn Coulon
envoyé spécial

OTTAWA — LES QUATRE GRANDS ÉTATS vainqueurs de l'Allemagne nazie, États-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne et France ainsi que les deux États allemands tiendront un sommet extraordinaire pour discuter de la réunification allemande.

La réunion aura lieu après les élections du 18 mars en Allemagne de l'Est.

Pour préparer cette conférence des six, des hauts fonctionnaires vont participer sous peu à des discussions préliminaires pour traiter, selon le ministre francais Roland Dumas, « des assurances qui seront données aux voisins de l'Allemagne ».

Ce sommet, qui jettera les bases d'un accord politique sur la question allemande, sera suivi cet automne d'un grand sommet des 35 pays de la Conférence sur la sécurité et la confiance en Europe (CSCE) qui regroupe les États-Unis, le Canada et tous les pays européens, sauf l'Albanie. Les 35 décideront d'une nouvelle architecture politique et militaire des relations Est-Ouest et d'une nouvelle Europe.

Après 24 heures d'intenses conversations diplomatiques dans le cadre de la conférence Ciels ouverts et une rencontre imprévue des ministres des Affaires étrangères des six pays concernés, un communiqué de presse était émis hier sur la tenue du sommet qui servira de cadre aux discussions sur la réunification allemande.

Le sommet permettra aux deux Allemagnes de mettre au point leur propre unification, tant politique qu'économique, alors que les quatre grandes puissances négocieront avec Bonn et Berlin-Est les aspects externes de la réunification.

Les six pays discuteront aussi de

Voir page 10: Six pays

PHOTO AP

Le « Roi de Soweto » de retour chez lui
Plus de 100 000 personnes massées dans le grand stade de Soweto ont réservé hier un accueil triomphal à Nelson Mandela, flanqué de sa femme Winnie et des leaders historiques de l'ANC. **Page 7**

Le Canada payera pour ses victimes de la thalidomide

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

APRÈS plus de 25 ans de tergiversations, le Canada est devenu hier le dernier des pays industrialisés à proposer une compensation pour les victimes de la thalidomide.

Le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être Perrin Beatty a annoncé que son gouvernement verserait un montant global de 7,5 millions $ aux victimes canadiennes de la thalidomide.

Cette drogue, mise en marché au Canada entre 1959 et retirée en 1962, a provoqué des anomalies chez les enfants nés de femmes ayant consommé ce « médicament sédatif » au cours des trois premiers mois de leur grossesse. Plus de 8000 enfants ont été victimes de la thalidomide dans le monde, dont plus d'une centaine au Canada.

Le ministre Beatty a dit ainsi

Voir page 10: Le Canada

Bush risque-t-il sa vie demain en débarquant en Colombie ?

d'après le *New York Times*, AP, AFP et Reuter

WASHINGTON — Au moment de s'envoler demain pour la Colombie, faisant fi des objections de ses proches conseillers, le président George Bush s'expose à des dangers qu'évitent habituellement les présidents.

Bush a décidé de participer, dans la vieille ville colombienne de Carthagène, à un sommet d'une journée consacré à la lutte anti-drogue. L'enlèvement, perpétré hier, de deux ressortissants américains dans ce pays, pour « protester » contre cette visite, rappelle au monde que les menaces à la sécurité du numéro un américain, par la guérilla comme par le magnats de la drogue, sont réelles.

Ce sommet de Carthagène aura peu d'effets immédiats, mais Bush y voit une façon éloquente de prouver sa solidarité avec le président colombien Virgilio Barco, selon les hauts fonctionnaires contactés dans la capitale américaine.

Les responsables de la planification de ce séjour de six heures en terre colombienne sont satisfaits des mesures visant à contrer les attaques en provenance des cartels de *narcotraficantes*. La sécurité déployée, en quantité plus grande que lors des voyages présidentiels habituels, comprend des militaires et des membres des services secrets.

Dans les cercles de hauts fonctionnaires, on tient à préciser que la menace qui pèserait sur la vie du président est quand même moindre que ce que laissent entendre certaines dépêches. « Nous parlons plus de menace potentielle, dit un aide du président Bush, que du fait que le cartel a des projets précis d'attentat, ou quelque chose du genre ».

Côté colombien, on assiste à la mise en place de mesures extraordinaires : escorte d'avions de combat pour le *Air Force 1* qui transporte Bush, navires de guerre croisant au large des côtes et dispositif pour parer aux attaques de missiles contre l'avion présidentiel. L'armée de la Colombie voit aussi à fournir une garde imposante aux présidents des États-Unis, de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie dont le lieu de réunion est un vieux fort, sur une péninsule, non loin de Carthagène.

Avant que Bush ne prenne sa décision finale de se rendre à la conférence anti-drogues, note-t-on, la plupart des conseillers hauts gradés avaient émis des avis de prudence.

Voir page 10: Bush

Bombardier propose un TGV payé par l'État et l'entreprise

Serge Truffaut

SUR LA FOI d'une étude préliminaire selon laquelle un train à très grande vitesse (TGV) entre Québec et Toronto via Montréal et Ottawa coûterait 5,3 milliards $, le groupe Bombardier à invité les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Canada à participer financièrement à ce projet qui serait rentable, mais pour lequel le secteur privé ne devrait pas investir plus de 3,7 milliards $ s'il ne veut pas y perdre des plumes.

Le président du groupe matériel de transport de Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc, accompagné de son partenaire, M. Roland Olivier, président de GEC Alsthom International, qui fabrique le TGV français, a précisé, hier, à Montréal, qu'il fallait « présumer que l'écart de 1,6 milliard $ entre le coût total et l'investissement privé serait assumé par les pouvoirs publics, aux différents paliers de gouvernement, sous des formes et dans des proportions qui tiennent compte de la dimension service public du projet ».

Puisque les gouvernements construisent et entretiennent routes et aéroports utilisés par des véhicules livrant une concurrence féroce aux trains, il serait tout à fait normal, selon M. Leblanc, qu'ils s'impliquent financièrement dans ce projet ferroviaire qui permettrait aux consommateurs de descendre en gare de Toronto moins de trois heures après avoir quitté celle de Montréal. Prix du billet, aller seulement ? 119 $.

Tous les chiffres et données contenus dans l'étude préliminaire feront l'objet d'une autre étude qui consistera à examiner avec le plus de précision possible les coûts de construction et les revenus d'exploitation de ce projet qui a été placé sous la responsabilité d'un ancien ministre du gouvernement Bourassa, M. Pierre MacDonald. Celui-ci, en effet, vient tout juste d'être nommé au poste de vice-président du groupe matériel de transport de Bombardier.

Au cours des prochains mois, M. MacDonald s'appliquera à convaincre des sociétés à vocation aussi bien industrielle que financière de rejoindre les rangs du consortium formé par Bombardier et GEC Alsthom, dans le but d'être fin prêt le jour où il

Voir page 10: Bombardier

PHOTO CP

Jean-Yves Leblanc (à droite), du groupe Bombardier, a annoncé le projet de 5,3 milliards $, hier, en compagnie de Roland Olivier, président de la compagnie Alsthom qui fabrique le TGV français.

Dr Deepak Chopra
La guérison ou «Quantum Healing»
Aux confins de la réalité corps-esprit
Introduction du Dr Jean-Charles Crombez
Préface de Lisette Proulx
302 pages — 22,95 $
Stanké PARCOURS
les éditions internationales alain stanké ltée, 1212, rue saint-mathieu, montréal h3h 2h7 (514) 935-7452

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

RESPONSABLE DE LA FABRICATION

POUR UNE MAISON D'ÉDITION DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

- Deux années d'expérience dans une maison d'édition ou un magazine;
- Bonne maîtrise de l'infographie sur MacIntosh;
- Connaissances en graphisme;
- Capacité de travailler en équipe.

Adresser votre C.V. avant le 16 février à:

Dossier 1454
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3S6

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

ADJOINT(E) AU CHEF DU SERVICE DES PUBLICATIONS

- Élabore et organise le travail relié à la production d'imprimés, tels que : dépliants publicitaires, rapports annuels, documents pédagogiques, bulletin des membres, etc.;
- supervise le travail du personnel attitré à la révision, traduction et à la production;
- contrôle les dépenses des projets et négocie avec les fournisseurs;
- contrôle la qualité des textes et de la production.

EXIGENCES

Formation générale : 1er cycle en linguistique, traduction ou formation connexe.
Formation spéciale : traitement de texte Word Perfect.
Excellente connaissance du français et de l'anglais.

EXPÉRIENCE

(minimum de quatre (4) années)
Édition, production de matériel imprimé, supervision de personnel, gestion de budgets.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **23 février 1990**, à l'attention de :

Paul Lavallée
Directeur de l'administration
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
3400, avenue du Musée
Montréal (Québec) H3G 1K3

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national indépendant dont les fonds proviennent du gouvernement du Canada et qui fournit des subventions et services aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens.

Traducteur/rédacteur-réviseur

Le traducteur/rédacteur-réviseur traduit du français à l'anglais des documents sur les programmes et le Conseil et fournit des avis d'ordre linguistique au personnel; rédige et révise des textes de langue anglaise; fait des recherches terminologiques à la demande du personnel et en vue de compléter la banque terminologique du Conseil.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et de la traduction, des aptitudes supérieures en rédaction et une connaissance pratique des arts au Canada. Ces connaissances s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme universitaire en langues et d'un certificat ou l'équivalent en traduction ainsi que par cinq années d'expérience en traduction, rédaction et révision. Le titulaire doit avoir une grande maîtrise de l'anglais et une excellente connaissance du français.

Rédacteur-réviseur de langue française

Le rédacteur-réviseur de langue française rédige et révise une gamme étendue de textes de langue française destinés à divers publics, donne des conseils sur l'usage du français et établit les normes de la révision de texte.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de la langue française, des aptitudes supérieures en rédaction et révision et une connaissance pratique des arts au Canada. Ces connaissances s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme universitaire en littérature française et par cinq années d'expérience en rédaction, révision et production de publications. Le titulaire doit avoir une grande maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais.

Gestionnaire des publications

Le gestionnaire des publications est responsable de la conception et de la production des publications, formulaires et annonces du Conseil, y compris l'établissement des budgets et des calendrier de production, l'administration des contrats avec les fournisseurs et la supervision de la production.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de la composition et des procédés d'impression; de l'éditique et des autres applications informatiques reliées à l'édition; des moyens et méthodes de la publicité écrite; et du design graphique. Ces connaissances s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme universitaire en design/gestion du design ou l'équivalent et par cinq années d'expérience directement connexe comprenant l'établissement de budgets et le contrôle des coûts, l'administration de contrats et l'établissement de calendriers de production, en qualité de gestionnaire d'un centre ou programme de production graphique. Les fonctions du poste requièrent l'utilisation des deux langues officielles.

Les titulaires des trois postes relèvent du chef du Service des communications. Les salaires sont établis selon la politique d'administration salariale du Conseil des Arts du Canada.

La date limite de réception des demandes et curriculum vitae est le **2 mars**.

Conseil des Arts du Canada
Ressources humaines
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

L'enquête policière sur Antonio Flamand: «ingérence politique», dit Guy Bertrand

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LA TENUE d'une enquête policière à la demande du ministre de l'Environnement sur M. Antonio Flamand, un haut fonctionnaire de ce ministère, constitue « une ingérence politique dans les affaires policières sans l'ombre d'un doute ».

C'est ce qu'a soutenu hier avec force l'avocat Guy Bertrand au nom de ce fonctionnaire qui s'estime victime d'un abus de pouvoir puisqu'il n'est l'objet que d'allégations de conflit d'intérêts.

Aucun crime n'a été commis, a fait valoir M. Bertrand en conférence de presse, alors que le ministre intéressé, Pierre Paradis, expliquait avoir choisi l'enquête policière dans un souci d'éviter toute ingérence politique ou administrative dans l'enquête sur ces allégations de conflit d'intérêts.

L'intervention de la Sûreté du Québec dans une affaire administrative ne peut qu'être exceptionnelle. C'est inquiétant, a poursuivi l'avocat qui voit poindre l'hydre de l'État policier. Des interventions de ce genre, il y en a eu plusieurs à Ottawa où la GRC a, ces derniers mois, été blâmée pour avoir fait des enquêtes pour des raisons politiques, a-t-il rappelé.

Au-delà du cas d'Antonio Flamand, ce type d'intervention doit être dénoncé, a fait valoir l'avocat qui comprend mal que le ministre de la Sécurité publique puisse, sur simple demande d'un collègue, ordonner une enquête policière.

De l'avis de M. Bertrand, une enquête administrative aurait dû suffire pour examiner dans un premier temps les faits reprochés à M. Flamand par le quotidien *The Gazette*. Le cas échéant, d'autres mesures auraient pu être prises, mais uniquement après.

Les prétentions du quotidien sont à l'effet que M. Flamand se serait servi de sa position de directeur régional du ministère de l'Environnement en Abitibi pour inciter la minière Rio Algom à vendre pour 1 $ une mine abandonnée, la mine Poirier. Cette transaction pourrait aujourd'hui lui rapporter jusqu'à 1 million $.

On ne peut prétendre à l'existence du conflit d'intérêts sur le profit que peut tirer aujourd'hui M. Flamand, explique M. Bertrand. Ce qu'il faut savoir à son avis, c'est plutôt si en août 84 M. Flamand a proposé cette vente à Rio Algom en sachant qu'il était pour en tirer un bénéfice.

Cette transaction a été proposée de bonne foi à Rio Algom, a-t-on expliqué, parce que le ministère craignait que celle-ci ne cesse ses activités au Québec, laissant au gouvernement la responsabilité d'un site de résidus miniers très toxiques. En vendant cette mine pour une somme nominale, Rio Algom se déchargeait de toute responsabilité alors que le ministère de l'Environnement faisait le pari que l'acheteur rouvrirait la mine et qu'il serait possible alors d'obtenir des nouveaux propriétaires qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires et des mesures de mitigation entretemps.

Au moment où cette proposition a été faite, il n'y avait pas d'acheteur en vue. M. Flamand entendait simplement recruter des acheteurs, mais un premier puis un deuxième acheteur potentiels se sont désistés. La transaction s'est réalisée finalememt, mais plusieurs mois après que M. Flamand ait été nommé directeur régional de son ministère en Gaspésie.

Les acheteurs , Fernand Lacombe et Réjean Fortier, sont des connaissances intimes de M. Flamand. Qui ne se connaît pas dans une ville comme Rouyn ?, demandera-t-il, précisant que M. Fortier deviendra plus tard son beau-frère.

Oeuvrant désormais dans une autre région que l'Abitibi, M. Flamand explique qu'il ne voyait pas de conflit d'intérêts à recommencer à investir dans le domaine minier. Il l'avait fait avant d'entrer au ministère en 1981, mais il s'en était abstenu pour des raisons évidentes qui lui apparaissaient moins impérieuses étant à Rimouski.

D'aucune façon, il ne tentera d'intervenir auprès de collègues en poste en Abitibi, assure-t-il. *The Gazette* soutient le contraire, prétendant qu'il serait intervenu pour favoriser les nouveaux propriétaires de la mine afin qu'ils soient libérés de toute obligation quant à l'entretien du site de déchets de la mine.

En 1986, M. Flamand ne se sent pas en situation de conflit lorsqu'il accepte de détenir au nom d'un tiers des actions de la compagnie ayant acheté la mine Poirier. Non plus en 1988 lorsqu'il devient actionnaire direct.

Les actions aujourd'hui détenues sont inférieures à 1 % du total des actions de cette compagnie, assure M. Flamand. Selon *The Gazette*, ces actions pourraient valoir environ 1 million $ le jour où la mine Poirier sera remise en opération.

The Gazette a été mal inspiré de publier de telles informations qui, assurent M. Flamand et son avocat, sont malveillantes et mal inspirées.

De l'avis de M. Flamand, la publication de cet article par *The Gazette* est une machination. Il y avait au ministère de l'Environnement des personnes qui avaient intérêt à le discréditer au moment où il allait servir de témoin à la Commission Charbonneau sur les déchets dangereux, un domaine dont il est spécialiste.

The Gazette a joué le jeu voulant, pense-t-il, assouvir une vieille rancune. Ce journal n'avait pas aimé se voir pris à son propre jeu par M. Flamand qui, en 1987, avait identifié l'imprimerie du journal comme ne répondant pas aux normes en matière de traitement de déchets dangereux, et ce, au moment même où on publiait une série d'articles sur le manque de contrôle exercé par le gouvernement en ce domaine. Il n'y a peut-être pas eu complot, mais des gens avaient un intérêt convergent, dit M. Flamand.

L'Office canadien des Transports veut déréglementer complètement Via Rail

Sylvain Blanchard

VIA RAIL doit être déréglementée, soutient l'Office national des Transports, cinq mois après qu'Ottawa eut réduit de moitié les services du transporteur et mis au chômage plus de 2700 personnes à travers le pays.

Dans un avis publié lundi soir, l'Office recommande en effet au gouvernement fédéral d'abolir tous les règlements qui obligent présentement Via Rail à recevoir son autorisation avant de réduire des services aux passagers, ou d'abandonner certaines liaisons. En d'autres mots, l'Office demande à Ottawa de laisser Via prendre toutes les décisions qu'elle juge à propos sans que l'Office n'ait à donner son consentement, comme c'est le cas depuis des dizaines d'années.

Cet avis a été envoyé hier matin au ministre des Transports, M. Benoît Bouchard, ainsi qu'à tous les ministres provinciaux des Transports.

« C'est insensé, dit M. Guy Chartrand, président de Transport 2000. Car cela signifie que la direction de Via n'aura plus de compte à rendre et qu'elle va pouvoir couper où elle veut, quand elle le veut et aussi souvent qu'elle le veut, sans que personne n'ait à redire ».

« C'est inacceptable parce que les passagers lésés par l'abandon d'un service ne pourront plus, comme c'est le cas depuis des années, se présenter devant l'Office pour exprimer leur opposition et, parfois, obtenir gain de cause ».

« Si M. Bouchard, que je soupçonne d'être derrière tout cela, convainc le cabinet d'aller de l'avant avec cette recommandation, la seule conclusion qu'il faudra en tirer c'est qu'Ottawa a décidé d'économiser encore plus d'argent sur le dos des passagers, et de faire porter l'odieux des coupures sur la direction de Via ».

Il a été impossible d'obtenir la réaction du ministre Bouchard, son attachée de presse, Mme Marie-Josée Lapointe, n'ayant pas encore pris connaissance du document. Même chose du côté du ministre des Transports du Québec, M. Sam Elkas, et au bureau du maire de Montréal, M. Jean Doré.

« On doit donner plus de souplesse à Via Rail et lui permettre de répondre aux besoins du marché, a pour sa part expliqué M. Pascal Barrette, agent d'information à l'Office national des Transports. En déposant cet avis, l'Office annonce qu'elle s'apprête à déréglementer Via, mais qu'elle tient à entendre ce que les Canadiens ont à dire à ce sujet ».

Ces derniers ont 30 jours pour le faire, à la suite de quoi une recommandation en bonne et due forme sera acheminée au cabinet qui en disposera.

Depuis la création de Via Rail, l'Office national des transports a, à maintes reprises, ordonné à Via le maintien de lignes déficitaires pour des raisons « d'intérêt national », laissant au gouvernement le soin de s'occuper de la facture. Depuis le 4 octobre, date de la plus grande opération de réduction de services du transport passager par rail au Canada, Ottawa ne voit plus les choses de la même façon.

« Si l'avis de l'Office devait être entériné par le cabinet, conclut M. Barrette, Via Rail n'aura plus aucune autre obligation envers l'Office que celle de déposer la liste de ses tarifs et de respecter les normes de sécurité contenues dans la loi. De notre côté, notre travail envers Via se limitera à étudier les plaintes des passagers concernant le non-respect de ces tarifs ».

SPÉCIAL CANADÉ

SUPPLÉMENT LE 2 MARS DANS LE DEVOIR

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

FETHERSTONHAUGH & CIE
ÉTABLI DEPUIS 1890
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES DE COMMERCE

Donald A. Hill	John J. Burke
James D. Kokonis	James A. Devenny
Peter L. Beck	Vance Marston
Nicholas H. Fyfe	Alan R. Campbell
Hugh O'Gorman	A. David Morrow
Gordon W. Hodson	Raymond Trudeau
Lewis E. Hanley	Geoffrey C. Clark
William H. James	Robert D. Gould
Brian M. Long	Isabelle F. Doyle
James McGraw	A. Dennis Armstrong
Michael E. Wheeler	John R. Morrissey
Thomas R. Kelly	John Bochnovic
Joy D. Morrow	Donald F. Phenix
Gunars A. Gaikis	Michael D. Manson
John Paxton	Keltie R. Sim
Tokuo Hirama	Ronald D. Faggetter
Hugh D. Campbell	Glen B. Tremblay
Susan D. Beaubien	Stephan P. Georgiev
David Conn	Mark K. Evans
Adrian Zahl	J. Christopher Robinson
Marcus T. Gallie	Alfred A. Macchione
Conseil: Russel S. Smart	

Suite 606
4 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2E7
Tél.: (514) 954-1500
Télex: 052-4183
Sans frais: 1-800-363-4347
Fac-similé: (514) 954-1396
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

Tous les revolvers des policiers du Québec seraient modifiés

Martin Pelchat

LA COMMISSION de police du Québec élabore présentement un règlement qui devrait rendre obligatoire, dans un délai d'un an, la modification des armes de service des policiers du Québec afin de les rendre plus sécuritaires, tant pour les policiers que pour le public.

La Commission a en effet décidé le 8 décembre dernier de concevoir ce règlement « décrétant substantiellement que dans les 12 mois suivant son adoption, l'arme de service des policiers du Québec doit être un revolver ou un pistolet semi-automatique conçu ou modifié pour n'être utilisé qu'en mode 'action double' seulement ».

Selon la Commission, un tel règlement permettrait de réduire les coups de feu accidentels, causés principalement par le mode 'action simple'. C'est là « l'avis de tous les experts en la matière », note la Commission.

La grande majorité des 15 000 policiers du Québec utilisent actuellement une arme qui fonctionne à la fois en simple et en double action. Selon la Commission de police, il en coûterait seulement 20 $ pour modifier chaque arme à sa satisfaction.

Un comité de la Commission de police du Québec a été chargé de rédiger le libellé du règlement, qui sera transmis au ministre de la Sécurité publique Sam Elkas. Il reviendra enfin au conseil des ministres de décider s'il sera mis en vigueur.

Le règlement devrait par ailleurs forcer les corps de police qui désirent munir leurs agents de pistolets semi-automatiques à s'assurer d'abord qu'ils complètent avec succès un cours de formation sur l'utilisation de ce type d'arme à feu. Au Québec, trois corps de police, dont celui de Saint-Eustache, ont déjà opté pour le pistolet.

La CPQ souhaiterait donc que le ministre de la Sécurité publique confie à l'Institut de police du Québec le soin de créer et de dispenser un programme de formation pour les policiers qui utilisent déjà ou qui utiliseront le pistolet semi-automatique.

C'est à la suite de l'enquête sur la mort d'Anthony Griffin, à Montréal, en novembre 1987, que la CPQ décidait de procéder à une étude sur l'arme de service des policiers du Québec.

Le policier Allan Gosset a toujours soutenu que le coup qui devait abattre le jeune Griffin était parti accidentellement. Le chien de son arme, disait-il, était ramené vers l'arrière, soit en simple action, une position où la détente est beaucoup plus sensible. Il faut alors exercer une pression de trois livres pour la déclencher. En double action, une pression de huit livres est nécessaire.

Avant de prendre sa décision, la Commission avait confié l'étude du dossier à un groupe de travail formé de représentants de tous les intéressés : syndicats, services de police, municipalités, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Laboratoire médico-légal etc.

Deux membres de la Commission ont également été envoyés à Los Angeles où les armes à simple et double action sont bannies depuis 1970. Directeurs de police et syndicats y sont unanimes contre la simple action.

Selon le commissaire Jacques Dufort, un des membres de la CPQ chargé de l'élaboration du règlement, les syndicats et la Sûreté du Québec sont les seuls membre du comité québécois qui sont opposés au bannissement de la simple action. La SQ a commandé l'an dernier 2000 revolvers Rugger ,357 Magnum à simple et double action.

La décision de la Commission de police suscite donc des remous au sein des associations syndicales du monde policier québécois.

Cette question sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la deuxième réunion, en fin de semaine, à Montréal, du front commun formé de l'Association des policiers provinciaux, de la Fraternité des policiers de la CUM, de la Fédération des policiers municipaux et de l'Association des policiers de la GRC.

Les syndicats estiment que cette décision est prématurée et ont sollicité une rencontre avec le président de la Commission de police, le juge Louis Rémilard.

Compte tenu de la disparition prochaine de la Commission de police et de son remplacement par de nouvelles instances déontologiques, les syndicats auraient préféré que le dossier soit confié directement au ministre Elkas.

L'Association des policiers provinciaux soutenait pour sa part qu'on devrait insister sur la formation des policiers plutôt que sur la modification des armes de service. L'APPQ craignait d'autre part qu'une arme n'offrant pas la simple action ne devienne inopérante en cas de défectuosité.

Quant au Service de police de la CUM, son représentant s'est montré favorable au projet, dit M. Dufort, et ce, bien qu'on estime à près de 100 000 $ ce qu'il en coûterait pour modifier les armes des 4500 policiers.

« Mais les services de police comme la SQ et le SPCUM ont leurs propres armuriers, explique M. Dufort. Et les compagnies sont prêtes à venir à Montréal pour enseigner gratuitement aux armuriers, en deux ou trois heures, comment modifier les armes ».

Assainissement des papetières: Ottawa céderait l'application aux provinces

Louis-Gilles Francoeur

PENDANT que Greenpeace accusait Ottawa d'accoucher d'un plan de dépollution des papetières qui ne soit pas à la hauteur des attentes du public canadien, un porte-parole d'Environnement Canada révélait que le gouvernement fédéral négociait intensivement avec les provinces depuis un mois pour leur céder entièrement l'application du futur règlement fédéral sur l'assainissement des papetières.

À Québec, c'était par contre le mutisme complet du côté des papetières en congrès, qui ont refusé de réagir à la divulgation, hier matin dans LE DEVOIR, du contenu du futur règlement fédéral qui va les forcer à traiter, toutes, leurs rejets dans les cours d'eau. Et à éliminer presque totalement les dioxines et furanes produites par les opérations de blanchiment du papier.

À Montréal, le responsable régional du ministère de l'Environnement, M. Guy Coulombes, confirmait qu'Ottawa développait dans ce dossier une stratégie de négociation plutôt inusitée pour le gouvernement fédéral.

Il a reconnu, en effet, qu'Ottawa entend remettre aux provinces l'application des futurs règlements fédéraux régissant l'industrie des pâtes et papiers en vue de resserrer leur application sur le terrain et pour faire en sorte que les poursuites ne s'engluent pas, une fois de plus, dans les labyrinthes constitutionnels.

Les documents obtenus par LE DEVOIR indiquent aussi qu'Ottawa entend rendre ses deux règlements sur les papetières « compatibles avec d'autres compétences » comme celle des provinces et celle des organismes de controle international, comme la commission de controle des eaux limitrophes.

Jusqu'ici, Ottawa a surtout développé une mise sur une compétence concurrente de celle des provinces en matière d'environnement pour les secteurs de responsabilité partagée. Ainsi, plusieurs règlements fédéraux, comme celui sur les BPC, sont différents de ceux des provinces, ce qui crée des bourbiers juridiques dont les pollueurs tirent le plus grand profit.

Le virage semble important dans le dossier des pâtes et papiers; mais si on pense mobiliser les provinces pour appliquer ce règlement, la stratégie fédérale ne fait aucune référence aux coûts ainsi répercutés sur le dos des provinces. Par contre, indiquait une autre source fédérale, Ottawa atteint ainsi — même en cédant l'application aux provinces — son objectif principal qui est de « créer un standard national » dans le dossier des papetières en bas duquel aucune province ne pourra aller.

Par contre, pour Greenpeace, le projet fédéral constitue tout au plus une « base de négociation avec les industries et le provinces ».

Les principales failles de la stratégie fédérales sont, du point de vue de Greenpeace, les suivantes :

- aucun échéancier n'est prévu pour l'arrêt des rejets d'organo-chlorés dans l'environnement.
- le projet fédéral ne réglemente, strictement parlant, que deux molécules toxiques, soit les dioxines et les furanes, tout en ignorant les 208 autres reliées par les chercheurs à la production de pâtes et papiers.
- Greenpeace affirme par ailleurs que les normes concernant les tests de toxicité pour les poissons sont « plus faibles qu'avant »;
- enfin, le projet de règlement permettrait à certaines usines, qui ne peuvent respecter les nouvelles normes, de polluer au-delà des concentrations permises.

Selon Diane Goulet, une bio-chimiste de Greenpeace, « la nouvelle réglementation fédérale protège bien plus en réalité les industries polluantes que l'environnement ».

Le mouvement canadien, qui a mis sur pied une campagne nord-américaine pour l'assainissement de l'industrie papetière, demande l'arrêt en 1993 de tous les rejets d'organo-chlorés et l'élimination complète des dioxines et furanes dans toutes les usines de cette industrie. Par ailleurs, Greenpeace demande la mise en place de normes qui tiennent compte d'abord des limites propres aux écosystèmes au lieu d'édicter des règles basées sur la capacité de production des usines.

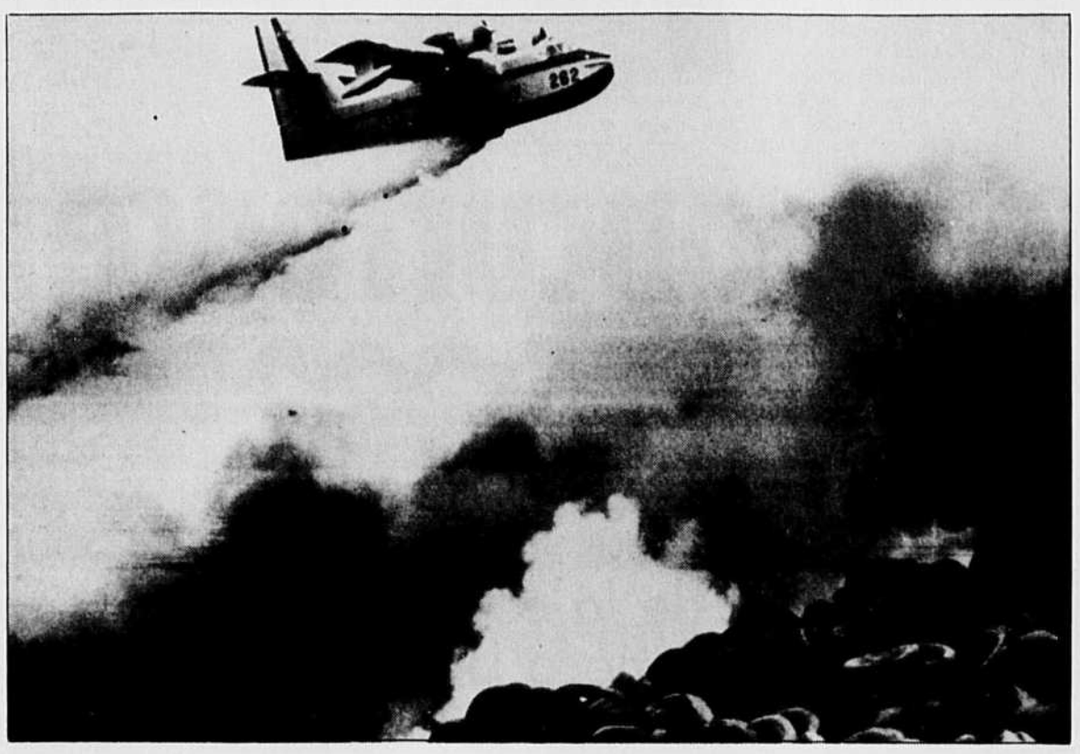

Évacuation sur trois kilomètres autour des pneus incendiés

PHOTO CP

La police a évacué dans la nuit de lundi à mardi les personnes habitant près d'un dépôt où brûlaient 12 millions de pneus, près d'Hagersville, une petite municipalité du sud de l'Ontario. Les pompiers n'étaient pas maîtres du feu et les flammes s'élevaient à plus de 200 mètres dans les airs, de petites boules de caoutchouc tombant sur les maisons des environs enveloppées par l'épaisse fumée noire. Un porte-parole de la police provinciale a indiqué que les gens habitant dans un rayon de trois kilomètres ont été invités à quitter leurs foyers vers 22 heures à cause du feu, qui serait, d'après les enquêteurs, d'origine criminelle. Des centres d'accueil ont été installés dans une école, la Port Dover High School, à environ 25 kilomètres au sud-ouest d'Hagersville. Les autorités régionales ont décrété un « état d'urgence » après que les vents eurent tourné et commencé à pousser l'épaisse fumée et les gaz vers les régions peuplées. On a demandé à quelque 200 résidants de 150 maisons de la région rurale entourant le dépôt de pneus de ne pas regagner leurs foyers avant au moins 24 heures, a-t-il dit. D'après les pompiers, l'incendie ne sera pas éteint avant plusieurs jours, les millions de pneus entassés dans le dépôt de cinq hectares de la compagnie Tyre King Recycling, à environ 90 kilomètres au sud-est de Toronto, étant extrêmement inflammables.

La défaite cinglante dans Chambly inquiète les conservateurs

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LES CONSERVATEURS de Brian Mulroney prennent comme un avertissement des plus sérieux la défaite cinglante qu'ils ont subie lundi soir aux mains des électeurs de Chambly.

Derrière la façade des protestations de principe quant à l'importance relative à accorder au résultat d'une élection partielle, personne, à commencer par le premier ministre, n'était d'humeur hier à minimiser l'importance d'un revers qui a vu le candidat conservateur perdre son dépôt comme aux pires années du parti au Québec. Surtout que tout ce que le gouvernement compte de vedettes avait été mobilisé pour prêter main-forte à Serge Bégin.

Il s'agit d'un coup particulièrement dur pour le moral des troupes au moment où le gouvernement s'apprête à les charger de vendre à la population un autre budget de vaches maigres. « L'ampleur de la défaite m'étonne. Avec seulement 9 % des votes, c'est une très grosse défaite », s'exclame le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin. « Ça nous indique que le ciment n'a pris qu'à 10 % », calcule un membre de l'état-major du caucus québécois, qui s'inquiète de ce qu'après six ans de pouvoir, les racines de son parti au Québec soient encore à fleur de sol.

Selon Brian Mulroney, c'est d'abord et avant tout l'affaire Grisé qui a coulé le Parti conservateur dans Chambly. « L'héritage dans le comté était très lourd, explique le premier ministre, ça été très difficile ». Mais même Brian Mulroney admet que les politiques de son gouvernement ont pu ajouter à l'ampleur de la défaite. « Sans aucun doute », déclare à ce sujet un premier ministre particulièrement laconique. « On n'a pas réussi à faire de Meech le drapeau de l'élection », soupire de son côté le ministre Lucien Bouchard qui a multiplié les apparitions dans Chambly ces dernières semaines. « On a surestimé l'importance du lac Meech pour les gens », poursuit un de ses collègues.

Des conclusions qui ne sont pas susceptibles, selon certains, de donner du coeur à l'ouvrage aux députés et ministres anglophones, chargés ces jours-ci de faire la promotion de l'accord au Canada anglais. Plusieurs d'entre eux notaient, en privé, hier, que les électeurs de Chambly n'avaient aucunement tenu rigueur à Phil Edmonston du rejet par son parti du projet du lac Meech.

Mais même si plusieurs députés se plaignent presque ouvertement d'être devenus des porteurs de mauvaises nouvelles, le mot d'ordre qui sera transmis aux troupes du gouvernement, c'est qu'elles vont devoir prendre leur mal en patience.

Dans l'immédiat, le gouvernement est déterminé à maintenir un ordre du jour, encombré de mesures impopulaires. Le budget de la semaine prochaine s'annonce comme un autre coup de sabre porté au déficit. Le ministère des Finances ne laissera pas passer ce qui pourrait être sa dernière vraie chance de donner un grand coup aux dépenses publiques. Surtout que l'an prochain, les préoccupations électorales d'un gouvernement qui aura les trois quarts de son mandat derrière lui ne lui permettront vraisemblablement pas de répéter le même « exploit ».

Tout indique maintenant que le gouvernement va reporter ou éviter de nouvelles épreuves électorales. Il n'est absolument pas question de combler dans un avenir rapproché les sièges libres d'Oshawa, en Ontario, et de Laurier-Sainte-Marie. Et alors que le nom du député Gabrielle Bertrand circule beaucoup ces jours-ci lorsqu'il est question du prochain lieutenant-gouverneur du Québec, des conservateurs laissent savoir que Brian Mulroney est peu enclin à ouvrir une nouvelle brèche dans ses appuis au Québec en donnant une promotion à un député.

Un groupe montréalais veut faire la guerre à l'immigration

Paul Cauchon

UN MOUVEMENT indépendantiste nouvellement formé, le « Rassemblement pour un pays canadien-français », distribue depuis quelques semaines des dépliants et des autocollants dans le métro de Montréal, afin de promouvoir l'arrêt pur et simple de toute immigration au Québec.

Le dépliant, intitulé *Le Québec n'est pas fait pour l'immigration*, suscite actuellement une certaine curiosité dans le métro (ainsi que des réactions passionnées, certaines personnes ayant appelé le numéro de téléphone indiqué sur le dépliant pour engueuler les responsables).

Le mouvement, qui compterait actuellement une trentaine de membres, se définit comme indépendantiste et accuse l'immigration d'être à la source de nombreux maux qui affligent le Québec.

Les auteurs du dépliant déclarent que ce ne sont qu'« une poignée de zélés qui veulent augmenter l'immigration », et que la population n'est pas de cet avis. Le groupe préconise donc l'arrêt de l'immigration et le retrait des programmes de discrimination positive, ainsi que l'instauration d'une politique nataliste, l'indépendance du Québec et la défense du français.

Qualifiant la société québécoise d'« à la croisée des chemins », les auteurs font valoir qu'au moment où le taux de natalité est au plus bas « on fait venir de plus en plus d'immigrants. Nous sommes en train de nous faire remplacer comme population, quartier par quartier. Le peuple canadien-français, le peuple des Beaudry, des Fortin, des Gagnon est en danger de mort ».

Le groupe est dirigé par Yves Ménard, un étudiant ayant terminé un baccalauréat en informatique. Interrogé sur le fait que la position défendue par ce groupe est carrément raciste, M. Ménard nous a répondu « qu'il faut avoir le courage de demander l'arrêt de l'immigration. Personne n'ose le dire tout haut parce qu'il y a du terrorisme intellectuel. Mais ça fait 10 ou 15 ans qu'on essaie d'accueillir les immigrants, et ça ne marche jamais ».

M. Ménard prétend qu'il lutte en réalité contre le racisme, « parce qu'il y a du racisme à rebours contre les Canadiens-français de souche », et parce que les groupes de pression comme SOS-Racisme sont les seuls à être écoutés par le gouvernement.

Une autre membre du groupe, s'étant identifiée comme Jacinthe, nous a expliqué que « nous voulons diffuser ces idées sur la place publique, et ensuite faire des manifestations, par exemple lorsqu'il y aura des rencontres de réfugiés ».

« Nous voulons en fait une immigration qui soit compatible culturellement avec nous, ajoute-t-elle. Nous ne sommes pas contre l'immigration, mais nous voulons vivre chez nous. Et la majorité des immigrants actuels ne veulent pas s'intégrer à la culture canadienne-française ».

Selon Yves Ménard, le groupe serait formé de nombreux jeunes.

Profession d'unité nationale en plein brouhaha budgétaire

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

SI LE GOUVERNEMENT Mulroney met ses projets à exécution, le Parlement fédéral sera appelé à prononcer une nouvelle profession de foi à l'égard de la dualité linguistique au Canada mardi prochain...en plein brouhaha budgétaire.

C'est en effet la date inusitée que le ministre Doug Lewis, qui pilote l'ordre du jour du gouvernement à la Chambre des communes, a communiquée hier comme le moment privilégié par son gouvernement pour faire adopter une résolution voulant signifier l'inquiétude unanime des élus fédéraux face à la vague anti-bilinguisme qui monte au Canada anglais.

La semaine dernière, le premier ministre Brian Mulroney lui-même avait endossé un tel projet comme étant susceptible d'envoyer « un message clair » du Parlement pour calmer les esprits qui s'agitent un peu partout au pays. Mais avec un vote quelques minutes avant le dépôt du budget fédéral, il fait peu de doute que la résolution sera noyée dans l'activité budgétaire.

Il faut dire qu'en lieu d'un message clair, le débat que se propose le Parlement à compter de jeudi après-midi menace de mettre en évidence une profonde discorde constitutionnelle. Et malgré les pronostics optimistes du premier ministre, l'unanimité n'est pas assurée d'avance. Hier soir, à l'avant-veille du début du débat sur la question, ni les libéraux, ni les néo-démocrates ne s'étaient encore ralliés au texte du gouvernement.

Selon les plans établis par le gouvernement, le premier ministre Brian Mulroney ouvrira le débat jeudi après-midi. Il se poursuivra vendredi et lundi.

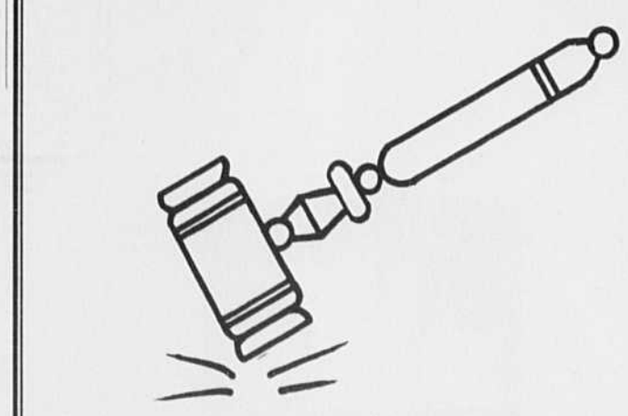

La Boîte en D

Chez Flora
FINE CUISINE CRÉOLE
SPÉCIALITÉ DE LA GUADELOUPE
TRAITEUR
MENU SPÉCIAL
POUR LA ST-VALENTIN
3615 BOUL. ST-LAURENT
849-7270

LA ST-VALENTIN AU Solmar
DINER GALA AVEC VIN
CARLOS AU PIANO ET J. JOAO
FADOS ET DANSE 364 SOIRS
111, rue Saint Paul est 861 4562
Beaucoup de stationnement

RESERVATIONS 861-3210
La Sauvagine
Cuisine française
Réceptions
David Dias Directeur
STATIONNEMENT PRIVE
115 E. ST-PAUL (Angle St-Vincent) MONTRÉAL H2Y 1G7

La Goélette
8551, BOUL. SAINT-LAURENT
388-8393 (PRÈS CRÉMAZIE)
FESTIN 10e ANNIVERSAIRE
POUR 2 PERSONNES
1 bouteille surprise, ASSIETTE DU PÊCHEUR
(½ homard, grosses langoustisnes,
crevettes géantes, cuisses de grenouilles)
ou FILET MIGNON BOUQUETIÈRE
servis avec soupe ou salade et café
le tout pour $44.50 (pour 2)
RÉSERVEZ TÔT POUR LA ST-VALENTIN
STATIONNEMENT GRATUIT — HALL DE RÉCEPTION
ET BIEN SÛR SERVICE EXCEPTIONNEL DE LA GOÉLETTE

PHILTRE D'AMOUR
POUR LA ST-VALENTIN
Afin de vous assurer la fidélité de votre amoureux (se), une recette de séduction qui a traversé les années avec succès:
Un repas intime, finement cuisiné et copieusement arrosé de vins liera vos coeurs pour toujours.
AU CAVEAU
La petite boîte où l'on mange bien
2063, rue Victoria (Métro McGill)
844-1624

Chez Petro-Canada, tout le monde reçoit le traitement MAXIMUM^MC...

même la concurrence!

1$ DE RABAIS À L'ACHAT D'ESSENCE MAXIMUM

Obtenez 1 $ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

CODE 55

PETRO-CANADA

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

1$ DE RABAIS À L'ACHAT D'ESSENCE MAXIMUM

Obtenez 1 $ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

CODE 55

PETRO-CANADA

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

1$ DE RABAIS À L'ACHAT D'ESSENCE MAXIMUM

Obtenez 1 $ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

CODE 55

PETRO-CANADA

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

1$ DE RABAIS À L'ACHAT D'ESSENCE MAXIMUM

Obtenez 1 $ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

CODE 55

PETRO-CANADA

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

Nous vous remettrons 1 $ pour chaque bon de la concurrence (Esso, Texaco, Shell, Sunoco, Ultramar, etc.), quel qu'il soit !*

Pour chaque bon de la concurrence, quel qu'il soit – bon-cadeau, bon à gratter, bon magique, n'importe quel bon – Petro-Canada vous remettra 1 $ à l'achat d'au moins 25 litres d'essence sans plomb Maximum. L'offre d'échange des bons de la concurrence est valable jusqu'au 10 mars prochain. Et économisez davantage en utilisant les quatre bons-rabais de 1 $ ci-contre.

*Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

EN PLUS Participez au Concours «LE TRAITEMENT MAXIMUM^MC» et vous pourriez gagner 5 000 $!

Vous pourriez gagner 5 000 $ en argent comptant en participant à nos tirages hebdomadaires.
Utilisez le bulletin de participation ci-dessous ou demandez-en un à votre détaillant.
Participez aussi souvent que vous le désirez.

BULLETIN DE PARTICIPATION
CONCOURS «LE TRAITEMENT MAXIMUM^MC»

4 tirages de 5 000 $: les 21 et 28 février et les 7 et 14 mars.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Code postal _____ Tél. : ( ) _____

Nom et adresse du détaillant _____

Remplissez ce bulletin de participation et remettez-le à votre détaillant Petro-Canada participant.

Aucun achat requis. Les candidats dont les noms auront été tirés au sort devront répondre correctement à une question-épreuve d'ordre arithmétique avant d'être déclarés gagnants. Le Règlement complet du Concours est disponible chez les détaillants Petro-Canada participants du Québec.

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

PETRO-CANADA®

Au service des gens d'ici

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les dix éléments qui font la société distincte, selon le journal étudiant de l'université Bishop

LENNOXVILLE (PC) — Le nouveau débat linguistique qui ébranle le Canada a trouvé écho à l'université Bishop, de Lennoxville. Des informations qui, selon plusieurs, ridiculisent le Québec en tant que société distincte et d'autres éléments jugés insultants ont été publiés par le journal *The Bulletin*, l'organe du Conseil des étudiants de l'université.

Dans une liste qui fait l'énumération de 10 éléments qui, selon le journal, composent la société distincte, on retrouve notamment l'expression « Je me souviens — Remember what ? ». Elle indique en outre qu'on trouve ici une forme unique de racisme.

À côté de Mitsou et René Simard, la liste résume le caractère distinct du Québec en mentionnant aussi la poutine, les vêtements délavés, quelques marques de bière et une boisson gazeuse, puis le FLQ (Front de libération du Québec) assimilé au Parti québécois (PQ), la devise du Québec (Je me souviens) et « l'exceptionnel recours à la clause 'nonobstant' ».

Cette liste publiée dans l'édition du 7 février, en plus de choquer plusieurs étudiants de l'université Bishop, où environ le quart de la clientèle se compose d'étudiants francophones et où plusieurs anglophones du Québec et d'ailleurs ont réagi aussi vivement, a été condamnée par le recteur de l'institution, M. Hugh Scott.

« C'est un écrit qui se rapproche de la littérature haineuse, un peu comme on a pu le faire à l'endroit des juifs », juge-t-il.

« Je suis totalement en désaccord. Les étudiants, peu importe leur origine, devraient laisser leurs préjugés sur l'autoroute avant d'entrer à Bishop », a également clamé le recteur.

Une étudiante de l'université Concordia, de Montréal, Mme Heidi Modro, rédactrice du journal *The Link* publié à cet endroit, a manifesté sa colère, elle aussi, en déclarant, hier, qu'elle ne comprenait pas que des étudiants puissent se permettre un ton raciste dans un établissement universitaire comme Bishop . . . sauf si les étudiants ont pris le parti de ne pas participer à la société qui les accueille ! Elle a qualifié le conseil des étudiants de Bishop de « petit clan ». Son geste est un « abus de pouvoir » à l'égard de la communauté universitaire, soutient-elle également.

Interrogé sur le même sujet, l'un des journalistes démissionnaires de l'ancien journal étudiant de Bishop, M. Alain Guilbault, a qualifié de ridicules certains des éléments de la liste publiée par le conseil des étudiants. Il a ajouté que des éléments comme la devise du Québec, telle qu'utilisée dans cette liste avec la phrase « Remember what ? », traduit l'ignorance des auteurs.

M. Guilbault dit trouver dommage qu'on aille jusqu'à dire que le FLQ et le PQ ne font qu'un. Il estime que des propos de la liste sont insultants pour les Québécois.

« Ce n'est pas la première fois que des listes semblables sont publiées à Bishop. La plus récente traitait de performance sexuelle et plusieurs étudiants l'ont trouvée de mauvais goût », a précisé le journaliste.

Précisant qu'environ 50 % de la clientèle de Bishop vient de l'Ontario, M. Alain Guilbault fait remarquer qu'il y a, sur le campus, une réelle différence entre les Québécois, même anglophones, et les Ontariens. Il a même qualifié la situation de parfois tendue entre les deux groupes.

Une étudiante originaire d'Ottawa, Mme Alix Kroeger, a également qualifié d'épouvantable la publication de la liste : « Alors que je suis écoeurée de la bagarre linguistique à laquelle se livrent des municipalités ontariennes actuellement, je me retrouve soudain devant un geste irresponsable posé par des étudiants de Bishop ».

Mme Kroeger, qui dit faire des efforts pour parler français, même dans une ville partiellement anglophone comme Lennoxville, explique qu'elle est venue au Québec pour apprendre et comprendre ce que sont les forces du Québec.

« Les gens qui causent des problèmes à Bishop sont des Torontois qui ne font pas l'effort d'apprendre et de comprendre parce qu'ils ne sont venus ici que pour profiter des frais de scolarité peu élevés », opine-t-elle.

1. NO RIGHT ON A RED
2. ROAD BETWEEN THE POT HOLES
3. FLQ/PQ...SAME THING
4. MITSOU, RENE SIMARD
5. PEPSI, POUTINE & A MAE WEST
6. THE ACID WASH LOOK
7. UNIQUE FORM OF RACISM
8. JE ME SOUVIENS/REMEMBER WHAT???
9. LAURENTIDE & 50
10. EXCEPTIONAL USE OF THE NOT-WITHSTANDING CLAUSE.

La société distincte, dixit le journal étudiant de l'université Bishop.

Un best-seller américain est bourré de faussetés et de passages méprisants sur le Québec contemporain

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Un Québec qui a finalement signé la Constitution canadienne en 1987, mais qui continue de harceler sa minorité anglophone en se montrant plus tatillon envers la « langue universelle » qu'est l'anglais que les Estoniens ne le sont pour le russe, voilà ce qu'affirme le best-seller de l'heure aux États-Unis.

Dans un ouvrage intitulé *Megatrends 2000*, qui se trouve pour la quatrième semaine d'affilée sur la liste des bestsellers du *New York Times*, les auteurs John Naisbitt et Patricia Aburdene comparent le Québec à une des républiques baltes, soulignant que la version estonienne de la loi 101 « est cependant plus libérale ; les affiches dans les rues et sur les devantures des commerces peuvent comporter, en petits caractères, une traduction en russe ».

Et, d'ajouter les auteurs, « dans ce qui s'annonce comme un remake de la guerre linguistique du Québec, les Russes devront apprendre l'estonien ».

Triste sort donc qu'est celui qu'on réserve à l'anglais au Québec, selon cet ouvrage. « On peut voir de l'anglais dans les rues et principales avenues de Tokyo, mais cette langue est interdite dans la province francophone du Canada, un pays officiellement bilingue », note-t-on.

Dans ce livre de 384 pages que plusieurs considèrent comme la Bible de la modernité, on se contente de jugements sommaires et de généralités, quand ce n'est pas carrément de faussetés. Pour le lecteur québécois, cet ouvrage comporte de si graves lacunes qu'on s'interroge naturellement sur le reste de son contenu.

Ainsi, en parlant du Québec, on confond le projet d'accord constitutionnel du lac Meech avec sa ratification, la ville de Montréal avec celle de Québec et on prête des intentions on ne peut plus xénophobes au Parti québécois, réservé « exclusivement » aux francophones. On commet un anachronisme en affirmant que la montée spectaculaire des inscriptions dans les universités est attribuable à la loi sur la langue alors que c'est la Révolution tranquille et la création du ministère de l'Éducation qui en sont responsables.

Ces erreurs littéraires peuvent peut-être s'expliquer par les sources essentiellement américaines où ont puisé les auteurs. Aucun ouvrage québécois ou canadien n'est cité en référence. On ergote sur le Québec à partir d'articles parus dans les revues *U.S. News and World Report* et *Daedalus* ou les journaux *Christian Science Monitor* et *Los Angeles Times*.

Le bilan tracé par les auteurs de la lutte linguistique au Québec n'est guère reluisant et ses liens avec les faits sont pour le moins ténus. « En huit ans de régime linguistique au Québec, 250 000 personnes, dont 14 000 cadres supérieurs, presque tous des anglophones, ont quitté la province. Un des deux quotidiens anglophones de la ville de Québec a fermé. « La compagnie d'assurance Sun Life a été une des premières à quitter le Québec en ne cachant pas ses motifs : la loi sur la langue. Les banques et les firmes de courtage sont déménagées à Toronto tandis que le marché immobilier s'effondrait.

« Le nationalisme linguistique du Québec vise à préserver l'héritage canadien-français de la province : les investissements en provenance de France ont augmenté et l'inscription dans les universités francophones est passée de 20 000 en 1960 à 130 000 en 1988. »

En 1987, indiquent les auteurs, 17 commerces ont été mis à l'amende par la « police de la langue » pour avoir utilisé l'anglais dans l'affichage. On cite quelques exemples : un commerçant s'est fait intimer l'ordre d'enlever une affiche anglaise souhaitant Joyeux Noël à ses clients ou de la traduire en français ; le gouvernement a dépêché des espions dans un restaurant McDonald's pour enquêter sur des employés qui conversaient entre eux en anglais ; on a placé une bombe dans un commerce qui affichait dans les deux langues.

Et la pièce de résistance : « En 1987, le Québec a signé la Constitution canadienne, déclarant officiellement que la province ne voulait plus se séparer du Canada. Mais, on apprenait récemment que la formation politique exclusivement francophone qu'est le Parti québécois travaille à la reconstruction du mouvement séparatiste ».

Selon les auteurs, le nationalisme québécois s'inscrit dans un courant mondial qui frappe tant le pays de Galles en Grande-Bretagne que la Catalogne en Espagne. « Ce sont des meneurs », précurseurs de mouvements qui pourraient enflammer la planète. « Par comparaison à nos cultures, l'intégrité culturelle de ces pays est menacée depuis beaucoup plus longtemps. En mariant notre culture avec le reste du monde, nous en viendrons sans doute à réévaluer notre nationalisme culturel de la même façon qu'ils l'ont fait ».

Par contre, dans un chapitre sur la tendance mondiale à la privatisation, on vante les mérites du mouvement lancé par les libéraux après leur élection, en décembre 1985. « La province de Québec a été la plus entreprenante dans la vente de ses opérations commerciales. Depuis 1986, le gouvernement libéral du premier ministre Robert Bourassa a vendu une compagnie d'aviation, une raffinerie de sucre, une mine d'or et cédé le contrôle qu'il possédait sur une compagnie de pâtes et papier, ce qui a rapporté en tout 600 millions $ ».

Au cours des trois dernières semaines, M. Naisbitt et Mme Aburdene ont complété une tournée des États-Unis pour faire la promotion de leur ouvrage, qui s'est vendu jusqu'à présent à plus de 209 000 exemplaires. Selon leur agent, les deux auteurs font carrière en donnant des conférences aux États-Unis et à travers le monde. La Presse Canadienne a tenté de les rejoindre, mais sans succès. « Ils ont un horaire trop chargé », a indiqué leur agent, Mme Connie Batten.

La SSJB offre son aide aux Franco-Ontariens

L'Association canadienne-française de l'Ontario lance un fonds de solidarité

Jean-Pierre Proulx

L'ASSOCIATION canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a annoncé hier la mise sur pied d'un fonds de solidarité pour les francophones de cette province tandis que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait savoir au directeur du Centre francophone de Sault-Sainte-Marie qu'elle était disposée à « examiner toute demande d'aide financière que votre communauté et d'autres sont disposées à lui soumettre ».

La SSJB de Montréal a dénoncé du même souffle l'« inqualifiable mesquinerie » des villes ontariennes qui se déclarent unilingues dans des régions où « la langue anglaise n'est nullement menacée ».

La ville de Mirabel a aussi fait savoir hier qu'elle réprouve le « geste antifrancophone » de la ville de Sault-Sainte-Marie. Le maire, M. Hubert Meilleur, a dit trouver « anormal et révoltant qu'un conseil municipal fasse montre d'aussi peu de respect à l'égard de la minorité francophone de l'endroit ».

L'ACFO, qui qualifie l'affaire de Sault-Sainte-Marie d'« affront sérieux » aux francophones, précise par ailleurs les objectifs du fonds de solidarité :

- apporter un appui financier et moral aux francophones actuellement en période de crise profonde;
- répondre aux besoins que ressentent nombre de francophones et d'anglophones de venir en aide, de façon concrète, aux communautés franco-ontariennes dont les droits ont été lésés;
- créer un lien d'appartenance et de solidarité entre toutes les communauté francophones du pays;
- encourager l'unité qui se crée présentement entre la francophonie canadienne et la majorité de la population anglophone qui croit en la nécessité d'un Canada bilingue.

L'ACFO a lancé aussi hier une campagne nationale de lettres d'appui intitulée : « Faisons le Canada ».

Pour sa part, la SSJB de Montréal rappelle les « taux effarants » d'assimilation dont sont victimes les Canadiens français. En comparant le nombre de personnes s'étant déclarées d'origine française au recensement de 1986 avec celles qui parlent habituellement français à la maison, on observe des taux d'assimiliation qui vont de 28 % au Nouveau-Brunswick à 92 % en Colombie-Britannique. (Généralement, les démographes établissent plutôt le rapport entre la langue maternelle et la langue d'usage à la maison)

À Sault-Sainte-Marie, écrit la SSJB, il n'y avait plus, en 1986, que 840 parlant français à la maison contre 5230 personnes d'origine française.

Par contre au Québec, si on a dénombré 649 335 personnes d'origine britannique, il s'en trouve 917 155 qui parlent l'anglais à la maison, soit un gain net de 41 %.

« Cette double situation — effondrement des communautés francophones hors Québec et expansion de l'anglais au Québec — impose au gouvernement québécois le devoir impérieux d'assurer le maintien d'une majorité française au Québec, et en particulier à Montréal, afin que jamais nous n'ayons à vivre ici le sort réservé aux minorités francophones hors Québec ».

Le président de la SSJB, M. Jean Dorion, a donc dénoncé « le bilinguisme institutionnel comme un instrument de minorisation » et déclaré que « seul un Québec souverain pourra réunir toutes les conditions garantissant l'épanouissement d'une véritable communauté d'expression française en Amérique du Nord ».

Il s'en est pris aussi à Alliance Québec et au Parti égalité qui, tout en « volant allégrement au secours des minorités francophones hors Québec, poursuivent inlassablement chez nous un seul et unique objectif : établir au Québec une situation de bilinguisme ».

Dans ce contexte, la SSJB, tout comme le Mouvement national des Québécois, ont dit hier leur opposition commune « à tout retour du bilinguisme dans la signalisation routière ».

Le MNQ a dénoncé « l'hypocrisie » du ministre responsable de la la loi 101, M. Claude Ryan à cet égard. Le MNQ, a dit son président, M. Rolland Chaussé, « exige de mettre un terme aux élucubrations démagogiques d'un gouvernement en mal de stratégie ».

Cette île où l'Anse aux Canards est devenue «Black Duck Brook»

Stephen Ward
de la Presse Canadienne

BLACK DUCK BROOK, Terre-Neuve — Le long de la route côtière, l'automobiliste peut lire sur les boîtes à lettres jouxtant la chaussée des noms tels Benoît, Boucher et Légère.

Dans les cuisines où brûle un feu de bois, les francophones discutent de la valeur des vidéos rock de Michael Jackson et de Madonna.

Black Duck Brook est une des quelques communautés francophones de Terre-Neuve.

Quoique Mary Felix, une grand-mère portant fièrement un tablier d'une blancheur immaculé, avoue qu'à son avis « ce n'est plus très français ».

« Nous nous battons pour notre langue, mais l'anglais s'infiltre un peu partout autour de nous », explique-t-elle en regardant son fils s'affairer à nettoyer des morues dans l'évier de la cuisine.

Alors que l'attention repose surtout sur les minorités francophones du reste du pays, ceux de Terre-Neuve semblent appartenir à une tribu perdue. Ils représentent une poche de culture française en danger de disparaître à l'exemple des chalutiers qui se fondent lentement dans le brouillard.

Mme Felix a élevé sept enfants dans une région où les enseignants ne parlaient qu'anglais et où les membres du clergé invitaient les francophones à adopter des noms anglais.

C'est ainsi que les Benoît sont devenus des Bennett, les Leblanc des White et que le nom du village d'« Anse au Canard » a été transformé en l'horrible « Black Duck Brook ».

Black Duck Brook loge à l'extrémité nord de la péninsule de Port au Port, dans le sud-ouest de Terre-Neuve, où la majorité des francophones terre-neuviens vivent.

À l'exemple de plusieurs autres communautés de la région, le village a été créé, à la fin du XIXème siècle, par des nationalistes français et des Acadiens du Cap Breton et des îles de la Madeleine.

Durant des décennies, la culture française de la péninsule a été protégée par son isolement. Les routes et les mass media ont ultérieurement porté le message de la culture anglophone dans chaque village, chaque foyer.

Une nouvelle lueur d'espoir a toutefois surgi : une nouvelle école élémentaire pouvant recevoir 67 écoliers a été aménagée dans le village de Mainland, à quelque 30 kilomètres au sud de Black Duck Brook. Il s'agit de la seule école francophone de cette province.

« Ceux qui parlent toujours français dans notre région désirent à tout prix conserver leur langue », affirme Lynda Campbell, une jeune institutrice qui s'est déjà appelée Benoît...

« Ils se battent pour le français ».

Mlle Campbell admet qu'il y a beaucoup de Terre-Neuviens, notamment parmi les responsables du système scolaire anglophone, qui aimeraient que son école soit un échec.

« Si l'école ferme, l'anglais sera alors la seule langue enseignée, s'inquiète-t-elle. Nous tentons une expérience ».

La francophonie terre-neuvienne est elle-même un phénomène. Les quelque 2500 francophones de la province, sur une population totale de 560 000 habitants, sont dispersés sur trois régions : le sud-ouest, la région de Saint-Jean et Labrador City.

L'assimilation représente une menace constante. Nombreux sont ceux qui, parmi les 10 000 habitants de la péninsule — une région décrétée district fédéral bilingue en 1975 — sont d'origine française. Or, seulement 1200 d'entre eux ont le français pour langue principale, alors qu'ils étaient encore 3000 il y a vingt ans.

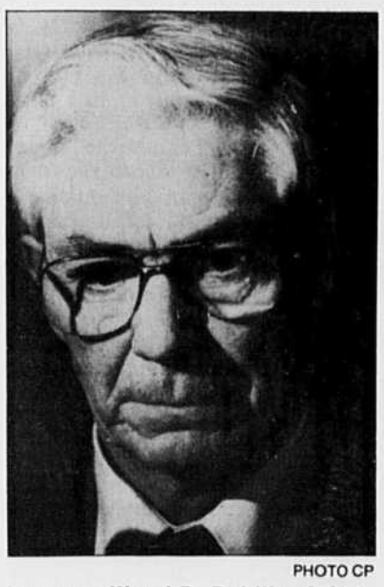

PHOTO CP

Le conseiller J.D. Pohill a été l'initiateur de la résolution sur l'unilinguisme anglais à Thunder Bay.

Thunder Bay dans le club «English only»

THUNDER BAY, Ontario (PC) — La ville de Thunder Bay a joint lundi soir le cercle des villes ontariennes qui se sont proclamées unilingues anglaises.

C'est à l'issue d'une longue assemblée que le conseil municipal de cette communauté du nord de l'Ontario a adopté à 9 contre 4 une résolution qui fait de l'anglais la seule langue officielle de la ville.

Thunder Bay est la plus populeuse des 44 villes ontariennes qui ont adopté un tel règlement majoritairement en guise de protestation contre la loi sur les services en français votée en novembre dernier à Queen's Park.

En vertu de cette loi, l'Ontario offre des services en français et en anglais dans les zones désignées comme ayant une importante population francophone.

Bien que cette législation ne touche pas les conseils municipaux, plusieurs conseillers ont craint qu'elle ne constitue un premier pas en vue d'imposer le bilinguisme au niveau municipal.

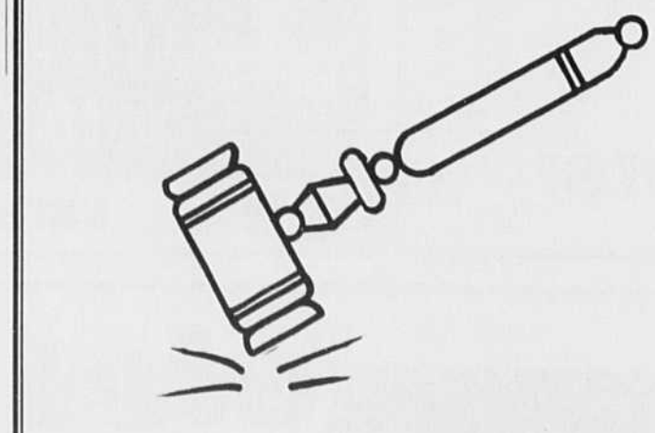

DEUX FOIS!

La SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SCIENCE POLITIQUE
vous invite à une TABLE RONDE sur

L'avenir des relations est-ouest à l'heure des changements au sein des pays socialistes

JOUR: Jeudi, le 15 février 1990

LIEU: Université de Montréal
Pavillon 3200 (3200, rue Jean-Brillant)
Local: C-2325

HEURE: 20 heures

Présidente: Denise Bombardier (Radio-Canada)

Invités-es: Jeanne Kirk-Laux (Université d'Ottawa)
Charles-Philippe David (Collège militaire royal St-Jean)
Jacques Lévesque (Université du Québec à Montréal)

INFORMATION:
Madame France Giroux, Déléguée aux Projets Spéciaux
(514) 669-8509
Secrétariat de la S.Q.S.P. (514) 987-4582

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Études arabes
Études est-asiatiques
Études italiennes
Études latino-américaines
Études néo-helléniques
Études québécoises
Études russes et soviétiques

(0082)

Des programmes multidisciplinaires tout indiqués pour étudiants, journalistes, hommes d'affaires, fonctionnaires, professionnels ou coopérants.

Pour recevoir le dépliant et le formulaire d'admission, téléphoner au (514) 343-7327.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La violence amplifie au Tadjikistan

La république voisine de Kirghizie serait touchée à son tour

d'après Reuter

MOSCOU — Les émeutes de Douchanbé, la capitale du Tadjikistan soviétique, ont viré hier à « l'orgie » de violence, faisant 37 morts, tandis que les forces de l'ordre se déclaraient débordées, a annoncé hier Radio-Moscou.

« L'orgie a continué pendant plusieurs heures », a déclaré un correspondant sur place. « La voix de la raison a cessé d'avoir de l'effet ».

« La situation, dans la ville, échappe à tout contrôle. Des accrochages et des combats ont eu lieu, et se poursuivent, dans plus de 200 quartiers », a ajouté la radio en faisant état de « pogroms » et de pillages.

« D'après les premières estimations, 37 personnes ont été tués et 80 blessées depuis le début des émeutes. Nos forces ne sont pas suffisantes. L'état d'urgence ne fonctionne pas ».

Lundi, les autorités avaient proclamé l'état d'urgence à Douchanbé après l'attaque de l'immeuble du comité central du Parti communiste tadjik par des manifestants. Les émeutiers s'étaient livrés à des actes de vandalisme dans la ville où un couvre-feu nocturne a été décrété.

Le chef du PC tadjik, Kakhar Makhkamov, a invité les militants à « s'armer de tout ce qu'ils avaient sous la main pour défendre leurs entreprises et leurs maisons », a dit à Reuter un journaliste local, Alexei Chiriakhine.

Selon lui, les émeutes, déclenchées par des rumeurs sur un important afflux de réfugiés arméniens, sont dirigées contre toutes les minorités non-tadjikes, soit environ 40 % de la population de cette république d'Asie centrale. « Des foules de Tadjiks crient "Cognez sur les Russes !" », a-t-il dit.

Des soldats et des chars ont empêché les émeutiers de déborder un cordon de sécurité établi autour de l'immeuble du comité central, mais la foule ne s'est pas dispersée.

« Des bandes de jeunes se déchaînent dans toute la ville, détruisent des magasins, renversent des voitures, lapident autos et véhicules militaires. Les soldats tirent à blanc ou en l'air. Ils n'ont pas reçu l'ordre de tirer pour tuer », a-t-il ajouté.

Les premières images diffusées par la télévision soviétique ont montré des nuages de gaz lacrymogènes tourbillonnant au centre de Douchanbé, et l'évacuation de policiers blessés et de manifestants ensanglantés.

Un journaliste du journal de la jeunesse *Komsomolskaia Tadjikistana* contacté par téléphone, a affirmé que les émeutiers, au centre-ville, s'étaient dispersés dans la soirée et que le calme était revenu après le début du couvre-feu à 22h00.

Des troubles du même ordre ont été signalés à Frounzé, la capitale de Kirghizie. Selon le journal de la jeunesse *Komsomolskaia Pravda*, la colère des foules était, là aussi, dirigée contre des réfugiés arméniens.

Des dizaines de milliers d'Arméniens ont fui Bakou, capitale de l'Azerbaidjan, en janvier, après des émeutes anti-arméniennes qui ont fait 60 morts. Quelques réfugiés ont été évacués vers les capitales d'Asie centrale, dont Frounzé et Douchanbé.

Selon la *Komsomolskaia Pravda*, le centre de Frounzé a été bouclé samedi par la police après une série de manifestations organisées par des chomeurs.

Le taux de chômage est élevé dans nombre de régions d'Asie centrale où les industries sont rares et les principales cultures — coton et fruits — ne fournissent que du travail temporaire. Il y a au moins 100 000 chômeurs en Kirghizie.

Selon des journalistes locaux, les troubles de Douchanbé ont commencé dimanche après que des agitateurs venus d'Azerbaïdjan eurent répandu le même genre de rumeurs dans les marchés, affirmant que des milliers de réfugiés arméniens avaient la priorité sur les listes d'attente pour les logements.

Des responsables locaux ont tenté en vain de convaincre les manifestants que seulement 39 réfugiés arméniens étaient venus à Douchanbé et qu'ils habitaient chez des parents.

Le Tadjikistan a déjà été, en juin dernier, le théâtre de graves incidents inter-ethniques.

Aoun appelle ses rivaux à se joindre à lui

BEYROUTH (AFP) — Le général Michel Aoun a de nouveau proposé hier aux Forces libanaises (FL) de se joindre à son gouvernement de militaires, au quatorzième jour du conflit qui oppose son armée à la milice de M. Samir Geagea dans le « pays chrétien ».

Au cours d'une conférence de presse au palais présidentiel de Baabda, retransmise par sa radio, le général Aoun s'est également défendu de vouloir « éliminer » les FL mais a souligné la nécessité pour la milice de soumettre sa puissance militaire à son autorité.

« Nous examinions depuis des mois les moyens d'intégrer légalement les FL au sein des institutions de l'Etat afin qu'elles participent au gouvernement », a-t-il affirmé.

Le général Aoun est le chef d'un cabinet de militaires, formé en septembre 1988 à l'expiration du mandat du président Amine Gemayel, et conteste la légitimité du président Elias Hraoui et du gouvernement de M. Salim Hoss.

« Les FL, a-t-il ajouté, ont été invitées depuis bien longtemps à participer au pouvoir, à detenir des portefeuilles, mais elles ont refusé. Elles veulent avoir au Liban une entité particulière fondée sur je ne sais quelles bases ».

Pour lui, les FL doivent « participer au gouvernement élargi, et agir aussi bien au niveau de la prise de décision qu'au niveau de l'exécution pour reconstruire un Liban uni, le Liban des libertés ».

« Je n'ai, à aucun moment, préconisé l'élimination des FL dans le sens qu'elles ont voulu faire croire à leurs bases », a poursuivi le général Aoun en les exhortant à « joindre leurs fusils au nôtre pour défendre le Liban ».

Pour le général Aoun, une victoire des FL contre son armée ne peut être acquise sans un soutien du gouvernement de M. Hraoui ou de l'armée syrienne et conduirait la milice à accepter l'accord de Taëf que lui-même rejette.

Par ailleurs, des affrontements limités à l'artillerie, notamment aux mortiers, ont opposé mardi soir à Beyrouth et dans sa banlieue chrétienne l'armée du général Michel Aoun et la milice chrétienne des Forces Libanaises (FL), ont indiqué les belligérants.

Les tirs les plus violents ont eu lieu sur le front d'Ain Remmaneh, une des banlieues chrétiennes de Beyrouth, tenue par les FL et encerclée par les troupes du général Aoun.

Le bruit sourd des explosions d'obus était entendu par intermittence à Beyrouth-ouest (sous contrôle syrien).

Benazir Bhutto veut négocier sur le Cachemire

ISLAMABAD (AFP) — Mme Benazir Bhutto, premier ministre du Pakistan, a déclaré hier que son gouvernement « ne veut pas la guerre » avec l'Inde à propos du Cachemire, et qu'il acceptera toute offre de médiation de la part d'un pays tiers en vue de « désamorcer la tension » sur la ligne de cessez-le-feu séparant les armées ennemies.

Dans une interview à l'AFP, Mme Bhutto, 36 ans, a par ailleurs estimé, à la veille du premier anniversaire du départ de l'Armée rouge d'Afghanistan, qu'il était faux de penser que les États-Unis et les autres « amis » de la résistance musulmane allaient « sacrifier le droit des moudjahiddin » sur l'autel du rapprochement américano-soviétique.

Abordant la question du Cachemire, le premier ministre pakistanais a dit : « Nous ne voulons pas la guerre. Nous prendrons toutes les mesures possibles pour éviter un nouveau conflit » avec l'Inde, avec qui « nous sommes prêts à dialoguer ».

« Si des pays amis sont désireux de désamorcer la tension, ils seront les bienvenus et il n'y aura aucune hésitation de la part du Pakistan » concernant toute offre de médiation, a ajouté Mme Bhutto. « Mais je crains que le gouvernement indien n'ait la conviction de pouvoir écraser le mouvement de libération au Cachemire par la force », a-t-elle encore dit.

Mme Bhutto a souligné que le problème du Cachemire était « mondialement reconnu » et qu'il ne serait « jamais réglé tant qu'un plébiscite ne serait pas organisé sous les auspices des Nations unies », comme le prévoit la résolution du 5 janvier 1949.

Une violente campagne lancée fin 1989 par des indépendantistes dans la partie indienne du Cachemire, à majorité musulmane, a fait plus de 100 morts depuis début janvier, selon un bilan officieux.

Par ailleurs, deux rassemblements de solidarité, organisés ces 10 derniers jours côté pakistanais, ont dégénéré sur la ligne de cessez-le-feu lorsque les forces indiennes ont tiré sur des manifestants qui tentaient de passer cette ligne, tuant au moins 10 personnes, selon des sources concordantes. Un échange de tirs a opposé les armées indienne et pakistanaise après le dernier incident, dimanche.

Benazir Bhutto

Mme Bhutto s'est par ailleurs déclarée persuadée que la flambée de violence de la semaine dernière à Karachi, qui a fait plus de 70 morts, était en partie due à des « agents provocateurs » et des « influences extérieures ». Elle n'en a pas dit plus.

Evoquant l'Afghanistan, Mme Bhutto a déclaré qu'en dépit du « changement de climat politique entre les deux super-puissances », elle ne croyait pas à un éventuel abandon de la résistance par les États-Unis.

« Les moudjahiddin afghans se sont battus très courageusement pendant 10 ans, et aucun de leurs amis ne les abandonnera », a-t-elle estimé, alors que la résistance afghane a qualifié de « très négative » la décision américaine de ne plus poser le départ du président Najibullah comme un préalable à toute négociation.

Les moudjahiddin afghans, qui veulent établir un gouvernement islamique à Kaboul, n'ont remporté pour l'instant aucun succès majeur contre les forces gouvernementales pro-soviétiques, en raison notamment de l'aide militaire massive fournie par Moscou et des divisions qui se sont accentuées au sein de la résistance.

LE MONDE EN BREF

Mission canadienne au Nicaragua

(Le Devoir) Une mission canadienne observera, du 17 au 28 février, le déroulement des élections au Nicaragua, pays où les citoyens sont appelés à voter le dimanche, 25 février. Le professeur Pierre Beaucage, anthropologue à l'Université de Montréal, préside la mission qui compte, entre autres, le diplomate Geoffrey Pearson, ex-ambassadeur à Moscou, l'ombudsman de la Colombie-Britannique, Stephen Owen, et le président national d'Oxfam-Canada, Meyer Brownstone. Mme François David, coordinatrice des Centres de femmes du Québec, et Patricia E. Krug, du Conseil canadien des Églises, seront de la délégation qui rencontrera des représentants des partis politiques, des médias, des Églises, des maisons de sondage pour mieux connaître le climat prévalant à la veille des élections et le jour même du scrutin. Ce sont les premières véritables élections générales depuis la victoire des sandinistes sur la dictature d'Anastasio Somoza, en 1979. La délégation surveillera le scrutin dans au moins huit régions du pays. Ont organisé ce voyage d'observation : le Comité inter-Églises des droits humains en Amérique latine et le Conseil canadien de la coopération internationale.

La FAO relance l'alarme en Afrique

NAIROBI (AP) — Conséquence de la sécheresse et de la guerre civile, la famine menace cette année plusieurs millions de paysans et de réfugiés africains, a annoncé hier l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). L'Éthiopie, le Soudan, le Mozambique et l'Angola ont un besoin urgent d'aide alimentaire. Dans les autres pays, des conditions climatiques favorables ont permis l'an dernier de limiter les dégâts. Mais 20 pays ont un urgent besoin d'assistance pour la distribution de nourriture et l'exportation de leurs surplus. En Éthiopie, il faudrait d'urgence 1,1 million de tonne de nourriture, dont 770 000 tonnes pour les 4,4 millions d'habitants de la région nord, déchirée par la guerre et ruinée par la sécheresse. La principale difficulté est d'acheminer les aides de l'autre côté des lignes rebelles dans les provinces du Tigre et de l'Érythrée. Le Soudan a besoin d'une aide alimentaire de 200 000 tonnes. Les provinces de Dafour et Kordofan ont été les plus éprouvées. Les cultures y ont été anéanties par la sécheresse, et 100 000 tonnes d'aliments de première nécessité sont nécessaires pour aider les paysans et les réfugiés qui fuient les combats dans la province d'Équateur.

Renforcement US à Guantanamo

LA HAVANE (AFP) — Les États-Unis ont récemment renforcé leur présence navale dans leur base militaire de Guantanamo, dans l'est de Cuba, où se trouvent actuellement 11 navires de guerre américains, selon des informations parues hier dans le journal de l'armée cubaine, *Bastion*. Selon *Bastion*, le destroyer lance-missiles « Luce » et la barge de débarquement « Whidbey Island » sont récemment arrivés à Guantanamo, ce qui fait que « 11 navires américains se trouvent actuellement dans cette baie en eaux profondes ». Le 24 janvier dernier, *Bastion* avait déjà signalé l'arrivée à Guantanamo du cuirassé « Wisconsin » et du navire d'assaut amphibie « Wasp ». La base est une enclave de 110 kilomètres carrés cédée aux Américains en 1903, mais le régime castriste considère cette cession comme nulle.

Le président en trottinette

PRAGUE (AFP) — Le président-écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel a révélé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il se déplaçait en trottinette dans les longs couloirs du palais Hradcany pour « accélérer son travail ». « Oui, c'est vrai, je me suis déplacé en trottinette », a dit le président Havel en réponse à une question d'un journaliste. « Elle m'a été offerte par la Société pour des temps plus gais, pour me déplacer plus rapidement dans les interminables couloirs de la présidence. On ne travaillait pas beaucoup dans le passé. Du moins, mon prédecesseur », a-t-il fait remarquer. L'utilisation de trottinettes est une tradition à Prague, notamment par les infirmières dans les hôpitaux.

Accord sur le Cambodge

NEW YORK (AFP) — Les « Cinq Grands » sont tombés d'accord hier après-midi pour que l'ONU se charge de vérifier le retrait des troupes étrangères au Cambodge, d'y superviser un cessez-le-feu, de contrôler la cessation des livraisons d'armes et le cantonnement des forces des différentes factions cambodgiennes, a-t-on appris de source officielle. Dans leur communiqué de presse rendant compte de la fin de leurs travaux ayant débuté dimanche soir à New York, les cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU (Chine, États-Unis, France, Grande Bretagne, URSS) ont rappelé les termes des missions militaire et administrative qui seront confiées à l'ONU, et dont le principe avait été arrêté en janvier à Paris.

L'inflation ne ralentit pas en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Les prix en Pologne ont augmenté de 78,6 % en moyenne en janvier dernier, contre 45 % prévus par le gouvernement, à la suite d'une valse des étiquettes sans précédent en raison de l'introduction, dès le début de l'année, de l'économie de marché, a-t-on annoncé hier officiellement à Varsovie. Selon un communiqué de l'Office central des statistiques (GUS), diffusé par l'agence de presse PAP, les prix des denrées alimentaires ont été majorés de 79 %, ceux des alcools de 41 %, des produits industriels de 72 % et des services 149 %. Les prix des services se sont envolés par suite de la multiplication par sept, voire parfois plus, des prix de nombreuses charges et matières premières telles que le charbon et l'électricité. Selon le document, les valses des étiquettes ont été plus importantes (85,6 %) dans le secteur public que dans le secteur privé (59 %). Dans une interview à la télévision nationale, le vice-ministre des Finances, M. Marek Dabrowski, a tenu à rassurer la population en affirmant que désormais les prix allaient se « stabiliser ». M. Dabrowski a reconnu que le gouvernement lui-même avait été « surpris » par la rapide flambée des prix, alors qu'il était prévu qu'elle « s'étalerait sur 2 à 3 mois ». « Toutefois, il ne faut pas paniquer car la plus importante pointe des hausses des prix est dépassée, nous entrons maintenant dans une période de stabilisation puisque certains prix, notamment de la viande et de ses dérivés, sont en baisse », a dit le vice-ministre.

loto-québec Résultats

Tirage du: 90-02-12

Banco

1	8	10	11	16
18	19	20	21	22
24	25	36	37	41
49	55	57	60	62

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-14

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

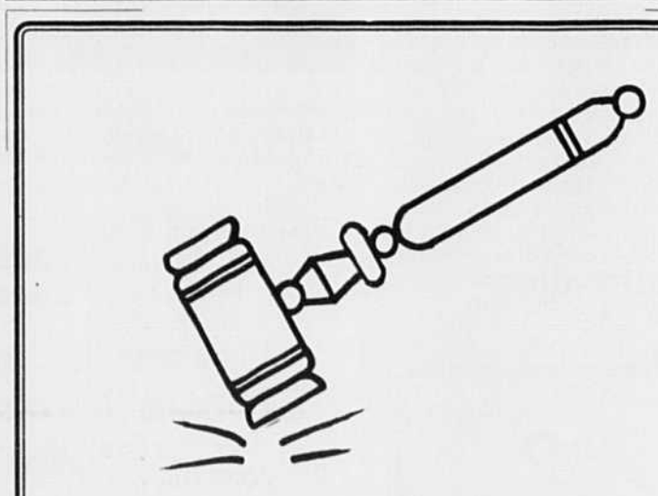

TROIS FOIS!

RAUL JULIA
ROMERO
3e SEM
14 ANS
UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ
MALOFILM DISTRIBUTION Une présentation de Radio-Canada
EN VERSION FRANÇAISE
CARREFOUR LAVAL 2330 AUT DES LAURENTIDES 688-3684
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
ASTRE 9480 LACORDAIRE 327-5001
EN VERSION ANGLAISE
ÉGYPTIEN 1455 RUE PEEL 843-3112
EN NOMINATION POUR 7 CÉSARS
DIDIER FARRÉ PRÉSENTE
UN MONDE SANS PITIÉ
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE VENISE 89
PRIX LOUIS DELLUC 89
DISTRIBUTION ACTION FILM
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
3e SEM

Musique, musique instrumentale
Tous les jours de 18h00 à 20h00
2 heures de musique sans interruption commerciale
ciel 98,5

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Moscou cède sur les forces conventionnelles

d'après AFP

L'URSS a finalement cédé à la proposition américaine sur les forces conventionnelles en Europe, après avoir d'abord dit non à l'offre de George Bush : l'OTAN et le Pacte de Varsovie ont en effet conclu hier, dans la capitale fédérale du Canada, un accord limitant les forces américaines et soviétiques en Europe, a annoncé le ministre de Affaires extérieures, M. Joe Clark, en marge de la conférence « Ciels ouverts ».

Aux termes de cet accord, les États-Unis et l'URSS ne pourront pas stationner plus de 195 000 hommes des forces terrestres et aériennes dans la zone centrale de l'Europe. Cette zone comprend la RDA, le Benelux et le Danemark d'une part, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la RDA d'autre part. L'URSS préconisait pour sa part un élargissement à toute l'Europe d'un tel plafond.

Le chiffre de 195 000 est également le plafond total pour toutes les troupes soviétiques en Europe (hors de la partie européenne de l'URSS), a annoncé M. Clark.

Les États-Unis de leur côté ne pourront pas stationner plus de 30 000 hommes en dehors de la zone centrale, soit sur les flancs de l'OTAN.

Cet accord reprend essentiellement la proposition faite le 31 janvier dernier par le président George Bush et avalisée par l'OTAN et apparaît comme une importante concession soviétique.

La seule modification est la formalisation d'un plafond pour les troupes américaines en-dehors de la zone centrale. Lors du dépôt de la proposition officielle de l'OTAN à Vienne, il n'était pas fait mention de la limite de 30 000 hommes.

Cet accord « surmonte un des plus importants obstacles » à un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE) négociée à Vienne entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, a déclaré M. Clark.

Il donne « une impulsion supplémentaire » à la conclusion d'un accord CFE cette année, a-t-il ajouté.

Ouverture à Bucarest

BUCAREST (Reuter) — Le Conseil provisoire d'union nationale (CPUN, Parlement) a confirmé hier à Bucarest le maintien d'Ion Iliescu à sa présidence, et a choisi deux hommes politiques indépendants pour figurer parmi les cinq vice-présidents roumains.

Radu Campeanu, dirigeant du Parti national libéral rentré d'exil le mois dernier, et le chef du Parti républicain Ion Manzatu ont été désignés à la vice-présidence, aux cotés de trois autres personnalités : Cazimir Ionescu et Ion Caramitru, désignés par l'ancien Conseil du Front de salut national (CFSN), et Karol Kiraly, représentant des minorités nationales.

Campeanu a déclaré qu'il tenterait d'obtenir le report jusqu'à septembre ou octobre des élections prévues en mai.

« Cette session a été plus qu'un pas en avant. Nous avons fait un progrès indéniable en élisant un nouveau Bureau exécutif du Conseil d'union nationale », a déclaré Iliescu à l'issue de cette session de douze heures du Parlement.

Le Bureau exécutif du CPUN, qu détient le pouvoir effectif, passe de 11 à 21 membres et comprend 10 représentants des 37 partis politiques.

RDA et RFA filent vers l'union monétaire

Le deutschmark fédéral règnera sur l'Allemagne réunifiée

d'après AFP et Reuter

BONN — Malgré les tensions et les désaccords, les leaders de la RDA et de la RFA ont fait hier un pas vers une monnaie commune, par la formation d'une d'une commission d'experts chargée d'élaborer les modalités de l'union monétaire interallemande.

Au cours d'une conférence commune, Kohl a annoncé que la commission se mettrait au travail dès la semaine prochaine, et qu'elle pourrait bientôt aboutir à l'adoption du puissant deutschemark de l'Ouest, comme monnaie unique de la future Allemagne réunifiée.

Le résultat le plus spectaculaire de l'union monétaire serait l'adoption pour monnaie commune du deutschmark fédéral. Il n'est cependant pas question d'une telle mesure avant les premières élections libres de RDA le 18 mars.

L'union monétaire aurait pour effet de donner à Bonn un pouvoir décisif sur une économie est-allemande en plein marasme et de permettre de nouveaux progrès vers une unification politique qui semble désormais inéluctable, comme l'a souligné Kohl.

« Nous autres Allemands, avons maintenant l'occasion historique de réaliser l'unité de notre patrie, par une autodétermination libre », a-t-il affirmé. « L'unité est finalement possible ».

« Nous proposons notre atout le plus important : le deutschmark », a-t-il ajouté. « C'est l'une des monnaies les plus fortes, les plus stables et les plus généralement acceptées du monde. C'est aussi la base de notre prospérité et de nos prouesses économiques ».

Modrow a pris soin de souligner qu'il n'était pas question pour Berlin-Est de se laisser annexer par Bonn.

« Il ne saurait être question, a-t-il affirmé, de brader la RDA à l'Allemagne de l'Ouest. La législation sociale ne peut etre envisagée d'un seul point de vue ».

PHOTO AO

Helmut Kohl et Hans Modrow : malgré les désaccords, l'unité en tête.

Les Allemands de l'Est, a-t-il ajouté, constituent une main-d'oeuvre hautement qualifiée et ont leurs propres valeurs culturelles et morales, développées en 40 ans de division allemande. En outre, la RDA dispose d'importantes ressources industrielles et agricoles offrant d'excellentes perspectives d'investissements aux capitaux occidentaux.

« C'est un point de départ qui permet de grandes espérances », a-t-il affirmé.

D'après les observateurs économiques, l'union monétaire risque de tourner à l'annexion économique de la RDA par son puissant voisin.

La modestie de l'accueil reçu par Modrow à Bonn, soulignait-on de même source, a jeté une lumière crue sur la position de force dont jouit la RFA, déterminée à conserver jusqu'au bout l'initiative du processus de réunification.

Kohl a clairement souligné l'enjeu de l'union monétaire en déclarant que, depuis le début de l'année, 85 000 Allemands de l'Est étaient venus s'établir en RFA, ce qui a incité les deux États à agir vite pour mettre un terme à cet exode.

L'union monétaire, a-t-il ajouté, ne peut avoir un sens que si la RDA s'engage rapidement dans une réforme de ses marchés et ouvre toute sa comptabilité à l'inspection de Bonn, allusion au fait que la RFA n'est pas satisfaite du rythme du changement à Berlin-Est.

La question demeure de savoir si l'union monétaire, qui ne peut que bénéficier à l'économie est-allemande, ne risque pas d'affaiblir la RFA. Le président de la Bundesbank Karl-Otto Pühl, qui assistait à Béle à la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne, s'est dit convaincu du contraire. Le Mark, a-t-il déclaré, « est une devise forte et restera une devise forte ».

Dès la semaine prochaine, une commission d'experts va entamer ses travaux pour mettre en chantier une union monétaire qui consistera à remplacer purement et simplement le mark-est par le deutschemark comme moyen de paiement unique, a annoncé le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl à l'issue d'entretiens avec le chef du gouvernement est-allemand Hans Modrow.

Mais face à un Helmut Kohl, qui se considère comme l'un des principaux artisans de la réunification, le réformateur communiste Hans Modrow, qui dirige un gouvernement de transition, n'a pas réussi à arracher à Bonn l'aide immédiate de 10 à 15 milliards de DM que l'ensemble des partis de RDA lui avaient demandé d'obtenir.

Selon l'idée avancée par le spécialiste des questions allemandes du PC soviétique, Nicolaï Portugalov, dans une interview à paraître aujourd'hui dans l'hebdomadaire *Saarland Zeitung*, un statut dans l'OTAN « à la française » mériterait d'être envisagé pour l'Allemagne unifiée. C'est-à-dire qu'elle pourrait appartenir à l'organisation politique de l'Alliance, tout en restant en dehors de son organisation militaire.

Enfin, le problème de la frontière occidentale de la Pologne (ligne Oder-Neisse) a créé également un désaccord entre les deux chefs de gouvernement.

Alors que M. Modrow a fermement souligné que la reconnaissance de cette frontière par la RDA avait valeur contraignante en droit international, M. Kohl a répété que la question ne pouvait être décidée que par le gouvernement et le Parlement d'une Allemagne réunifiée.

Le « Roi de Soweto » triomphe

Mandela dénonce « l'enfer de l'apartheid » mais appelle à « comprendre les peurs des Blancs »

d'après AFP et Reuter

SOWETO — Acclamé en héros, Nelson Mandela est rentré hier dans sa ville de Soweto pour exhorter les Sud-Africains à mettre fin à « l'enfer noir de l'apartheid ».

Deux jours après sa sortie de prison, le « Roi de Soweto », de retour chez lui après 27 années et demie, s'est adressé à environ 100 000 personnes enthousiastes, les appelant à la discipline et leur demandant de « comprendre les peurs des blancs ».

« Depuis 27 années j'attendais ce jour qui verrait mon retour dans un endroit que je considère comme mon foyer », a déclaré le chef historique du Congrès national africain (ANC). Lors de ce second discours public depuis sa libération dimanche, Mandela a exhorté les siens à faire preuve de discipline et condamné la violence gratuite, un message que devrait apprécier le président Frederik de Klerk.

Le dirigeant nationaliste noir a reçu un accueil triomphal à son arrivée au stade en début d'après-midi. La foule, massée au au stade depuis plusieurs heures, a entonné « Bienvenue, camarade Mandela » à l'arrivée de sa voiture. Mandela a effectué un tour d'honneur en brandissant le poing avant de monter sur la tribune qui avait été décorée aux couleurs vert, noir et or de l'ANC.

« Le peuple veut être conduit par toi », a déclaré son ami et ancien codétenu Walter Sisulu en le présentant à la foule.

Avec une élocution parfois hésitante, Mandela, 71 ans, a demandé que soit mis fin aux injustices raciales dans le logement, l'éducation et les services sociaux.

« J'ai été très choqué par les statistiques sur la criminalité. Notre peuple a besoin de logements décents, pas de guettos comme Soweto », a-t-il déclaré.

« Aucun homme, aucune femme qui a abandonné l'apartheid ne sera exclu de notre mouvement en faveur d'une Afrique du Sud non raciale, unie et démocratique, fondée sur le principe d'"une personne, une voix", sur un même registre électoral ».

« Qu'aucun de nous ne laisse les ennemis de la liberté nous ramener à l'enfer noir de l'apartheid. Seule une action de masse disciplinée nous assurera la victoire pour laquelle nous luttons », a déclaré le leader nationaliste.

Mandela a lancé un appel appuyé à la discipline. « Pas un cheveu, pas une fenêtre ne doivent etre cassés lorsque nous quittons cet endroit », a-t-il dit. Élargissant son propos à la lutte, il a condamné la violence et demandé à ses sympathisants de faire preuve de calme et d'unité.

Le meeting n'a apparemment pas donné lieu à des débordements comme celui, avorté, de la veille où des dizaines de milliers de personnes avaient attendu en vain et sous un soleil de plomb le dirigeant nationaliste. Plusieurs dizaines d'écoliers avaient du recevoir des soins à la suite de mouvements de foule.

Après son discours, Mandela est parti en hélicoptère et a peu après gagné son domicile du 8115 Vilakasi Street, à bord d'une voiture. La petite maison qu'il partageait avec son épouse Winnie avant son arrestation en 1962 avait été pour l'occasion décorée aux couleurs de l'ANC.

Les Mandela ont au total trois maisons dans la cité noire, mais ils ont choisi d'habiter la plus modeste des trois, par solidarité avec les pauvres de Soweto.

Au demi-millier de personnes qui l'attendaient devant sa maison, Mandela a déclaré : « Avec ce soutien, je ne doute pas que nous parviendrons à notre objectif de libérer le peuple noir de ce pays avant notre mort ».

« Beaucoup d'entre nous ont atteint les 70 ans. Il ne nous reste plus beaucoup d'années à vivre, mais nous nous endormirons pour l'éternité avec le sourire parce que nous aurons la certitude d'avoir rempli notre devoir et mérité votre soutien ».

Parallèlement, la violence a continué mardi dans les *townships* noires d'Afrique du Sud, faisant au moins huit morts, selon la police sud-africaine.

De son côté, le gouvernement, jusqu'à présent silencieux, a réagi hier de manière relativement positive aux premières paroles de M. Mandela. Au Cap, le ministre du Développement constitutionnel, Gerrit Viljoen, s'est déclaré « particulièrement encouragé » par les propos tenus la veille par M. Mandela rejetant la domination noire, aussi bien que la domination blanche, et concernant la nécessité de « »comprendre les peurs des Blancs ».

M. Mandela est d'ailleurs revenu sur ce thème dans le grand stade de football plein à craquer, situé à la limite de Soweto, appelant un auditoire composé presqu'exclusivement de Noirs à « manifester notre bonne volonté à nos compatriotes blancs ».

Mais il a aussi réitéré ce qu'il avait dit dès dimanche soir au Cap, lors de sa première apparition publique en près de 30 ans, à savoir que le Congrès National Africain (ANC), le mouvement nationaliste noir dont il est le leader historique, ne cesserait pas la « lutte armée », « tant que la violence de l'apartheid continuera ».

C'est là l'un des trois points que M. Viljoen a qualifié d'« inacceptables » lors d'une conférence de presse, les deux autres étant le soutien de M. Mandela aux sanctions économiques, et sa prise de position en faveur de la nationalisation de certains secteurs, notamment les mines.

À ce propos, le rand financier, qui avait fortement baissé mardi matin à la suite des propos de M. Mandela, tombant de 3,18 à 3,52 contre le dollar, s'est légèrement repris hier, remontant à 3,44.

COURS À L'AMBULANCE SAINT-JEAN

Une situation d'urgence, ça n'arrive pas qu'aux autres. Rappelez-vous que le secourisme, ça s'apprend chez nous. L'Ambulance Saint-Jean offre à nouveau à la population des cours de Secourisme général, de Cardio-secours en réanimation cardio-respiratoire, de Cardio-secours bébé en réanimation cardio-respiratoire et de Secourisme avancé — jour/fin de semaine.

On vous invite à suivre nos cours à l'Ambulance Saint-Jean au 405, boul. de Maisonneuve est, angle Saint-Denis, à Montréal.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez téléphoner au 842-4801 de 8 h 30 à 16 h 30.

AMBULANCE SAINT-JEAN

MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

Collectif de femmes de Montréal

Vous connaissez probablement quelqu'une, une parente, une amie qui a subi un viol, une agression ou qui a été victime d'inceste. Sans doute cette femme a-t-elle cherché un endroit, un service vers qui se tourner pour avoir du soutien, de l'information.

Au Mouvement contre le viol, organisme à but non lucratif, nous répondons à ce besoin depuis 15 ans. Nous offrons un service d'aide et de suivi à moyen ou long terme aux femmes qui ont été victimes de violence sexuelle, des informations et références médico-légales, un service de prévention et sensibilisation, un centre de documentation.

Sans doute vous êtes-vous déjà demandé: « Mais moi, qu'est-ce que je peux faire pour contrer la violence sexuelle ? Comment puis-je aider? »

Du 4 au 17 février 1990, nous tenons notre 8e campagne de souscription. En nous aidant financièrement, **vous participez concrètement à contrer cette violence et à maintenir des services essentiels aux femmes de Montréal.**

Merci de votre générosité

Voici ma contribution pour l'année 1990 _____

☐ Je désire un reçu pour fins d'impôt
Adresse (lettres moulées)

Nom: .....

Rue: ..... Ville: .....

Code postal .....

Faites votre chèque à l'ordre du MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

C.P. 364, SUCC N.D.G.
MONTRÉAL, QUÉ. H4A 3P7
(514) 842-5040

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

Éthique et complaisance

Réflexions inquiètes au lendemain d'une campagne bizarre

LES ÉLECTEURS de Chambly ont fait l'histoire, lundi, en élisant le premier député néo-démocrate au Québec depuis la création de ce parti et de son ancêtre, la CCF. Impressionnante, la victoire de M. Phillip Edmonston n'a rien de surprenant : le résultat du scrutin n'a fait que confirmer les sondages des derniers jours. Le nouveau député récolte en fait le résultat d'un an et demi de travail presque quotidien dans une circonscription plus ou moins orpheline. Ses adversaires n'ont pas fait le poids devant un homme qui a stature de héros auprès d'une large couche de la population non seulement dans Chambly mais dans tout le Québec.

Victoire décisive certes, mais aussi victoire à la Pyrrhus en ce qui concerne le sens de la présence de M. Edmonston parmi les députés du NPD. Mme McLaughlin n'a pas perdu de temps, lundi soir, pour rappeler publiquement à l'intention de son nouveau député que la discipline de parti n'était pas une utopie au sein du NPD. En ce sens, le message que M. Edmonston a promis de livrer haut et fort à Ottawa au sujet du lac Meech risque de s'apparenter aux cris du prophète dans le désert.

Cette élection a aussi donné lieu à une série d'interventions qui laissent des points d'interrogation dans plusieurs domaines.

Les Libéraux ne nous ont rien appris de nouveau en ce qui concerne leur habileté à concocter des coups de dernière heure. Il n'y a rien à espérer à ce chapitre des moeurs partisanes qui, dans d'autres domaines, se sont heureusement assainies. Seul aspect intéressant, l'épisode des « fuites » orchestrées a permis d'identifier les préposés aux basses oeuvres au sein du caucus fédéral.

Quant au « scandale » des factures et de la ristourne de 10 %, on s'en remettra au résultat des poursuites judiciaires que M. Edmonston a annoncées avec insistance, la semaine dernière.

Entretemps, on doit s'étonner devant une forme de pardon populaire qui s'est curieusement manifesté à la faveur de cet incident. Si l'on s'en remet aux confidences glanées dans certaines émissions radiophoniques, en fin de semaine dernière, l'absolution est automatiquement décernée à quiconque serait victime d'un acte de « vengeance ». Il y a là glissement au niveau des principes qui ferait rougir tout confesseur, fût-il progressiste et même de l'école post-conciliaire.

C'est à l'égard de la notion de conflit d'intérêts qu'il importe de revenir. Imagine-t-on la société Michelin confier aux restaurateurs français la vente du fameux guide rouge ? Il y aurait un beau tollé si jamais on osait soumettre l'appréciation gastronomique à pareil procédé. C'est pourtant le sophisme que tout le monde semble gober allègrement au nom d'une vertu consumériste. D'où notre jugement sévère, à l'encontre de M. Edmonston, qui a scandalisé plus d'un lecteur. Il y a là, dans son cas, un conflit d'intérêts qui s'est échelonné sur plusieurs années. Nier ce fait, c'est s'engager dans une voie dangereuse.

Non, la notion de conflit d'intérêts n'est pas limitée au seul domaine politique comme veut le laisser croire un certain discours pernicieux. Il importe d'y revenir et d'insister lourdement au risque même d'être abreuvé de doux sarcasmes. Le discours ambiant et la gloriole du monde des affaires incitent en effet à récuser ces notions d'éthique. Et pourtant, aucune société ne peut se permettre de balancer par dessus bord les principes qui fondent des rapports justes et sains. Il ne faut pas se tordre les méninges pour imaginer toute une série de lieux et de circonstances où le citoyen peut se trouver en conflit d'intérêts — et le public, victime.

Réduire la notion de conflit d'intérêts à la chose politique, c'est foncièrement grave. Et inquiétant ! Les habitudes, les pratiques, la culture ambiante influencent inévitablement le politique. Doit-on rappeler la liste des scandales, de l'affaire Stevens aux malversations de l'ex-député Gravel ?

Oui, il faut être intransigeant en matière de conflit d'intérêts. Nouvel épisode d'une lutte qui doit être aussi impitoyable que la guerre hier livrée au « patronage » : l'affaire Brian Gallery. Cet ami du Premier ministre a démissionné de son poste de vice-président au Canadien national après être intervenu en faveur de ses propres publications. Mais, pour le président du conseil du CN, « tout cela ne constitue pas une inconduite notoire parce que tout le monde au conseil d'administration du CN savait que [M. Gallery] voulait obtenir de la publicité de la Société d'État pour son magazine ». C'est clair. Cela fait penser à la ritournelle commerciale: « Tout le monde le fait, fais-le donc ». C'est simpliste. C'est inquiétant.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

À Québec de trancher

Le commerce aux municipalités, un recul de 30 ans

LE GOUVERNEMENT du Québec tergiverse et n'ose trancher dans l'épineux débat de l'ouverture des commerces le dimanche. Il n'y a pas de consensus. Seulement la moitié des Québécois croient que les commerces au détail devraient pouvoir vendre leurs marchandises ou services le dimanche. C'est probablement à la lecture d'indices aussi divisés que Québec évoque « la possibilité de transférer au niveau local le pouvoir décisionnel de l'ouverture le dimanche du secteur de l'alimentation ». Qu'il renonce vite à ce faux-fuyant.

C'est précisément pour remettre de l'ordre dans le fouillis qui régnait alors, que le gouvernement a dû intervenir dans ce secteur d'activités, il y a une trentaine d'années. Graduellement, des exceptions et autorisations spéciales se sont ajoutées, de sorte que le capharnaüm s'est à nouveau installé, avec son cortège d'inéquité et de discrimination. Il faut à nouveau intervenir, mais pas en reculant de trois décennies.

Le ministre responsable, M. Gérald Trèmblay, prétend que la situation serait différente. Québec adopterait une loi-cadre, à l'intérieur de laquelle les municipalités pourraient réglementer à leur guise. C'est ce qu'on appelle refiler la patate chaude au voisin, pelleter la neige dans la cour d'à-côté. D'autres provinces l'ont fait, notamment l'Ontario, mais le résultat est loin d'être mirobolant. Rien ne permet de croire qu'il serait plus fructueux ici. Avec raison, par exemple, Montréal fait valoir qu'un tel transfert sèmerait le chaos dans l'île, qui compte 29 municipalités.

Ainsi, Montréal prend carrément parti en faveur des petits commerces, donc contre l'élargissement des heures d'ouverture le dimanche. Si la Ville en avait le loisir, son règlement irait en ce sens. Mais le pourrait-elle si les villes voisines d'Anjou, de Westmount, et autres, se font plus libérales pour les grandes surfaces ? On voit d'ici la concurrence féroce entre des fiefs aux frontières invisibles pour attirer clients et flâneurs. La même situation chaotique prévaudrait un peu partout au Québec. Pour l'éviter, le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, propose de s'aligner sur un consensus régional. Mais l'attraction des commerces ne s'arrête pas aux limites de la CUQ.

Mine de rien, ce débat rejoint chacun dans ses valeurs et sa qualité de vie. On peut être pour ou contre l'ouverture des commerces ou le repos dominical. Le gouvernement peut consulter à l'infini, comme il le fera à nouveau en commission parlementaire, à compter du 27. Il lui faudra bien trancher un jour. Non pas en refilant le cadeau empoisonné à ses « créatures » municipales, mais avec un compromis équitable pour l'ensemble du Québec.

— GILLES LESAGE

La médiation familiale

Une excellente initiative de trois corporations professionnelles

L'INITIATIVE n'a pas fait grand tapage, mais elle mérite d'être soulignée, encouragée et répandue. Des juristes, des psychologues et des travailleurs sociaux viennent, en effet, de donner une organisation commune à la médiation familiale. Ces trois corporations répondent ainsi à un besoin humain et social criant.

On ne compte plus le nombre de couples qui se séparent et de familles qui sont plus ou moins dispersées, sinon démembrées. Divorces et séparations ne sont pas seulement des « solutions » aux problèmes d'une vie commune devenue impossible. Ce sont aussi des épreuves psychologiques et financières souvent redoutables pour les conjoints en crise, et pour leurs enfants.

En principe, la procédure judiciaire veut préserver les droits des parties, y compris ceux des enfants, et maintenir dans la mesure du possible la paix sociale. Mais en pratique le système qui prévaut oppose encore davantage l'homme et la femme, et peut aggraver un antagonisme qui est déjà si dévastateur pour tous les membres de la famille. En cas de nécessité, certes, il faut aller en cour; mais ce devrait être l'exception, non la règle.

S'il est un domaine où s'applique la vieille maxime : « Mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès », c'est bien celui de la vie conjugale et familiale. Or, il n'est pas fatal qu'un arrangement soit « mauvais ». La médiation a fait ses preuves dans les durs rapports de forces du monde du travail. Elle a aussi gagné ses lettres de noblesse en matière de droit familial au cours des dernières années. Il était opportun d'organiser un tel service.

En formant un comité interprofessionnel, le Barreau du Québec et les Corporations des psycholgues et des travailleurs sociaux vont donner à la médiation familiale les conditions qui vont en rendre l'exercice à la fois plus efficace et plus solide au plan de l'éthique.

Certes, on doit souhaiter que les couples et les familles en difficulté émotionnelle reçoivent de l'aide le plus tôt possible, avant que les rapports se détériorent au point de faire éclater le ménage. Mais il n'est pas toujours possible ni commode de « se mêler » de problèmes aussi personnels, souvent enchevêtrés et qui demandent une grande expérience de la vie.

Aussi, une fois la rupture inéluctable, il importe d'en minimiser les effets. Les divorces sont une cause importante de pauvreté, surtout pour les femmes. Ils aggravent pour tout le monde les coûts et souvent les problèmes financiers. Ils sont, plus qu'on n'ose l'avouer, une source de perturbation pour les enfants. S'il est un moment où on ne peut être juge et partie, c'est bien quand vient le temps de partager les biens et d'aviser à la garde des enfants.

Paradoxalement, si les divorces ou les séparations de fait sont devenus une pratique sociale courante, notre société n'a pas, pour autant, appris à faire face à ce genre de situation. On parle argent, on discute de garde. Mais qui se soucie du choc émotionnel de ces déchirements et de leurs conséquences ? L'approche multidisciplinaire de la médiation familiale permet de prendre en considération ces autres besoins des ex-partenaires et des tiers victimes de leur échec.

Au lieu d'entrer en concurrence l'une avec l'autre pour « exploiter le marché » de cette détresse sociale, les trois corporations professionnelles, faisant prévaloir l'intérêt des gens et celui de la société comme c'est leur mission, ont su mettre au point une formule originale de coopération et de service au public. Espérons que les membres de ces professions favoriseront dans leur pratique respective le recours à la médiation familiale.

Pour l'heure, l'initiative est lancée. Il y a lieu de s'en réjouir.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Guylaine

POUR TON indéfectible confiance en moi, ta complicité passionnée pour tous mes combats, je t'aime. Pour ces peines et ces inquiétudes qui t'habitent lorsque la vie me sert de durs coups, je t'aime. Également pour ces sorties où tu fulmines quand on cherche parfois à m'égratigner. Ma belle fulminette.

Merci d'être cette douce et incurable maladie. À tes 18 ans, tu atteignais mon coeur et mon esprit. Il y a déjà 13 hivers que je t'ai dans la peau, le sang et les tripes. Tu es mon p'tit Goncourt à moi, celle qui a écrit les plus belles pages de ma vie.

C'est au restaurant *Aux doux paradis*, coin Sherbrooke et St-Laurent à Montréal, que nos regards se sont croisés pour la première fois. C'est elle.. m'étais-je dis alors. Sans en faire un conte de fée, je dois avouer que je suis encore et toujours au septième ciel...

— MICHEL VALENTIN
Montréal, le 8 février.

Saints innocents

EN 1989, dans notre ville que nous croyions si paisible, 14 étudiantes sont exécutées par un forcené qui croyait détruire « le féminisme ».

Allons-nous laisser passer cette horreur et la classer, après condoléances et petites philosophies douillettes qui faussent la vérité pour sécuriser ? Ce mal de violence est dans toute notre société actuelle.

Ne cherchez pas où sont nos enfants de la télévision... Parmi nos adolescents de 17 ans et moins traduits en justice en 1986-87, 28 827 sont déclarés coupables. En 1988-89, ce chiffre est passé à 35 094. Statistique Canada nous oblige à regarder en face cette brutale réalité.

Que reste-t-il à cette jeunesse comme avenir ? Le crime ? La prison ?

Les premières victimes des mass-médias sont d'abord les enfants — qui voient tout — puis les adolescents, qui sont les êtres les plus impressionnables, irrémédiablement marqués par cette école du crime qu'on trouve dans les films, la télé, les vidéos, la pornographie, les machines à sous.

Autrefois, nous avions une censure qui faisait le tri pour protéger notre jeunesse. Aujourd'hui, tout passe. En conscience, nous avons le bien à faire, et le mal à éviter et à combattre. Mais, par lâcheté souvent, nous laissons tout passer.

Pour avoir, il se commet beaucoup de crimes.

Pour être, les ardents à faire le bien et à le répandre autour d'eux sont les apôtres de l'humanité, car « le bien que l'on fait dans son pays se répand dans le monde entier. » (Pavillon d'Israël, Expo 67)

Cette jeunesse oubliée, nous en sommes responsables tous et chacun de nous. Nous ne pouvons pas ignorer leur détresse, ni celle des femmes et des enfants battus.

Il ne faut pas tout attendre de « l'État Providence » qui ne peut rien régler sans notre coopération. C'est tous et chacun de nous qui devons créer, innover et tendre les deux mains aux miséreux de toutes sortes.

La grande pensée de Teilhard de Chardin s'applique très bien ici : « Le Monde appartiendra un jour à celui qui aura su lui donner une raison d'espérer. »

— Suzanne Cholette LONGTIN
Montréal, le 25 janvier.

Dichotomie

Lettre à M. Paul-André Comeau

QUELLE dichotomie que votre page éditoriale ! D'une part vos écrits qui, comme celui du samedi 10 février par exemple, expliquent avec intelligence, conviction et compréhension, la situation déplorable dans laquelle se trouvent les Canadiens français qui vivent hors Québec; d'autre part, votre caricaturiste Phaneuf dont le dessin, dans l'édition du vendredi 9 février, représente un de ces Canadiens français baragouinant le français.

(Nous savons très bien, nous « pauvres types hors Québec », que jamais, au grand jamais, entend-on à Montréal, même pas dans les médias, les gens parsemer leurs propos d'expressions empruntées à l'anglais !)

Cette caricature de votre collaborateur ne fait que vouloir entériner des préjugés propagés depuis toujours par des sectaires au Canada anglais concernant la qualité du français que parlent leurs concitoyens d'origine française pour qui l'instruction dans cette langue est souvent refusée, en dépit des lois existantes, par la majorité ou donnée dans des circonstances pénibles qu'ont de la difficulté à comprendre certaines gens bien au chaud culturellement à Montréal.

Je souhaiterais que M. Phaneuf prenne la ferme résolution de lire vos éditoriaux. Je souhaiterais également, non pas qu'il soit spirituel — la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a — mais tout simplement qu'il ne soit pas bête et mesquin à l'égard d'un million et demi de ses concitoyens et concitoyennes.

— GÉRARD BERTRAND
Ottawa, le 10 février.

La qualité

Réplique à Jean Paul II et à son discours à Yagma

JE TROUVE déplorable que le Souverain pontife, qui a un rôle social important, détruise les efforts faits par un gouvernement en matière de contraception pour contrer le sida et la forte natalité de ces peuples.

L'Afrique devrait passer de 555 millions d'habitants à 1,5 milliards en 2025 selon les hypothèses des Nations unis. Le Pape fait appel à notre humanité pour la faim de ces peuples. Toute l'énergie de ces pays se traduit en frais de santé et de nourriture. Pour améliorer le sort de ces gens il faut réduire la natalité, instruire ces peuples, leur donner les moyens de s'autodévelopper pour qu'ils ne soient pas les éternelles débiteurs des grandes puissances.

De plus, pour qu'ils puissent vivre un peu plus près de notre niveau de vie, il faudrait un apport plus grand en énergie soit cinq fois plus de production d'énergie mondial. La planète ne serait capable d'encaisser les conséquences du doublement énergétique des sources actuelles, selon le rapport de la commission Bruntland.

Nous devons diminuer notre consommation d'énergie et éliminer le gaspillage éhonté de nos sociétés pour permettre aux pays en développement de grandir. Car la démarcation nord-sud ne pourra continuer éternellement, surtout avec les télécommunications qui permettent à ces gens de voir nos pillage d'un bien commun, la terre... Je dis oui à la qualité, et non à la quantité.

— DOMINIC MITCHELL
Montréal, le 5 février.

La force

Lettre à M. Claude Ryan

QUELLE est donc votre perception de la liberté et de la démocratie ? « L'ignorance c'est la force », comme dans les romans d'Orwell ? Qui ose proclamer que le Québec est un état social-démocrate ?

Une scolarité gratuite, M. le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, c'est le droit démocratique à l'instruction, à l'information, et qui dit population instruite et informée, dit peuple libre. Et c'est bien la moindre chose qu'une démocratie doive offrir à ses enfants : la liberté.

Est-ce qu'elle vous encombre tellement, cette précieuse jeunesse du Québec, que vous vouliez la mettre au rancart ? Bravo, M. Ryan, vous êtes dans la bonne voie. Merci : grâce à vous, nous allons revenir au bon vieux temps d'avant la Révolution tranquille, à l'époque où les Québécois étaient encore de bons et paisibles Canadiens français qui, faute d'instruction, ne se posaient pas de question et se tenaient tranquilles.

— Marie-Christine BERNARD
Québec, le 8 février.

■ *Avis de l'éditeur*

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Le projet de loi sur l'avortement

Sa constitutionnalité, sa légitimité et son efficacité

PATRICE GARANT

Professeur de droit constitutionnel à l'université Laval

LA COUR suprême, dans de nombreux arrêts sous la Charte, et notamment dans *Morgentaler*, rappelle qu'il revient au législateur et non aux tribunaux de se prononcer sur le « bien-fondé de politiques générales ». Toutefois, le Parlement et les législateurs doivent trancher le débat sur l'avortement en respectant la Charte : la Cour est limitée à « l'obligation de veiller à ce que les initiatives parlementaires se conforment aux valeurs qu'exprime la Charte ». La Cour ne peut se substituer au silence du législateur : elle l'a redit dans l'arrêt *Chantal Daigle* du 16 novembre et *Borowski* du 9 mars 1989.

Le juge et le processus démocratique

La Cour suprême du Canada refuse d'aller aussi loin que la Cour suprême américaine qui, dans le célèbre arrêt de 1973 *Roe v. Wade*, a sinon légiféré du moins élaboré un véritable canevas : au cours du premier trimestre, on peut faire ceci; au cours du deuxième, cela; au cours du troisième, cela ! La Cour elle-même, dans l'arrêt *Baxter* du 3 juillet 1989, est venue très près de renverser sa jurisprudence de 1973. Certes, la structure de la Charte canadienne est différente du Bill of Rights américain, mais le problème est fondamentalement le même : le juge n'a pas à se substituer au *democratic process*.

En revanche, le Parlement est limité par la Charte constitutionnelle; ce qui est dans la Charte est *beyond the democratic process*, suivant l'expression du juge en chef Renhquist (USA). Le Parlement doit respecter le « droit à la vie » (art. 7), mais c'est à lui de déterminer qu'est-ce qu'une personne humaine, quand commence la vie, quand elle finit. Dans l'arrêt *Baxter*, la Cour suprême américaine a refusé d'invalider le préambule de la loi du Missouri qui déclare que « la vie de tout être humain commence à la conception ». C'est d'ailleurs ce que la Cour d'appel du Québec avait, à tort, cru lire dans la Charte québécoise et le Code civil...

Le Parlement doit respecter « le droit à la sécurité » (art. 7), mais c'est à lui de déterminer une procédure qui respecte « les principes de justice fondamentale ». Dans *Morgentaler*, la Cour suprême donne un sens large au concept de sécurité : « l'attente que l'État porte à l'intégrité corporelle et la tension psychologique *grave* causée par l'État, du moins dans le contexte du droit criminel, constituant une atteinte à la sécurité de la personne » (juge Dickson). Cette procédure doit permettre à la femme qui a droit à l'avortement, parce que « sa sécurité le justifie, un service accessible, dans un délai raisonnable ». Il appartient au législateur d'agir, dans le cadre de ces paramètres imposés par la Charte.

La constitutionnalité

Ce que le projet de loi C-3 propose, ce n'est pas l'avortement à demande, à moins que le législateur ne parle pas pour rien dire. La Cour suprême, dans l'arrêt *Morgentaler*, a majoritairement refusé d'adopter la position de la Cour suprême américaine; la Constitution canadienne n'impose pas une telle position. Le projet de loi C-3 propose une nouvelle forme d'avortement thérapeutique qui veut respecter les exigences de l'article 7 de la Charte tant au plan de la sécurité de la femme que du respect de la justice fondamentale procédurale.

Le projet de loi limite l'avortement pour raison de « santé », mais définit ce terme comme « s'entendant de la santé physique, mentale, psychologique ». Cela correspond aux exigences de la Cour suprême, sauf que deux des juges de la majorité, Dickson et Lamer, ont considéré qu'il s'agissait là d'un critère vague qui ne fournit pas de directives adéquates aux comités pourtant composés de médecins. Deux autres juges, Beetz et Estey, croient au contraire que ce critère est suffisamment précis. Puisque le législateur prend la peine ici de définir le terme « santé », ce qu'il ne faisait pas dans l'ancien article 251 du Code criminel, nous avons le sentiment que la Cour hésiterait à conclure que le caractère peu précis de ce critère rend invalide la procédure surtout que d'autres vices plus importants affectaient cette procédure dans l'arrêt *Morgentaler*.

Par ailleurs, la procédure adoptée par le projet de loi C-3 semble purgée de toutes les autres vicissitudes relevées dans *Morgentaler*. Il faut l'intervention d'un médecin, ce qui n'est pas contesté dans la jurisprudence; et la loi ne prévoit pas d'autres contraintes si ce n'est l'application du critère de la santé « physique, mentale ou psychologique ».

Le choix, que fait le législateur de telle structure administrative plutôt que de telle autre, sera respecté par la Cour, à moins qu'une telle structure soit nettement injuste au point de violer les principes de justice fondamentale, qu'elle comporte des exigences sans rapport avec les objectifs poursuivis par le législateur (arrêt *Morgentaler*, arrêt *Jones* de 1986).

Est-il possible de concevoir une contestation du projet de loi C-3, fondée uniquement sur l'atteinte à la liberté de la femme au sens où l'envisage le juge Wilson dans *Morgentaler* ? Mme Wilson est la seule à adopter le point de vue de la Cour suprême américaine : elle conclut que « l'article 7 garantit à chaque individu une marge d'autonomie personnelle sur ses décisions importantes touchant intimement à sa vie privée »; elle ajoute même que le simple fait « d'enlever cette décision à la femme pour la confier à un comité est une violation tout aussi grave du droit de la femme à l'autonomie personnelle ». Puis, le juge Wilson se réfère à une citation du juge Dickson qui parle des « priorités et aspirations » de la femme, de privation du pouvoir de décision.

Le juge Dickson parle d'atteinte à la sécurité dans des termes applicables sans équivoque à la liberté. On peut alors se demander si trois juges de la majorité sur cinq ne seraient pas prêts à considérer tout obstacle à l'avortement comme contraire en soi à la liberté de la femme, contrariant ses priorités et aspirations. Avec quelques-uns des nouveaux juges nommés depuis 1988, on pourrait voir poindre une nouvelle majorité; n'ont pas siégé dans *Morgentaler*, les juges L'Heureux-Dubé, Sopinka, McLaughlin, Corry et Gonthier. De quel côté penchera cette nouvelle majorité, il est difficile de le prédire.

La jurisprudence, aussi bien canadienne qu'américaine, reconnaît que si le législateur peut n'autoriser que l'avortement médical, il ne peut forcer les médecins. On présume qu'il se trouvera toujours une certaine partie du corps médical consentante. Toutefois, les médecins devront refuser, sous peine de sanction criminelle, les demandes d'avortement non thérapeutique. Or, dans l'état actuel de la jurisprudence et de la loi qui parle de « santé psychologique », est-il vraisemblable ou réaliste qu'une femme puisse essuyer un refus. Tout refus ne risque-t-il pas de créer un « traumatisme psychologique » suivant l'expression même de la Cour suprême.

On trouve aussi, sous la plume des juges, les expressions suivantes : « contrainte psychologique », « tension psychologique grave », « tension émotionnelle considérable », « l'angoisse résultant d'une multitude de facteurs y compris éventuellement la perturbation de la vie familiale, sociale et professionnelle... » Cette dernière périphrase est du juge Lamer dans l'arrêt *Mills*, mais citée avec approbation dans *Morgentaler*. Cela nous mène fort loin !

Ce genre de législation risque de ressembler à la loi du Massachussets qui prescrit que la jeune fille mineure non émancipée doit obtenir le consentement des parents ou à leur défaut d'un juge, qui doit apprécier le niveau de maturité, etc... ; depuis 10 ans, les juges du Massachussets n'ont opposé aucun refus; on a parlé de « *rubber stamp* », de loi inutile...

Si les médecins s'en tiennent à la notion de « traumatisme psychologique » d'un certain niveau de gravité, ce qui semble être l'opinion dominante à la Cour suprême, la loi devrait avoir quelque efficacité, sinon on revient à l'avortement sur demande.

Autre question : cette loi sera-t-elle sanctionnable, par qui et comment ? En cas de réponse affirmative du médecin et d'avortement exécuté, comment imaginer une plainte criminelle contre le médecin, dans laquelle il faudra prouver « hors de tout doute raisonnable » que la femme était en parfaite « santé physique, mentale ou psychologique » ? Ici, les éléments de preuve se situent dans la relation médecin-patiente; comment contrer le verdict d'un médecin si laxiste soit-il ? En cas de refus d'un premier médecin, la femme déterminée ira en voir un deuxième, etc... La situation psychologique de la femme peut avoir changé substantiellement après le premier refus — Un fardeau de preuve quasi insurmontable !

Le projet de loi C-3 n'est pas une mauvaise loi comme choix politique habile; la loi s'en remet au corps médical en espérant qu'il appliquera de façon rigoureuse un critère qui est malgré tout libéral. Mais cette loi est également très permissive en ce sens que les médecins qui voudront élargir, au point de lui faire perdre toute consistance, la notion de « santé psychologique », pourront le faire en toute impunité. C'est une loi qui donne bonne conscience à beaucoup de monde tant dans le camp des pro-vie que des pro-choix. C'est une loi qui délimite le champ que veut occuper le fédéral, et qui renvoie la balle aux provinces pour le reste. C'est peut-être la moins mauvaise des lois dans les circonstances...

Car, il faut se rappeler qu'au Canada, le Parlement n'a compétence en matière d'avortement que sous l'angle du droit criminel; il peut criminaliser l'avortement, mais non pas le réglementer sinon à titre accessoire. Ainsi, les provinces peuvent légiférer sur le financement des services, sur les cliniques, sur les conditions d'accès, sur l'information à donner, sur l'avis ou consentement requis... Aux États-Unis, la Cour suprême a dû se prononcer et est encore actuellement à statuer sur plusieurs législations de ce genre.

Ainsi, dans l'arrêt *Baxter* du 3 juillet, elle a jugé valide la loi du Missouri qui interdit le financement public et le recours au personnel du secteur public; au Canada, la Colombie-Britannique a édicté une telle mesure qui a été déclarée illégale par la Cour d'appel de la province pour des raisons techniques. La Nouvelle-Écosse a édicté une loi sur l'avortement en 1988, contestée actuellement devant les cours de cette province.

Les provinces doivent aussi respecter la Charte et ne pas adopter de législation ou de réglementation qui ait pour effet de restreindre l'accès à l'avortement en affectant le droit à la sécurité de l'article 7. Une telle réglementation doit au surplus être raisonnable et se justifier dans le cadre d'une société libre et démocratique, selon l'article 1.

Le mieux étant souvent l'ennemi du bien, faut-il espérer une meilleure loi ? Nous préférons le projet de loi C-3 au vide législatif...

PHOTO CP

La Cour suprême du Canada, lors de l'assermentation de MM. Gonthier et Cory le 1er février 1989. De gauche à droite, les juges Charles Gonthier, Claire L'Heureux-Dubé, Bertha Wilson, William McIntyre (remplacé depuis par Mme Beverley McLachlin), Brian Dickson, Antonio Lamer, Gérald La Forest, John Sopinka et Peter Cory.

Les jeunes Québécois rallieront-ils l'opinion publique ?

Ils ont le goût de régler la question constitutionnelle et, enfin, de passer à autre chose

LIBRE OPINION

GUY DE GRANDPRÉ

Secrétaire de l'association libérale fédérale du comté de Rosemont

LE DÉBAT entourant la ratification de l'entente du lac Meech est un grand révélateur. Révélateur des aberrations par lesquelles ses opposants en arrivent à juger une société entière. Révélateur de la précarité de l'attachement des gens de chez nous au cadre constitutionnel canadien. Révélateur enfin d'un désir latent mais tellement perceptible chez les Québécois de se serrer les coudes et d'agir. Car s'il est vrai que ce débat a mis en relief de façon criante les contraintes dans lesquelles nous évoluons, il a aussi, et peut-être surtout, donné naissance, de par sa dynamique même, à une solidarité politique collective et non partisane qui est, en soi, porteuse d'avenir.

Que le cadre constitutionnel canadien puisse évoluer au point d'accommoder les aspirations du Québec est une chose possible ; une majorité de Québécois l'a d'ailleurs jugé réaliste et souhaitable en 1980. Les récents sondages d'opinion publique — même s'ils indiquent une progression remarquable de l'idée d'indépendance — nous rapellent invariablement l'attachement d'une majorité de gens d'ici à la communauté canadienne. Ils ne disent toutefois pas si les Québécois sont satisfaits ou non de l'état actuel du fédéralisme pas plus qu'ils ne donnent une mesure de l'étendue des sacrifices qu'ils sont prêts à consentir pour demeurer au sein du Canada. Ils nous permettent simplement de conclure que la formule vague d'un Québec satisfait dans un Canada uni est préférée à celle d'un Québec indépendant.

La beauté de l'accord

À l'appui de cette formule, convenons en toute honnêteté que demeurer dans un Canada qui agréerait aux aspirations des Québécois constitue un scénario rassurant. Il présente à la fois efficacité et efficience en ce qu'il offrirait au Québec ce qu'il désire tout en lui permettant de faire l'économie des manoeuvres formidables, bien qu'exaltantes, qui ponctueraient le processus d'accession à la souveraineté politique.

C'est d'ailleurs là la beauté de l'accord du lac Meech. Il traduit en termes politiques ce que l'immense majorité des gens d'ici reconnaît et revendique depuis toujours, à savoir que la société québécoise possède tous les traits d'une société nationale distincte et que le pouvoir de sauvegarde et de promotion de ce caractère distinct relève de l'Assemblée nationale.

L'accord du lac Meech constitue ainsi le compromis minimal qui doit permettre au Québec de redevenir un partenaire à part entière de la famille canadienne. C'est un plancher, un strict minimum. C'est un accord satisfaisant en ce qu'il redessine la géographie politique du Canada et modifie la dynamique de son fédéralisme de façon à accommoder le sentiment autonomiste légitime des Québécois. Il procure au Québec la marge de manoeuvre dont il a besoin pour assurer son épanouissement et sa pérennité en tant que société française. Son adoption permettrait de satisfaire le Québec et de préserver l'intégrité du pays.

Les Québécois ont donc bien raison d'espérer l'adoption de l'accord du lac Meech. Tant qu'ils le font, l'idée d'indépendance, quoique bien vivante, demeure encore reléguée au coffre-fort de la nation, comme police d'assurance, a-t-on déjà dit. Mais cette idée se dessine de plus en plus clairement comme la solution de rechange concrète de toute une génération, pour le jour où elle déciderait de dire d'une même voix : « Assez, c'est assez ! »

L'effet dynamo

Or, ce jour semble approcher. C'est peut-être aujourd'hui la veille. Avec l'échec probable de l'accord du lac Meech, la génération des 20-35 ans, celle des leaders de demain, celle qui a voté pour la première fois en 1976, en 1980 ou après, celle qui est venue au monde à l'époque des grands bouleversements, cette génération, nombreuse et dont je fais partie, sera vraisemblablement bientôt appelée à se mobiliser.

Les enfants de la Révolution tranquille détestent l'immobilisme. Ils sont aussi conquérants que leurs aînés. Ils aiment prendre et garder l'initiative et refusent de perdre du terrain. Ils sont nés Québécois plutôt que Canadiens-français. Ils se voient comme majorité, sûre d'elle-même et fière de son héritage. Ils savent que le Québec est différent et qu'il doit détenir les pouvoirs nécessaires à la préservation et au développement de son caractère distinct. Ils appuieront toute solution politique qui répondra à cette attente.

Adolescents ou jeunes adultes, ils ont vécu le référendum de 1980. Rompus à la mathématique brutale du succès et de l'échec, ils ont une approche empirique, froide et lucide de la question constitutionnelle. Actifs dans tous les secteurs de la société, dans tous les partis et à tous les échelons, ils observent avec sang-froid l'incroyable obstination de certains leaders du Canada anglais à nier au Québec le droit d'exprimer constitutionnellement et politiquement sa différence.

Ils ont à peine trente ans. Ils sont trop jeunes pour abdiquer, pour laisser faire ou pour s'en remettre à la relève : ils sont la relève ! Ils échappent aux étiquettes et n'appartiennent pas à cette « élite ultra-nationaliste » que quelques chevaliers borgnes d'une autre époque s'entêtent à imaginer et à pourfendre. Pragmatiques et raisonnables, ils préfèrent les gestes concrets, aussi éclatants soient-ils, aux élans passionnés des montées aux barricades. Ils ont de l'empathie pour le mouvement nationaliste dans ce qu'il offre de plus permanent et modéré. Ils ont le goût de régler la question constitutionnelle et, enfin, de passer à autre chose.

Mais ils ne règleront pas à rabais et ne voudront pas être à la merci des humeurs des « autres ». Ils refuseront de laisser à la génération qui les suivra le soin de régler la question nationale. Ils se sentent interpellés et au premier chef concernés par tout le débat qui entoure l'adoption de l'accord du lac Meech. Leur éventuelle mobilisation verra s'enclencher un effet dynamo qui ralliera une opinion publique déjà passablement irritée.

Minuit moins cinq

Ces Québécois-là ont le goût de reprendre l'initiative. Ils n'ont peur ni de l'indépendance ni de la souveraineté sous une forme ou une autre. Ils l'envisagent même avec sérénité et lucidité. Ils feront mentir ceux qui croient qu'à part une certaine agitation chez les « nouveaux clercs », tout est calme et le restera, quoi qu'il advienne, chez le bon peuple de Laurentie. Il est minuit moins cinq pour le pays.

Il n'y a pas deux francophonies

Il faut abattre le mur du sous-développement, pierre par pierre, dans les esprits et dans les faits

JEAN-LOUIS ROY

Extraits de l'allocution prononcée le 18 janvier par le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique lors de la cérémonie de prestation de serment

NOUS sommes ici au siège de notre Agence. Ce que je dis vaut pour notre École internationale de Bordeaux, notre Bureau régional de Lomé et notre Institut de l'énergie au Québec.

Cette maison doit être ouverte, accueillante, communiquante, besogneuse et efficace... Et elle le sera.

Cette maison doit être soucieuse de la rentabilité des ressources qui lui sont confiées... Et elle le sera.

Cette maison doit être novatrice, capable de soutenir un dialogue fécond avec ses partenaires nationaux et internationaux... Et elle le fera.

Dans un autre contexte, j'ai choisi le terme d'alliance pour définir notre rassemblement. Certes, notre alliance n'existe pas encore comme réalité achevée. Elle ne le sera jamais. Mais depuis le Sommet de Paris que nous devons à l'initiative historique du président Mitterrand, la francophonie s'est révélée capable de se penser comme un ensemble, douée de vitalité et de croissance.

Les travaux conduits ces dernières années ont dégagé nos domaines prioritaires d'intervention et d'action.

Disons haut et fort que dans notre famille les zones de sous-développement sont étendues, trop étendues et les états socio-économiques découlant de cette situation, graves et inacceptables. Il n'y a pas deux francophonies. Elle est une. Ce qui advient aux uns est partie du destin commun. Certes, des efforts importants sont consentis, des résultats obtenus. Mais le mur du sous-développement sépare toujours notre communauté. Telle est la triste vérité. Il nous faut abattre ce mur pierre par pierre, dans les esprits et dans les faits.

Voilà bien une nécessité d'ensemble.

Notre effort doit notamment porter sur de grands secteurs fondamentaux : accroissement de la production agricole, développement et intégration des ressources et des services énergétiques, protection de l'environnement, aménagement des villes, investissement et création d'emplois, et donc d'entreprises.

Tous ces grands domaines appellent un effort de recherche qui soit adapté, créateur d'expertise sur les lieux mêmes où se déploient les besoins.

Tous ces grands domaines appellent de plus une formidable mise en matière de formation et d'éducation, et dans ces domaines, un renouvellement constant, une logique continue, de l'école aux nouveaux lieux de travail.

Certains s'interrogent sur la pertinence de telles préoccupations dans le contexte de la coopération multilatérale francophone. Sans croissance, nos partenaires du Sud verront tous leurs efforts et les nôtres anéantis dans d'autres secteurs d'activités qui sont essentiels pour le développement d'un espace francophone mondial.

Certains analystes s'interrogent sur cette conception qui, à leur avis, s'éloigne d'une conception culturelle de la francophonie. Nous récusons cette déformation dualiste. Quels sont donc les aménagements culturels qui pourraient survivre au défaut de développement de notre majorité ?

Nous souhaitons un aménagement culturel fort, porté par la création du plus grand nombre. Mais nous le croyons improbable, voire impossible, dans un contexte de trop faible croissance.

D'autres nécessités d'ensemble sollicitent notre réflexion, notre recherche et notre action commune.

Il n'y aura pas d'espace francophone mondial si la création et la diffusion de la science n'empruntent pas les mots existants et à créer, de notre langue commune. Que représente aujourd'hui et pour les temps à venir une langue qui s'exclurait de la création, de la publication et de la diffusion de la science, une langue qui se mettrait en marge des transferts des savoirs et se résignerait à une telle amputation de sa totalité ?

Que serait donc le pouvoir d'attraction d'une langue si fortement handicapée ?

Perte de puissance, effet de dépendance et déclin des influences : telles sont les conséquences durables d'une telle renonciation.

D'autres nécessités d'ensemble sollicitent notre réflexion, notre recherche et notre action commune.

Les schémas d'aménagement d'un espace audio-visuel mondial sont disponibles. Accompagnant l'indispensable volonté politique, la recherche et la formation s'imposent à nouveau et notamment pour créer à terme les conditions d'équilibre dans les échanges Nord-Sud, en ce domaine prioritaire.

Où que l'on soit aujourd'hui dans le monde, la réflexion, le discours, l'action sont séquences, prolongement et attentes de messages et d'images. La Communauté francophone ne peut rester en marge d'une telle mutation. À la vérité, ces autres montages seraient vite neutralisés par la force de pénétration, l'impact dans les esprits et dans les institutions des images et des messages venus d'ailleurs.

Certes, toute velléité autarcique serait absurde. Mais pour être vraiment et durablement, notre alliance doit disposer des outils de communication indispensables à son unité, à sa connaissance d'elle-même, à son rayonnement intérieur et extérieur, et à sa maîtrise d'une partie essentielle des industries de la culture.

Enfin dans l'ordre des nécessités d'ensemble je rappellerai l'importance d'une vraie maîtrise des industries de la culture et de la libre circulation des biens culturels au sein de notre Communauté.

Edmonston se fera l'apôtre du lac Meech à Ottawa

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

LE NOUVEAU DÉPUTÉ néo-démocrate de Chambly Philippe Edmonston continue d'être en faveur de l'entente du lac Meech et a bien l'intention d'expliquer à son parti les revendications du Québec. Il souhaite que le NPD « comprenne mieux le Québec ».

Au lendemain de sa victoire lors de l'élection complémentaire dans Chambly, M. Edmonston faisait le point en entrevue à la radio de Radio-Canada.

Interrogé par l'animateur et par les auditeurs, M. Edmonston a dû expliciter comment il composera avec la situation. Il s'est fait élire en clamant son accord avec l'entente constitutionnelle, dans un parti qui, après avoir approuvé l'entente, demande aujourd'hui des amendements.

M. Edmonston, seul néo-démocrate à jamais avoir été élu au Québec, rencontre aujourd'hui le caucus du NPD à Ottawa. Il se décrit « de facto comme le porte-parole du Québec au NPD ». Son chef Audrey McLaughlin a déjà indiqué que M. Edmonston devra accepter la position du NPD, décidée démocratiquement en congrès.

Les convictions de M. Edmonston n'ont pourtant pas changé. « Je suis toujours en faveur du lac Meech. Il faut reconnaître ce qu'est le caractère distinctif du Québec et nous donner des pouvoirs accrus pour protéger notre langue, notre culture ».

Les cinq demandes minimales du Québec, il compte bien les expliquer à ses collègues du NPD pour « qu'ils comprennent mieux le Québec. Je peux faire un bon boulot. Je crois que je connais les Québécois ».

Il attribue en partie à cette incompréhension du Québec le fait que le NPD n'avait jamais réussi à faire élire un candidat au Québec, avant lui. « Ce qui manquait, c'est une idée sur la politique québécoise, avoir une idée de ce qu'est le Québec ». Ce rôle, il a l'intention de le jouer à fond. « Je suis Québécois d'abord; je veux traduire qui je suis dans un débat sur la scène fédérale ».

Il se définit quand même comme fédéraliste, contrairement à ses amis Pierre Marois, Rémy Trudel et François Beaulne, tous souverainistes. Il admet : « La plupart de mes amis font partie du Parti québécois ».

Du même souffle, il se dit impressionné par les interventions de Michel Gaucher, de Steinberg, et de Claude Béland, du Mouvement Desjardins, prédisant une réaction nationaliste des gens d'affaires advenant un rejet de l'entente du lac Meech.

Bien que plusieurs analystes affirment que c'est Phil Edmonston, l'homme, qui a été élu dans Chambly, et non le candidat du NPD, M. Edmonston continue d'attribuer sa victoire à la fois au parti et à son travail dans le comté depuis deux ans.

Il ne se dit nullement choqué de lire et entendre que le NPD a fait élire Philippe Edmonston. C'est même vrai, soutient-il. « Le NPD m'a aidé beaucoup. Pendant deux ans, j'ai été obligé d'occuper un poste de député ex-officio » dans Chambly, circonscription qui se retrouvait sans député après la démission du conservateur Richard Grisé.

« Le bureau de Svend Robinson était mis à ma disposition. Quand je voulais aider les gens avec des problèmes d'assurance-chômage, avec Revenu Canada, je m'adressais au bureau de Svend Robinson ». Aujourd'hui, M. Edmonston peut dire à certains électeurs de son comté : « C'est le NPD qui a réglé votre cas; c'est lui qui avait le contact avec le gouvernement ».

Il croit que le Québec pourra éventuellement élire plusieurs autres députés néo-démocrates, car « les Québécois sont des socio-démocrates », un peu au centre, un peu à gauche.

En matière de politique fédérale, il s'est avancé jusqu'à appuyer la candidature de Sheila Copps à la direction du Parti libéral du Canada. « Il faut voter Sheila Copps. Elle connaît un peu mieux le Québec que ceux qui sont là. Jean Chrétien : jamais de la vie ».

Le projet de TGV emballe Jean Doré

Isabelle Paré

ARDENT DÉFENSEUR du train à très grande vitesse (TGV) depuis l'annonce des restrictions à Via Rail, le maire de Montréal, Jean Doré, s'est dit fort encouragé hier par les conclusions du groupe Bombardier démontrant la rentabilité d'un TGV entre Québec et Toronto.

« C'était un peu mon 'bébé', l'idée d'un TGV. Maintenant je sais qu'on est de moins en moins seul à prêcher en faveur de cette solution », s'est réjoui le maire Doré, fort aise que Bombardier apporte de l'eau au moulin des revendications des maires du corridor Québec-Toronto et évenuellement Windsor.

Seuls les temps de passage estimés par Bombardier entre Montréal et Toronto (2 h 45), l'éventualité d'un trafic d'au moins 5,3 millions de passagers et le choix d'un mode de transport non polluant devraient être suffisants pour amener Ottawa à considérer le projet, affirme le maire Doré.

De plus, soutient-il, le projet présenté par Bombardier suffit pour justifier l'amorce par Ottawa d'une vaste étude socio-économique qui mesurerait les impacts tous azimuts d'un tel projet.

« Il faut maintenant évaluer le coût qu'entraînerait ce projet sur l'achalandage routier, le manque à gagner en taxe sur l'essence, les épargnes réalisées sur les coûts de santé, la baisse des dommages reliés à la pollution, etc., pour connaître les véritables coûts du projet. L'étude de Bombardier est un pas dans la bonne direction, il faut maintenant qu'Ottawa aille de l'avant pour évaluer la rentabilité à tout niveau du TGV », affirme le maire Doré.

Chose certaine, observe-t-il, l'implantation d'un lien ferroviaire ultrarapide entre Québec et la Ville-Reine, dont Bombardier évalue la note à 5,3 milliard $, ne pourra se faire sans injection de fonds de la part d'Ottawa.

« Personne ne peut prétendre qu'un TGV est réalisable sans l'apport de fonds publics. Les modèles qui existent en France et en Allemagne sont là pour le prouver », a-t-il cependant noté.

Peu après l'annonce matraque des coupures à Via Rail, le ministre des Transports, Benoît Bouchard, avait concédé que l'implantation d'un TGV serait l'unique moyen de renflouer Via Rail. Il arguait cependant que son gouvernement n'avait pas un sou en poche pour financer un tel projet.

Mais pour le maire Doré, la partie est loin d'être perdue. L'étude de Bombardier servira d'argument massue au Groupe interprovincial qui doit soumettre fin avril aux gouvernements d'Ontario et du Québec ses recommandations sur l'avenir du transport ferroviaire de passagers au Canada.

De plus, soutient M. Doré, c'est maintenant un « secret de polichinelle » que ces deux gouvernements sont prêts à contribuer aux coûts de cette vaste étude socio-économique dont la note oscillera entre 20 et 30 millions $.

« Le ministre Bouchard ne peut ne pas participer à une telle étude dans le contexte actuel », tranche le maire de Montréal.

Le nouveau maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, tout comme son homologue torontois, Art Eggleton, ont réservé leurs commentaires pour plus tard, n'ayant pu prendre connaissance de l'étude réalisée par Bombardier.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Canada

remplir un engagement pris par le gouvernement fédéral en 1963 de répondre aux besoins des victimes de la thalidomide, un médicament alors approuvé par le gouvernement canadien.

« C'est un moment historique pour le Canada », de clamer Randy Warren, le président de l'Association canadienne des victimes de la thalidomide. Enfin, de poursuivre M. Warren, le gouvernement canadien a reconnu que les parents des victimes pouvaient avoir des raisons d'utiliser ce médicament. « C'est très important que le gouvernement reconnaisse maintenant la promesse faite il y a près de 30 ans », estime-t-il.

Mais si tous semblent reconnaître l'importance du geste, même tardif, du fédéral, on est loin d'être satisfait du montant alloué pour « régler » ce problème.

Tant l'association des victimes que celle des amputés de guerre, qui a piloté le dossier auprès du gouvernement canadien, refusent de commenter le 7,5 millions $ qu'Ottawa entend verser en guise de compensation. « Ce sont les victimes elles-mêmes qui devront décider si cela est suffisant », de dire M. Warren.

L'Association des victimes réclamait un montant de 10 millions $ qui devait être administré par les victimes. De plus, l'association demandait qu'Ottawa verse un montant mensuel variant, selon le handicap, entre 200 $ et 3000 $ à chaque victime canadienne reconnue. Ce qui signifierait environ un autre 10 millions $. On est donc assez loin des 7,5 millions $ proposés par le fédéral.

« Je suis très amèrement déçue, explique Linda Bilodeau, une victime québécoise que la thalidomine a privée de ses bras il y a 27 ans. Ce gouvernement, ce pays nous prend carrément pour des valises ».

Mme Bilodeau se demande ce que veut dire 7,5 millions $ pour plus de 100 vies ruinées. « J'ai bien honte de faire partie de ce pays-là, avoue-t-elle, ce n'est même pas le quart de ce que l'Allemagne a fait pour ses victimes ».

Elle estime qu'il n'y a aucune mesure entre le montant qu'Ottawa donne maintenant et celui qui serait acceptable pour compenser, ne serait-ce qu'en partie, le genre de vie que les victimes ont vécu durant tout ce temps.

« Et dire que certains déclarent que c'est un moment historique, réfléchit-elle tout haut, ça fait dur ».

Elle craint que les victimes n'acceptent maintenant cette offre d'Ottawa de peur de ne recevoir aucune autre forme de compensation si elles s'y opposent. Mme Bilodeau a quand même décidé de voter contre la proposition du ministre Beatty, même si elle a « l'impression qu'ils ne voudront plus rien nous donner si on rejette cette offre ».

« Mais mon droit de vote, c'est tout ce qui me reste », affirme-t-elle enfin, s'avouant très frustrée de cette affaire.

◆ Bombardier

sera éventuellement décidé de mener à bien, et définitivement, ce projet où un grand nombre d'inconnues, avant tout financières, subsistent. Pour l'heure, il serait présomptueux d'affirmer que ce consortium va donner le coup d'envoi aux travaux de construction.

Outre cet élargissement à d'autres partenaires des cadres du consortium, M. McDonald devra également travailler à la promotion de ce projet. Et ce, notamment auprès du groupe de travail Bujold-Carman qui a été formé par les gouvernements du Québec et de l'Ontario « pour examiner les options offertes pour le transport-voyageurs dans le corridor Québec-Windsor, et auprès de la Commission royale d'enquête qui se penche sur l'avenir des transports voyageurs ».

À ce propos, et à moins que l'étude d'hier ne comporte des vices méthodologiques, le lobbying de M. MacDonald auprès de instances gouvernementales devrait être d'autant plus aisé qu'il dispose d'une batterie d'arguments qui devraient convaincre plus d'un sceptique quant à la pertinence et à la rentabilité de ce projet.

En effet, si on prend pour acquis que le secteur privé investira 3,7 milliards $, que les gouvernements accepteront de participer pour la différence, et que, une fois le TGV opérationnel, le dépenses annuelles d'exploitation et d'entretien du réseau complet n'excéderont pas 165 millions $, l'étude à laquelle a participé le professeur Bernard-André Genest, de l'UQÀM, estime « qu'une exploitation privée profitable est possible, mais que le coût total de mise en oeuvre, charges financières associées incluses, peut être récupéré du produit de la vente de billets (à un prix concurrentiel) sur une période de 25 ans d'exploitation ».

« Au bout de 25 ans d'exploitation, en effet, la somme des coûts actualisés du système sera égale à la somme de ses revenus actualisés. Cependant, à cause de l'importance des charges fixes, les coûts dépasseront les revenus au cours des premières années, puis les revenus dépasseront les coûts, de sorte que la somme des coûts et celle des revenus s'équilibreront sur 25 ans d'exploitation ».

Maintenant, quelle serait la part de marché qu'un TGV irait chercher sur ce corridor Québec-Toronto qu'on prévoit, incidemment, prolonger jusqu'à Windsor ? De 10 % présentement, la part revenant au train atteindrait les 29 %. On estime que quelque 5,3 millions de voyageurs choisiraient le TGV pour faire la navette en question, soit une augmentation de 3,7 millions sur la fréquentation actuelle.

Cette mainmise sur 29 % des parts de marché s'effectuerait aux dépens de l'avion et de l'automobile, alors que l'autobus conserverait sa part actuelle de 9 %. Pour les perdants, signalons que les auteurs de l'étude ont conclu que la part de l'avion baisserait de 14 à 10 % et celle de l'automobile de 67 à 52 %.

Si le scénario présenté hier par MM. Leblanc et Olivier se poursuit sans anicroches, la construction devrait débuter en 1992 et se terminer en 1997.

◆ Bush

Ce serait là un signe de la volonté de Bush de mettre lui-même au point la touche finale à sa conduite diplomatique.

Depuis, le courant d'opposition à cette visite en Colombie s'est estompé à Washington, mais la Maison-Blanche a fait face à une vague de désapprobation quasi unanime en dehors de Washington. Toujours selon des gens près du président, rares seraient les interlocuteurs qui ne finissent pas par demander : « Pourquoi fait-il le voyage ? »

Au Congrès, l'appui à ce voyage en Colombie vient des deux partis. Le sénateur William V. Roth Jr, républicain du Delaware, croit que le voyage prouvera que les États-Unis n'en sont plus, avec leurs alliés andins, à l'ère où l'on se désigne mutuellement du doigt. Le représentant démocrate de Manhattan, Charles B. Rangel, estime que le voyage réparerera un peu les bévues d'une politique étrangère fautive.

La conférence de Carthagène doit donner lieu à un communiqué des quatre chefs d'État, annonçant de nouvelles mesures pour contrer la production et l'exportation de cocaïne. D'après les versions préliminaires du communiqué, on peut s'attendre à des divergences profondes entre les trois pays andins et les États-Unis.

Le communiqué final ferait état de promesses américaines d'une aide économique accrue, d'une activité plus intense d'agents fédéraux anti-drogues, dans le but de stopper le flot de produits chimiques utilisés dans la fabrication de la cocaïne et, également, de manoeuvres pour retracer les envois d'armes automatiques vers l'Amérique latine. Les leaders des pays andins insisteraient pour obtenir davantage d'aide économique que ce que Washington est disposé à leur accorder.

Signe d'une montée de la tension à la veille de ce sommet, des guérilleros de l'Armée de libération nationale colombienne (ELN) ont enlevé hier deux ressortissants américains, pour protester contre la venue du président américain.

Ces enlèvements, annoncés hier par une radio colombienne, ont été confirmés à Washington par le département d'État, qui a décrit le mouvement de guérilla comme un « groupe terroriste dont le but est de détourner les investissements étrangers ».

Un porte-parole du département d'État a déclaré que les deux Américains enlevés étaient James Arthur Donnelly, homme d'affaires capturé lundi soir à Garne, à une vingtaine de kilomètres de Medellin, plaque tournante du trafic de cocaïne, et David Leslie Kent, professeur à Medellin, qui a disparu hier matin.

Il a ajouté qu'il ne disposait pas d'autres informations sur les deux hommes et que les ravisseurs n'avaient formulé aucune revendication concernant Donnelly, mais qu'ils avaient fait savoir qu'ils avaient l'intention de relâcher Kent dans cinq jours.

Selon Radio Cadena Nacional, l'ELN a dit aux médias locaux qu'elle avait enlevé les Américains pour protester contre la politique des États-Unis envers la Colombie et contre la venue de Bush. Elle a en outre annoncé sans autre précision que les personnes enlevées feraient l'objet d'un « procès populaire ».

En se rendant en Colombie, Bush a l'intention de réclamer un recours accru à l'armée pour mettre fin aux exportations de drogue par l'Amérique du Sud, a déclaré hier le conseiller à la sécurité nationale Brent Scowcroft.

Scowcroft, qui accompagnera Bush à Cartagène, a ajouté que les États-Unis souhaitent avoir recours à des navires de guerre pour mettre en place un « filet de radars » afin de détecter les avions soupçonnés de transporter de la drogue entre la Colombie et les États-Unis.

Les États-Unis ont reconnu qu'ils portent, comme l'affirment depuis longtemps les pays latino-américains, une grande part de responsabilité dans le trafic de drogue, en raison de l'énorme demande de leur population en stupéfiants, notamment en cocaïne.

Mais M. Bush entend également réaffirmer que la majeure partie de la cocaïne disponible aux États-Unis a sa source dans les pays andins, que les responsabilités sont partagées et qu'une coopération est donc essentielle.

Le projet d'accord ébauché prévoit une importante assistance financière américaine, déjà annoncée par l'administration Bush : 423 millions $ pour l'année 1991 et 2,2 milliards $ sur cinq ans. Une aide conditionnée à la volonté des trois pays concernés à réellement lutter contre le trafic.

Les États-Unis entendent également aider à financer des recherches de récoltes de substitution, projet qui coûtera cher, les revenus de la culture de la coca étant estimés à 4 milliards $ par certains experts américains.

Le président Bush a par ailleurs signé hier à Washington les instruments de ratification de la convention des Nations unies contre le trafic de drogue, qui exige notamment la criminalisation de la production, la culture et le trafic des stupéfiants.

Les États-Unis sont ainsi devenus le cinquième pays à ratifier cette convention, adoptée le 19 décembre 1988 et signée par quelque 90 États.

Les pays signataires doivent notamment lever le secret bancaire pour les comptes supposés être alimentés par le trafic de drogue, saisir les biens dérivés de ce trafic, prendre des mesures pour réduire la demande de stupéfiants et coopérer avec les autres pays sur le plan judiciaire et policier.

◆ Six pays

l'avenir des troupes étrangères sur les territoires des deux pays ainsi que du problème des frontières.

Malgré certaines réserves, les 23 délégations de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont accepté la nécessité d'un tel sommet après les élections législatives qui donneront un nouveau gouvernement aux Allemands de l'Est le 18 mars.

Dans la matinée d'hier, le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, avait lancé un vibrant plaidoyer pour la réunification de l'Allemagne et assuré les alliés et les pays voisins qu'une nouvelle Allemagne respecterait les frontières actuelles.

Reléguant au second plan les discussions sur un accord de surveillance aérienne dans le cadre du concept dit Ciels ouverts, le ministre allemand a consacré une partie de son discours à la question qui domine l'agenda politique international.

Devant les 23 ministres des Affaires étrangères, dont celui de la Pologne, M. Genscher a rappelé que la réunification de son pays était en marche et que plus rien ne s'y opposait.

Il a toutefois souligné que le processus de réunification respecterait les leçons de l'histoire et « les souffrances infligées aux autres pays dans le passé ».

« Nous voulons une Allemagne européenne, pas une Europe allemande », a-t-il dit, faisant référence au désir du gouvernement de Bonn de discuter de la réunification dans le cadre de la CSCE.

Devant la rapidité du rapprochement entre les deux Allemagnes, le gouvernement polonais a démandé des garanties sur le maintien de ses futures frontières avec une Allemagne réunifiée.

En 1945, la Pologne a annexé les régions de Silésie et de Poméranie. Les Allemands n'ont jamais reconnu formellement cette annexion.

Dans son discours, M. Genscher s'est voulu rassurant en déclarant que la grande Allemagne comprendrait « l'Allemagne fédérale, la République démocratique et Berlin-Ouest. Rien de moins, mais rien de plus ».

« Nous n'avons pas de revendications territoriales sur nos voisins », a-t-il ajouté.

Si les Occidentaux s'entendent sur une Allemagne réunifiée au sein de l'Alliance atlantique, les pays du Pacte de Varsovie expriment des positions divergentes.

L'Union soviétique favorise officiellement la neutralité d'une grande Allemagne alors que plusieurs gouvernements est-européens rejettent ce concept. La Pologne et la Hongrie n'y sont pas favorables.

Budapest n'a pas d'objection, pendant une période transitoire, à une Allemagne au sein de l'OTAN. D'autres délégations est-européennes ne rejettent pas le plan Genscher qui prévoit une Allemagne réunifiée au sein de l'OTAN, mais sans troupe de l'Alliance déployée dans la partie orientale.

Selon le ministre britannique, M. Hurd, la position soviétique évolue lentement vers les positions occidentales.

Lors d'une rencontre entre dirigeants ouest-allemands et soviétiques en fin de semaine dernière, M. Gorbatchev aurait déclaré que Moscou ne posait aucune condition à la réunification.

La semaine dernière, le secrétaire d'État américain, James Baker, a accepté le plan Genscher tout en laissant ouverte la question du lien entre une Allemagnme réunifiée et l'OTAN.

Selon un diplomate occidental à la conférence, il y a là une ouverture possible que les Soviétiques pourraient bien utiliser.

Dans un entrevue à paraitre aujourd'hui dans un journal ouest-allemand, Nicolaï Portugalov, spécialiste des questions allemandes du PC soviétique, suggère qu'un statut dans l'OTAN « à la francaise » devrait être sérieusement étudié pour l'Allemagne unifiée. La France est membre de la structure politique de l'Alliance, mais pas de son organisation militaire.

L'annonce faite hier à Ottawa marque une accélération du processus d'unification des Allemagnes que l'Union soviétique ne peut plus contrôler.

Selon des sources diplomatiques à Ottawa, l'Allemagne sera unie dès septembre prochain et membre de l'OTAN, que Moscou le veuille ou non.

◆ La fréquentation

Le débat qui a cours chez-nous sur la hausse des frais de scolarité et le sous-financement des universités n'est d'ailleurs pas unique au Québec. Il se pose actuellement dans des termes identiques dans les autres provinces canadiennes.

Ainsi, depuis le printemps dernier en Ontario, les recteurs tentent d'augmenter de 635 $ en cinq ans des frais de scolarité déjà fixés à 1500 $ par année et annuellement augmentés selon le taux d'inflation. Pour le moment, les étudiants protestent et le gouvernement résiste.

Au Québec, les étudiants font pour leur part appel à l'exemple ontarien pour démontrer qu'une fois lancées, les hausses de frais de scolarité n'ont plus de frein et qu'elles ne règlent en rien les problèmes de sous-financement.

« Les universités ontariennes se plaignent parce qu'elles ont 40 % moins d'argent que les universités américaines publiques, corrige Mme McNicoll. Nous, nous en sommes encore à nous comparer à l'Ontario ».

« La hausse des frais de scolarité n'est sûrement pas suffisante pour combler tous nos besoins. Mais les 83 millions $ qu'elle nous apportera en sus, ce n'est quand même pas rien. Ensuite, il nous faudra encore 50 millions $ juste pour atteindre la moyenne canadienne ».

La crise universitaire s'étend aussi à l'extérieur du Canada. En Grande-Bretagne notamment, Margaret Thatcher a pris les choses en main : deux fois plus de diplômés exigés d'ici 20 ans au sein d'universités gérées comme des entreprises avec encore en toile de fond l'incontournable idéal américain.

« En Angleterre, c'est la crise, dit le professeur de philosophie Robert Nadeau, président de l'Association canadienne de philosophie qui côtoie ses collègues étrangers au sein de colloques internationaux.

« Même les têtes d'affiche parmi les universitaires britanniques quittent pour aller aux États-Unis, comme on le constate aussi chez-nous. C'est d'ailleurs dans ce contexte global qu'on doit situer la question des frais de scolarité au Québec. Des universités sous-financées ne peuvent ni attirer ni même former la relève qui remplacera les professeurs actuels dans dix ans ».

Les universités américaines seraient-elles donc les seules du monde occidental à être épargnées de toute secousse, enviées de tous ? Eh non, là aussi on s'interroge.

« Il ne faut pas oublier que c'est l'élite qui fréquente Harvard, souligne l'économiste Clément Lemelin. On y doublerait les frais qu'on y refuserait encore des étudiants. Les universités aux États-Unis ne sont pas toutes dans le même cas ».

On trouve donc dans les publications américaines des articles spécialisés déplorant la baisse des subventions gouvernementales dans le système d'enseignement supérieur depuis le début des années 80, ce qui se traduit surtout au chapitre des prêts et bourses.

De 1980 à 1986, l'octroi de bourses gouvernementales a diminué de moitié, ce qui a affecté 10 % des étudiants issus de familles aux revenus de moins de 25 000 $, et 20 % de ceux dont la famille gagne 40 000$, remettant de ce fait en question... l'accessibilité aux études.

Pour corriger la situation, la Virginie a même diminué ses frais de scolarité en 1986 de 17,75 $ à 17,00 $ par crédit et par heure de cours. À la rentrée, les demandes d'inscription avaient augmenté de 7,2 % comparativement à 2,5 % dans le reste du pays.

L'expérience reste toutefois isolée et personne aux États-Unis ne se prend encore à rêver d'imiter les Français. L'inverse est cependant bien vrai...

tudes secondaires. En comparaison, 92 % des jeunes Japonais obtiennent le même diplôme.

« De plus, dit-il, dans les systèmes fermés, à côté des universités coûteuses et difficiles d'accès, on a créé des instituts universitaires moins sélectifs, comme les Community Colleges aux États-Unis.

« De leur côté, les systèmes ouverts ont aussi leur réseau parallèle qui, lui, est très fermé. C'est le cas des grandes écoles en France qui côtoient les universités. La sélection devient donc un faux débat », conclut Jean Charlot.

En France, la voie royale de la réussite passe d'ailleurs par ces fameuses grandes écoles dont le prestige et le coût (25 000 $ par année pour étudier à l'école Polytechnique de Paris, plus de 15 000 $ pour s'inscrire à l'Institut européen d'administration des affaires) n'ont rien à envier aux institutions américaines.

Pendant ce temps, les universités françaises croulent sous la décrépitude et l'engorgement, chaque rentrée depuis deux ans étant ponctuée de manifestations étudiantes pour corriger la situation.

La semaine dernière, le quotidien parisien *Libération* publiait même un volumineux dossier sur les universités dans lequel on pouvait lire que la France devait se doter d'un enseignement supérieur comparable à celui de « pays beaucoup plus riches », soient les États-Unis et le Canada.

« La gratuité ? Demandez aux recteurs français ce qu'ils en pensent... », ajoute, sceptique, Mme Claire McNicoll, directrice générale de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

À SURVEILLER

Détour Nature offre des excursions en ski de fond guidées, le 17 février au Mont-Tremblant-Le versant Sud et le 18 février à la Montagne Coupée. Inscr. : 271-6046.

■

Une série de quatre conférences à la Maison Blanchette vous sont offertes, les 14-21-28 février et 7 mars à 20 h. Par des exposés sur le dessin, la peinture, l'aquarelle, la gravure et la sculpture, cinq artistes différents vous font connaître leurs médiums. Inscr. : 652-8363.

■

Pour souligner la journée internationale des femmes, Info-Femmes offre un brunch, le jeudi 8 mars à 10 h, au 8446A Hochelaga à Montréal. Réserv. : 355-4529.

■

La Guilde des artisans de Dorval offrira deux ateliers sur la teinture de chemises « T », le 27 février de 10 h à 13 h pour les jeunes âgés de 10 à 12 ans et le deuxième le 1er mars de 10 h à 13 h pour les jeunes âgés de 13 à 15 ans, au Centre communautaire Sarto Desnoyers, 1335 chemin Bord du lac à Dorval. Inscriptions jusqu'au 16 février. Rens. : 633-4170.

■

L'Association régionale de ski alpin de Montréal organise deux excursions de ski alpin, le dimanche 18 février à Mont Ste-Anne, et le dimanche 25 février au Mont Tremblant. Inscr. : 722-2551.

■

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, 5311 rue Brébeuf à Montréal, invite toute la famille à venir fêter la St-Valentin, ce soir à 19 h 30. Rens. : 521-4127.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; Place Montréal Trust, 1800 McGill College, 5e étage, de 10 h à 17 h; à Valleyfield, l'Ordre Royal des Moose, 67 rue Académie, de 14 h 30 à 20 h 30, et à Ste-Sophie, Pavillon de la jeunesse, 2181 Hôtel de Ville, de 15 h à 20 h. 937-7761.

■

Ce soir de 19 h à 22 h, les amoureux sont invités à venir fêter la Saint-Valentin en plein air au Parc régional, 1895 rue Adoncour à Longueuil. Rens. : 646-8269.

■

Le Comité logement de la Petite Patrie vous invite à une rencontre d'information sur les hausses de loyer, aujourd'hui à 14 h et 19 h, au 6747 rue St-Denis à Montréal. Rens. : 272-9006.

■

Ce soir à 20 h, *Pour regarder et analyser une oeuvre d'art* par Suzel Perrotte, à l'Auditorium Saint-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte-Ste-Catherine à Montréal. Rens. : 332-4126.

■

Le Centre de croissance par le rêve, l'Arc-en-ciel, vous invite à une rencontre intitulée : *Les désirs : une affaire de coeur*, ce soir à 20 h, au 1028 rue Henri-Bourassa est à Montréal. Rens. : 388-2334.

■

Aujourd'hui de 17 h à 19 h, conférence de Daniel Latouche sur le thème : *Letters to a Québécois Friend*, à la Librairie Prospero, Les Cours Mont-Royal, 1455 rue Peel à Montréal. Rens. : 844-5557.

■

Jass inc., organisme à but non lucratif, vous invite à la St-Valentin, le samedi 17 février. Rens. : 388-8727.

■

Conférence-causerie sur le thème : *Découvrir les jardins d'Écosse* avec Johanne et Jean-Pierre Sabourin, ce soir à 19 h 30, à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière.

■

Ce soir à 20 h, la Société généalogique canadienne-française invite le Dr. Claude Faribault, historien amateur, dans une conférence sur l'histoire de ses ascendants généalogiques, à la salle Ste-Bibiane de Rosemont, 3301 rue Dandurand à Montréal. Entrée libre. Rens. : 276-3860.

■

Le Forum des citoyens âgés de Montréal vous invite à une réunion spéciale d'information sur *la planification financière à la retraite* avec M. Guy Bertrand, aujourd'hui à 13 h 30, au 1030 rue St-Alexandre, bur. 902, à Montréal. Rens. : 393-9345.

■

Exposition sur l'art de l'estampe au Québec organisée par le centre de conception graphique Graff, au Centre culturel de Dorval, 1401 chemin Bord du Lac, du 14 février au 7 mars, dans le cadre du programme « Exposer dans l'Île » du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Rens. : 633-4170.

■

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 14 février 1990

Montréal
Londres
Hong Kong
Bélanger, Legault
Design
Communication
Marketing
514 284 23 23

La BNE poursuit Campeau

d'après la Presse Canadienne

LA BANQUE de Nouvelle-Écosse a intenté une poursuite contre Robert Campeau parce qu'il a failli à ses engagements en omettant de rembourser 12,5 millions $ qu'il doit en emprunts et intérêts.

Dans sa plainte, déposée la semaine dernière en Cour suprême de l'Ontario, la banque maintient que Campeau n'a pas respecté les conditions liées à deux prêts, dont l'un est supérieur à 11,5 millions $. L'autre prêt concerne Robert Campeau Investment, une société de portefeuille contrôlée personnellement par l'homme d'affaires franco-ontarien.

La banque a précisé que, lorsque Campeau a négligé de faire ses remboursements et n'a pas rempli d'autres conditions liées au prêt, elle avait réclamé le remboursement du prêt. C'était à la fin de l'année dernière, au moment où l'empire américain de vente au détail de Campeau Corp. a commencé à s'effondrer.

« Ceci nous laisse deviner une dégradation et une aggravation de sa situation financière personnelle », a remarqué Mme Janet Mangano, analyste new-yorkaise de l'industrie de la vente de détail. « C'est une triste histoire. »

La Banque de Nouvelle-Écosse est la troisième banque canadienne, au cours des dernières semaines, à intenter des poursuites contre Campeau pour emprunt personnel non remboursé.

Le mois dernier, la Banque de Montréal a intenté une poursuite contre Campeau pour non-remboursement d'un prêt personnel de 21,2 millions $, et la Banque Nationale a saisi un bloc d'actions placés en garantie quand il a négligé de faire les paiements d'intérêt sur un emprunt de 153 millions $.

Selon toute vraisemblance, la fortune de Robert Campeau évaluée à près de 580 millions $ US s'est évaporée puisque les actions de son empire sont passées de 41 $ pièce il y a deux ans et demi à moins de 3 $ récemment.

Certaines évaluations portent à un total de 35 millions $ les avoirs de M. Campeau, ce qui comprend son portefeuille d'actions, ses propriétés immobilières et ses biens personnels. Mais l'homme d'affaires a amassé au moins 120 millions $ de dettes.

Donohue pâtit de la faiblesse actuelle des prix du papier

Un rabais de 20 % est accordé sur le prix affiché

Jean Chartier

LES PAPETIÈRES canadiennes consentent des rabais de 125 $ US sur le prix affiché du papier journal — de 650 $ US la tonne — en raison de la surcapacité qui prévaut dans l'industrie. Depuis peu, de nouvelles usines sont entrées en production dans l'Ouest canadien et américain, ce qui pousse à la baisse les niveaux de production des usines concurrentes.

C'est dans ce contexte que Donohue a vu son bénéfice net en 1989 diminuer de 45 %, de 68 millions $ pour l'exercice 1988 à 44 millions $. Cette chute n'est pas dramatique, mais elle n'est pas exactement bienvenue.

Le vice-président, finances, de Donohue, M. Richard Garneau, ne s'attend pas à ce que cette baisse s'accentue en 1990. L'utilisation de la capacité de production de Donohue est de 92 % en ce moment et elle sera maintenue, espère-t-on, au-dessus du seuil des 90 % durant toute l'année.

Donohue a perdu 6 millions $ en 1989 à cause du raffermissement du dollar canadien. Mais, depuis peu, le dollar canadien a perdu 3 cents, ce qui aidera les papetiers québécois lors du trimestre en cours. Donohue a aussi procédé à des fermetures temporaires de ses usines en décembre et surtout à la fermeture définitive d'une machine à papier à l'usine de Clermont. Cette machine avait une capacité de 47 500 tonnes métriques. Le chiffre d'affaires global de Donohue a globalement régressé de 648 à 641 millions $ de 1988 à 1989.

La compagnie a aussi été affectée par le prix de vente du bois de sciage, qui a diminué de 3 %. Il est lié aux taux d'intérêt car les taux influencent les mises en chantier de maisons. Dans l'Ouest canadien, il y a une forte reprise du marché immobilier, mais les producteurs de l'Est ne sont pas en mesure d'approvisionner l'Ouest en bois de sciage en raison des coûts de transports. Mais par contre, les producteurs de l'Ouest sont subventionnés pour leurs expéditions par chemin de fer. Le bois de l'Ouest de bonne qualité se vend ainsi à Montréal à un prix plus intéressant pour le consommateur que le bois franc des Cantons de l'Est.

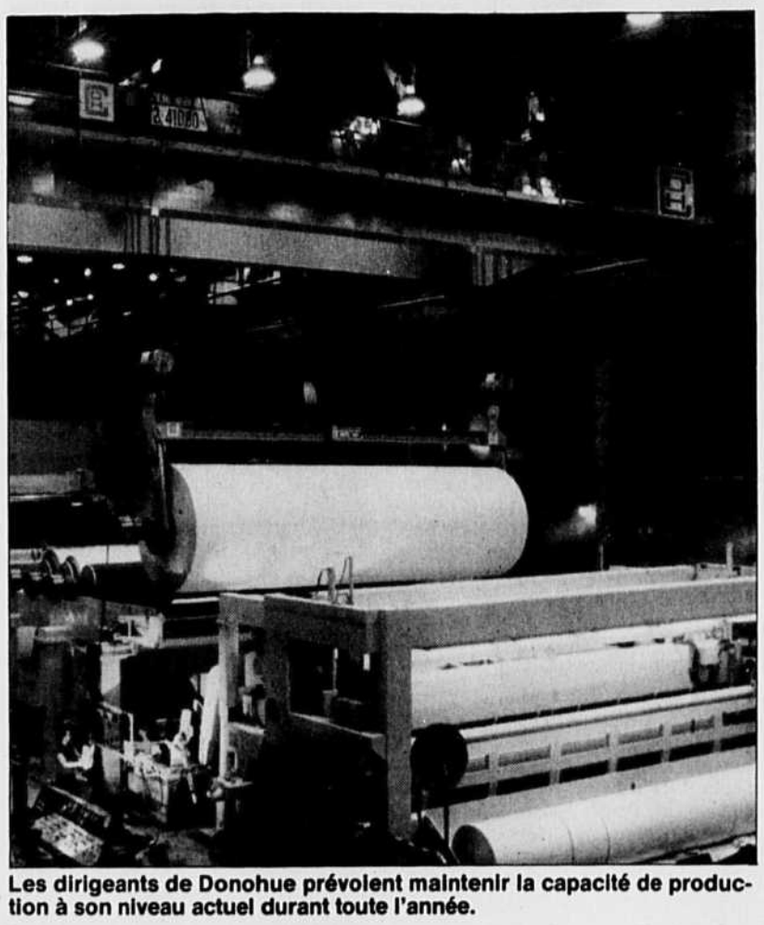

Les dirigeants de Donohue prévoient maintenir la capacité de production à son niveau actuel durant toute l'année.

Donohue exploite onze scieries qui souffrent de cette situation. C'est une usine de pâte commerciale qui a fait le mieux pour Donohue en 1989. Les résultats globaux sont donc en diminution, mais ils représentent néanmoins les deuxièmes meilleurs résultats de l'histoire de la compagnie.

En 1987, le prix d'une tonne de papier journal a été majoré à quatre occasions, ce qui l'a fait bondir de 535 $ US à 650 $ US, mais en fait on est revenu depuis peu au niveau du début de 1987. Dans l'Ouest, la tonne de papier journal se vend 20 $ de plus que la tonne de papier dans l'Est, ce qui représente l'écart normal.

Quebecor et Maxwell Communications détiennent 53 % des actions de Donohue. Pour ces imprimeurs, un tel lien représente une garantie contre la fluctuation du prix du papier.

Au total, Quebecor achète 40 000 tonnes de papier journal produit par Donohue, se refusant à dépendre d'un seul fournisseur, et Maxwell Communications s'en tient à la même quantité. Pour sa part, le *New York Times* reçoit annuellement 100 000 tonnes de papier journal de l'usine de Clermont. Ce quotidien détient 49 % de Donohue Malbaie. Gannett Communications, éditeur de USA Today, s'approvisionne aussi chez Donohue. Quant à la compagnie française Cellulose du Pin, elle s'est retirée de Donohue au début de la décennie.

On constate après coup que le marché du papier journal a plafonné au moment où Power Corporation a vendu sa participation dans Consolidated Bathurst.

L'UPA défend le contrôle de l'offre en agriculture

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

L'UNION des producteurs agricoles du Québec s'élève contre les propos du directeur de la recherche du Bureau fédéral de la politique de concurrence, Howard Wetston, qui remettait en cause lundi l'efficacité économique des industries réglementées, y compris les systèmes de gestion de l'offre pour certaines denrées agricoles.

« Ces présumés monopoles dans l'agriculture servent bien les intérêts des producteurs et des consommateurs », a soutenu hier Claude Lafleur, le directeur du département de la recherche et des politiques au sein de l'UPA.

Lundi, M. Wetston estimait que les offices de commercialisation constituaient l'antithèse d'un marché concurrentiel et il se demandait si, dans la plupart des domaines où il y a réglementation, cette situation ne coûtait pas plus cher aux consommateurs.

Lors d'un entretien téléphonique hier, M. Lafleur a répondu qu'au cours des dernières années, les denrées agricoles où une économie de libre marché prévaut au Québec ont vu leurs prix augmenter plus rapidement que celles qui sont réglementées, comme le lait.

Lorsque l'on évoque la déréglementation, « il faut considérer l'impact sur les prix et sur les fermes », dit M. Lafleur. Dans le cas des prix, il signale qu'au cours des six dernières années, les producteurs de lait québécois n'ont obtenu en moyenne que 1 % par année d'augmentation, le reste des hausses de prix obtenues allant aux autres éléments de la chaîne de distribution. Il ajoute que les producteurs ne reçoivent que 35 % du prix payé.

« Cette année, la hausse de 4 % à 5 % du prix du lait ne va pas aux producteurs », signale-t-il en reconnaissant par contre qu'il est normal que les intermédiaires obtiennent aussi leur part des hausses de prix, puisqu'ils font face à des demandes salariales accrues de leur travailleurs ou encore doivent composer avec des frais d'emballage plus élevés.

Comparant la situation québécoise avec celle qui prévaut aux États-Unis, où cette industrie est déréglementée, M. Lafleur déclare que depuis cinq ans, les prix aux consommateurs ont augmenté de 3 % à 4 % là-bas mais que le prix payé aux producteurs laitiers a diminué, lui, de 20 %. « Les producteurs ont aussi le droit à un revenu décent », a fait remarquer M. Lafleur en soulignant qu'au Québec, le revenu familial moyen sur la ferme laitière n'était que de 21 000 $.

S'il convient que les prix actuellement payés aux producteurs québécois sont plus élevés que ceux que leurs homologues américains reçoivent, les prix payés par les consommateurs, eux, diffèrent très peu. C'est, explique-t-il, parce qu'au Québec, on a éliminé des intermédiaires par la concertation des divers intervenants.

M. Lafleur fait remarquer que dans tous les autres pays où les réglementations ont été abolies dans le domaine agricole, les producteurs survivent dans de piètres conditions. Selon lui, un marché libre aurait peut-être pour effet à court terme de faire baisser les prix mais entraînerait en contre-partie de nombreuses faillites.

Lipton absorbe Salada au Canada

Une usine montréalaise devra fermer

LIPTON, qui commercialise le thé Red Rose, vient d'absorber son concurrent dans ce marché au Canada, la société Salada. Les deux entreprises exploitent chacune une usine à Montréal. Une usine est de trop.

Un porte-parole de Lipton, M. Jean-Jacques Lavigne, a indiqué que l'acquéreur projette de fermer « dans au moins six mois » une des deux usines montréalaises qui, d'ailleurs, sont situées à proximité l'une de l'autre. Salada y emploie 59 travailleurs de production et 16 employés de bureaux tandis que quelque 80 employés montréalais de Lipton sont affectés à l'ensachage du thé.

Pour le moment, Lipton n'a pas établi de plan précis de licenciement et ne peut préciser le nombre exact de mises à pied ni dans quel mesure interviendra l'attrition.

C'est lundi soir que la société Thomas J. Lipton a signé l'entente avec la compagnie de thé américaine Redco Foods dont Salada est une filiale. Lipton est une filiale à part entière d'Unilever Canada. Lipton a précisé qu'elle va continuer de fabriquer le thé sous la marque Salada.

Dans un communiqué, M. Chris Hindley, premier vice-président chez Thomas J. Lipton souligne que « la fabrication du thé au Canada a baissé par suite des importations de Grande-Bretagne et des États-Unis. En fusionnant les installations de Salada et de Lipton, nous pourrons mieux concurrencer ces importations. »

« Nous allons commencer à planifier la fusion, poursuit-il, dès que nous aurons consulté les syndicats respectifs de ces deux usines. Dès que nous aurons déterminé le meilleur moyen, et celui qui est le plus efficace, de consolider les activités, nous en informerons les employés des deux usines. »

Lipton possède six usines de produits alimentaires au Canada. En plus du thé, la compagnie fabrique une gamme variée d'aliments emballés dont évidemment, les soupes Lipton.

Une faillite de Drexel pourrait provoquer de graves turbulences

Pascal Reynard
de l'Agence France-Presse

NEW YORK — La chute de Drexel Burnham Lambert, ex-société vedette de Wall Street au bord de la faillite, inquiète les marchés financiers américains qui redoutent de graves turbulences si une solution rapide n'est pas trouvée pour remettre à flots la célèbre firme d'investissements.

Habituée à lever des milliards de dollars pour financer les plus grosses OPA de ces dernières années, Drexel se retrouve aujourd'hui à court de fonds et contrainte de rechercher une assistance extérieure qui pourrait prendre la forme d'une infusion de capitaux ou d'une vente, partielle ou totale, de la compagnie.

Drexel a indiqué hier que sa maison mère, Drexel Burnham Lambert Group, pourrait avoir recours à la protection de la loi sur les faillites. Cette règlementation permet à une société de se trouver à l'abri de ses créanciers le temps de mettre en place un plan de restructuration.

Drexel, qui avait annoncé la veille être à la recherche d'un partenaire extérieur, a expliqué ses décisions par un manque de « liquidités » et l'impossibilité de faire face à des échéances totalisant 100 millions $ US.

Derrière ce manque de « liquidités », se cachent en fait de graves difficultés financières dûes à la chute du marché des obâigations de pacotille, ces obligations à haut risque et à taux d'intérêt élevés qui avaient fait la fortune — jusqu'en 1987 — de cette firme d'investissements.

La chute de ce marché, provoquée à l'automne dernier par l'échec de la méga-OPA lancée sur United Airlines, a porté un coup fatal à Drexel, déjà ébranlée par une série de fraudes boursières qui lui ont coûté une amende record de 650 millions $ US et une grande partie de sa réputation.

L'appel à l'aide lancé par Drexel n'a pas vraiment surpris les experts mais la menace de faillite de cette firme inquiète sérieusement les marchés financiers ainsi que les autorités américaines.

Si Drexel ne trouve pas d'urgence des fonds pour faire face à ses échéances, cette firme d'investissements pourrait en effet être forcée de vendre une partie de son portefeuille d'obligations de pacotille, risquant ainsi d'entraîner une nouvelle chute des cours de ce type d'obligations. Ce qui se traduirait immédiatement pas de lourdes pertes pour les compagnies d'assurances, les fonds d'investissements (retraite...) et les caisses d'épargne, principaux investisseurs sur ce marché.

Une nouvelle chute du marché des junk bonds pourrait affecter, par effet de ricochet, Wall Street comme lors du « mini-krach » du vendredi 13 octobre dernier, et pourrait miner la confiance des épargnants américains dans les placements boursiers, soulignent les analystes.

Signe de cette inquiétude, des responsables de la Réserve fédérale (Fed) et de Wall Street discutent activement avec Drexel d'un plan de sauvetage de la firme d'investissements, a indiqué hier le *New York Times* citant des sources proches de ces négociations.

Photo AP

L'activité était normale, hier, au bureau californien de Drexel, à Berverly Hills, alors que la maison mère s'apprêtait à se prévaloir des lois américaines sur les faillites.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montreal	⇩	1897.74 - 1.40
Indice TSE-300	⇩	3751.86 - 14.41
Indice Dow-Jones	⇧	2624.10 + 4.96
Dollar canadien (Cents US)	⇩	83.24 - .04
Or (Toronto, US$)	⇩	417 - 2

Lourdes pertes pour Chrysler au quatrième trimestre 1989

HIGHLAND PARK (AFP) — Chrysler, troisième constructeur automobile américain, a annoncé hier une très lourde perte au quatrième trimestre 1989 ainsi qu'une chute de ses bénéfices pour l'ensemble de l'année dernière.

Chrysler a, par ailleurs, indiqué être parvenu à un accord prévoyant la vente, pour 825 millions $ US, de sa filiale aéronautique Gulfstream Aerospace à un groupe formé par le président de cette société et la firme d'investissements Forstmann, Little and Co.

Confronté, comme ses deux concurrents General Motors et Ford, à une chute de ses ventes, Chrysler a accusé une perte de 664 millions $ US (2,90 $ US par action) au dernier trimestre 1989 contre un bénéfice net de 433 millions $ US (1,85 $ US) lors de la même période de 1988.

Cette perte s'explique en partie par une charge exceptionnelle de 577 millions $ US destinée à couvrir les coûts d'un plan de restructuration, a indiqué Chrysler dans un communiqué en précisant que la firme aurait néanmoins accusé une perte de 87 millions $ US en excluant cette charge.

Ce plan de restructuration, dont les grandes lignes avaient déjà été annoncées, prévoit notamment la fermeture de plusieurs usines ainsi que des suppressions d'emplois.

Chrysler reste bénéficiaire pour l'ensemble de 1989 mais son bénéfice net a chuté de 66 % pour tomber à 359 millions $ US (1,55 $ US par action) contre 1,05 milliard $ US (4,66 $ US) en 1988.

Chrysler a vu son chiffre d'affaires trimestriel reculer de 15 % à 7,93 milliards $ US contre 9,29 milliards $ US d'octobre à décembre 1988. Le chiffre d'affaires a toutefois légèrement progressé pour la totalité de 1989, totalisant 34,92 milliards $ US contre 34,15 milliards $ US en 1988.

Chrysler a pris des décisions « énergiques » pour réduire ses coûts et est « le premier constructeur automobile américain à faire ce qui doit être fait pour affronter le marché des années 90 », a souligné son président, M. Lee Iacocca.

General Motors et Ford devraient annoncer dans les prochains jours leurs résultats du quatrième trimestre 1989. Ceux-ci devraient être également mauvais, estiment les analystes.

M. Iacocca s'est déclaré « satisfait » du prix de 825 millions $ US obtenu pour la vente de Gulfstream Aerospace à un groupe formé par le président de cette filiale, M. Allen Paulson, et la firme d'investissements newyorkaise Forstman, Little. Chrysler avait acquis ce constructeur aéronautique en 1985 pour 637 millions $ US.

Chrysler avait annoncé le 6 décembre dernier qu'il étudiait la vente du groupe Chrysler Technologies afin de concentrer ses activités dans le seul secteur automobile. Outre Gulfstream, ce groupe comprend deux autres sociétés, Electrospace Systems et Airborne Systems. Chrysler a affirmé hier qu'il « continuait ses efforts pour vendre » ces deux sociétés.

NOS BEER CARRÉMENT SUPÉRIEURS!
HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES
- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- service personnalisé
- conseils judicieux d'experts
- rendements et taux hautement compétitifs

11 1/2 % 18 et 30 mois intérêt annuel et composé
11 1/4 % 3 ans intérêt annuel
*Taux sujets à changer sans préavis

Place du Carrefour Laval 682-3200
5995 boul. Gouin O. Montréal 745-1515
955, boul. St-Jean Pointe-Claire 694-5670
Centre Rockland Ville Mont-Royal 341-1414
1, Vincent d'Indy Outremont 739-3265
1020, ave. Laurier O. Outremont 272-4777
Place Ville-Marie Montréal 861-8383
1100, University Montréal 871-7200
Place D'Anjou Anjou 355-4780
Carrefour Angrignon Lasalle 366-0730
Place Portobello Brossard 466-2500
299, boul. Sir Wilfrid Laurier St-Lambert 466-8666

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GÉNÉRAL

LA VIE ÉCONOMIQUE

Dette : les faux-semblants du plan Brady

L'accord du Mexique diminuera très peu ses remboursements

Françoise Lazare
du journal *Le Monde*

M. DAVID MULFORD, le sous-secrétaire américain au Trésor, serait-il l'Oliver North de la finance ? C'est ce que n'hésitait pas à avancer un récent éditorial du *Wall Street Journal*, très critique à l'égard du « plan Brady » de réduction de la dette, dont M. Mulford est le véritable architecte, et le Mexique le premier cas d'application. De même que les ventes d'armes américaines à l'Iran auraient servi à financer sans autorisation du Congrès la guérilla menée par les « contras » au Nicaragua, le plan Brady aurait eu pour seul but, sous couvert d'alléger le fardeau de la dette, d'apporter des subventions déguisées au Mexique avec, bien sûr l'argent du contribuable américain.

Des centaines des banquiers venus du monde entier se sont retrouvés le 7 février à Manhattan pour officialiser en grande pompe le lancement du programme de réduction de la dette mexicaine. Mais pendant ces cérémonies, les banquiers auront eu du mal à masquer leur colère. Pour nombre d'entre eux, le plan Brady, qui les a obligés à passer en pertes une partie de leurs créances, n'aurait eu pour seul dessein que celui d'améliorer les relations entre les États-Unis et leur grand voisin du Sud.

Il n'aurait en aucun cas permis une réduction du service de la dette mexicaine, et n'aurait donc pas amélioré le potentiel de croissance du pays. Était-ce donc cela la grande avancée promise par les gouvernements pour résoudre le problème lancinant des quelque 1300 milliards $ US dus par des dizaines de pays endettés à quelques États créanciers ?

Le plan Brady représentait la consécration d'une idée forte : la réduction de la dette. Mais son application s'est pour l'instant avérée extrêmement difficile.

Le Mexique a été désigné comme premier candidat à la réduction à cause de sa réputation de « bon élève » auprès des banquiers internationaux et de son statut de deuxième plus gros débiteur du monde en développemen. Mais le choix s'expliquait aussi certainement parce que le Mexique a une frontière commune de 3000 kilomètres avec les États-Unis.

Beaucoup d'amertume

Or, au terme de près de neuf mois de négociations entre les banques et les négociateurs de la dette mexicaine, le bilan est pour le moins décevant. Si les opérations de conversion de créances mexicaines en obligations ont bel et bien réduit le capital de la dette et les intérêts versés annuellement, les garanties que doit fournir le Mexique pour émettre ces titres financiers annulent presque entièrement ce gain.

Au total, les banquiers estiment que le service de la dette sera diminué de 700 millions $ US seulement, pendant trois ans, sur les 5 milliards $ US que le Mexique doit verser chaque année à ses créanciers.

Du plan Brady, il reste pour l'instant beaucoup d'amertume et peu de promesses. Les Philippines et le Costa Rica ont déjà signé des accords de principe avec les banques dans un « cadre Brady », et des négociations sont en cours avec le Venezuela et le Maroc. Mais elles suscitent peu d'espoir de la part de banquiers, qui tablent désormais surtout sur des solutions « volontaires » (rachat par le pays des créances bancaires, ou « buy-back »), et négociées au cas par cas.

Si le plan Brady a le mérite d'avoir mis en évidence le besoin de réduction de la dette, il semble avoir sous-estimé l'évolution des rapports de forces en jeu : les banques ont engrangé au cours des dernières années des bénéfices substantiels et ont accumulé des provisions qui atteignent presque partout des niveaux satisfaisants.

Une limitation des ressources

Par ailleurs, les pays en développement ont perdu progressivement de leur crédibilité au fur et à mesure qu'ils mettaient en place des programmes d'ajustement économiques peu porteurs de résultats.

Presque partout les graves défauts dénoncés depuis des années — corruption, fuite des capitaux, mauvaises décisions d'investissement — n'ont pas disparu et de nouveaux — le trafic de drogue en particulier — viennent même s'y greffer. En outre, la menace de la cessation de paiement, périodiquement utilisée par les débiteurs, a perdu progressivement de son poids.

Pour leur part, les gouvernements n'acceptent pas, pour des raisons budgétaires et politiques, de concéder de larges réductions des créances publiques, à part dans le cas des pays les plus pauvres. La solution qui consiste à rééchelonner périodiquement les créances des gouvernements dans le cadre du Club de Paris, c'est-à-dire à étaler les remboursements dans le futur, ce qui revient à accorder de nouveaux prêts, semble toujours la plus prudente, même si tous sont conscients qu'elle ne peut se poursuivre à l'infini.

Quant aux organisations internationales, principalement le Fonds monétaire international (FMI), pressées par les banques de jouer un plus grand rôle dans le sauvetage des pays endettés, elles se heurtent au problème de la limitation de leurs ressources.

Afin de favoriser une véritable diminution de la dette, il est clair que les banques doivent être incitées à jouer véritablement le jeu, donc accepter d'enregistrer des pertes importantes. Pour cela, un traitement fiscal plus avantageux, et plus homogène entre les pays, de l'annulation des créances doit être conçu au niveau international. Les établissements n'auraient alors plus autant intérêt à conserver leurs provisions. Une autre solution consisterait à consacrer des prêts nouveaux, comme l'avait voulu le secrétaire d'État au Trésor M. James Baker en 1985, selon le principe que, « pour avancer, une voiture a besoin d'essence ».

Mais devenus plus solides, et écoeurés par une crise qui dure depuis près d'une dizaine d'années, de nombreux établissements financiers sont avant tout tentés de se retirer complètement de l'Amérique latine et de l'Afrique (les banques américaines se sont déjà presque entièrement désengagées de ce dernier continent) et de se tourner vers l'Europe de l'Est.

La solution paraît donc résider dans une réduction massive de la dette bancaire, accompagnée de prêts nouveaux des organismes internationaux (les seuls encore consentants).

Le risque est aujourd'hui très grand de voir les établissements bancaires déserter complètement une partie du monde qui a pourtant besoin d'eux. C'est pourquoi il importe de ne pas s'arrêter à l'échec relatif du plan Brady : le programme du secrétaire américain a eu le mérite de faire accepter à tous le principe de l'abandon des créances. Il convient maintenant pour les quatre partenaires — États débiteurs, États créanciers, banques et organisation internationales — de concevoir rapidement la poursuite de la stratégie de la dette; en clair, de déterminer quel montant des créances, publiques ou privées, doit être recouvert, et à quel rythme, et quel volume de prêts nouveaux doit être consenti.

Les engagements au Mexique

Le plan américain portait sur 48,5 milliards $ US de prêts bancaires. 41 % des banques ont choisi de réduire le capital de cette dette, en achetant au Mexique des obligations à valeur faciale décotée de 35 % ; 49 % d'entre elles l'achat d'obligations à valeur faciale garantie, mais à intérêts réduits à 6,25 % ; et 10 % seulement ont choisi d'accorder des crédits nouveaux. La première option permet au Mexique une économie de 7 milliards $ US environ, la deuxième une réduction d'intérêts de 700 millions $ US par an, la troisième un gain de 1 milliard $ US. Mais pour garantir les obligations, le Mexique souscrit des obligations à coupon zéro auprès du Trésor américain, qu'il finance par des emprunts de 5,8 milliards $ US auprès du FMI, de la Banque mondiale et de l'Eximbank japonaise. Il doit également consacrer à la garantie des obligations 1,2 milliard $ US de ses propres réserves.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

CÉE : marchandage sur les prix agricoles

LES MINISTRES de l'Agriculture des Douze ont lancé lundi et hier leur grand marchandage annuel sur les prix que la CÉE garantira à ses neuf millions d'agriculteurs en 1990-91. Sans contester formellement le gel des prix préconisé par la Commission européenne, plusieurs pays ont demandé que la CÉE relâche un peu sa pression sur les agriculteurs européens. Si la plupart des ministres ont admis le maintien du statu quo, plusieurs ont demandé que la CÉE assouplisse sa politique de rigueur. Bruxelles a prévu de compenser le gel des prix par des aides directes aux petits producteurs, l'extension de certaines primes existantes dans les secteurs ovin et bovin et des possibilités de rachat de quotas laitiers pour les petits producteurs de montagne.

Taiwan se rapproche de l'URSS

TAIWAN va entamer des relations commerciales directes avec l'Union soviétique pour répondre aux demandes des milieux d'affaires de l'île en faveur d'une libéralisation des contacts avec les nations communistes. Le gouvernement nationaliste de Taiwan a autorisé les hommes d'affaires de l'île à commercer directement avec l'URSS, le plus important partenaire commercial de Taiwan pour les pays de l'Est. L'ouverture de liaisons directes permettra aux exportateurs de Taiwan de diversifier leurs livraisons et d'acquérir des matières premières à meilleur prix. Taiwan devait jusqu'à présent se contenter de relations commerciales indirectes avec l'URSS. Le commerce avec les autres pays de l'Est est déjà autorisé, mis à part avec l'Albanie. Les importations indirectes en provenance de l'URSS s'élevaient à 105,57 millions $ US en 1989, soit une hausse de 242 % par rapport à 1988, selon des statistiques du Bureau du commerce extérieur (BOFT). Les exportations vers l'URSS ont grimpé de 914 % pendant la période sous revue, à 35,77 millions $ US.

VIE DES ENTREPRISES

Laperrière et Verreault vend plus

POUR LA période de neuf mois achevée le 31 décembre, le Groupe Laperrière et Verreault a vu son bénéfice net cumulé s'élever à 1,2 million $ sur un chiffre d'affaires de 87,6 millions $, comparativement à 1,4 million $ et 50,5 millions $, respectivement, pour la même période en 1988. Plusieurs contrats dans l'industrie papetière et les alumineries, un autre contrat de plus 124 millions $ de Hydro-Québec pour la réfection de la centrale thermique des Îles-de-la-Madeleine, et l'acquisition de la division mécanique de Canron à Trois-Rivières (aujourd'hui Ateliers Fabron) ont marqué cette période, note la compagnie dans un communiqué. La compagnie entame le dernier trimestre avec un carnet de commandes de 200 millions $.

Inco, Vior et Cambior découvrent

INCO, Vior et Cambior ont annoncé avoir découvert de l'or sur leur propriété Douay, à 13 km au nord-est de Joutel, en Abitibi. Cette propriété est détenue à 42 % par Inco, qui est responsable des travaux, 37 % par Vior et à 21 % par Cambior. Le forage, précise un communiqué de Vior, a recoupé une section de 59,3 pieds contenant 0,23 oz d'or par tonne de minerai, incluant 17,4 pieds à 0,35 oz par tonne et 9 pieds à 0,39 oz par tonne. La propriété Douay renfermait déjà un gîte de 557 000 tonnes d'une teneur de 0,23 oz d'or par tonne. La nouvelle découverte se situe à 3 milles à l'ouest de ce gîte. Une campagne de forages a été amorcée afin de vérifier l'extension et l'ampleur de cette découverte, indique-t-on de même source.

Les profits des Gouverneurs en baisse

AUBERGES des Gouverneurs a terminé l'exercice 1989, le 31 décembre, avec un chiffre d'affaires en très légère hausse et un bénéfice en baisse de 44 %. Le chiffre d'affaires a atteint 39,9 millions $ comparativement à 39,8 millions $ en 1988, soit une hausse de 0,3 %. Le bénéfice net, qui était de 5,6 millions $ en 1988, est tombé à 3 millions $ l'an dernier. Selon Jacques Bouvette, président et chef de la direction, la stagnation des revenus est attribuable à des facteurs conjoncturels et structurels. La perspective d'un ralentissement de l'économie a poussé les entreprises et les individus à réduire leurs dépenses relatives à l'hébergement hôtelier et à la consommation de repas et boissons à l'extérieur. La direction de la compagnie entrevoit une hausse des revenus et du bénéfice en 1990.

ITT hausse son bénéfice de 43 %

LE GROUPE diversifié américain ITT (industrie, assurances, services financiers) a enregistré une hausse de 43 % de son bénéfice net à 257 millions $ US au quatrième trimestre de 1989, par rapport à la même période en 1988 (180 millions $), selon un communiqué publié mardi par la firme. Pour l'ensemble de l'année 1989, le groupe a enregistré un bénéfice net de 922 millions $, comparativement à 817 millions $ en 1988. Le chiffre d'affaires a progressé de 4 % à 20,1 milliards $ en 1989, contre 19,4 milliards $ en 1988. Ces résultats comprennent un gain exceptionnel de 18 millions $ et une perte exceptionnelle de 28 millions $. Tous les secteurs d'activité de l'entreprise ont progressé en 1989, indique ITT, excepté celui des composants électroniques, du fait d'une baisse des marges bénéficiaires et du volume des ventes de semi-conducteurs.

Tous les samedis

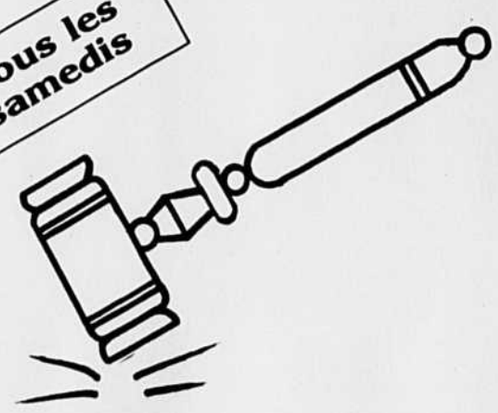

VENDU!

La section ENCANS du DEVOIR

Pour réservation publicitaire
contactez Lucie R. Lacroix:
514-842-9645 ou 1-800-363-0305

Restaurant
Bulch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS
est notre spécialité

VENEZ FÊTER LA ST-VALENTIN
LE 14 ET 17 FÉVRIER

"LA FILET MIGNONMANIE"
4 façons à partir de 14,95$
REPAS COMPLET

TABLE D'HÔTE LE MIDI
à partir de 5,95 $

Soirée à l'opérette le samedi soir avec
DENIS LAVERGNE et ses invités.
REYNALDO pianiste-chanteur
Jeudi - vendredi - samedi

Menu à prix spéciaux pour groupes Salons privés disponibles
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Métro Berri-UQUAM Sortie couloir Dupuis

GRILLE DE PARUTION

Les cahiers spéciaux du DEVOIR

SERVICE DE PUBLICITÉ
TÉLÉPHONE: (514) 842-9645
SANS FRAIS: 1-800-363-0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

Série Services aux entreprises

Les communications de l'entreprise — PARU
parution: 19 janvier tombée: [illegible] janvier

Gestion et formation dans l'entreprise
parution: 16 mars tombée: 9 mars

Marchés étrangers
parution: 5 octobre tombée: 28 septembre

Financement des entreprises
parution: 17 novembre tombée: 9 novembre

Informez-vous pour connaître notre réseau de distribution et nos tarifs spéciaux.

La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie
Convocation à l'assemblée annuelle

La cent vingtième assemblée annuelle des porteurs de police de La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie, se tiendra au Roy Thomson Hall, à Toronto, Ont., le jeudi 22 mars 1990 à 10 h pour :

a) pour prendre connaissance du rapport du Conseil d'administration et des États financiers de 1989;
b) pour élire des administrateurs;
c) pour nommer des vérificateurs;
d) pour prendre en considération et, si on le juge approprié, approuver des changements aux règlements de la caisse de retraite de l'effectif de vente, de la caisse de retraite des salariés et de la caisse d'assurance des salariés; et
e) pour traiter des autres questions qui pourraient de bon droit être soumises à l'assemblée.

Waterloo, Ont.
Le 14 février 1990

Le secrétaire
Glenn E. Bier

Groupe La Mutuelle

Centraide

LAFARGE CANADA INC.
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de onze point neuf neuf sept cents (11.997 cents) par action, sur les actions privilégiées échangeables de la Société, a été déclaré payable le 1er mars 1990 aux détenteurs d'actions privilégiées échangeables inscrits à la fermeture des registres le 23 février 1990.

Alain Fredette
Secrétaire

Le 13 février 1990

Ordre des comptables agréés du Québec

L'ordre dans les affaires

COOPERS & LYBRAND
LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables agréés
LE WINDSOR
1170, rue PEEL, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 — (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
• Montréal • Repentigny • Laval• Longueuil
• Pointe-aux Trembles • Îles de la Madeleine
845-9253

HYDE HOUGHTON
Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A.
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.
Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 200,
Montréal (Québec) — H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740 — Bélinographie: 737-4049
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les déboires de Perrier font rêver ses concurrents

NEW YORK (Reuter-PC) — Depuis vendredi, les petites bouteilles vertes de Perrier sont absentes des étagères nord-américaines et ce vide fait rêver ses concurrents américains et étrangers.

La filiale américaine de Perrier a ordonné le retrait de toutes ses bouteilles du marché, à la suite de la découverte de traces de benzène dans des échantillons.

Une mesure semblable a été décidée lundi au Canada, tandis qu'au Japon la société Suntory, importateur et distributeur de Perrier, a annoncé mardi qu'elle suspendait temporairement la commercialisation de ce produit.

Perrier s'est assurée un quasi-monopole du marché américain de l'eau minérale gazeuse, après avoir, contre toutes les prévisions, modifié les habitudes de consommation aux États-Unis.

« On va assister à une véritable ruée de sociétés qui joueront des coudes pour occuper le terrain », prédit Jesse Meyers, rédacteur en chef du magazine spécialisé *Beverage Digest*.

À qui profitera le plus l'absence de Perrier ? Helen Barry, directrice de recherche à Beverage Marketing, avance trois noms: Saratoga et Pellegrino pour les eaux gazeuses et Evian pour les eaux plates.

L'italien Pellegrino dispose d'atouts dans les bars et restaurants, mais Saratoga et Evian, deux marques du groupe français BSN, semblent également très bien placées. Badoit, la marque-phare de BSN dans les eaux gazeuses, n'est pas distribuée aux États-Unis.

« Pour moi, dans les magasins, je pense que le premier bénéficiaire sera Evian », estime Mme Barry.

« Il n'entre pas du tout dans notre intention de profiter de cette circonstance malheureuse », dit en préambule David Daniel, directeur général d'Evian de France, qui distribue Evian et Saratoga aux États-Unis.

Mais il reconnaît que la situation pourrait avoir « un certain effet positif » sur les ventes d'Evian « parce que c'est ainsi que le marché fonctionne, lorsqu'une marque, pour une raison quelconque, disparaît du marché ».

Chez BSN, à Paris, on se garde de toute euphorie et on rappelle que Saratoga, une eau gazeuse fabriquée aux États-Unis, occupe une place modeste par rapport à Perrier.

On note également que « l'effet Perrier » pourrait jouer négativement sur l'ensemble des eaux minérales, en particulier les françaises,

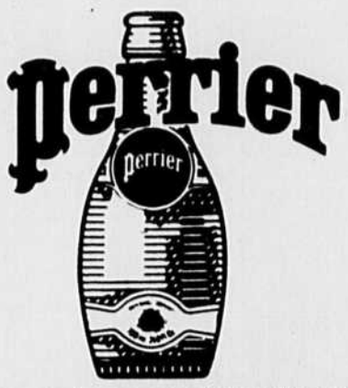

auprès de consommateurs chez qui le facteur hygiène pourrait jouer un rôle de repoussoir aussi fort qu'il avait joué auparavant un rôle attractif.

Perrier a créé quasiment tout seule le marché des eaux minérales — gazeuses et non-gazeuses — aux États-Unis, à la fin des années 70.

Le succès des petites bouteilles vertes auprès des Américains est depuis lors devenu phénoménal.

« D'une entreprise vendant un produit, Perrier est passé au stade de référence sociale », analyse M. Meyers.

Perrier risque peut-être de souffrir en tant que marque, mais le groupe devrait compenser ces pertes grâce à ses propres eaux minérales américaines.

Les ventes de la marque Perrier, aux États-Unis, ont totalisé 122 millions $ US en 1988, tandis que les huit autres marques du groupe — Calistoga, Poland Springs, Oasis, Zephyr Hills, Arrowhead, Great Bear, Ozarka et Ice Mountain — rapportaient plus de 500 millions $ US à la firme.

L'enjeu est de taille: les ventes d'eau minérale en bouteille aux États-Unis en supermarché ont augmenté de 20 % en 1989 par rapport à 1988.

Perrier, sachant qu'il faut agir vite, a annoncé qu'elle reprendrait les expéditions à destination des États-Unis dès la fin de la semaine.

Mais pour Mme Barry, la petite bouteille verte risque de souffrir pendant de longs mois, notamment dans les bars, d'une forte concurrence.

Faute d'espace, les bars et restaurants — notamment à New York — ont des stocks qui se limitent à une semaine. Ensuite les propriétaires se tournent vers une marque de remplacement.

« Et une fois le transfert effectué, il est très dur de reprendra la place », d'ajouter Mme Barry.

La situation économique continue à se dégrader en Allemagne de l'Est

BERLIN-EST (AFP) — La situation économique à continué en janvier à se détériorer gravement en Allemagne de l'Est, la production industrielle par jour ouvré chutant de 5,6 % par rapport à janvier 1989, indique un rapport officiel publié hier à Berlin-Est.

Par rapport à décembre, le recul de la production en janvier est de 2,9 %, indique le rapport mensuel de l'Administration centrale des statistiques publié par l'agence ADN. L'industrie est ainsi revenue à son volume de production de 1986-87.

La contraction de la main d'oeuvre due à l'exode vers la RFA, ainsi qu'une perturbation croissante des relations économiques, expliquent cette diminution. En moyenne mensuelle, le nombre de travailleurs a diminué de 1,1 % en janvier par rapport à décembre en RDA, soit une perte de 30 000 personnes, souligne le rapport.

Les exportations vers les pays du Comecon se sont effondrées de 10,8 % en janvier 1990 par rapport au même mois de l'année précédente et les importations en provenance de cette zone de 12,5 %. Avec les pays à économie de marché, le recul des exportations aux prix libellés en devises est de 1,9 % dans le même temps et celui des importations de 6,1 %. La RDA a dégagé en janvier un excédent commercial de 150 millions $ US, selon le rapport cité par ADN.

Dans le bâtiment, les constructions d'immeubles neufs et la rénovation sont en baisse. La production agricole a également reculé.

Les revenus des ménages sont en nette hausse (+10,2 % par rapport à janvier 1989) grâce notamment à une hausse des retraites et des allocations familiales. En revanche, l'épargne totale a fondu de 1,7 milliard de marks-Est (330 millions $ US) en raison d'une augmentation des achats de devises et de biens.

L'Ouest discute du commerce technologique avec l'Est

PARIS (AFP) — Américains, Européens de l'Ouest et Japonais se retrouvent aujourd'hui et demain à Paris pour examiner la libéralisation du commerce technologique avec les pays de l'Est freiné depuis 40 ans par des restrictions politiques et stratégiques.

Mais la guerre commerciale entre industriels occidentaux pour les marchés de l'Europe de l'Est a déjà commencé, en particulier dans le domaine des télécommunications et des ordinateurs, a-t-on appris de plusieurs sources européennes informées.

Réunis dans le plus grand secret au sein du COCOM, comité informel chargé de contrôler les exportations de haute technologie vers les pays communistes, des hauts fonctionnaires de 17 pays — les membres de l'OTAN sauf l'Islande ainsi que le Japon et l'Australie — étudieront les possibilités de libéraliser le commerce dans trois secteurs prioritaires: les ordinateurs, les télécommunications et les machine-outils, selon des sources proches du COCOM.

Cette réunion du comité exécutif du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations) intervient après la décision de Washington, annoncée en janvier dernier, d'assouplir les restrictions vers certains pays de l'Est — en particulier la Hongrie et la Pologne — en tenant compte de changements politiques intervenus.

La décision américaine répond en fait aux pressions de ses alliés, en particulier la France et la RFA, partisans d'un nécessaire ajustement des règles du COCOM afin de favoriser le commerce de haute technologie dont ont besoin les pays de l'Est pour mener à bien leurs réformes économiques.

Le COCOM avait déjà assoupli son régime envers la Chine losrque celle-ci s'est éloignée du bloc soviétique et s'est lancée sur le chemin des réformes de son économie.

L'apparition sur le marché des télécommunications en Europe de l'Est du géant américain ATT face au groupe multinational français Alcatel, aux Suédois d'Ericsson et aux Allemands de l'Ouest de Siemens, traduit bien, selon les experts, la nouvelle attitude américaine.

Alcatel a déjà signé des contrats pour la création de sociétés mixtes en Hongrie et en Yougoslavie et sa filiale belge négocie toujours avec l'URSS, selon des sources informées, un important contrat d'un milliard $ US pour la fourniture de centraux téléphoniques digitaux et la construction d'une usine de fabrication de ces centraux.

Ce dernier projet a jusqu'à présent été bloqué au sein du COCOM, précisent ces sources.

Mais c'est sur la Pologne que la lutte est la plus âpre pour l'instant: ainsi Alcatel s'était assuré un contrat de 25 millions $ dans le domaine des télécommunications, à condition d'obtenir le feu vert du COCOM dans un délai de six mois.

Le dossier est resté bloqué au-delà de ce délai et ATT en a profité pour entrer dans la brèche avec de nouvelles propositions, apprend-on dans les milieux industriels.

Alcatel, déjà implantée en Pologne, poursuit toutefois un projet de société mixte pour la production de certains équipements de télécommunications.

Dans le domaine des ordinateurs où les Américains jouissent d'une avance technologique par rapport à leurs alliés, les grands groupes de ce secteur comme IBM et Digital se sont déjà assurés des positions, notamment en Hongrie.

Concernant les machine-outils avancées, domaine où excellent les Japonais et les Allemands de l'Ouest, la bataille sera également dure, estime-t-on dans les milieux industriels.

Mais il est évident, selon ces sources, que la stratégie des affaires sur ces nouveaux marchés dépendra du degré de libéralisation économique qui fera suite aux bouleversements politiques et encore plus des décisions politiques que prendront les pays regroupés au sein du COCOM.

Certains experts soulignent enfin qu'il est impossible à présent d'évaluer avec certitude la dimensioin financière de ces marchés nouveaux et que le marché américain restera prioritaire pour les Japonais et les Européens, les incitant peut-être à une certaine prudence à l'Est.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

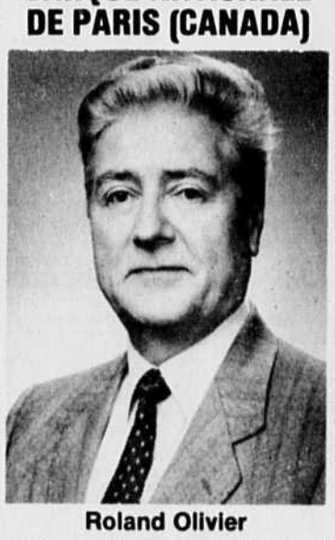

Roland Olivier

M. Roger Charbonneau, Président du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Paris (Canada) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roland Olivier au poste d'administrateur.

M. Roland Olivier est Délégué Général de la Compagnie Générale d'Électricité, Président Directeur Général de la Compagnie GEC Alsthom International Inc. et d'Alcatel Canada, Président du Conseil d'Administration de GEC Alsthom Energie et de BG Checo International.

Implantée au Canada depuis près de 30 ans avec son siège social situé à Montréal, BNP (Canada) possède une succursale à Toronto, à Vancouver et 5 au Québec; tout prochainement une nouvelle succursale sera ouverte à Longueuil. Elle dispose également d'une filiale crédit-bail. BNP (Canada) est une filiale à part entière du Groupe BNP présent dans près de 80 pays.

BNP

La Hongrie demande un prêt de 150 millions $ US au FMI

BUDAPEST (AFP) — La Banque nationale de Hongrie a signé lundi la lettre d'intention demandant formellement un crédit relais de 150 millions $ US au Fonds monétaire international (FMI), a indiqué hier un porte-parole de la banque, cité par l'agence de presse hongroise MTI.

Conformément aux souhaits du FMI, la Hongrie s'engage dans cette lettre d'intention à réduire à 550 millions $ US en 1990 son déficit de la balance des paiements en monnaies convertibles contre 1,4 milliard $ US en 1989, et de 50 milliards de forints (800 millions $ US) à moins de 10 milliards de forints (160 millions $ US) son déficit budgétaire.

Enfin, l'excédent en roubles transférables, résultant des échanges commerciaux entre la Hongrie et ses partenaires du Comecon, qui a atteint 1,6 milliard de roubles en 1989 doit se transformer en déficit.

Cela signifie que la Hongrie doit réduire en 1990 de manière draconienne ses exportations à destination des autres pays membres du Comecon (URSS, RDA, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Cuba, Vietnam et Mongolie).

Le 18 janvier dernier, le ministre hongrois du Commerce extérieur, Tamas Beck avait décidé de suspendre toutes les exportations en roubles dans les pays du Comecon pour « réduire l'excédent hongrois dans le commerce effectué en roubles ».

ENAP, LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

INTÉGRER
LE RATIONNEL ET L'INTUITIF
POUR MIEUX GÉRER

7, 8 et 9 mars 1990

Pour tout gestionnaire préoccupé par les problèmes dus à des modes de pensée différents.

- Connaître les modes de pensée rationnel et intuitif et pratiquer leur utilisation
- Diagnostiquer votre style de pensée et améliorer votre utilisation des deux modes
- Apprendre à mieux intégrer les deux modes pour plus de créativité et d'efficacité

Renseignements:
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641
Direction de l'enseignement et de la recherche
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 3G8

Université du Québec
École nationale d'administration publique

ENAP, LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

QUALITÉ DES SERVICES

14 et 15 mars 1990

Cette session s'adresse principalement aux cadres et aux professionnel-le-s qui ont à coeur d'améliorer de façon notable le service à la clientèle dans leur organisation.

Au terme de la session, les participant-e-s:

- se seront sensibilisé-e-s à l'importance du client et à la nécessité d'une approche-clientèle dans leur organisation;
- auront examiné de façon critique la façon dont leur organisation répond aux besoins de ses clients;
- auront esquissé des pistes d'action visant à améliorer le service à la clientèle dans leur organisation.

Renseignements:
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641
Direction de l'enseignement et de la recherche
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 3G8

Université du Québec
École nationale d'administration publique

ENAP, LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DES GESTIONNAIRES PUBLICS

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

14 et 15 mars 1990

Ce séminaire s'adresse aux cadres d'organismes publics et parapublics et plus particulièrement, à ceux qui veulent adapter leur organisation aux pressions et changements de leur environnement et aux restrictions des ressources qu'on leur alloue pour remplir leur mission.

Au terme de la session, les participant-e-s seront familiarisé-e-s avec:

- les concepts-clés de la planification stratégique;
- les variables environnementales et organisationnelles concernées;
- les modalités d'une démarche de planification efficace et adaptée au contexte des organismes publics et parapublics.

Renseignements:
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641
Direction de l'enseignement et de la recherche
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2J 3G8

Université du Québec
École nationale d'administration publique

CE SOIR 19:30 VernissagE

Jean RENOIR

LA GALERIE INC.

Jean Renoir...La Galerie

PRÉSENTE

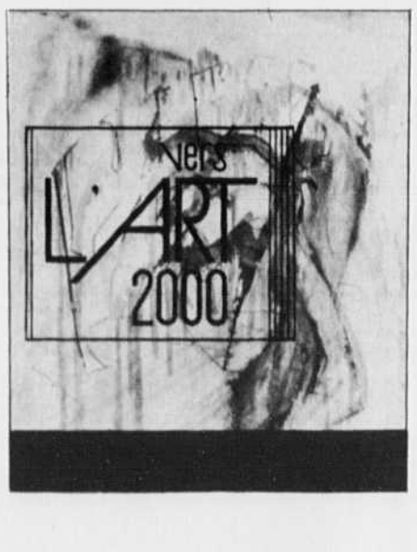

Line BELHUMEUR-LAINESSE
Jac LAPOINTE
Marie-Claude PRATTE
MADY
Denise PARENT
Robert CADOT
Jacques HUET
René DESPRÉS

2179 rue de la Montagne
Montréal
Tél.: (514) 844-4308
Fax: (514) 844-7263

L'exposition se poursuivra jusqu'au 4 mars 1990

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Marché orienté vers la baisse

MONTREAL (PC) — Le marché était orienté vers la baisse, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a clôturé la séance en recul de 1,40 point à 1897,74. Le volume négocié était de 7 millions d'actions et la valeur de 66,4 millions $.

Les bancaires ont cédé 14,35 à 1736,06, les services publics 7,47 à 1637,05, les industrielles 3,21 à 1634,37 et les minières 1,49 à 1972,63. Par contre, les forestières ont monté de 15,63 à 2664,84 et les pétrolières de 4,94 à 1727,14.

Banque de Nouvelle-Ecosse, en baisse de ¼ à 14¾ s'est traitée à 621 325 exemplaires. Lac Minerals a baissé de ¼ à 15⅜ et 335 149 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Canadian Pacific a perdu ½ à 25⅜, TransCanada PipeLines ⅜ à 17½, Banque rpyale ⅝ à 22¼, Toronto-Dominion ⅛ à 17⅝ et Domtex ¼ à 13¾. Laidlaw B a gagné ¼ à 26.

Sur 484 titres mis en jeu 113 étaient ganants, 187 perdants et 184 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1897,74	1634,37	1736,06	15,63
1,40	3,21	14,35	2664,84

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1637,05	1972,63	1272,04	113
7,47	1,49	1.31	184
			187

TORONTO

Tendance à la baisse

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse s'est poursuivie, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée en recul de 14,41 points à 3751,86.

Les échanges ont porté sur 26,6 millions d'actions.

Dans les industrielles, Bank of Nova Scotia a perdu ⅛ à 14⅞, Canadian Pacific ½ à 25⅜, Canadian Imperial Bank of Commerce ⅜ à 23⅜, Royal Bank ½ à 22⅜ et Toronto-Dominion Bank ⅛ à 17⅝. Inco a gagné ⅝ à 27⅝, Potash Corp. ⅜ à 14⅛, First City Financial ⅛ à 10⅝, Laidlaw B ½ à 26⅛ et British Gas un à 46¼.

Dans les mines, Hemlo Gold a cédé ¾ à 18¼, Pegasus Gold ⅝ à 17 et Greenstone Resources ½ à 6. Euro-Nevada Mining a gagné ½ à 13, Consolidated TVX ⅜ à 7⅞ et Cambior ⅛ à 19.

Dans les pétroles, North Canadian Oils abandonne ⅜ à 21¾, Cimarron ⅜ à 9⅜ et Ranchmen's Resources ¼ à 8⅜. Chietain International gagne ⅝ à 24⅛, Renaissance Energy ⅝ à 27⅞ et Summit Resources ½ à 11.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3751,86	1887,89	4879,76	7196,49
14,41	3,43	2,25	7,89

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
763,48	7852,89	12,87	243
2,29	99,82	4483,12	363
			375

NEW YORK

Hausse irrégulière

NEW YORK (AFP) — Wall Street a évolué en hausse irrégulière, hier, après-midi après une faiblesse initiale, dans une atmosphère calme. En baisse de près de 15 points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2624,10, en hausse de 4,96 points.

Quelque 146 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses était supérieur à celui des hausses: 792 contre 676, et 493 titres étaient inchangés.

Selon des analystes, la publication hier des chiffres des ventes de détail (plus 1,6 pc en janvier) a relancé les inquiétudes des investisseurs sur les taux d'intérêt américains. Cette hausse des ventes de détail, la plus forte depuis octobre 1988, constitue une bonne nouvelle pour l'économie américaine mais rend en effet peu probable un assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale.

Le déplacement des capitaux du marché des "junk bonds" vers le marché obligataire, à la suite de l'affaire Drexel, a cependant permis une légère détente des taux d'intérêt. Les taux sur les bons du Trésor à 30 ans sont ainsi descendus à 8,38 pc en fin d'après-midi contre 8,43 pc lundi soir.

L'annonce par la maison mère de Drexel Burnham Lambert qu'elle pourrait avoir recours à la protection de la loi sur les faillites, a eu peu d'influence à Wall Street, les investisseurs y étant préparés.

IBM a gagné 1⅞ à 103¼, Corning Glass a progressé de 1 à 44 et UAL de 1½ à 134.

Coca Cola a cédé 1½ à 67, Hilton Hotel a perdu 1⅜ à 63¼ et Loews 1⅜ à 105½.

Du côté des canadiennes, Canadian Pacific a cédé 21⅛, Ranger Oil ¼ à 5⅞ et General Reassurance Corp. ⅜ à 84⅞. Alcan a gagné ⅛ à 19⅜ et Becton Dickinson 1⅛ à 60⅜.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
4,96	3,85	8,35	0,95
2624,10	975,30	1084,10	222,40

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
0,94	1,03	0,30	676
331,02	382,31	182,85	493
			792

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4713	Hong Kong	Dollar	0,1538
Afrique franco	Franc CFA	0,004196	Inde	Roupie	0,0711
Allemagne-Ouest	Mark	0,7128	Israël	Sheqels	0,6651
Antilles Angl.	Dollar	0,4456	Italie	Lire	0,000962
Australie	Dollar	0,9051	Jamaïque	Dollar	0,2225
Autriche	Schilling	0,10134	Japon	Yen	0,008308
Bahamas	Dollar	1,2007	Liban	Livre	0,00224
Belgique	Franc	0,03410	Mexique	Peso	0,000446
Danemark	Couronne	0,1848	Norvège	Couronne	0,1852
Espagne	Peseta	0,011032	Nouv.-Zélande	Dollar	0,7132
États-Unis	Dollar	1,2007	Portugal	Escudo	0,008095
Finlande	Mark	0,3033	Royaume-Uni	Sterling	2,0229
France	Franc	0,2198	Suède	Couronne	0,1954
Grèce	Drachme	0,007586	Suisse	Franc	0,7993
Hollande	Florin	0,6324	Vénézuela	Bolivar	0,02789

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
83,24	418,65	0,02	501,00
,04	0,85	6,407	2,00

MONTRÉAL

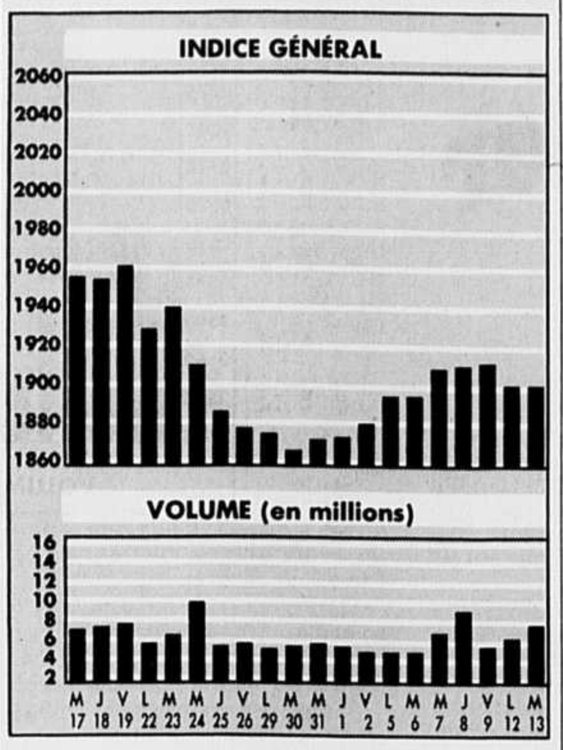

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	23000	10	8	10	+ 3
ADS	z400	50	50	50	
AMCA Int	5413	395	395	395	
AMCA8.84	100	$24¾	24¾	24¾	
AMCA9.5	400	$22	22	22	— ¼
Agnico.wt	7500	$5⅛	480	480	— 45
Agnico E	26215	$12⅛	12	12	— ⅛
Air Canda	25260	$9⅞	9¾	9¾	
Alta.energ	2803	$19	19	19	— ⅛
Alt.E.7.75	2600	$27	26¾	27	— ⅛
Alta N Gs	500	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
Alcan Alu	18197	$23⅜	23	23¼	
Aldona M	1000	30	30	30	+ 3
Algo Sr.1	z9	240	240	240	
Algo.A	1204	425	415	415	— 25
Alim.CT	3100	180	180	180	
Alubec	26600	235	230	235	+ 5
A.br.gld.w	4650	70	70	70	
Am.Barric	19940	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
Amisco	5200	85	77	85	+ 10
fAndres A	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅜
Asbestos	z50	$5½	5½	5½	— ½
fAstral A	301	$11½	11½	11½	
fAtlant.A	z250	46	46	46	
Auberges	600	325	325	325	— 5
Audrey	5100	305	300	300	
Avcorp	2400	67	66	67	+ 1
B Corp.A	350	$30¾	30¾	30¾	
BC Tel	2100	$17⅞	17¾	17⅞	— ¼
BC GAS	940	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
BCED Sr1	1000	230	230	230	— 20
BCED	65498	55	49	50	— 6
BCED.Wt	z500	4	4	4	— ½
BCE Inc.	57916	$44	43⅝	43⅝	— ¼
BCE 1.96p	200	$52¾	52¾	52¾	— ¼
BCE Mbl	2700	$25⅞	25½	25⅝	— ⅛
Bgr.pm.A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
fBMTC.a	2200	320	320	320	
Bcshare.p	2500	$21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
Baue Cont	900	110	110	110	+ 5
Bq.Laur	520	$15	14¾	15	
Baue Nat	39614	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Bq.Ry.srG	400	$24½	24½	24½	
Bq Royale	111416	$22⅞	22⅛	22¼	— ⅝
BqRy 1.45	2200	$16⅝	16½	16½	— ⅛
BqRy 1.88	300	$22	22	22	— ⅛
Bq. T—D	95630	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅛
B.TD.srF	200	$25	25	25	— ⅛
Bq.C.Imp	40829	$26½	26⅛	26¼	— ¼
Baue Mtl	70129	$29¼	28⅞	29	— ¼
BMO Sr3	300	$25½	25½	25½	
BMO Sr4	200	$24¾	24¾	24¾	
Bq.N.Ecos	621325	$15	14¾	14¾	— ¼
Belmoral	7000	66	66	66	— 1
Berkley	200	260	260	260	— 10
Bestar	3200	100	100	100	+ 15
Biochem	11268	$11	10¾	11	+ ¼
Biomira	800	340	340	340	+ 10
Bocenor	2900	155	155	155	
BF Royal	3000	130	130	130	
fBomb B	23065	$15¾	15⅜	15½	— ⅛
Bomem	2400	50	50	50	
Bovar	4974	40	40	40	— 2
Bow Val	8660	$13⅛	13	13	— ⅛
BowV12.05	1300	$20½	20¼	20¼	— ¼
Bralorne	1200	40	40	40	— 1
Brascan.A	2418	$24⅝	24½	24½	— ⅛
Bruncor	6950	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	37400	$8	7⅞	7⅞	
fCCL.In.B	220	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
CGC Inc.	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fCGI Gr.A	3530	175	170	175	+ 10
CS Res.	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Cobano	1600	125	121	125	
Cambior	24980	$19	18⅞	18⅞	
Cambridg	z50	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Camp Res	6801	110	108	108	
Cmpbel.Sp	300	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅛
Camp.p.D	400	315	315	315	— 10
Campeau	5750	289	282	289	+ 4
Cda Pack	841	$16⅛	15⅞	15⅞	— ¼
CP Ltd	163179	$25¾	25¼	25⅜	— ½
fC Tire A	2060	$23¾	23⅜	23¾	— ⅛
fCmnac.A	7656	$5⅛	5	5	— ⅛
Canamax	1000	325	315	325	+ 5
Canron.A	300	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
fCanron.B	z20	$12	12	12	+ ⅜
fCaraOp.A	1400	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Cascades	7448	460	455	455	— 5
Celanese	850	$27¾	27⅝	27¾	— ¼
C.Capital	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ½
fC.Cap A	17500	$9⅝	9½	9½	
Charan	z200	36	36	36	— 1
Cinram	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
fCo—Steel	1000	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅝
fCogeco	3500	470	460	460	— 5
Cominco	22900	$23¾	23⅜	23⅜	— ¼
Comi.Sr.H	800	$14	14	14	— ⅛
Cancom	300	$13⅞	13⅞	13⅞	
Comptime	6000	85	83	83	— 7
Comterm	6800	27	27	27	
Cons TVX	1600	$7¾	7¾	7¾	
Consoltex	200	$22	22	22	+ ½
Cons Gas	320	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
fCPCI.A	z100	54	54	54	
CPCI.B	z100	60	60	60	
Corby A	1201	$30¼	30	30	
fCorby B	4000	$29½	29½	29½	+ ¼
fCorona A	25235	$10¾	10⅝	10⅝	
Coron.srA	2000	$9	9	9	
Coron.srC	1500	$27⅞	27½	27½	— ¼
Coron.92w	1200	245	240	240	
Corona.un	6400	$10⅞	10⅞	10⅞	
Coron.90w	8010	49	49	49	— 2
Colf	800	355	350	350	— 5
Cover	1900	220	220	220	
Cover.w	z800	4	4	4	
C.life.2.28	200	$25¼	25¼	25¼	
Crwn.Pr.1	500	$19	19	19	— ½
Crwn.wf.b	500	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
fDMR.grA	2940	325	315	325	
Datamark	1100	320	320	320	
Denison.A	1500	320	310	320	
Denis 9.50	1500	$18¼	18	18	— ¼
DesiDe.Lg	2100	42	42	42	
fDevtek	1500	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Dionne	500	450	450	450	— 5
Dofasco	550	$24⅛	24¼	24¼	
Dofasc2.60	200	$31	31	31	— ½
Domco.Ile	200	455	455	455	
Domicil	1400	16	16	16	
Domtex	81335	$14	13⅝	13¾	— ¼
Domtar	30315	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ¼
Domtr.sB	200	$21½	21½	21½	
Donohue.b	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Donoh.p.A	500	$18	18	18	+ ¾
Dorel	1800	430	430	430	
Dramx.a	1300	90	80	80	— 10
DuPont A	200	$24⅝	24⅝	24⅝	— ¼
fDylex.Ltd	200	$7	7	7	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	3000	200	190	190	— 5
Echo Bay	5420	$23⅞	23¾	23¾	— ¼
Eldr.cdn.a	2100	$22⅝	22⅝	22⅝	— ¼
fEmpire.A	550	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Encor Inc	3100	273	268	268	— 5
EnerplusG	1200	$6	6	6	
EqDenis.A	3600	175	165	165	— 5
fEqDen.B	1400	175	160	175	+ 15
Eq Inv	1500	70	65	65	— 15
Espalau	300	260	260	260	— 5
FCA Inter	1500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
FPI Ltd	1400	$5	5	5	
Fi.Desi.s1	525	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Finan E.C	1035	175	175	175	+ 4
Finning	1500	$14	14	14	— ¼
Flet.Can.a	3628	$16	16	16	
Flet.Inv2b	1200	$20⅜	20½	20⅝	+ ¼
Flet.Inv	800	$21⅞	21¾	21¾	
F.Europ.w	171231	20	18	20	+ ½
fFdCr.Que	3766	415	410	415	
Foratek	3800	62	58	62	+ 2
ForesbecA	52792	67	60	66	— 1
Forex	13400	185	180	182	— 8
Forex Pr	1000	88	88	88	— 7
Fortis Inc	3469	$21⅞	21¾	21¾	— ⅛
fFourSeas	700	$16¾	16¾	16¾	— ½

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	3495	490	485	485	+ 5
GW Util	160	$34	34	34	
Galactic	500	$5	5	5	
fGldcrp.A	9800	$6¼	6¼	6¼	
Gldcrp.Wt	5000	35	33½	35	— 3
Goodfellw	2500	380	380	380	
Gayette	3500	90	87	90	
Gayette.w	z500	3	3	3	
GL Group	500	$20⅛	20⅛	20⅛	— ¼
G.W.lifeco	23100	$16¼	16⅛	16⅛	— ¼
Grilli	1300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gr.L.1.875	1400	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
fGr.laur.b	2650	$8⅛	8	8	
G.Plas.Md	1450	40	40	40	— 5
Guard. T.	5700	335	325	335	
Guard.p.A	4200	$7	7	7	
GulvA	2000	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Gulf Res	16993	$16¾	16⅜	16¾	+ ⅛
Harric.A	950	200	190	200	
Hees.Int	21225	$27⅛	27	27⅛	
Hees 91wt	8000	$7	6¾	6¾	— ¼
Hemlo	18600	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅞
Heroux	4870	330	310	325	+ 5
H.Brook	650	255	255	255	— 5
fHorsham	1000	$12	12	12	
Hubbard	3000	220	215	215	
H Bay pA	300	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Hypocrat	4400	25	21	21	— 7

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	450	360	360	360	+ 5
Ideal Mtl	1600	205	205	205	— 5
Im.Fi.2.25	200	$25¼	25¼	25¼	
Imasco.ltd	59150	$35	34¾	35	+ ¼
Imasco7.3	500	$24⅝	24⅝	24⅝	
Imp Mtls	3000	166	166	166	+ 1
Imp Oil A	5833	$64¼	63⅝	64	
Impertex	z1000	3	3	3	
Inco Ltd	29053	$27¾	26¾	27⅝	+ ⅝
IFX 2000	2800	185	180	185	+ 5
Innopac	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Intercan	z50	165	165	165	
IBM	1906	$123½	121¼	123½	+ 1¾
Int.dta.pr	z400	3	3	3	— 18
Inverness	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Inv Grp	200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
fIrwin A	1500	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅝
Island Tel	z25	$15¾	15¾	15¾	— ¼
fIvaco A	1000	$11	11	11	
Ivaco.sr4	1000	$27	26¾	27	
Jannock	600	$18⅛	18	18⅛	+ ¼
fJean.Ct.A	3625	$13	12¾	12¾	— ⅜
Jordan.A	1577	65	65	65	+ 4

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	2000	$10½	10½	10½	— ¼
Kaufel.B	8050	$10⅛	10	10	— ⅛
fLGS Inc.	2488	221	220	221	
fLaVrdy a	3023	155	155	155	+ 5
LacM.wt2	5750	430	415	420	— 10
Lac Min	335149	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
LacMin.wt	5500	450	440	440	— 5
LfrgCan.p	3534	$21½	21¼	21¼	— ¼
LafargeCo	400	$21½	21¼	21¼	+ ¼
Laidlaw A	965	$26	25¾	26	+ ⅛
fLaidlw B	95365	$26	25⅝	26	+ ¼
LamSo.inc	4635	100	100	100	
LapVer	3200	260	255	255	— 15
fLasond.a	2400	410	400	400	
LavalnInd	3050	360	360	360	— 10
Lvitec	1675	70	70	70	
fLMGL.A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅜
Leroux	2900	180	180	180	
LBL.inc	4850	160	155	155	— 5
Loblaw	921	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Log.G.Inf	5200	35	30	30	— 10
fLogis.Clb	250	$10½	10½	10½	— ½
Lonvest	2300	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Lonvest A	1000	$22¼	22¼	22¼	
Louvem	9000	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Louvm.pr	1000	$7¼	7¼	7¼	— ¼

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	685	$11½	11½	11½	
MaBaie	2850	290	290	290	
Maax	1200	70	70	70	+ 2
McM Bldl	7600	$17½	17½	17½	
Maclean	10012	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Macyro	2600	76	76	76	+ 1
fMalette	300	$10¾	10¾	10¾	— ⅜
fMarit Tel	313	$18	18	18	
Matco	2400	81	81	81	+ 1
McNeil M	2000	186	186	186	— 4
Memotec	10000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
fMetroR.A	8850	330	315	320	— 10
Mdind.Dty	400	450	450	450	— 10
Mitel.Corp	8000	250	240	245	— 15
Mitel 2.00	1100	$16½	16½	16½	+ ¼
fMolson A	308	$36⅜	36⅜	36⅜	— ¼
Moore	7974	$31⅛	31	31⅛	
Morg.$1.75	800	$5	5	5	
Muscocho	11645	70	65	70	— 5
Mux Lab	1000	25	25	25	
NewTel	600	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Noramco	600	40	40	40	+ 2
Nor.Forst	2100	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Noranda	20350	$21	20⅞	21	+ ⅛
Noran.srB	200	$29	29	29	
Noran.7.75	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
NorcenMv	1000	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅜
fNorcenSv	128	$26	26	26	
Nor.can.O	7235	$22	21⅞	21⅞	— ¼
Nor Tel	19500	$28⅜	28⅛	28⅛	— ⅛
Northgate	1503	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Nova Albt	18319	$7¾	7½	7½	— ⅛
Nova9.125	6200	$24¼	24¼	24¼	
Noveder	z70	100	100	100	— 10
Noverco	19051	$12⅞	12½	12½	— ⅜

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	100	$16	16	16	+ ¼
fOcelot B	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Ogivar	7500	74	71	74	+ 3
Olco.A	8400	237	229	237	+ 12
fOsha A	500	$31	31	31	+ ¼
Pantoram	200	185	185	185	
P.Martin	3250	33	32	32	— 2
Peerless	2025	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
fPeoples.a	z80	$15	15	15	
Perkins.P	700	$7	7	7	
Pla.Dome	276918	$23⅝	23⅜	23⅜	— ¼
Plastibec	3900	170	165	165	— 5
Poco Petr	740	$8⅛	8	8	— ⅛
PCS Inc.	12000	$14⅛	13¾	14⅛	+ ½
fPowr Cr	22825	$15¾	15⅝	15⅝	
Power.Fin	1550	$21	20¾	20¾	— ¼
Premier.a	1850	140	140	140	— 10
Pr.Choix.a	1600	$7¼	7⅛	7¼	
Promatek	700	65	65	65	+ 5
Provigo	10749	$10⅛	10	10	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	705	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
QuebecoA	20775	$14	13¾	14	+ ¼
fQuebecoB	1700	$11¾	11¾	11¾	
RPM Tec	1600	50	50	50	
fRadio.A	21200	$5½	5⅛	5¼	+ ⅛
RangerOil	1050	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
fReitmn A	1800	$16	16	16	— ¼
fRepap	150	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Rio.Algom	1050	$19½	19½	19½	+ ⅛
Roctest	z400	90	90	90	
fRogerC.B	550	$81	81	81	— ½
fRyTrstco	50075	$15¾	15¾	15¾	
RyTrc sr5	200	$22¾	22¾	22¾	— ¾
Rytrc srQ	300	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	200	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
fSNC	42475	$11	10⅝	11	+ ½
SR.telcom	6300	375	370	370	+ 10
fSt.Souv.a	1400	175	175	175	
San Fran	100	450	450	450	
SanFraSr2	2100	$5⅞	5⅞	5⅞	
SaniGest	z650	83	83	83	+ 3
Sani Mo.a	17870	150	141	145	+ 5
Sani Mo.w	4000	10	10	10	
Sanivan	3000	470	465	470	+ 15
Saskoil	101401	$15⅛	15	15	
Saskoil eu	z33	$98½	98½	98½	+ ¼
Sceptre.wt	249	157	157	157	— 8
Sceptre	12416	425	425	425	
Scot.paper	936	$16½	16½	16½	— ⅛
Scotts C	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Seagram	5900	$90¾	90⅜	90¾	
Sears Can	1000	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Sechura	z50	$11¼	11¼	11¼	— ⅞
S.T.I.	3700	25	25	25	
Shasper	z200	60	60	60	
Shell Can	1800	$41¼	40¾	41	
Shermag	35700	60	50	50	— 10
Shirmax	3412	175	165	166	— 4
Sico	1300	$9⅞	9½	9⅞	+ ¼
S—Beaud.	400	305	305	305	
fSoconavA	41350	$6⅝	6½	6½	
fSodrcanA	2400	300	300	300	
Southam	1600	$26¾	26½	26½	— ⅛
fSpar Aer	500	$10	10	10	— ⅛
Stelco A	500	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Stratm.A	9300	185	180	185	
SumnerSp	1300	148	148	148	
Synergs.A	1300	320	320	320	+ 10
TCG Gr.	200	360	360	360	
TCC Bev	500	$11⅜	11⅜	11⅜	
fTeck B	23800	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Teck.SerE	200	$25	25	25	+ ¼
fTmedia.A	200	$5¾	5¾	5¾	
Tembec.A	3000	$9½	9½	9½	
fTrNoir.a	1000	20	20	20	— 5
ThomCor	894	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
TIE.teleco	z200	70	70	70	
Tolgeco	3650	120	106	115	+ 14
fTorstr B	z70	$30¼	30¼	30¼	
Total Pete	2800	$32½	32¼	32½	
Totec	2740	65	65	65	+ 35
Trs mount	900	$15½	15½	15½	— ⅛
TrnsAlta.9	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta	8150	$13⅜	13½	13⅜	
TrCan Pl	144400	$17¾	17½	17½	— ⅜
Transat	16450	121	110	121	+ 21
Tran.finan	3200	$5½	5½	5½	
fTransit	2400	130	125	125	— 5
Tridel Ent	500	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Trilogy.rs	1000	91	91	91	+ 9
Trimac	10823	$7⅞	7⅜	7⅜	— ¼
Triton	900	20	20	20	
Trco Desi	4300	345	345	345	— 5
Trust Gen	6470	$7	7	7	
fTkho A	900	$5⅜	5⅜	5⅜	
Turbo Rs	7200	47	46	46	— 1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	1075	$18½	18½	18½	
Ultrmar	12775	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Unican.A	850	$11⅛	11⅛	11⅛	
fUnican.B	150	$11	11	11	
fUnicorp.a	500	430	430	430	— 10
UnicorWt	1000	22	22	22	— 4
Uniges0.65	4500	$9	9	9	
Uniges A	2300	455	455	455	
fUniges B	13661	395	385	390	+ 5
Union.Ent	700	$11⅞	11¾	11¾	
Un.Wstbrn	450	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Val Royal	3200	$6	6	6	
fV.Houtte	7300	470	460	460	
Varity Co.	282471	395	380	390	
Venmar	2300	75	75	75	— 2
fVideotron	3320	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
fVisiontr.a	5500	3	3	3	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walax A	1200	$10	10	10	— ¼
Westcoast	1300	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Westmin	650	$8⅛	8	8	
Weston	400	$41¼	41¼	41¼	
fWise.A	1300	78	78	78	— 1
Total Sales:				4,483,594	
Partially Paid Shares					
B Corp r	8400	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
Ry.Fin.Ir	1200	$20	19⅝	19⅝	— ½
Total Sales:				9,600	
Trust Units					
EnpFnd.G	7280	$6⅛	6	6	— ⅛
F.Europ.u	2700	$9½	9½	9½	
Un Carb.u	2050	$24⅞	24¾	24⅞	
Total Sales:				12,030	
Junior					
Aur Res	200	$12½	12½	12½	+ ⅛
Abco.prA	z100	65	65	65	+ 4
AbiorExp	16115	36	32	33	— 1
Amer res	35831	97	91	91	
Anodor	5000	25	25	25	— 5
Armeno	19000	40	39	39	— 4
Armistc	32465	23	23	23	— 1
Augyva	86766	31	25	28	+ 3
Aunore	10200	15	15	15	+ 1
Aurizon	36365	39	34	34	— 4
Beaufield	50750	32	29	29	+ 1
Brex	9100	30	29	30	+ 5
Brosnr.E	5000	9	9	9	
Cache Ex	17500	71	67	71	— 3
Canspr.A	5000	45	45	45	— 5
Carl Gold	5000	5	5	5	
Chabela	19000	11	10	11	+ 2½
Coleraine	8000	41	40	40	— 1
Con Abit.	8863	165	151	165	+ 8
Contin pr	10000	25	25	25	+ 5
Dufrsnoy	8232	31	30	31	+ 1
Dumont	19400	20	17	18	+ 1
Essor	40072	9	9	9	+ ½
Explo.Qc	z500	6	6	6	
Fairlady	3850	5	5	5	+ 1
Forbex	1110	26	26	26	— 4
Freewest	14889	295	290	290	+ 5
Globex	4050	76	75	75	
Gdn Day	4967	6	6	6	— 1
Gln.Grp	29000	34	31	31	— 4
G Knight	1200	$12	12	12	
GldnStr	1000	265	265	265	
Goldex	300	385	385	385	
Greenstn	5567	$6¼	6	6	— ⅜
Imco	z500	3	3	3	
JAG.Min	3000	25	25	25	
Jilbey	10600	38	35	35	— 3
Kewa.Gld	1000	140	140	140	
Kimex	5000	20	20	20	— 1
La Sarre	25128	14	12	14	+ 4
MSV cl.A	20470	43	35	39	
Maufort	1500	5	5	5	— 2
Mazarin	11932	80	78	79	— 1
Maz.wt	8100	52	52	52	
Messeg	100000	8	6	6	— 4
Mimka.M	2857	65	65	65	— 3
Monique	2000	74	73	73	— 2
Normetal	17200	70	67	68	+ 1
NAR.met	21786	47	42	42	— 5
Nva.Cgco	9182	82	78	82	+ 7
Oasis	22000	6	5½	6	
Ojibway	4000	5	5	5	
Orb ex.A	6000	35	30	35	+ 10
Orex*exp	44590	177	170	172	

Suite à la page 16

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
vnFully-Mgd	5.55
vnFund-Value	5.30
Admax Inv.	
vnAme Perfo	5.29
vnCaptain Eq	5.04
vnCaptain Inc	5.01
vnCdn Perfor	5.01
AGF Group	
Amer Grth	8.89
Cdn Bond	4.55
Cdn Equ	9.34
Cdn Res	9.22
Conv Inc	9.31
Corp Inv	12.69
Crp Inv Stk	6.16
Global	9.09
Grth Equ	10.37
HiIncome	9.71
Japan	7.20
MMF	11.35-10.00
Optn Eqty	3.93
Special	5.63
All-Canadian	
Compound	15.14
Dividend	10.97
Natural Res	4.70
Revenue Gth	3.39
Univest	5.40
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.80
nDividend	4.66
nIncome	5.52
nInternt'l Cdn	4.94
nuInternt'l U.	4.12
nMMF	11.47-5.00
Altamira	
nBalanced	11.43
nBond	10.53
nCapital Gwt	9.55
nDiversifd	10.35
nEquity	15.74
nGro 9 Inc	5.97
nIncome	6.49
nResource	5.38
nSpecial Gro	7.80
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.34
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.94
Cda Cum	15.79
Cdn Bal	5.03
Discovery	4.98
Income	9.91
Intern'tl	7.96
gLDMK Ame	5.11
gLDMK B9M	4.92
gLDMK Can	4.90
gLDMK	9.61-10.00
gLDMK Itl	5.64
Mny F	11.43-10.00
Optiml Cdn	6.83
Pld. Rsces	11.40
Taurus	5.13
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.64
Cdn. Equity	10.18
EAFE Fd	7.99
Emerg. Gwt	8.40
Global Eq.	12.36
vGlobal Inc.	9.10
High Yield	9.00
nMMF	11.96-10.00
One Decisn	10.49
Option Eq.	9.83
Burns Fry	
vnBF Bond	9.94
vnBF Cdn	11.30
vnBF Fund	11.39
Calvin Bullock	
American	9.46
Balanced	9.80
Bond	7.28
CIF	7.03
Dividend	10.30
Growth	2.31
MMF	11.29-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	26.13
vnEquity	58.53
vnIncome	9.38
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	11.82
vnFut Gov.	10.28
vnFut Incom	10.57
nFut M	11.45-10.00
vnFut Mortg	10.00
vnFut Select	10.73
Central Guaranty	
vBalanced	9.87
vnInv Equity	6.67
vnInv Income	4.62
vnMortgage	10.36
vProp Fund	105.78
Century	
vDJ	9.14
vuDJ-U.S.	7.60
CGF Group	
vFund 4000	4.89
vInternatn'l	4.93
vVenture Fnd	3.45
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	23.12
vRRSP	11.39
Church Street	
vnBalanced	10.74
vnEquity	11.19
vnIncome	9.89
vnMMF	12.08-10.00
CIBC Funds	
vnBalanced	10.64
vnCdn. Equit	10.70
vnFix Inc	9.81
vnGlobal	10.61
vnMMF	11.96-10.00
vnMortgage	10.77
Confed Group	
Growth	7.46
vMortgage	5.03
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	9.95
vBalanced	9.86
vCdn. Equ.	9.83
vIncome	9.84
vReal Estat.	51.24
CT Inv Counsel	
nE-S T	11.55-10.00
Ev Bal	10.98
vEv Int'l	16.01
Ev Spec Eq	11.83
Ev. Gth.	10.52
Everest Bn	9.88
Cundill Group	
Security	14.66
Value	13.34
Dean Witter	
vuHi Yield	6.91
vnuMMF	8.18-1.00
Elliott Page	
EP Bal	25.91
EP Bond	25.93
EP Equ	26.63
nEP Mo	12.14-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	6.16
Extra Group	
vInternt'l	5.29
Fidelity Inv.	
vCap Bal	10.84
vCap Conser	10.38
vIntP'folio	12.29
Finsco Funds	
Bond	9.00
JF Am Equ	10.15
JF Bal	8.69
JF Cdn Equ	10.39
MMF	12.10-10.00
T-Bill	11.70-10.00
uUS MM	7.55-10.00
First Cdn Funds	
nBalanced	10.08
nBond	9.76
nEqty. Ind.	10.94
nMMF	11.20-1.00
nMortgage	11.11
First City Funds	
Growth	5.06
Income	4.76
vgReal	6.53
Fonds Desjardins	
vnActions	18.56
vnEquilibre	10.15
vnHypo	4.38
vnInternt'l	15.53
vnMM	11.14-10.00
vnOblig	4.50
Fonds MFQ	
vActions	10.24
vEquilibre	9.58
vObligations	9.89
Fonds SNF	
vEquilibree	9.29
vQuebecoise	6.98
vRevenu	9.88
FutureFund Share	
nFood Fund	5.88
nGolden Fund	7.68
nSilver Fund	3.51
nValue Fund	4.88
GBC Funds	
vBond	10.45
vnCanada	6.68
vnMMF	11.33-10.00
vnNor Ame	3.30
Global Strategy	
Americas	10.31
Canadian	9.86
Europe	9.79
Far East	13.37
vGlobal Corp	18.03
Global Fund	16.36
Real Estate	10.24
nT-Bill	11.01-1.00
nUS $	6.66-1.00
World Bond	9.31
World Money	9.86
Guardian Group	
American E	20.72
Balanced	11.89
CIPF86	9.48
CIPF87	9.91
Canadian Eq	5.40
Enterprise	10.15
vGlobal Eq.	4.90
vItl. Income	8.29
North Amer	5.43
Pac. Rim.	16.04
Pfd.Div	8.11-9.16
nS Mny	11.98-10.00
vStrat Inc	9.57
uUS MM	7.61-10.00
gVantage Bal	5.25
gVantage Bon	5.17
gVantage Eq	6.10
vgVantage In	4.92
gVantage U.S	5.00
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.21
Integra Cap	
Balanced	10.45
InvesNat	
nAct-Eqty	5.17
nEquil-Bal	4.91
nRev-Inc	4.99
Investors Group	
vBond	4.21
vCdn Equity	6.33
vDividend	9.41
vGlobal	6.02
vGro P'folio	5.36
vGroPlus P'fo	5.20
vGrowth	9.30
vInc P'folio	5.01
vIncPlus P'fo	5.06
vJapan	16.06
vnMMF	11.30-1.00
vMtge	4.91
vMutual	8.39
vReal Prop	5.42
vRetGro P'fol	5.09
vRetPlus P'fo	5.08
vRetiremnt	9.35
vSpecial	10.99
vSumma	4.99
vU.S. Growt	11.19
J. Heward Group	
vJH Amer Cd	8.01
vuJH Amer U	6.64
vJH FdLtd	8.45
Laurentian	
gEndur Bal	5.46
gEndur Bond	5.10
gEndur Cdn	4.99
gEndur Globa	5.11
nV MM	11.05-10.00
Viking Cdn	12.84
Viking Com	12.40
Viking Div	7.92
Viking Gth	13.91
Viking Inc	3.98
Viking Int'l	15.90
Lloyds Bank Can.	
vnBalanced	9.92
vnEqu Index	10.88
vnMMF	10.41-10.02
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.23
Medallion	
vRealty Gwth	9.97
Metropolitan Gr.	
vBond	2.68
vCdn Mutl	6.15
vCollective	16.70
vGrowth	6.11
vProtection	9.95
vSpeci.	6.88
vVenture	9.64
MMF Funds	
Dividend	4.27
Growth	13.74
Income	10.46
Resc Can	11.70
Resource	7.97
Worldwide	14.26
MOF Group	
vDOF-II	1.28
vDOF-III	.91
vMult. Opp. F	2.07
vSpec. Opp. F	1.43
Montreal Trust Gr	
vnBalanced	9.95
vnDividend	9.43
vnEquity	24.23
vnIncome	8.15
vnInternatl	26.78
vnMMF	10.90-10.00
vnMtge	9.97
vnRsp Bal	9.94
vnRsp Equ	22.73
vnRsp Inc	17.54
vnRsp	11.10-10.00
vnRsp Mtge	9.99
vnRsp Tot Re	9.71
vnTot Return	9.81
Mutual Group	
Amerifund	11.76
CIF	9.27
Diversifd 25	11.59
Diversifd 40	12.65
Diversifd 55	12.90
xDividend	9.69
Equifund	13.85
nMMF	11.08-1.00
N.N. Funds	
NN Gold	8.40
Noram	
vCanadian	10.01
vInternatl	11.55
Northern Group	
Cdn Equ	5.49
vPrvtz	8.35
US Equ	4.77
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	12.20
vnBalanced	11.42
vnDiversifd	11.28
vnFixV	11.40-10.00
vnMtge	11.50
PHN Group	
vnBalanced	10.42
nBond	8.20
nCanadian	21.24
nDiv Inc	15.13
vnMMF	11.84-10.00
vnPooled	37.61
nRRSP	11.47
nU.S. Fund	26.52
Vintage Fd	14.52
Prudential Group	
Diversifd	5.13
Dividend	4.33
Growth	7.77
Income	5.07
nMMF	12.20-10.00
Natural Res.	6.19
Prec. Metals	5.89
Pursuit Gr	
vuAmerican	5.46
vCdn Equity	13.47
vIncome	9.46
vnMMF	11.09-9.95
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	10.47
vnAdv. Gwth	10.64
vnAdv. Inc.	9.79
vnAmerican	25.11
vnBond	8.78
vnCanadian	34.97
vnEnergy	9.36
vnGlobal Inv.	8.58
vnJapanese	15.87
vnMMF	11.15-10.00
vnMortgage	10.40
vnPrec Meta	11.07
vnPreferred	9.40
vnReal Estat	10.00
Roycom Group	
vgSummit R	10.65
vgSummit T	11.15
RoyFund Group	
nBal	5.40
nBond Fnd	4.83
nEquity	22.22
nMMF	11.18-10.00
Saxon Group	
nBalanced	7.57
nSmall Cap	8.99
nStock	7.16
vnWorld Gwt	10.11
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.69
vnBond	10.64
vnEquity	12.40
vnInt'l	13.76
vnMMF	11.30-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.78
nCdn Balanc	9.66
nCdn Eq Gth	9.80
nDIF	9.68
nIncome	9.67
nStock Bond	10.15
Spectrum	
gCash	11.06-1.00
gCdn Equity	10.00
gDiversified	9.98
gDividend	10.18
gGovt Bond	9.84
gInterest	9.41
gIntl Equity	9.17
nSaving	11.34-1.00
Strata Funds	
Growth	10.91
Income	9.92
nMMF	11.11-1.00
Strata-40	10.34
Strata-60	10.59
TD Green Line	
nCdn Balanc	10.56
nCdn Bond	10.04
nCdn Equity	11.28
nCdn Index	6.04
nCdn M	12.01-10.00
vnMortgage	10.42
nuUS Index	6.18
nuUS M	7.23-10.00
Talvest Funds	
gAmerican	5.48
gBond	9.99
gDiversfd	5.84
gGlobal	6.27
gGrowth	9.33
gIncome	10.21
MMF	11.36-10.00
Templeton Gr	
Dev Growth	5.41
Global Inc.	9.78
gHeritage	5.21
gHeritage Bo	5.00
gHeritage Ret	5.01
nT-Bill	11.32-1.00
Temp Cdn	5.71
Temp Gr Cd	5.16
uTemp Gr US	4.30
Top 50 Gr.	
vTP50 T-Bon	5.10
vTop 50	9.81
Tradex Gr	
vnInvestment	7.85
vnSecurity	10.22
Trimark Group	
Income Gth	5.48
Interes	11.51-10.00
gSelect Bal	4.87
gSelect Can	5.42
gSelect Grth	4.94
Trimark	10.62
Trimark Cd	12.21
Trust General	
vnAction Am	16.19
vnAction Ca	26.12
vnCroissance	11.47
vnEquilibre	9.62
vnHypo	10.52
vnInternatl	12.40
vnMar Mon	10.01
vnOblig	9.51
Trust La Laur.	
vnAction	10.71
vnEquilibre	9.23
vnOblig.	10.00
20-20 Group Fin	
American	10.15
Cdn Asset A	3.47
Cdn Growth	11.96
Dividend	9.98
Income	8.62
MMF	9.62-10.00
RSP Growth	10.27
vSunrise	.48
Sunset	12.79
US Growth	17.87
World	10.06
United Group	
Accum	11.44
Accum R.	10.94
American	6.57
MMF	11.96-10.00
uMMF U	6.45-5.00
Mortgage	5.12
gP'folio Fds	10.31
gP'folio RSP	9.80
Security	4.00
Venture	7.83
Venture Ret	11.64
UnivAve Gth	
vnUnivAve	12.57
Waltaine Funds	
nBalanced	10.25
nDiv. Growth	8.96
nIncome	9.00
nInstan	12.23-10.04
NON-MEMBRES	
AIC Advantage	
Advntage	11.36
Calpa	
nGyro Bond	9.65
nGyro Equit	12.47
C-Anaes	
vnC-Anaes	10.43
Can Nat Res	
vCan Nat Res	5.12
Capstone Group	
nCS Mg	10.67-10.00
nInternt'l CS	4.94
nuInternt'l U	4.11
nInvestment	6.11
Chevron	
vgEurope 92	10.58
Co-op Trust Group	
vnGrowth	13.95
vnIncome	8.97
Counsel Trust	
vnReal Estat	21.38
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.12
Goldtrust	5.51
Domequity	
vnDomequity	5.79
Dunedin	
vInternt'l	112.24
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	3.84
vAll Dyn VII	4.58
vAll Dyn VIII	4.02
vAll Dyn. IX	5.39
vAll Dyn. X	5.17
vAll Dyn. XI	4.59
vAll Dyn. XII	4.83
vAll Dyn. XI	5.09
D Income	5.49
D.Div	5.09
vDy Global	5.99
uDyAm US	6.97
DynAmCn	8.36
DynCdn Fd	14.17
vDynGBF	4.89
nDynPartners	5.43
DynPrecMet	1.27
MMF	11.06-10.00
Mgd P'folio	6.38
F.I. Exar	
vImmobilier	10.23
Friedberg Com.	
vDouble Gold	4.45
Harvard	
Harvard	2.75
Industrial Gr.	
CS Mg	11.69-10.00
Indust Am	8.26
gIndust Bon	10.08
Indust Div	11.05
Indust Eq	18.46
Indust Futur	5.69
Indust Global	6.42
Indust Gwth	15.80
gIndust Hor	5.87
Indust Inc	9.78
Indust Pens	5.97
Mack Eq	2.36
Mack Mtge	1.19
Mar Equity	
vnMar Equity	6.02
Marlboro	
vMarlboro	8.40
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	8.09
vnCMASTDF	42.35
vnMD Bond	10.40
vnMD Grth	4.62
vnMDR.A	160.39
vnMDR.B	153.97
vPerp G.	2.00
vPerp G. II	2.81
vPerp G. III	3.67
vPerp G. IV	3.35
vPerp G. V	6.29
vPerp G. VI	8.15
Middlefield Group	
vMRF Mutual	8.54
MTC Group	
Growth	12.92
National Trust	
vnEquity	19.87
vnIncome	75.11
nNatrusco	7.63
vnPro	102.17
NW Group	
vCanadian	8.94
vEquity	12.13
NW Trust Eq	
vnNW Trust	21.68
Orbit Group	
vWorld	5.27
Pacific Group	
Growth	6.47
Ret Bal.	3.95
US Growth	4.35
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.35
Xanadu Fd	1.88
Prenor Trust	
vnTeach. rs	106.98
Pret et Revenu G	
vnAmerican	29.07
vnCanadian	9.66
vnFonds H	5.12
vnOblig.	9.75
vnRetraite	23.22
Princor Funds Inc	
vuGrowth	18.04
vuWorld Inc	5.03
Sagit Group	
Cam Americ	9.38
Cam Balance	6.37
Cam Diversf	7.04
Cam Growth	7.25
Cam Pacific	4.41
Cam Resourc	2.52
Cam Spe Eq	10.21
TC Bon	10.19
TC Equ	7.45
TC Inc	5.91
nTC M	11.50-10.00
TC Pen	11.36
Sentinel	
Am Eq Cdn	10.90
uAm Eq US	9.09
Cda Bond	9.31
Cda Equity	10.01
Global	9.57
nMMF	11.54-10.00
Synchrovest	
Synchrovest	6.38
Total Return	
vnTotal Retur	.92
Universal Group	
American	9.72
Equity	11.65
Global	5.66
Income	5.29
Pacific	9.77
Resource	6.31
Sect Ame	6.54
Sect Cdn	6.16
Sect Cur	5.60
Sect Glo	5.74
Sect Pac	6.73
Sect Res	5.59
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.63

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
TSE 35 Index	3607	17609
Amer Barrick	1929	7763
Cdn Imp'l Bank	1136	4306
Bk Nova Scotia	722	11994
Thomson Corp	628	1099

Série		Off	Dern	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Agnico-Eagle		C..12..		Opt Vol		60
Fb $10		215	220	210	30	1168
My $11		150	155	160	30	657
Air Canada		C..9¾		Opt Vol		64
Jy $10	P	65	80	75	10	268
$14		10	15	10	56	63
Alcan Aluminum		C..23¼		Opt Vol		454
Fb $22½		70	95	90	10	157
$25	P	175	200	180	88	858
$27½	P	425	450	440	5	405
Mr $22½		110	125	115	60	85
$25	P	200	225	200	15	80
My $22½		195	210	200	20	108
$25		65	80	65	95	572
$25	P	225	250	240	60	469
$27½	P	440	465	450	20	266
Ag $25		110	125	100	66	135
$25	P	250	275	265	15	362
Amer Barrick		C..22⅝		Opt Vol		1929
Mr $22½		105	130	120	20	175
$25		25	50	40	20	70
Ap $18¾		440	465	470	600	174
$20		335	360	350	100	1242
$20	P	30	50	50	10	357
$22½		170	195	190	132	594
$25		65	90	70	132	266
$25	P	265	290	285	100	100
Jy $20		430	455	445	100	258
$22½		275	300	295	605	715
$25		160	185	165	110	128
Aur Res		C..12⅝		Opt Vol		218
Fb $12		35	60	50	2	195
$13		3	15	5	70	776
Mr $12		105	115	110	20	753
$13		55	70	60	80	1304
$13	P	85	100	85	5	295
$14		25	40	30	10	1630
$15		5	20	15	20	242
Jn $11		230	255	255	9	85
$14		95	115	95	2	591
BCE Inc.		C..43⅝		Opt Vol		400
Fb $40		365	390	375	30	614
$42½		115	140	125	27	2685
My $42½		170	195	190	79	512
$45		45	65	50	220	948
$45	P	175	200	185	40	220
Ag $45		95	120	125	4	290
Bce Mobil Com.		C..25¾		Opt Vol		25
Ap $25	P	135	155	160	5	22
$30		75	90	65	10	21
Jy $35		90	110	85	10	15
Bk Nova Scotia		C..14⅞		Opt Vol		722
Mr $15		35	50	35	7	590
$16		10	15	15	50	622
$17		3	10	10	294	1355
Jn $14		130	155	140	6	16
$15		85	95	95	5	68
$15	P	50	70	65	30	71
$16		35	50	40	10	1743
$18		10	25	20	5	105
Sp $14	P	35	50	35	10	40
$15		90	115	100	50	1204
$15	P	70	80	75	215	239
$17		25	45	30	30	65
$18	P	290	340	290	10	10
Bk Of Montreal		C..29..		Opt Vol		104
Ap $30		60	75	65	10	248
$30	P	95	120	130	5	135
$31		25	50	35	15	338
$31	P	195	220	215	4	147
$33		10	25	10	20	2843
Jy $29	P	80	105	85	5	29
$30		105	130	110	5	75
$34	P	490	$5¼	$5	5	5
Oc $29	P	100	125	110	5	15
$30		140	165	150	25	131
$30	P	150	175	160	5	71
Bombardier B		C..15½		Opt Vol		234
Ap $16		30	35	50	120	1116
$16	P	70	75	90	55	115
Jy $15	P	70	90	75	55	699
Oc $16		150	160	150	4	110
Brascan Class A		C..24½		Opt Vol		30
Oc $25	P	120	145	140	30	30
CAE Industries		C..7⅞		Opt Vol		47
Mr $16	P	$8	$8⅛	$8⅛	15	.
Jn $8		70	95	80	22	98
Sp $9	P	120	145	120	10	73
Cambior Inc		C..18⅞		Opt Vol		63
Fb $16		295	320	290	10	258
My $15		445	470	450	3	294
$17		280	305	270	10	258
$20		115	125	125	30	346
Ag $19		230	250	245	10	26
Campeau		C..2.88		Opt Vol		10
Ap $5	P	210	225	215	10	314
Canadian Pacific		C..25⅜		Opt Vol		421
Fb $22		325	350	325	20	133
$25		40	55	55	58	4122
$25	P	5	15	10	10	403
$26	P	55	80	70	25	359
Mr $24	P	15	25	25	5	5
$25	P	35	50	50	90	331
$26	P	75	100	80	25	121
My $25		145	165	150	18	416
$25	P	65	80	65	10	497
$26		90	110	100	30	649
$26	P	105	125	125	10	189
$27		55	65	70	15	573
Ag $24	P	70	90	80	10	93
$25		195	215	200	10	56
$27		115	120	115	85	146
Cantor		C..26¾		Opt Vol		10
Ag $30	P	340	390	340	10	10
Cascades Inc.		C..4.55		Opt Vol		159
Jn $6		5	15	8	8	151
Sp $5		25	50	30	151	383
Cdn Imp'l Bank		C..26¾		Opt Vol		1136
Mr $27½		30	50	40	100	1297
$32½		1	10	5	4	297
Jn $25		210	235	225	1000	1000
$27½		85	110	85	4	76
$27½	P	150	175	170	5	82
Sp $25		255	280	275	3	5
$27½	P	175	200	175	20	80
Cdn Tire Corp		C..23¾		Opt Vol		10
Sp $25	P	170	195	185	10	14
Cineplex		C..7⅛		Opt Vol		90
Fb $6		105	130	85	20	100
$7		10	30	15	10	10
$11	P	365	405	390	10	.
Mr $7		40	65	40	20	235
$13	P	$5⅝	$6	$6	10	300
Jn $10		5	15	15	10	93
$11		5	10	10	10	163
Cominco Ltd		C..23⅜		Opt Vol		7
Mr $25		35	60	50	7	69
Corona Corp A		C..10⅝		Opt Vol		538
Fb $8		250	275	265	80	634
$9		150	175	170	200	5376
$10		55	70	70	120	8416
My $10		120	130	125	20	2567
$11		60	80	65	15	3943
$11	P	75	100	80	20	872
Ag $10		160	185	175	13	419
$11		110	135	120	10	1057
$12		60	85	70	60	375
Domtar Inc		C..12⅝		Opt Vol		77
Fb $13	P	55	60	60	1	872
$15	P	250	255	255	10	83
My $13		55	65	60	20	88
$14		30	40	30	10	179
Ag $12	P	45	70	45	1	28
$13		90	100	90	10	105
$14		60	65	55	15	323
$14	P	185	190	165	10	95
Dom Textile Inc.		C..13¾		Opt Vol		30
Jy $14		45	70	60	30	30
Echo Bay Mines.		C..23⅝		Opt Vol		35
Ap $22		255	280	270	10	208
$23	P	80	95	80	10	42
$25		0	0	110	5	.
$25	P	0	0	205	10	.
Galactic Res.		C..4.95		Opt Vol		47
Jn $5		70	80	80	10	780
Sp $5	P	65	80	60	20	145
$6		60	70	60	17	175
Gld Knight Res.		C..12..		Opt Vol		60
Mr $12		55	70	75	10	80
Ap $13		50	65	60	50	170
Gulf Can. Res.		C..16¾		Opt Vol		230
Fb $15		160	175	160	125	117
$16		60	70	60	80	275
My $17		70	95	90	5	55
Ag $18		70	95	70	20	20
Hees Int'l		C..27⅛		Opt Vol		75
Fb $27½		10	35	15	10	107
$27½	P	40	60	55	10	40
My $27½		105	120	115	40	96
$30		25	40	40	5	340
Ag $27½	P	95	120	95	10	18
Hemlogold		C..18¼		Opt Vol		65
Ap $20		50	60	60	20	971
$21		15	35	25	5	187
Jy $19		140	165	180	5	55
$21		70	95	90	5	30
Oc $21		120	145	120	30	30
Imasco Ltd		C..35..		Opt Vol		7
Ap $35		120	125	100	5	72
Oc $37½		165	190	165	2	7
Imperial Oil A		C..64¼		Opt Vol		45
Fb $62½		165	190	150	20	414
$65		10	25	25	7	148
My $62½		440	480	470	5	145
$62½	P	150	175	160	13	39
Inco Ltd		C..27⅝		Opt Vol		545
Mr $25		275	300	245	60	53
$25	P	25	50	40	20	87
$27½	P	105	120	105	9	184
My $25	P	75	100	100	55	205
$27½		0	0	240	210	.
$27½	P	0	0	195	63	.
$30		110	135	90	8	613
$32½		65	80	55	50	591
$35		30	40	30	10	386
Ag $25	P	125	150	150	10	153
$30		195	220	165	10	109
$30	P	350	375	385	40	332
Jannock		C..18⅛		Opt Vol		10
Sp $19		75	100	100	10	10
Lac Minerals		C..15⅜		Opt Vol		486
Fb $15		40	55	50	20	704
$15	P	5	10	10	30	560
Mr $12		360	370	360	5	1866
$13		260	270	260	20	1540
$15		90	110	90	5	5055
$15	P	30	40	30	10	125
$16		40	50	45	321	1712
Jn $12		380	405	400	10	23
$14		220	245	235	15	2608
$15		160	180	175	50	2163
Laidlaw B		C..26..		Opt Vol		238
Mr $17		$8⅞	$9⅜	$9¼	3	41
$24		225	230	225	24	224
$24	P	15	40	25	20	184
$25		145	170	150	59	400
$26		110	115	100	67	1117
Jn $24		330	335	325	32	202
$25		245	250	225	2	273
$26		185	190	190	15	648
$28		90	100	80	1	250
Sp $29		125	150	125	15	71
Louvem Mines		C..7⅛		Opt Vol		10
Mr $9		10	35	25	10	871
Mac Blodel		C..17½		Opt Vol		81
Ap $17½		80	95	85	71	365
Jy $16	P	35	50	50	10	50
Magna Intl Cl.A		C..7⅞		Opt Vol		21
Jn $8		75	95	90	10	83
Sp $8		120	145	125	10	10
$9		80	95	75	1	23
Moore Corp Ltd		C..31¼		Opt Vol		25
Fb $32½	P	120	145	155	10	10
Ag $27½	P	35	60	40	15	25
National Bank		C..10⅞		Opt Vol		128
Fb $12	P	105	125	105	2	35
My $11	P	45	65	55	60	162
$12	P	115	140	140	2	136
$14	P	315	340	340	5	31
Ag $11	P	45	70	45	15	68
$12		60	65	60	29	301
$13		25	50	30	15	158
Noma Ind Cl A		C..9..		Opt Vol		7
My $14	P	475	$5	470	2	2
Ag $10	P	90	115	115	5	55
Noranda Inc.		C..21..		Opt Vol		137
Fb $22	P	105	115	100	10	152
$27	P	$5¾	$6¼	$6⅛	5	10
My $22		75	85	70	22	632
$22	P	115	120	125	45	220
$24	P	290	295	320	10	280
$27	P	$5¾	$6¼	$6¼	5	7
Ag $21	P	115	125	115	15	71
$22	P	165	175	155	25	161

Suite à la page 16

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	nov.	496,58	496,91	5,68
Revenu du travail (millions $)	nov.	29 890,2	30 153,5	7,8
Personnes occupées (en millions)	jan.	12,21	12,38	1,33
Chômeurs	jan.	1 164 000	1 005 000	4,7
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	nov.	5632,5	5614,0	4,2
Appartenant aux fabricants (millions $)	nov.	38 099,5	38 163,6	1,5
Nouvelles commandes (millions $)	nov.	25 607,4	26 652,0	0,4
Commandes en carnet (millions $)	nov.	30 975,6	30 985,5	0,2
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	déc.	153,6	153,7	5,1
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	déc.	152,8	152,2	9,2
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	déc.	99,1	100,0	4,9
Matières brutes sauf combustibles	déc.	109,9	111,4	−5,3
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	déc.	130,2	130,6	0,2
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	oct.	3 256,5	33 842,9	13,9
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	déc.	13 891	183 323	−3,3
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	nov.	6 036	64 635	0,5
Production d'électricité (TW/h)	nov.	40,1	431,9	−2,4
Production de gaz (millions de mètres cubes)	oct.	11 144,8	109 260,2	4,2
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	oct.	8,1	82,3	3,3
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	nov.	12 159,4	128 025,8	1,6
Importations, base balance des paiements (millions $)	nov.	11 255,4	124 175,2	5,6
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	déc.	20,9	266,4	−5,4
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	déc.	1 107,2	15 332,4	4,1
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	nov.	1516,3	11 575,4	4,4
Livraisons des fabricants (millions $)	nov.	25 617,3	274 537,5	3,3
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	déc.	1713,9	26 962,9	0,4
Ventes au détail (millions $)	nov.	15 163,2	154 815,2	5,0

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: *Statistique Canada.*

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

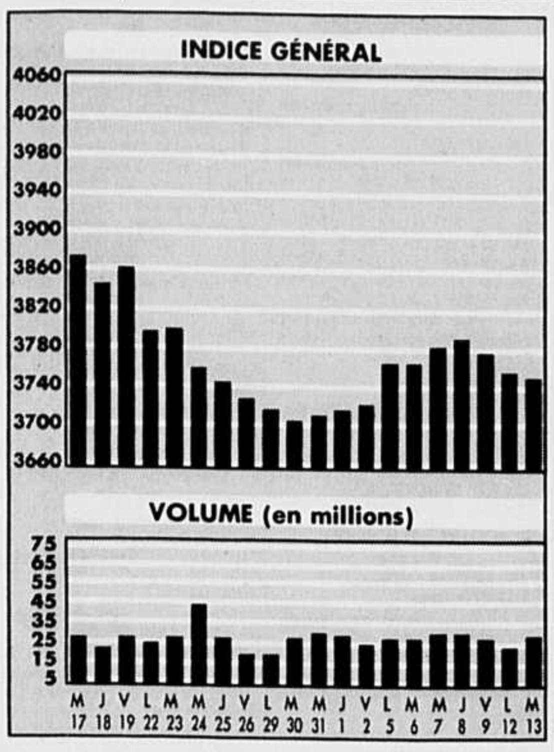

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

AGFM B f 1400 $6¾ 6⅝ 6⅝ — ⅛
AMCA Int 8466 400 395 400
AMCA 2 p 1800 $22⅛ 22 22
AMCA 3 p 6500 $24¾ 24¾ 24¾
ARC Int 2400 220 210 210 —15
Abbey E o 10911 6 5 6 + 1
Abermin o 51000 12 12 12
Abti Prce 1129 $15¼ 15¼ 15¼ — ⅛
Acadia M o 9816 28 27 27
Acugrph A o 7500 65 60 60 — 5
Aetna 1p 16400 $23¼ 23 23¼ + ¼
Agnico E 97150 $12¼ 12 12 — ¼
Agnico w 29800 $5⅛ 480 4⅞ —27
Air Canada 127400 $9⅞ 9⅝ 9¾ — ⅛
Alt Energy 13414 $19 18⅞ 19
Al Enr 775 2900 $27 26⅞ 26⅞ — ⅛
Alta Nat 2934 $18¾ 18½ 18¾ + ⅛
Alcan 322174 $23¼ 23 23¼
Alcan C p 1000 $23¼ 23¼ 23¼
Alcan E p 300 $22⅞ 22⅞ 22⅞ — ⅛
Alcan F p 700 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Algo Gr A f z5 425 425 425
Algo Cent 30000 $14½ 14½ 14½
Algma St A 100 $25 25 25
Algon Merc 200 $9¼ 9¼ 9¼ — ⅛
Alied Lyns 18200 $9½ 9½ 9½
Alterio o 5000 22 22 22 + 2
Altex 19500 450 435 450 +15
A Barick 145484 $22¾ 22⅝ 22⅝ — ¼
ABarik A w33000 71 71 71
Am Eagle o 5000 76 75 76 — 2
Am Expres 400 $34¾ 34¾ 34¾ — ¾
Am Pacific 30800 $5½ 5⅜ 5½ + ¼
Amoco Sed see below
Anderson 3325 $19 18¾ 18¾ — ¼
Andrs WA f z100 $10⅝ 10½ 10⅝
Ang CdnM o 3500 30 30 30
Anthes 15200 60 60 60 + 2
Archer C o 12350 $15½ 15⅜ 15⅜
Argus B pr z50 $28½ 28½ 28½
Ascot Inv o 19000 15 12 12 + 2
Atco I f 500 $10¼ 10¼ 10¼ + ¼
Atebo o 125000 7 6 7 — 1
Atlanta G o 9700 123 117 120 +10
Atlantis 10000 80 80 80 + 3
Audrey R 4700 300 300 300 — 5
Audrey w 1000 85 85 85
Augmitto o 32700 20 18 18 — 2
Aur Res o 25175 $12½ 12⅜ 12⅜
Aurizon o 103249 37 34 35 — 2
Avcorp Ind 3000 69 69 69
BAA plc 2600 $7½ 7⅜ 7½ + ⅛
BCE Inc 130898 $44 43⅝ 43⅝ — ⅜
BCE 2.05 p 500 $43¼ 43¾ 43¾ — ¾
BCED 133283 55 47 48 — 7
BCED 9⅛ 1500 190 190 190 +20
BCED 9¾ 200 160 160 160
BCED 1 p 1500 230 225 230 —20
BCED w 19450 5 4 4 — 1
BCE Mobl 22285 $25⅞ 25½ 25¾ + ¼
BCE Pl 1p 1000 $23⅞ 23⅞ 23⅞
BCE Pl 2p 600 $23¾ 23¾ 23¾
BCED C I 3900 $22¾ 22⅝ 22¾ + ⅛
B C Bancor 18777 146 145 145 — 3
BC Banc A 1900 $31 31 31
BC Banc B 1000 $30⅛ 30¼ 30¼ — ⅛
BC Gas 27560 $14½ 14⅜ 14⅜
BC Rail p 940 $25¾ 25¾ 25¾
BC Sugar A 8611 $16⅝ 16½ 16½ — ¼
B Corp p 4700 $30¾ 30¾ 30¾ — ⅛
B Corp r see below
BGR A 10900 $11⅜ 11¼ 11⅜ + ⅛
BMO nt fin 500 $9¼ 9¼ 9¼ — ¼
BMO II p 7000 $21½ 21½ 21½
BNT Ltd 5950 $14¾ 14⅝ 14¾
BP Canada 749 $21½ 21 21½ + ½
BtBk Nk P see below
Bt Bk Nk ii see below
BYG o 13000 58 51 55
Baca A o 1000 190 190 190 +10
Bachelor 10000 50 50 50
Bancshr p 200 $21⅝ 21⅝ 21⅝ — ⅛
Bancshr r see below
Bank Mtl 320202 $29¼ 28⅞ 29 — ⅛
Bk Mtl 3p 1400 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ⅛
Bk Mtl 4p 1000 $24¾ 24⅝ 24⅝ — ⅛
Bank N S 1276835 $15⅛ 14⅝ 14⅞ — ⅛
Bk NS 1p 1610 $24 23⅞ 24
Bk NS 3p 1450 $19 19 19
Bk NS 4p 1500 $24¾ 24⅝ 24¾
Bankeno o 100 277 277 277 + 7
Baton 5900 $11¼ 11 11 + ¼
Battle M 100 $21⅛ 21⅛ 21⅛ — ⅛
Beau CA o 14100 35 33 35 + 1
Beaufield o 237500 32 28 30 + 3
Beaver R o 1000 18 18 18 — 2
Bell 1.94 p 1600 $24¼ 24¼ 24¼ — ¼
Belmoral 20700 68 66 66 — 1
Bema Gl o 18037 350 340 340 —10
Bethlem R 8500 40 40 40 — 5
Biochem f 100 $11 11 11
Biomira o 6700 350 330 350 +35
Blk Cliff o 500 19 19 19 — 1
Bombdr A 4610 $15¾ 15⅝ 15¾
Bombdr B f54156 $15⅝ 15⅜ 15½ — ¼
Bonanza O 2205 105 95 105 +10
Bovar Inc z37 39 39 39
Bow Valy 37532 $13¼ 13 13⅛ + ⅛
Bow Valy 4 395 $13⅝ 13⅝ 13⅝ — ⅛
B V 2025 100 $27¼ 27¼ 27¼ + ¼
Bow Vly 205 5000 $20½ 20¼ 20½ + ¼
Bowtex o 7015 255 255 255
Bracknel o 1000 155 155 155
Bralorne 2750 40 40 40 — 2
Bramalea 2000 $19 18¾ 19 + ¼
Brmlea B p 200 $25⅛ 25⅛ 25⅛ + ⅛
Brmptn A f 200 $7¼ 7¼ 7¼ — ¼
Brandvr o 7000 48 47 48 + 1
Brascad A z6 $38⅝ 38⅝ 38⅝
Brascad B 234 $38½ 38½ 38½
Brascan A 37006 $24¾ 24½ 24¾ + ¼
Brascan F p 600 $24¾ 24¾ 24¾
Brkwater o 31450 204 196 196 — 4
BC Phone 123250 $18 17⅞ 18
BCPh 4¾ p z35 $52 52 52
BCPh 1956 z25 $51 51 51
BCPh 6 pr z18 $66 66 66
BCP 7.04 p 730 $20¾ 20½ 20¾
Br Gas ads 1350 $46¼ 45 46¼ + 1
Br Pet ads 200 $82½ 82½ 82½ — ½
Br Steel 500 $26 26 26
BrTel ads 110 $60 60 60 — 1

Bruncor 7352 $16¾ 16⅝ 16⅝ — ¼
Brunswk 700 $10 10 10 + ⅛
Budd Can 600 $32¾ 32½ 32½

C D

CAE 127354 $8 7¾ 7⅞
CGC Inc 9300 $11¼ 11⅛ 11⅛ — ⅛
CM NT Equ 2300 $13 13 13 — ¼
CM Pref p 400 $14½ 14½ 14½ + ⅛
CME A o 6000 10 8 8 — 2
CML Ind o 1600 92 92 92 + 1
CS Res o 620 $5⅝ 5⅝ 5⅝ + ⅛
CT Financl 2000 $22½ 22½ 22½
Cableshr A 18800 145 120 130 —10
Cabre 9658 $6¾ 6⅝ 6⅝ + ⅛
Calgary 1 p 100 $25 25 25
Cambior 170975 $19⅛ 18⅞ 19 + ⅛
Cambridg 3786 $31¼ 31¼ 31¼
Camco Inc 13400 $8⅝ 8⅝ 8⅝ — ½
Comp Res 25418 108 107 108 + 1
Camp Soup 3276 $20½ 20½ 20½ — ⅛
Campeau 100281 290 282 288 — 1
Campeau B 2100 375 350 350
Campeau C 2300 310 305 305 —20
Campeau D 6000 325 310 325 +10
C Income u see below
Can Malt 300 $33⅛ 33⅛ 33⅛ — ⅜
C Nor West 269150 385 375 375 — 5
CNor Wst C 2500 $13⅞ 13⅞ 13⅞ + ⅛
C Packrs 14900 $16⅛ 15⅞ 15⅞ — ¼
CS Pele f 31997 245 235 235 — 6
C Trust un see below
C Trsco C 2875 $19⅞ 19⅝ 19⅝
C Tung z67 390 390 390
C Energy 8200 $5⅝ 5⅛ 5⅝ + ⅝
C Exprss f 35125 62 60 60 — 1
CForms A f25200 230 230 230
C Home o 650 215 215 215 —15
CI Bk Com 374781 $26½ 26 26⅛ — ⅛
CIBC 3 p 200 $100½ 100½ 100½
CIBC 5 p 600 $23¾ 23¾ 23¾ + ⅜
CIBC 6 p 600 $24⅞ 24⅞ 24⅞ + ⅛
Cdn Jorex 1100 130 130 130 — 5
Cdn Nat Res 127150 265 240 260 — 1
C Nth Star 10500 $6¼ 6¼ 6¼
C Ocdental 22775 $19⅝ 19⅝ 19⅝ + ¼
CP Forest 3550 $36½ 36 36 — ⅜
CP Ltd 532902 $25¾ 25¼ 25⅜ — ½
Cdn Roxy 166 $6½ 6½ 6½
C Spooner 2500 12½ 12½ 12½ — ½
Cdn Tire 400 $27¼ 27 27¼ — ¼
CTire A f 31499 $23¾ 23⅛ 23¾ + ⅝
CUtil A f 2400 $20 19¾ 19⅞ + ⅛
CUtil 2nd I 5900 $25⅜ 25¼ 25⅜ + ⅛
CUtil 2nd K 100 $24¾ 24¾ 24¾
Cdn Wn Bk 1100 460 460 460 —10
Canamax 6950 320 315 315 — 5
Canam A f 1000 $5⅛ 5⅛ 5⅛
CanCaptl 275 410 410 410 + 5
Candol D o 15716 12 10 12
Canfor 210900 $27½ 26½ 26¾ — ⅞
Canfor pr 700 $23½ 23¼ 23¼ — ¼
Canhorn o 4500 55 55 55
Canron A 600 $12½ 12½ 12½
Canuc o 7000 18 18 18 — 1
Canutiliti p 2600 $25 25 25
Cara 1200 $16⅝ 16½ 16⅝
Cara A f 3702 $16¼ 16⅛ 16¼ + ⅛
Cartier o 10000 5½ 5½ 5½ —1½
Cascades 2400 460 460 460 + 5
Celanese 876 $27¾ 27⅝ 27¾ — ⅛
Cntrl Cap 5775 $11¼ 11 11⅛ + ⅛
Cnt Cap Af 113987 $9⅝ 9⅜ 9⅜ — ⅛
Cnt Cap Ap 1300 $22⅞ 22¾ 22¾ — ⅛
Cnt Crude o 2800 $5¾ 5⅝ 5⅝ — ⅛
CFund A f 18550 $7¼ 7 7 + ⅛
Cnt GtTr 2 100 $21¾ 21¾ 21¾ — ¼
Cntl G Trc 4100 $10⅛ 10 10
Centurion 9500 80 80 80
Chai na ta 5250 310 300 310 + 5
Chanclr E o95355 35 34 34
Chanclr Gr 100 $7⅛ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Charan 3000 37 37 37
Chauvco A o 200 $11¾ 11¾ 11¾
Chauvco r 37243 69 65 69 + 3
Cheni Gld o 4500 475 465 465 — 5
Cheni Gld w 4000 55 51 55 — 5
Chesbar o 2000 25 25 25 — 1
Chief Int I 15000 $24¼ 24⅛ 24⅛ + ⅛
Chrysler 200 $20 19⅝ 19⅝ — ¼
Cimaron o 7100 $9⅜ 9⅜ 9⅜ — ⅛
Cineplex 40600 $7⅛ 6¾ 7⅛ + ⅜
Cinram 9500 $6 5⅞ 6
Citadel G o 6600 44 40 44 + 6
Clibk NY C see below
Clarpine I z100 40 40 40
Clarus f 400 275 275 275
Clarus M 150 280 280 280 —20
Clarus Deb see below
Claude R o 12687 325 325 325 +15
Claude p 1300 $6 6 6
Cliff o 2000 23 23 23 — 1
Co Steel f 3200 $16¼ 16⅛ 16¼ + ⅛
Cobi Food 22000 44 42 44 + 2
Coca o 319 345 345 345
Cogeco f 800 470 470 470 — 5
Cognos 57800 $5⅝ 5¼ 5⅜ + ⅛
Coho Res 151666 $6½ 6½ 6½
Colin Enr o 9400 185 175 175 —10
Colonial o z80 43 43 43
Colray R o z240 5 5 5
Cominco L 431215 $23¾ 23¼ 23⅜ — ⅜
Comnco B p 500 $24½ 24½ 24½
Comnco H p 200 $14⅛ 14⅛ 14⅛ + ⅛
Comnco R 19500 295 290 290 — 5
Comnco R w36500 11 10 11
Cmrcl Fin 700 400 400 400 +10
Computlog 2483 450 435 450 +15
Comterm 10200 27 27 27 — 6
C Brinco Ao 380 475 475 475 —25
C Carma A 36690 269 265 265
C Carma w 3750 30 25 30 + 5
C HCI Af 142 $9¾ 9¾ 9¾ + ⅛
C HCO o 100 121 121 121 + 1
C Mercntl o 1000 85 85 85 — 2
C Mercntl p 1000 10 10 10 — 5
Con Prof o 3300 36 36 36
Cons TVX 30100 $7⅞ 7⅝ 7⅞ + ⅜
C Talcorp 300 160 160 160 —20
C Thomsn o17000 49 45 45 — 4
Cons Gas 787 $28⅜ 28⅛ 28⅜
Con Gas A z20 $79 79 79
Con Pkg z20 $15¾ 15¾ 15¾
CTL Bank 2100 110 110 110
Contour B o 5000 20 20 20
Contrns A f 400 100 100 100
Contrns A p 1000 $9 9 9 + ½
Conwest A z1 $14 14 14
Co enerco A 1200 495 495 495 +10
Coral Gld o 3800 220 215 215
Corel Sys 2500 $5⅛ 5 5⅛
Corncopa o 2000 225 225 225 — 4
Corona A f 147370 $10¾ 10½ 10⅝ — ⅛
Corona B 286 $10¾ 10¾ 10¾
Corona A p 1600 $9⅛ 9 9 — ⅛
Corona B p 500 $26 26 26
Corona C p 4100 $27⅝ 27½ 27½ — ¼
Corona u 20450 $10⅞ 10¾ 10¾ — ¼
Corona w 39000 50 48 48 — 3
Corna 92 w 3500 240 240 240 —10
Corna pc w 100 $46 46 46 — 1
Coronet C 15600 265 265 265
Corp Food 1875 $11 10¾ 10⅞ — ⅛
Cr Food A 113 $30 30 30 —1½
Coseka R 17600 25 24½ 24½ — ½
Counsel 23425 $11¼ 11 11 — ¼
Courvan o 500 21 21 21 — 1
Coxheth o 10000 16 16 16 — 1
Crestbrk 575 $21½ 21 21½ + ¼
CLife I A 200 $25⅜ 25⅜ 25⅜
Crownx 12000 $12½ 12½ 12½
Crownx A f31540 $6⅛ 6 6⅛
Crownx 1 p 2400 $19⅛ 18¾ 18¾ — ½
Crownx 2 p 500 $19½ 19½ 19½ + ⅛
Crownx 3 p 2200 $18⅞ 18¾ 18¾
Crownx B w 5300 $16 15⅞ 15⅞ — ⅛
Czar Res 13500 132 128 129 — 1
DMR A f 1000 315 315 315 —10
Dotel o 9500 22 16 16 — 8
Davis B f 500 280 280 280 + 2
Deak Res o 3000 105 102 105 + 3
Delour o 30000 15 15 15
Delrina C o 2000 155 155 155
Denison A p 6360 320 305 310 — 5
Denison B f11922 280 275 275 — 5
Denison p 1200 $17 16¾ 16⅞ — ⅛
Denison B p15950 $18¼ 18 18¼ + ¼
Denisn B w 20500 16 16 16 — 9
Deprenyl o 13900 $15¾ 15½ 15½ — ¼
Derlan 2683 $8 8 8 — ¼
Develcon 600 60 60 60
Devnic E o 1500 100 100 100 — 1
Devran P o 2300 125 125 125
Devtek f 9700 $5⅛ 5 5⅛
Dexleigh 10500 235 229 232 + 2
Discov W 3500 152 152 152 + 2
Dofasco 104674 $24⅝ 24¼ 24¼
Dofasco 260 2230 $31¼ 31 31 — ¼
Dolphin o 2000 44½ 44½ 44½
Doman A 17602 $11⅜ 11⅛ 11⅛ — ¼
Doman B f 67752 $11⅛ 10¾ 10⅞ — ¼
Doman 2 p 8400 $35½ 34½ 34½ — ⅞
D Expl fo 20500 10 10 10 + 1
D Textle 33579 $13⅞ 13⅝ 13⅝ — ⅜
Domtar 17772 $12⅝ 12⅜ 12½
Domtar B 5000 $21½ 21½ 21½ + ⅛
Domtar pr 2290 $18¼ 18 18¼ + ⅛
Donohue B 4200 $10⅜ 10¼ 10⅜ + ⅛
Dreco A o 2000 295 290 290 — 5
Du Pont A 700 $24⅝ 24¼ 24¼ — ¼
Duration o 37567 4½ 4 4½
Dylex A f 1520 $6¾ 6¾ 6¾
Dynlta 10 p 2000 $6¾ 6¾ 6¾ — ¼

E F

E-L Fin 3230 $71½ 71½ 71½ +1½
Eagle P 2800 200 190 190 —10
Eastmaq o 1300 335 330 330
Echo Bay 646416 $24⅛ 23⅝ 23⅝ — ⅜
Eco Corp 3400 475 475 475
Econ Inv z6 $48⅛ 48⅛ 48⅛
Edper A f 8300 $27⅞ 27¼ 27¼
Ego Res o 19800 53 51 51 — 1
Ekaton A o 16700 20 18 20 + 5
Elders A 2500 $22¾ 22⅝ 22⅝ — ⅛
Elcthom X 500 $10 10 10
Emco 3400 $9 8⅞ 9
Empire A f 380 $13¾ 13¾ 13¾ — ¼
Encor Inc 30700 273 268 270 — 3
Energx o 20500 14½ 14 14½ + ½
Enrpls C G 10960 $6 5⅞ 6 + ⅛
Enrpls FG usee below
Enfield 2850 430 420 420 —10
Enfield 1 p 300 $14⅝ 14⅝ 14⅝ — ¼
Enscor Inc 2250 190 185 190 + 5
Equinox o 2500 175 165 170 — 4
Equty Svr A 2600 400 390 390
Equity Svr p 400 $20½ 20½ 20½ — ⅛
Etac Sals 11302 $9 9 9
Euro Nev o 101585 $14¼ 12⅝ 13 + ½
Exall o z62 44 44 44
Excel o 12000 143 135 143 + 3
Exco Tec 900 240 240 240
FCA Intl 300 $10⅛ 10⅛ 10⅛
FPI Ltd 3350 $5⅛ 5 5⅛
FT Capital z300 4 4 4
Fahnstk A 3550 200 200 200 — 5
Fairfax f 9774 $19¼ 19¼ 19¼ — ¼
Flcnbrd G 13749 315 305 305 — 5
Farady A p 300 $16 16 16
Fed Ind A 34300 $12⅝ 12¾ 12¾
Fed Ind C 8800 $22⅞ 22⅞ 22⅞
Fed Pion 17526 $14¼ 13¾ 14⅛ — ⅛
Finning L 100500 $14 13¾ 13¾ — ½
Firan 500 300 300 300 —15
F Austria 12400 $10⅝ 10½ 10⅝ + ⅛
F Austrl w 17100 11 9 9 — 3
F City Fin 350600 $10⅝ 10⅜ 10⅜ + ⅛
F Cty Tr C 100 $7⅝ 7⅝ 7⅝
F Cty Trco 3100 $7⅛ 7⅛ 7⅛
F Marth A f 211200 $8 7⅞ 8 + ⅛
F Mrcntl u 1500 $9⅝ 9½ 9½ — ⅛
FirstPr Tr usee below
Flanagan o 24100 73 65 70 — 3
Fleet Aero 400 190 190 190 +15
Fleet Aro Af 400 100 100 100
Fleet Aero 1 4100 200 190 200
Flet CCan A 423 $16 16 16 — ¼
Flet C Inv 16900 $21⅞ 21¾ 21¾
Flet CI B 3300 $20½ 20⅜ 20½
Flet CFin 8 1700 $22¾ 22¾ 22¾
Flet CFin B 3000 $23⅜ 23⅛ 23¼ — ⅛
Focus nmc 2250 $20¼ 20 20
F Knox o 5000 14 14 14
Fortis Inc 1910 $22 21¾ 21¾
Foundatn p 800 $10 10 10
FSesn HI f 400 $17 17 17
Franco o 14550 $22 20¾ 21¼ — ½

G H

GTC Tr B 700 490 485 485
GW Util 1314 $34⅛ 34 34
Galactic 29726 $5⅛ 495 4 — 5
Gandalf 9000 395 390 390 —10
Gaz C p 500 $22½ 22½ 22½
Geac Comp 8600 200 195 197 — 3
Geddes o 6000 200 200 200
Gemini T o 900 30 30 30 — 2
Gendis A 100 $21 21 21
GMC 1374 $52 51⅞ 51⅞ — ¼
Gen Trstco 100 $7 7 7
G Trustco p z75 $22½ 22½ 22½
Giant Bay o43200 82 75 76 — 6
Giant Yk 100 $12¼ 12¼ 12¼ + ¼
Gibraltar 3200 $9¼ 9 9
Glamis 17100 315 300 300 —15
Glen Adn o 2400 24 22 24
Glenayre 4919 $15⅛ 14⅞ 15
Global Gov 33971 $7⅞ 7¾ 7⅞ + ⅛
Goldcorp f 16260 $6⅝ 6⅛ 6¼
Goldcorp w 40000 35 33½ 34 + ½
Gld Knight o73700 $12¼ 12 12 — ⅛
Gld Myra o 3500 23 23 23
Gldn Nth o 6502 215 205 210 —15
Gldn Rul o 110700 185 160 169 + 9
G Star o 39500 270 260 260 + 5
Gldn Ter o 18000 15 14½ 14½ + 2
Goldex 2 w 5000 27 27 27
Goldpost o 5392 22 22 22
Goldsil o 55556 45 35 40 —10
Goldstak o 11500 145 145 145
Gldteck o 34067 77 70 77 + 4
Goodyear z1 $37⅝ 37⅝ 37⅝
Graft G 120 $5⅝ 5⅝ 5⅝ — ⅜
Graft G p z20 $33¾ 33¾ 33¾
Grandma 13500 22 22 22 — 1
Granduc 7039 250 245 250
Granges 25500 210 205 210
Granite o f 12110 79 76 76
Gt W Lifeco 1587 $16¼ 16⅛ 16⅛ — ⅛
Gtr Lenor o62275 75 61 61 — 6
Grn Forest 5000 290 290 290
Grnstne o 12600 $6¼ 6 6 — ½
Greyhnd 1200 $31¼ 31¼ 31¼ + ¼
Growth I 1030 $17¾ 17½ 17¾ + ¼
Gulf Res 37606 $16⅞ 16⅝ 16⅞ + ¼
Gulf R 1p 5300 490 485 485
Gulfstrm o 3307 27 27 27
Gulfstrm w 6000 3½ 3½ 3½
HERO o 1500 50 50 50 — 5
Haley 2700 460 445 455
Halifax D 1000 450 445 450 +10
Hamond A f 300 180 180 180
Harris B 18000 $5¾ 5¾ 5¾ + ¼
Hartco 213 $7⅛ 7⅛ 7⅛ + ⅛
Hawker 100 $25⅝ 25⅝ 25⅝
Hayes D 3825 $12¾ 12¾ 12¾
HCare A of 47604 260 245 245 —14
Hees Intl 133087 $27¼ 27 27⅛
Hees D p 100 $25¼ 25¼ 25¼ + ⅛
Hees w 5725 $7 6⅞ 6⅞ — ⅛
Helix 5000 23½ 21 21 — 2
Hemlo Gld 203987 $18⅞ 18⅛ 18¼ — ¾
High Rivr o 2100 115 115 115 — 5
Highrdg A o17500 275 265 265 —14
Highwod o 1000 125 125 125 —10
Hilcrest o 3000 173 170 173 + 8
Hollingr I 12650 $12⅛ 12 12⅛ + ⅛
Holingr w 900 300 295 295 — 5
Hope Brok 100 260 260 260 — 1
Hope B w 3100 160 160 160 —15
Horizon o 2500 65 63 65 + 2
Horsham f 21750 $12 11⅞ 12
HBay Mn s 1216 $7⅝ 7⅝ 7⅝ — ⅛
H Bay Co 456 $29⅝ 29⅝ 29⅝ — ⅛
HBC A p 600 $20⅛ 20⅛ 20⅛
Hy Zels 5300 $7⅛ 7 7⅛ + ⅛
Hydra Ex o 5000 120 120 120

I J

ICG Ont 260 400 $34⅛ 34 34⅛ + ⅜
ICG Ont 785 1000 $23⅜ 23½ 23½ — ⅛
ISG Tec o 14600 210 200 204 — 8
Ican o 22600 68 65 67 — 5
Imasco F p 400 $25¼ 25¼ 25¼
Imasco L 21752 $35 34½ 35 + ⅜
Imsco L Ap 500 315 315 315
Imp Metal 11900 169 166 169 + 3
Imp Oil A 24302 $64¼ 63½ 64¼ + ⅛
Inco 1024140 $27⅞ 26¾ 27⅝ + ⅜
Inco 7.85 200 $22¾ 22¾ 22¾ — ⅛
Innopac 4600 $8⅛ 8⅛ 8⅛ — ⅛
Inspiratn 1000 $6⅞ 6⅞ 6⅞
Intensity o 275000 78 70 70 — 5
Inter-City 4909 $22⅞ 22¾ 22¾
Inter C C p 350 $37½ 37½ 37½ — ½
Interactn o 12875 26 23 23 — 3
Interhome 2897 $46½ 46 46¼ + ¼
IBM 516 $123 121¼ 123 +1¾
IContor A f 3500 80 80 80 —10
IForest A f 13975 $9⅝ 9⅛ 9⅛ — ⅜
IMhgny B o 3500 270 261 261 — 9
IMirton 1 p z250 17 17 17
I Mirtone 3500 65 65 65 + 5
I Movie Gr 11000 240 225 240 + 5
I Petro o 943 220 220 220
I Platinum o 20166 68 67 67 — 3
Intl Pottr 4433 210 190 190 —20
I Retail o 5945 230 221 225
I Semi Tch 2850 $8⅝ 8¼ 8⅜
I Verifac o 18400 45 44 45
I Verifac p 423 440 440 440 —10
Intraust o 2500 30 30 30 + 3
Inventrnic 1000 235 235 235
Inverness 27700 $5⅞ 5⅝ 5⅞ + ⅛
Inverns 875 300 $11¾ 11¾ 11¾ + ⅜
Inv Grp 2800 $23⅜ 23¼ 23¼ — ¼
Iona o 4000 126 126 126 + 1
Irwin Toy z1518
Ivaco A f 3800 $11 10⅞ 10⅞ — ⅛
Ivaco D p 200 $25 25 25
Ivaco E p 600 $23 22⅝ 22⅝ — ⅛
Ivaco 2nd 2 200 $16½ 16½ 16½
Ivaco 2nd 4 300 $27 27 27
JDS Inv 200 $12 12 12
Jannock 15000 $18¼ 18 18¼ + ¼
Jascan o 13000 53 53 53 — 2
Jonpol o 97500 100 92 95 — 5
Jordan P A 11000 65 63 65 + 3
Joss Enr o 1200 325 325 325
Journey f 6530 $16⅞ 16⅝ 16¾
Joutel o f 1791050 42 31 34 + 4

K L

Kam Cred o15000 8 7 7 + 1
Kaufel G A 1020 $10¾ 10½ 10½ — ⅜
Kaufel GB f 1200 $10¼ 10 10 — ¼
Keltic A of 1200 475 450 450 —50
Kerr Add 1000 $18¾ 18¾ 18¾ — ¼
K Anacon o 1866 60 60 60
LSI Logic 6400 100 100 100 — 5
La Fosse o 38703 55 52 55 + 5
Labatt 5557 $21¾ 21¾ 21¾
Lac Mnrls 337502 $15¾ 15⅝ 15⅝ — ¼
Lac Mnrl w35800 445 435 440 — 5
Lac M llw 49300 430 415 415 —15
Lafrg Can p 4968 $21⅝ 21¼ 21⅜ — ¼
Lafrg Corp 624 $21½ 21¼ 21¼ — ¼
Laidlaw A 6850 $26 25⅝ 26 + ¼
Laidlw B f 298204 $26⅛ 25⅝ 26⅛ + ½
Laidlaw G 4250 $34¼ 33¾ 34
Laird A f z200 17 17 17
Landmrk f 5500 18 16 16
Laramid o 500 33 33 33
Lasmo Can 4600 410 410 410 — 5
Laur Bk 540 $14⅞ 14⅞ 14⅞ — ⅛
Laur Gr B 2100 $8 8 8
Laur Gr 1 400 $23¼ 23¼ 23¼ + ⅛
Laur Life p 200 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Lawsn M A f15400 $9¾ 9⅝ 9⅝ — ⅛
Lehndorff see below
Lencourt o z100 53 53 53
Leons Frn 100 $31 31 31 + 1
Levon o 23200 35 35 35 — 4
Lidco Ind o 5000 23 23 23 — 2
Linamar 1600 435 435 435 —10
Lincoln C 12250 460 455 460 + 5
Linear T 500 $8¼ 8¼ 8¼ + ¼
Loblaw Co 4650 $14½ 14¼ 14½
Lob 370 p 315 $42¾ 42¾ 42¾
Loewn Gr 16475 $20⅛ 20 20
Loewen A p 3000 $27¼ 27 27
Lwen Ondi 22000 490 480 490
Lonvest 204 $22⅜ 22⅜ 22⅜ — ⅛
Lonvest A 724 $22¼ 22¼ 22¼

M N

M-Corp 200 $11½ 11½ 11½
MDS B f 100 $27 27 27 + ½
MPG B p 1000 $24½ 24½ 24½
MSR Exp 7367 260 240 250 +10
MVP Cap o 103881 39 35½ 36 — 2
Mackenzie 164765 $9⅛ 8⅞ 9 — ⅛
Maclean H 38700 $10⅜ 10¼ 10¼ — ⅛
Macmilan 181297 $17⅝ 17⅜ 17½ + ⅛
Mcmln B 8p 700 $23¾ 23¾ 23¾
Mcmln B 10 300 $24¾ 24¼ 24¼ — ⅜
Madelin o 148572 $6¼ 5⅞ 6 + ⅛
Magna A f 12254 $8 7⅞ 7⅞ — ⅛
Maher Inc p 300 $6¼ 6¼ 6¼
Manitoba p 1000 $26 26 26 — ⅛
Manville 1000 305 305 305 —10
Manson C o13700 30 27 30 + 3
Mfg Life A 1900 $24¾ 24¾ 24¾
M Lf Gord 1451 $42½ 41¼ 41¼ —1½
Mrtme Lf p 700 $22¼ 22¼ 22¼
Maritime f 7800 $18 18 18
Mark Res 41170 $12⅝ 12¼ 12½
Mark R db see below
Mark Wrk f12863 250 240 240 —10
Mavtech 700 75 75 75
Maxon A of 1500 285 285 285 + 5
McAdam o 14000 24 24 24
McFinley o 10989 31 29 30
McNelen o 13600 60 50 60 + 5
Memotec 2950 $9¼ 9⅛ 9¼ + ⅛
Merfin H o 1000 280 280 280 — 7
Meridian 2000 255 255 255 — 5
Metal Mng 17006 $12⅝ 12½ 12½
Mdind Dty 3300 460 440 440 —20
Minera o 2025 230 225 225 —15
Minrl Res 111570 $5⅛ 5⅛ 5⅛
Minerex o 2700 70 68 68 — 7
Minnova 6000 $17¼ 17¼ 17¼ — ⅛
Minven Gl 4201 350 345 345 — 5
Mr Jax 200 470 470 470 +15
Mitel Corp 31500 250 240 245 —15
Mitel 200 p 1500 $16½ 16¼ 16¼ — ⅜
Molson A f 2511 $36⅜ 36⅜ 36⅜ — ⅛
Moneta o 7000 32 32 32 — 3
Moore 83604 $31¼ 31 31¼ + ⅛
Morgan F 1500 25 25 25 —10
Morgn F C 1700 $5 5 5
Morgan 60450 460 445 450 —15
Marisn P 6900 $10¼ 10 10 — ¼
Muncpl Fin 100 $17¾ 17¾ 17¾
Mun Fin Af 850 $16⅛ 16 16⅛ + ¼
Muscocho 26300 70 65 65 — 6
NLX o 1567 4 4 4 — ½
NSR Res o 9434 10 10 10 — 1
Nat Bk Con33732 $10⅞ 10¾ 10¾
Nat Bk 8 300 $22 22 22
Nat Bk 9 600 $25 24⅞ 24⅞ — ⅛
Nat Bsns 8771 46½ 44 44 — 3
Nat Pete o 17700 16 13 16 + 4
Nat Sea 500 400 400 400
Nelson V o z200 26 26 26
Nevada o 1000 115 115 115 + 5
Newalta 1000 96 96 96 — 2
Newbridg 29450 $15¾ 15 15¾ + ½
Newfld M o 30164 11 10 10
Nfld Exp o 2000 22 22 22 + 2
Nfld Te 885 z50 $19¾ 19¾ 19¾
Newhak o 10762 300 300 300
Newscop 6000 18 18 18 — 2
Newtel Ent 1684 $19¼ 19⅛ 19⅛
Nexus o 10000 19 19 19 — 1
Noma A f 46675 $9¼ 9 9 — ¼
Noma B 2300 $9½ 9½ 9½ — ¼
Noramco o 44689 43 40 43 + 3
Noramco w 10000 1 1 1
Noranda F 30010 $13 12⅞ 13
Noranda I 176009 $21⅛ 20¾ 21 + ⅛
Nornda I B 1400 $29 29 29
Nornda I C 2750 $26 25½ 25¾
Norcen 4600 $26⅞ 26¾ 26⅞ + ⅛
Norcn ord f 48958 $26¼ 26 26¼ + ⅜
NC Oils 39243 $22 21¾ 21¾ — ⅜
NCO 6 p 1900 $19¾ 19¾ 19¾ — ¼
Northair o 17000 35 30 32 — 3
NDynsty o 10000 26 26 26
Nor Tel 112670 $28⅜ 28⅛ 28⅛ — ⅛
Northgat 3000 $7⅞ 7¾ 7¾ + ⅛
Nwst Dgtl o 500 85 85 85 — 5
N Beauc o 122000 4 3 4 + 1
Nva Coges o 4860 84 78 84 +10
Nova Cor f 675045 $7¾ 7½ 7⅝
Nova O p 4110 $24¼ 24¼ 24¼
Novagld o 23893 155 142 155 + 5
Noverco 5600 $12⅝ 12½ 12½ — ¼
Nowsco W 18049 $18½ 18¼ 18½
Nuinsco o 6002 45 45 45 — 4
Numac 5149 $9¼ 9⅛ 9¼ + ⅛

O P

Ocelot B f 3800 $10¼ 10 10
Okanagan S 2000 $5 5 5
Old Canada 2463 120 117 117 —10
Old Can B 500 $8⅛ 8⅛ 8⅛
Omega Hyd 1500 370 365 370 + 5
Onex C f 200 $12⅜ 12¼ 12⅜ + ⅛
Opawica o 1100 390 385 390 —10
Opimian o 100 $7½ 7½ 7½
Orbit 4572 86 86 86 — 3
Oshawa A f 118900 $31 30¾ 30⅞ — ⅛
Otooles G 3000 295 295 295 +20
Oxf Prop 7200 135 133 134 — 1
Oxf Prop d see below
PCL Indust 80213 $7⅜ 7¼ 7⅜
PMC Corp o 1600 55 55 55
PPC OG o 3219 115 112 112 — 3
PWA Corp 14766 $11¾ 11½ 11⅝ + ⅛
PWA A p 900 $24 24 24
Pac Aqua o 1500 44 41 44 + 4
PCsar A o 500 240 240 240
Pac NthA f 600 $22 21¾ 22 + ½
Pafco Fin 300 370 370 370
Pgurin A f 30250 $8¼ 8⅛ 8⅛
Pamorex o 16000 45 42 42 — 3
Pamour 100 285 285 285 — 5
PanAtlas o 1000 60 60 60
PanCan P 1580 $27½ 27¼ 27½
Panconti 10660 $6⅛ 6 6⅛
Pantorma 900 193 185 193 + 8
Paragon o 4638 315 310 310
Parmnt R 1000 $9½ 9¼ 9¼ + ¼
Parkland 17800 $8⅛ 7¾ 7¾ — ⅜
Parquet o 66500 25 21 22
Peerless 1800 $6⅝ 6⅝ 6⅝
Pegasus 33100 $17⅝ 17 17 — ⅝
Pngrwth u see below
Penn Wst o 12830 55 50 50 — 5
PJewl A f 100 $15 15 15
Petromet o 6500 42 42 42 — 3
Phillips Cb 1300 $16½ 16 16
Phonix Can 4000 360 340 360 +25
Phnx Gld o38700 8 6 6 — 2
Photo Eng 500 $24 24 24
Pine Point z60 $42½ 42½ 42½
Pioneer Lif 800 105 105 105 —10
Pioner M o 93472 22 19 19 — 3
Place Res A 7500 71 69 69 — 4
Placer Dm 135990 $23⅝ 23⅛ 23⅜ — ¼
Plsti Fab 500 180 180 180
Platnova o 13927 173 170 173
Plexus o 3000 315 310 315 +10
Poco Pete 19800 $8⅛ 8 8 — ⅛
Poco D p 4800 $13 12¾ 12¾
Polysteel o 9000 50 50 50 — 6
Ptash Cor 939810 $14⅛ 13¾ 14⅛ + ⅜
Powr Cor f 59038 $15¾ 15⅝ 15⅝ — ⅛
Powr C 1p 600 $45¼ 45 45 — ⅜
Pwr Ex o 631 11 11 11 — 2
Powr Fin 81300 $21 20¾ 20¾ — ¼
Primex F 8800 $5¾ 5¾ 5¾
Princeton 2883 435 435 435
Pronto E o 2287 46 46 46 — 6
Provigo 54939 $10⅛ 10 10⅛ + ⅛
P Storage see below
P Storag II see below
Pure Gld o 3088 7 7 7 — 1

Q R

QPX Mnrl o 6000 41 41 41 — 1
Quadra L o 200600 $11½ 10⅞ 11 + ⅛
Quartz M o 12500 64 63 64 + 2
Que Sturg o 5617 150 150 150
Que Tel 2050 $15½ 15½ 15½
Quebecor A 100 $14 14 14 + ¼
Queenstak 19492 57 56 57 + 2
Quenstn M 36106 181 170 170 —12
RBK Nt 3000 $18½ 18 18½ — ½
RBK Nt p 500 $29⅜ 29⅜ 29⅜ — ⅜
RFC Res o 21700 190 180 180
RPF Bnd u see below
RY Fin p 300 $25⅝ 25⅝ 25⅝ — ⅛
RY Fin r see below
Ram Pet 200 315 315 315
Ranchmen 33599 $8⅝ 8⅜ 8⅜ — ¼
Rnchmn p 500 $26⅜ 26⅜ 26⅜ — ⅛
Ranger 16863 $7¼ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Rayrock f 44900 $10⅝ 10½ 10½ + ¼
Rea Gld o 24530 310 298 298 —12
Redfern o 6900 350 340 350 —10
Redstone o 11200 164 160 160 — 4
Regional o 5000 200 200 200 — 5
Reitman A f 1000 $16 16 16 — ½
Rnb Gold Usee below
Renisanc 204792 $27⅞ 27½ 27⅞ + ⅜
Rentown o 37700 250 240 240 —10
Repap f 13800 $9 8⅞ 9
Revenue P 10225 $5⅛ 5¼ 5⅛ + ⅛
Rileys D z25 62 62 62
Rio Algom 9465 $19½ 19⅜ 19½ + ⅛
Rio 580 pr z40 $79 79 79
Rio 8.5 z25 425 425 425
Rio Alto o 12586 20 15 20 + 3
Rogers B f 6276 $81½ 80 80½ — 1
Roman 400 $7¼ 7¼ 7¼ + ⅛
Rothman 100 $68¼ 68¼ 68¼
Rothm 2p 200 $14¼ 14¼ 14¼
Rouyn M o 2837 175 170 170
Roxmark o 100000 7 7 7
Royal Bnk 350229 $22¾ 22 22⅜ — ½
Ry Bk 1.88 400 $22 22 22
Ry Bk 1.45 62400 $16⅝ 16½ 16½
Ry Bk F 1100 $24¾ 24¾ 24¾
Ry Bk G 1000 $24½ 24⅜ 24⅜ — ⅛
Ry Lepg L 1500 $11⅛ 11 11 — ⅛
Ry Oak o z167 41 41 41
RT En Iu see below
RT En IIu see below
Ry Trco 34845 $15⅞ 15⅝ 15¾
RyTrco G p 2400 $23 22⅞ 23 + ¼
RyTrco Q p 2100 $24⅜ 24⅛ 24⅛
RyTrco J p 1200 $22¾ 22¾ 22¾

S T

SHL Systm 14680 $9¾ 9⅝ 9¾ + ¼
SNC A f 1700 $10⅞ 10⅝ 10⅞ + ⅜
SNT Ltd 55250 470 465 470
SR Telcom 1500 370 370 370 + 5
St Andrw o 2000 180 180 180 + 4
St Clair Af 1000 300 300 300
St Geneve o27400 180 175 175 — 5
SIL CemA f10700 $16 15⅞ 16
Samoth C o z300 80 80 80
Samuel M T 200 $10¾ 10¾ 10¾
Santa M o z534 6 6 6
Saskoil 272169 $15⅛ 15 15 — ⅛
Saskoil I f 153400 $15⅛ 15 15 — ⅛
Saskoil A p64856 $13 12¾ 13 + ⅛
Saskoil w 26600 495 490 495 + 5
Saskoil E u see below
Savnor Var 40000 15 15 15 + 1
Sceptre R 23575 430 425 425
Scpt R 7debsee below
Scptr R 7 700 $15¼ 15¼ 15¼ — ¼
Scpt R w 9200 163 160 160
Shnidr A f 600 $23⅜ 23⅜ 23⅜ + ⅜
Scintrex 200 365 365 365
Scot Paper 413 $16½ 16¼ 16½
Scotts f 9500 $13¾ 13¾ 13¾ — ⅛
Scurry Rn 4916 $25¾ 25½ 25¾ + ¼
Sebrght E o 1000 15 15 15 — 2
Seagram 18875 $90¾ 90 90¾ + ⅛
Sears Can 31626 $12 11¾ 11¾ — ¼
Securty H p 3300 $7 6⅞ 6⅞ — ⅛
Seel Mtg 500 $9¾ 9¾ 9¾
Service C 1640 $12 11⅝ 11⅝ — ⅛
Shaw I Af 300 $17¾ 17¾ 17¾ — ¼
Shaw I B 150 $17½ 17½ 17½
Shell Can 18340 $41¼ 40⅞ 40⅞ — ⅜
Sherritt 890 $8⅞ 8¾ 8⅞
Sico 3500 $9¾ 9⅜ 9¾
Sikaman o 27954 90 80 80
Silcorp A f 2500 $11⅛ 11¼ 11⅜ + ⅛
Simco Eri z25 $11¼ 11¼ 11¼
Skyline o 15000 400 395 400
Slater A 10000 $7½ 7½ 7½
Slocan F 7600 $17 16¾ 16¾ — ¼
Socnav A f 21300 $6⅝ 6½ 6½
S Louvem o46700 $7¾ 7⅝ 7⅝ — ⅛
Softkey S o 13500 270 255 265 — 5
Sonora o 38900 150 140 145 + 5
Southam 3310 $26½ 26⅜ 26½ + ⅛
Spar Aero f 104400 $10⅛ 10 10
Sparton o 3500 9 9 9 — 1
Starrex o 2300 140 140 140 — 5
Stelco A 12112 $21 20¾ 20¾
Stelco C p 7800 $20¾ 20½ 20½ — ¼
Sterivet o 9100 235 215 220 —15
Stewart Ik o 8900 100 80 100
Stikine o 3900 $41½ 40½ 40½ — ½
Stonbridg 1448 210 200 210
Stratford o 5700 155 155 155
Strathfld o 7000 $7⅜ 7⅛ 7⅜ + ¼
Strathfld p 4200 $10½ 10¼ 10¼
Summit R 18550 $11 10½ 11 + ½
Sun Ice Ltd 600 220 215 215 — 5
Sunburst o z598 5 5 5
Synrgst A 500 320 320 320 +20
Synex Intl o 2700 65 60 65 + 5
TH Res o 37500 57 53 55 — 2
TBM NT 13290 $6¼ 6⅛ 6⅛ — ⅛
TBM NT p 210 $26 26 26
TCC Bev 4292 $11⅝ 11½ 11½ — ⅛
TIETel 2000 70 70 70 + 5
TNT Eaty 200 $11½ 11½ 11½
Tap Cap Ao31500 15 15 15 — 1
Taro Ind z300 55 45 55
Taurus A z200 15 15 15
Teck Cor A 100 $25⅞ 25⅞ 25⅞ + ¼
Teck B f 388350 $25⅛ 24⅞ 24⅞ — ⅜
Teck E p 900 $25¼ 25 25¼ + ¼
Tecsyn f 2000 125 125 125 + 5
Tee Comm o 1000 37 37 37 + 2
TelMet B f 3000 $19⅛ 19⅛ 19⅛ — 1
Tmedia A f 1900 $5¾ 5¾ 5¾
Telepanl o 5232 147 146 146
Tembec A 500 $9½ 9½ 9½
Terra Mn o 10050 36 32 32 — 4
Terramar o z100 8 8 8
Teratech o 2500 6 6 6 — 1
Tex C Pet 67482 92 86 87 — 6
Thd CGlp 185 $45 45 45
ThomCor 28543 $15⅞ 15⅝ 15¾ + ⅛
Thornmk d see below
Thudrwd o 56770 175 168 171
Timmins o 19500 60 53 60 + 7
Tor Dm Bk 342791 $17⅞ 17⅝ 17⅝ — ⅛
TD Bk 1.835 600 $22⅝ 22⅝ 22⅝ — ⅛
TD Bk D 800 $24½ 24¼ 24½ + ¼
TD Bk F 5650 $25 24⅞ 25
Tor Sun 100 $25⅛ 25⅛ 25⅛ — ⅛
Torstar B f 225 $30¼ 30¼ 30¼ + ⅛
T Enrgld 200 275 275 275 — 5
Total Pet 140138 $32⅝ 32⅜ 32½ + ⅛
Total PA p 200 $49½ 49½ 49½ + ½
Tr C Glass 12560 $8 7¾ 7¾ — ¼
Trns Ml 175 $15½ 15½ 15½ — ½
Tr Rmprt o 5800 155 144 155 + 5
TrnAlta U 20075 $13¾ 13½ 13⅝ + ⅛
TrAlta 7½ z60 $98 97½ 98
TrAlt 8.40 100 $25⅝ 25⅝ 25⅝ — ⅛
TrAlta 7.20 1700 $24⅝ 24⅝ 24⅝
TrAlta 7.08 1500 $24½ 24½ 24½ + ⅛
TrCan PL 111753 $17¾ 17½ 17⅝ — ¼
TrP 1st J 100 $49⅝ 49⅝ 49⅝
Treats o 200 170 170 170
Trical R o 37300 190 180 190 + 8
Tridel Ent 1240 $16⅛ 16 16 — ⅜
Trilogy 36500 91 84 91 + 8
Trilon A 812 $19⅛ 19 19 — ⅛
Trilon Fin I 1400 $23⅛ 23⅛ 23⅛ — ⅛
Trlon Fin II 5400 $22½ 22⅜ 22⅜ — ⅛
Trimac 106004 $7⅞ 7⅝ 7¾ — ⅛
Trimin o 15034 243 235 243 + 3
Trpl Crn E 5000 200 190 200 +10
Triton Can 77562 236 231 235
Trizec A f 250 $22½ 22½ 22½
Trizec 4 p 500 $22½ 22½ 22½ — ⅛
Trizec 6 p 2100 $21⅝ 21⅝ 21⅝
Tudor o 2600 80 80 80 + 5
Turbo 61680 47 46 47 + 1
Turbo w 12000 4 4 4
Tut Ent o 7200 15 15 15 + 2
Tyler R o 36000 22 20 20 — 2
Tymar R o 8720 91 80 91 +16

U V

UAP A f 200 $18½ 18½ 18½
ULS Cap p 5100 $25¼ 25⅛ 25⅛
Ulster P o 40300 295 290 293 — 2
Ultmr C 1p 500 $25 25 25
Ultmar plc 18516 $7⅝ 7⅜ 7½ + ⅛
Unicorp A f 2120 430 430 430
Unicorp B 200 $7½ 7½ 7½
Unicorp 117 2500 $11¾ 11⅝ 11¾ + ½
Unicorp w 10100 23 20 20 — 3
Unigsco B f 1700 395 390 390
Unigsco 2 p 1300 $9 9 9
Un Carbid 100 $17¾ 17¾ 17¾
UCarb Eq usee below
U Entprise 543 $11⅞ 11⅞ 11⅞
UGas 5½ z20 $38¼ 38¼ 38¼
Un Coin o 23982 260 255 255 — 5
Un Corp 100 $33⅛ 33⅛ 33⅛ + ½
U Keno 400 280 280 280 — 5
Un Reel o 28800 14 13 13
US Prc Mo 2800 104 100 104 + 4
US Steel 1p 1200 $24⅞ 24¾ 24⅞ + ½
Uranium 200 155 155 155 — 5
VGM Cap 720 475 475 475
Value Inv 1700 $8 8 8
Varity C 148184 390 380 390
Varity A p 1400 $27¼ 26¾ 27¼
Varity w 55500 52 49 49 — 3
Vedron o 25507 18 17 17
Ventech o 3000 140 140 140 + 5
Ventra Gr 1200 75 75 75 +10
Ventra 1 p 1100 220 210 220 +11
Ventra 2 p 100 $5 5 5
Vicery R o 5900 460 450 450 —10
Videotrn f 3000 $14¼ 14¼ 14¼
Vista I Ao 14352 23 22 23 + 2
Vitran A 5400 455 440 450 +10

W X

WIC B f 2508 $12⅞ 12¾ 12¾ — ¼
Wajax A 1200 $10¼ 10 10 — ¼
Walwyn 5595 250 250 250
Weldwod 314 $15 15 15 — ⅜
Wellore A o 325741 235 225 225 —15
Wst Frasr 121 $18¼ 18¼ 18¼
Westar Gr 54560 91 89 90
Wstar Gr r 606598 1 ½ 1 + ½
Wstbrdg A 2850 $10 9½ 9½ — ⅜
Wcoast E 3294 $20¾ 20½ 20¾
Wcoast A p 35600 $30 29¼ 29½ — ¼
Wcoast 1 p 300 $24¼ 24¼ 24¼
W Corp debsee below
W Deldna o 1733 275 270 270
Westfield 10600 140 136 136 + 1
Westfort o 46000 14 13 13 — 1
Westley o 9000 40 40 40
Westmin 16289 $8 8 8
Westmin p 1600 $21¾ 21½ 21½
Weston 37242 $41 40¾ 40¾ — ½
Wstn 6pr z40 $82½ 82¼ 82¼
Wharf 14000 $6¾ 6¾ 6¾ — ⅛
Win-Eld o 1000 48 48 48 + 3
Windarra o 23500 90 85 85 — 2
Winpak 700 $10⅛ 10 10 — ¼
Woodwd A 1180 220 215 215 + 4
Xerox Can 100 $21 21 21 — 1

Y Z

Yorbeu A o z250 62 62 62

Debentures
Clarus Deb 60 $54 52 52 — 2
Mark R db 34 $115 114½ 115
Oxf Prop d 93 $70 66 70 +5½
Scpt R 7deb 2 $103 103 103 — 1
Thornmk d 4 $92 92 92 — ⅜
W Corp deb 50 $87 87 87

Debentures in US Funds
Amoco Sed 5 $118 117½ 118 + ½

Partially Paid Shares
B Corp r 6600 $13 12¾ 12¾ — ¼
Bancshr r 800 $12¼ 12¼ 12¼ — ¼
RY Fin r 600 $20⅛ 19¾ 19¾ — ⅜

Index Warrants
BtBk Nk P 64700 245 240 240 + 1
Bt Bk Nk ii 46700 185 178 180 + 3
Clibk NY C 1000 255 255 255 —10

Partnership Units
Lehndorff 381 $6¾ 6¾ 6¾
P Storage 500 $25½ 25¼ 25¼ — ¼
P Storag II 100 $19¾ 19¾ 19¾ — ¼
Saskoil E u 200 $98¼ 98¼ 98¼

Resale Restricted Trust Units
C Income u 1431 $8⅞ 8¾ 8⅞
C Trust un 2200 $8 8 8 — ⅛
Enrpls FG u21067 $6⅛ 6 6 — ⅛
FirstPr Tr u 2900 $23⅝ 23⅝ 23⅝
Pngrwth u 5050 $9 9 9
RPF Bnd u 900 $8 7⅞ 8
Rnb Gold U99000 25 25 25
RT En Iu 3540 $9⅛ 9 9 — ⅛
RT En IIu 2800 $9 8⅞ 9
UCarb Eq u 1400 $24¾ 24⅝ 24⅝ — ⅛

Traded In US Funds
Bow Vly 200 450 $23½ 23½ 23½ — ¼
PBech B of z300 40 40 40
Varity A p 100 $22⅝ 22⅝ 22⅝ +3⅛

TORONTO MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press
Stock .. Sales High Low Close Ch'ge

INDUSTRIALS
Bk N.S. 1276835 $15⅛ 14⅝ 14⅞ — ⅛
Inco 1021140 $27⅞ 26¾ 27⅝ + ⅜
Potash C 939810 $14⅛ 13¾ 14⅛ + ⅜
Nova Cor 675045 $7¾ 7½ 7⅝
Cdn Pac 532902 $25¾ 25¼ 25⅜ — ½

MINES
Joutel R 1791050 42 31 34 +04
Echo By 646416 $24⅛ 23⅝ 23⅝ — ⅜
Teck Crp 388350 $25 24⅞ 24⅞ — ⅜
Lac Min 337502 $15¾ 15⅝ 15⅝ — ¼
Beaulld 237500 32 28 30 +03

OILS
Well E 325741 235 225 225 —15
Inten R 275000 78 70 70 —05
Sask O 272169 $15⅛ 15 15 — ⅛
Can Nrwst 269150 385 375 375 —05
Renssnce 204792 27⅞ 27½ 27⅞ + ⅜

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 380p	80	194	3.00	3.00	3.00
Aug 390p	80	15	4.60	4.60	4.60
Aug 400	4	320	42.00	42.00	42.00
Aug 410	1	180	36.00	36.00	36.00
Aug 410p	30	87	9.50	9.50	9.50
Aug 420	14	654	31.00	31.00	31.00
Aug 450	8	1233	15.00	15.00	15.00
Feb 370	3	387	51.00	50.50	51.00
Feb 380	6	520	42.00	42.00	42.00
Feb 390	63	650	32.50	30.00	30.00
Feb 400	55	1356	20.90	18.00	20.90
Feb 400p	10	1627	.40	.40	.40
Feb 410	136	1525	11.00	9.50	10.50
Feb 410p	11	638	.20	.10	.20
Feb 420	674	2556	3.50	2.10	3.00
Feb 420p	128	520	3.50	3.40	3.40
Feb 430	15	3342	.30	.20	.30
Feb 430p	5	139	10.00	10.00	10.00
Feb 440	91	1150	.10	.10	.10
May 380	2	176	48.50	48.50	48.50
May 390	14	273	40.50	40.00	40.00
May 390p	150	383	2.60	2.50	2.50
May 400	48	1208	32.00	32.00	32.00
May 400p	10	742	5.00	5.00	5.00
May 410	14	752	25.00	25.00	25.00
May 410p	10	421	7.10	7.10	7.10
May 420	127	1724	20.50	17.90	17.90
May 420p	50	349	10.50	10.50	10.50
May 430	207	1042	14.70	14.00	14.50
May 430p	220	127	16.00	16.00	16.00
May 440	162	1302	11.50	10.00	10.00
May 450	21	608	7.50	7.00	7.00
Total	market:			2,449	

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 370	3	63.00	66.00
Aug 370p	0	1.80	2.80
Aug 380	3	54.50	57.50
Aug 390	0	46.50	49.50
Aug 400p	306	6.00	8.00
Aug 420p	160	12.00	15.00
Aug 430	392	22.50	25.50
Aug 430p	55	16.50	19.50
Aug 440	747	18.00	21.00
Aug 440p	0	21.00	24.00
Aug 450p	4	30.00	33.00
Feb 340	6	77.00	80.00
Feb 340p	151	0.00	.30
Feb 350	496	67.00	70.00
Feb 350p	375	0.00	.30
Feb 360	42	57.00	60.00
Feb 360p	565	0.00	.20
Feb 370p	1271	0.00	.20
Feb 380p	1512	0.00	.10
Feb 390p	797	0.00	.50
Feb 440p	0	20.00	23.00
Feb 450	1906	0.00	.20
Feb 450p	0	30.00	33.00
May 340	20	83.00	86.00
May 340p	400	0.00	.50
May 350	30	73.00	76.00
May 350p	127	.10	1.10
May 360	158	64.00	67.00
May 360p	30	.20	1.20
May 370	73	54.00	57.00
May 370p	56	.50	1.50
May 380p	710	1.20	2.20
May 440p	20	21.00	24.00
May 450p	0	30.00	33.00
open	interest:	36,615	

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé, hier, en hausse de 6-100 et cotait 1,2014 $CAN au lieu de 1,2008 $CAN le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en baisse de 6-100 à 2,0322 $.

En devise US, le dollar canadien a perdu 4-100 à 83,24 cents US et le sterling a cédé 14-100 à 1,6715 $US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

FCA International Ltd, ord. deux cents; payable le 30 mars aux actionnaires inscrits le 16 mars.

Mitel Corp., 2.00 $ priv.: 50 cents; 30 mars, 15 mars.

Pacific Northern Gas Ltd, A: 37,5 cents; 21 mars, 7 mars.

TransAlta Utilities Corp., ord.: 24,5 cents; 1er avr., 1er mars.

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec, entre parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1272,04 (1273,35)

Services (XRS): 1250,09 (1247,63)

Manufacturières (XRM): 1301,53 (1307,89)

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100,000; points de 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Reg.	Var.	Int. en cours
97.54	92.28	Mar	92.60	92.28	92.49	+.09	3998
98.00	92.74	Jun	92.90	92.74	92.88	+.08	1619
95.45	94.92	Sep	0.00	0.00	93.03	+.09	0
95.05	95.05	Dec	0.00	0.00	93.54	+.09	10
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
95.70	95.70	Sep	0.00	0.00	93.28	+.09	10
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
Volume total							1,211
Interet en cours							5,637

NEW YORK

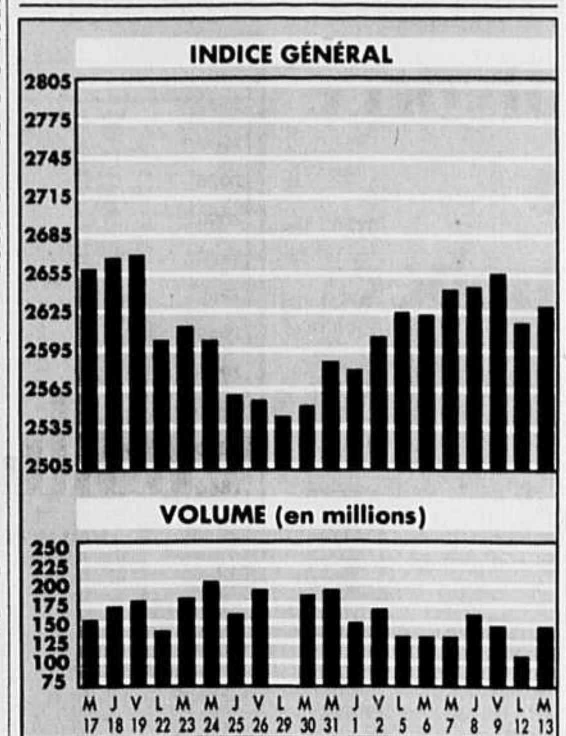

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

ACM n 1.01 .. 211 9¼ 9⅛ 9⅛....
AMR .. 8 3127 54⅝ 53⅝ 54⅜+ ¾
ASA 3a .. 5980 64⅞ 61 61¼—3⅛
AbtLab 1.40 17 5122 64⅝ 63⅜ 64¼+ ⅜
AcmeC .40 10 124 9 8⅞ 8⅞....
AdaEx 2.06e .. x122 15½ 15⅜ 15½+ ⅛
Advest .16 8 99 6 d 5⅞ 5⅞— ⅛
Alcan s 1.12 5 3628 19⅜ 19⅛ 19⅜+ ⅛
AlexAlx 1 18 592 26½ 26¼ 26¼— ¼
AllegCp 1.63t 10 9 84¾ 84¾ 84¾— ¼
viAlgInt .. .. 532 11-16 ½ ⅝....
AlgLud 1.20 6 8 38⅜ 38 38¼....
AllgPw 3.16 11 306 40 39¾ 39⅞— ⅛
AllenG .. 17 27 11⅜ 11⅜ 11⅜+ ⅛
AldSgnl 1.80 10 1807 35½ 35 35⅜+ ⅜
AlstMu .78a .. 170 10½ 10⅜ 10½....
AMIO .84a .. 94 10⅝ 10⅜ 10⅝....
Alcoa 1.60a 6 6278 61¼ 60 60½— ⅝
AmaxG .08 35 66 19¼ 19⅛ 19⅛— ⅛
Amcast .48 12 72 10¾ 10⅜ 10½— ⅜
AmHes .60 8 3785 48⅜ 47⅜ 47½— ⅞
AmBrnd 2.72 10 1057 66⅜ 65¾ 65⅞— ⅜
ACyan 1.35 16 2076 50⅜ 49½ 50 — ⅜
AEIPw 2.40 9 1667 30½ 30¼ 30½+ ⅛
AmExp .92 11 10923 29⅜ 28⅝ 29¼+ ⅜
AGnCp 1.58 8 813 28⅝ d28⅛ 28½+ ¼
AHome 4.30 14 1624 102½ 101⅜ 102....
Amrtch 3.16 12 2316 57 56 56¾+ ¾
APresd .60 .. 255 24⅛ 23⅞ 24⅛+ ¼
AmStor 1 24 752 56¼ 55⅛ 56⅛+ ⅜
AT&T 1.20 16 14427 40⅛ 39⅜ 39⅞+ ⅜
Ametek .64 14 515 12½ 12⅜ 12½— ⅛
Amoco 2.04 18 6471 54⅝ 54 54⅜+ ⅜
AMP 1.36 18 1922 47⅝ 47⅛ 47½— ⅛
Amre .08 .. 127 7⅛ 7 7⅛+ ⅛
Anheus .88 14 3961 36½ 36¼ 36⅜— ⅛
Apache .28 27 654 17⅛ 17 17....
Armco .40 6 2127 10⅜ 10 10¼+ ¼
ArmWI 1.06 9 618 34⅜ 33⅜ 34¼— ¼
Asarco 1.60 5 327 27⅜ 26¾ 27⅛— ⅛
AshOil 1 33 914 36⅜ 36¼ 36¾+ ⅜
AtlRich 5 12 2849 112⅞ 111½ 112¾+ ⅛
Atlas s .. 17 65 17¼ 16¾ 16¾— ⅜
Avon 1 .. 1334 31¾ 30⅞ 31¼+ ¼
BCE g 2.52 .. 486 36⅝ 36⅜ 36½....
BakrHu .46 37 3682 26⅝ 26⅛ 26⅞+ ⅛
BkrH pf 3.50 .. 39 57¼ 57 57....
BnkAm 1 6 11356 26⅛ 25¾ 25¾— ½
Bausch 1.16 14 2688 55⅛ 54 54⅜—1
Baxter .56 16 3028 24¼ 23⅞ 24¼....
Bearg s .64 9 119 23½ 23¼ 23½— ¼
Bcklns .28e 10 230 15⅝ 15 15⅛— ⅜
BellAtl 4.40 17 1368 92¼ 90⅝ 91¾— ⅜
Bellnd .40 17 67 16⅝ 16½ 16⅝....
BellSo 2.52 14 3107 52¾ 52 52⅝+ ⅜
BeloAH .44 31 5166 36 35¾ 35¾+ ⅜
BenfCp 2.20 10 131 48 47⅜ 47¾+ ⅜
BethStl .30e 6 2514 18⅝ 18 18⅛— ¼
BlackD .40 .. 3406 15½ 15¼ 15½+ ⅛
BlckHR 1.28 17 372 33⅜ 32½ 33 + ½
Boeing s1.20 21 4295 62⅝ 61⅜ 62⅛— ⅝
BoiseC 1.52 6 1876 36⅞ d35½ 36 —1
Borden s .96 .. 1739 32⅞ 32 32¾+ ⅝
BCells 1.40e 9 35 17⅞ 17⅝ 17¾....
Bowatr 1.20 6 939 24⅜ 24 24½— ½
BrMySq 2.12 37 8693 53¼ 52⅝ 53⅛+ ⅜
BritPt 4.24e 12 1805 69 68⅛ 69 + ⅞
BritP wt .. .. 59 7¼ 7⅛ 7⅛....
BritTel 1.90e 12 74 51⅛ 50⅝ 51 — ⅛
BrwnGp 1.60 53 343 23⅞ 23⅜ 23⅞— ⅛
BrwnFr .64 20 2326 35 34⅛ 35 + ½
Brnwk .44 .. 3747 13 12¾ 12⅞....
Buckeye 2.60 9 86 26¼ 25⅞ 26⅛....
BurlnCl .. 9 13 22 22 22 + ¼
BrlRsc .64e 43 5421 42¼ 41⅞ 42¼+ ⅛
Businld .. 13 679 7⅜ 7 7⅜+ ⅜

C D

CBI In .60 38 671 37¼ 36⅜ 37¼+ ½
CBS 4.40 17 369 180⅜ 178¾ 180¼+1⅝
CCX .. 11 3 3 3....
CIGNA 2.96 7 2538 47 45¾ 47 +1⅛
CNAI 1.24 10 23 11⅞ 11¾ 11⅞....
CPC 1.80 15 974 65⅛ 64⅜ 64¾— ⅛
Callhn .. .. 692 u18⅝ 18⅛ 18⅝+ ¼
CampSp 1 238 549 47⅝ 46¾ 47½+ ½
CdnPc g .92 .. 1733 21¼ 21 21⅛— ⅛
Carlisle 1.20 12 88 31¼ 30¾ 31 + ⅛
CartWl .82 17 232 55⅞ 55 55⅝....
Caterp 1.20 11 2356 55⅛ 54⅞ 55....
CentEn 1.60 10 5030 19⅝ 19¼ 19⅝+ ⅜
CenHud 1.76 10 184 23⅞ 23⅛ 23⅞+ ⅛
Chmpln 1.10 6 3056 27⅝ d26⅞ 27¼— ⅛
Chase 2.48 .. 14889 27⅝ d26⅞ 26⅞— ⅜
ChWste s .12 27 1725 19⅝ 18⅝ 19⅝+ ⅜
Chevrn 2.80 94 8004 68½ 66½ 68⅜+ ⅜
ChkFull .31t 15 110 6⅛ 6 6⅛— ⅛
ChrisCr 1.56t 43 231 33½ 33¼ 33⅜— ⅛
Chrysr 1.20 3 5461 16½ 16¼ 16⅜— ¼
CineOd .. .. 1334 6 5⅝ 6 + ¼
Citicorp 1.62 20 8774 23⅜ 22⅞ 23 — ⅜
Clorox 1.24 14 662 38⅛ 37⅜ 38 + ⅛
ClubMd .27e 14 84 20¼ 19¾ 20....
CocaCl 1.36 14 6717 68⅝ 66⅞ 67 —1½
CocaCE .05 36 286 14¾ 14¼ 14¾+ ¼
ColgP 1.80 14 767 57½ 56⅝ 56⅞— ⅜
ColGas 2.20 15 1177 50 49½ 49⅝— ⅛
CmwE 3 13 1943 36⅛ 35⅞ 36....
Comsat 1.32 10 137 36¾ 36⅜ 36⅜— ¼
CPsyc .36b 13 2868 23⅞ d22⅛ 22⅛—1½
CmpCre .. .. 100 2¾ 2⅝ 2⅝....
CompSc .. 14 351 49½ 49¼ 49⅜....
Conseco .20 5 73 22¾ 22¼ 22½+ ½
ConEd s1.82 11 6343 26⅜ 25⅞ 26¼+ ¼
CnsFrt 1.06 9 470 19¼ 19 19⅛— ⅛
ConsNG 1.84 24 1309 45½ 45⅛ 45½+ ⅜
CntlCp 2.60 .. 2206 27¾ 26⅝ 27¾+1⅛
CntlBk 1 8 403 16½ 16¼ 16½....
ClData .. .. 971 17¼ 16⅞ 17⅛— ⅛
Cooper s 1 15 1627 38⅞ 38¼ 38⅞+ ⅛
Crane s .75 13 188 22⅛ 21½ 22 + ¾
CwnCrk .. 15 562 53 51½ 52 —1
CurInc 1.10a .. 2 12¼ 12¼ 12¼....
Cyprus s .80 4 1077 23⅜ 22¾ 23 + ⅜
DataGn .. .. 2024 9¾ 9⅜ 9¾....
Datapt .. .. 197 3⅛ 3 3⅛....
Deere 2 13 2876 67¼ 66¾ 67 + ¼
DeltaAr 1.20a 7 2751 63⅛ 62⅜ 62⅝— ⅜
DensMf 1.32 12 75 22¾ 22⅜ 22¾— ¼
DeSoto .40 .. 466 39½ 36⅞ 39½+2¾
DetEd 1.68 10 4534 25½ 25⅛ 25⅜+ ¼
Dexter .88 12 208 21⅜ 21½ 21½+ ¼
DianaCp .. .. 12 4½ 4½ 4½....
DigitCm .. 9 424 20⅜ 20 20⅛— ⅛
Digital .. 11 4577 79 77 78½....
Disney .48 20 4012 108 106¼ 107⅜+ ½
Divrsin .. .. 3 4¼ 4¼ 4¼....
Domtar .50 .. 255 10½ 10⅜ 10½....
Donlley .96 15 2706 42⅛ 41¾ 41⅞— ⅜
DowCh s2.60 7 4692 63¼ 62¾ 63....
Dravo .. 17 7 13⅞ 13¾ 13⅞....
Dresr 1 19 2502 47 45⅞ 46¼+ ⅛
duPont s .. 11 6672 38½ 38 38¼— ⅛
Duq pfA2.10 .. z200 22¼ 22¼ 22¼— ⅜

E F

EGG .76 15 316 35¾ 35⅜ 35⅝+ ⅛
EKodak 2 24 11433 38⅝ 37¾ 38⅜+ ¾
ElecAs .. 22 15 3 2⅞ 2⅞....
EmrsEl 1.26 14 2852 38¼ 36½ 38⅛+1⅛
Endesa .59e 8 386 20⅞ 20⅜ 20⅝— ⅜
Ensrch .80 39 759 26⅜ 25¾ 26¼....
Equifx s .48 22 368 15⅞ 15⅝ 15⅞....
Ethyl .60a 13 889 25¼ 24⅜ 24¾— ½
Excelsr 1.39e .. 22 16¼ 16⅛ 16⅛....
Exxon 2.40 18 8871 47½ 46⅞ 47¼+ ⅛
FMC .. 9 270 37¾ 37¼ 37⅝+ ⅜
FPL Gp 2.28 10 1913 34 33⅜ 34 + ¼
Feders .48 11 242 13⅛ 12⅞ 13⅛+ ⅛
FedExp .. 19 2193 47½ 46⅝ 47 + ⅜
FBosIF .90 .. 217 8 7⅞ 7⅞— ⅛
FlghtSf .20 23 106 45 44⅜ 44⅞— ⅛
Fluor .24 30 2358 41⅜ 40⅝ 41⅛+ ⅜
FordM 3 4 4835 44½ 43⅝ 44....
Foxbro .. 16 132 19¼ 18⅞ 19¼+ ⅛
FMRP 2.88e 13 1724 22 21⅞ 21⅞+ ¼
FundAm .60 31 440 30¾ 30½ 30⅝....

G H

GATX 2.20 10 170 67¼ 66⅜ 66¾— ¼
GEO .. .. 140 3⅞ 3¾ 3¾— ⅛
GTE 2.92 15 x5560 61 60½ 60¾+ ⅛
Gallagr .52 16 14 22¼ 22¼ 22¼....
Galoob .. 5 950 10⅜ 9¾ 9⅞— ¾
Gannett 1.20 16 3143 40¼ 39½ 39⅞— ⅛
GemII C .19 3 102 13⅛ 13½ 13⅝+ ⅛
GemII I 1.62e .. 43 13 12¾ 13 + ¼
GenCrp .60 42 648 10⅜ 10⅛ 10⅜+ ⅛
GnDyn 1 5 787 36½ 36⅛ 36¼....
GenEl 1.88 14 17117 62⅜ 61¼ 62⅛— ⅛
GnHost .30 .. 80 5⅝ 5½ 5½— ⅛
GnInst .50 13 1142 39⅜ 39 39⅛— ⅛
GnMills 2.20 17 2317 67⅜ 66⅝ 67 + ⅜
GM E 1.12 15 738 51⅞ 51½ 51½— ¼
GM H .72 11 82 21⅞ 21½ 21⅜....
GPU 2.20 9 663 46⅛ 45⅞ 46⅛....
GenRe 1.36 13 1965 85½ 84¾ 84⅞— ⅛
GnSignl 1.80 14 266 50¾ 49⅞ 50⅛+ ½
Gensco .. 6 563 5⅞ 5⅝ 5⅞+ ⅜
GenuPt 1.38 15 944 38⅞ 38⅜ 38½— ⅛
GaPac 1.60 6 790 45 44½ 44⅞+ ⅜
Gillete .96 18 2283 46¾ 45⅝ 46¾+ ⅛
Gdrich 2 6 484 37⅞ 37¾ 37¾....
Goodyr 1.80 8 1142 35⅞ 35⅜ 35⅞....
Golchk .. 32 6 10½ 10⅜ 10½....
Grace 1.40 10 751 30⅜ 29⅞ 29⅞— ⅛
GtAlPc .70 14 296 52⅞ 51⅞ 52⅞+ ⅞
GtWFn .80 21 3854 16⅝ 16⅛ 16¼— ⅛
Greyh 1.32 11 1953 30⅛ 29⅝ 30 + ¼
Grumn 1 7 3789 13⅝ 13¼ 13½+ ⅛
GrdPr s .50 14 18 15¼ 15⅛ 15⅛....
GulfRs .. .. 73 8⅞ d 8⅝ 8¾....
Halbtn 1 36 6343 46 45¼ 45½— ½
Hanna .50 7 176 23⅞ 23⅝ 23⅝— ⅛
Hanfrd s .36 16 462 31½ 30⅞ 31¼+ ½
Hanson .90e 13 2721 19½ 19⅛ 19⅜— ⅛
Harris .96 39 1122 31⅛ 31 31¼+ ⅛
Harsco 1.20 .. 164 25¼ 24½ 24⅞— ⅜
HeclaM .05e .. 6706 16⅛ 15⅝ 16 + ⅜
Heinz s .84 16 2589 29⅜ 28½ 29 — ⅛
HelneC s .20 12 218 19¾ 19½ 19⅝— ⅛
Herculs 2.24 .. 4249 32¼ 30¼ 32 +1½
Hrshey .78 16 1136 31⅛ 30⅞ 31....
HewlPk .48 13 3498 46⅞ 45½ 46⅛+ ⅜
Hilton 1 28 2164 65 63 63⅛—1½
Hitachi .54e 25 29 105 104⅞ 105 — ⅛
Hmstke .20 48 2866 23⅛ 22⅝ 22⅞— ⅛
Honwell 2.75 .. 926 80⅞ 80 80 — ⅞
HollInv 1 .. 138 5⅜ 5¼ 5⅜+ ⅛
HousInt 2.14b 7 435 48¾ 48¼ 48¼— ⅛
Houlnd 2.96 12 6213 33⅜ 33 33⅜+ ⅛

I J

IBP .60 23 8048 17⅛ 16½ 16⅞+ ⅛
ICM .70e .. 9 7 7 7....
ICN Ph .. .. 637 5 4⅞ 4⅞— ¼
INAIn 1.68 .. 12 17¼ 17⅛ 17⅛— ⅛
ITT Cp 1.60 9 5623 53¾ 52¼ 52⅝+ ⅜
INCO 1 3 4612 23¼ 22¼ 23 + ⅜
IngerRd 1.20 13 x1255 50¼ 49⅝ 50⅛+ ⅛
InldStl 1.40 10 693 32⅞ 32½ 32⅝+ ⅛
Interco .. .. 824 ½ 15-32 ½+1-32
IBM 4.84 16 17921 103¼ 101¼ 103¼+2⅛
IntFlav 2.16 16 575 58 57¼ 57⅞— ⅛
IntMin 1 17 862 57⅜ 56¾ 57⅛— ½
IntMult 1.18 12 83 25⅜ 25¼ 25½+ ¼
IntPap 1.68 6 4684 49⅝ 49 49¼+ ⅛
IntpbG s .68 15 251 30⅝ 30⅜ 30½— ¼
Intrtan .. 11 42 47¾ 46⅞ 46⅞—1⅛
IpcoCp .. .. 112 8½ 8⅜ 8⅜— ⅛
JohnJn s1.16 17 x4492 55⅝ 54⅝ 55 — ⅜

K L

KLM .81e 7 292 18½ 18¼ 18¼— ⅛
K mart 1.64 9 3450 33⅞ 33¼ 33¾+ ⅜
KanPip n .. .. 43 19¾ 19¾ 19¾— ⅛
KaufBH .30a 5 2156 11⅛ 11⅛ 11⅛— ⅛
Kellogg 1.72 18 1633 64⅛ 63¼ 63¾+ ¼
KerrMc 1.32 15 968 49⅞ 49¼ 49¼— ⅜
KimbCl 2.60 13 2524 66¾ 66 66 — ⅞
Kuhlm .06e 10 15 9 9 9....
LAC g .14 .. 1726 13⅛ 12¾ 13 — ⅛
viLTV .. .. 579 1⅝ 1½ 1½....
viLTV pfB .. .. 11 2⅜ 2⅜ 2⅜— ⅛
viLTV pfC .. .. 10 7⅛ 7⅛ 7⅛....
viLTV pfD .. .. 10 2⅛ 2 2⅛....
LomSes .. 7 123 8⅛ 7⅞ 8 + ¼
LeeEnt .72 16 84 29¼ 28⅞ 28¾— ⅛
Lilly s 1.64 19 4502 62½ 61⅜ 62¼+ ¼
Lilly wt .. .. 836 50¾ 49¼ 50½+ ¼
Litton .. 11 253 75⅛ 74¾ 75....
Lockhd 1.80 1154 x954 35 d34⅛ 34⅝— ⅜
Loews 1 8 1916 106⅝ 104⅞ 105½—1⅜
Loral .80 10 315 31 30⅝ 31....
LaLand 1 27 793 43⅛ 42¾ 43⅛+ ⅛
Lubys .64 15 353 25½ 24⅞ 25 — ⅜
Lukens 1.40 8 179 36½ 35¼ 35½— ½

M N

MCA .68 21 1199 54⅝ 53½ 54¼— ⅛
MDC .. .. 181 1 15-16 15-16—3-16
MDU 1.42a 11 58 21 20¾ 20⅞— ¼
MNC s 1.16 6 971 20⅛ 19 20⅛+ ⅞
MfrHan 3.28 35 1942 32 31⅛ 31¾+ ⅜
Manvlle .. 6 155 8⅛ 8 8....
Marcde .. 13 9 1⅝ 1½ 1½— ⅛
MrshMc 2.50 19 737 76¾ 75¼ 76¼+ ¼
MartM 1.35 7 480 40 39⅜ 39¾+ ⅛
Masco .52 14 1578 24⅛ 23⅝ 23⅞— ⅛
MasCp 2.80 .. 15 27 26⅜ 26⅞— ⅛
Mattel .. 13 2050 19¼ 18⅞ 18¾— ¼
Maxus .. .. 4348 10⅞ 10½ 10¾+ ¼
MayDS 1.42 13 2232 45⅜ 44⅛ 45⅜+ ¾
Maytag .90a 14 1634 18⅛ 17⅞ 18 — ⅛
McDld .20 11 11 5⅞ 5⅜ 5⅜....
McDnl s .31 17 8183 32⅞ 32⅛ 32⅝+ ⅜
McDnD 2.82 51 866 53½ 52¾ 52⅞— ⅜
McGrH 2.16 53 1047 52⅜ d51⅜ 52⅜+ ½
Mead .88 9 1620 30⅞ d30½ 30⅞— ⅛
Mesrx .40 11 383 23⅛ 22⅞ 22⅞— ⅛
Merck 1.80 19 6401 72¼ 71 71¼— ⅞
MerLyn 1 12 2432 22⅛ 21⅜ 22 + ¼
MdwAir .. 23 358 10½ 10⅛ 10½+ ¼
MMM 2.92 14 4839 81½ 79¼ 81 + ½
Mitel .. .. 472 2⅛ 2 2⅛....
Mobil 2.60 14 7389 61⅝ 60¼ 61½+ ⅜
Monsan 3.40a 11 1067 108⅜ 106¾ 107⅞+ ⅜
Morgan 1.82 .. 4045 35⅝ 35 35⅝+ ¼
MorgGr .25e .. 40 9¼ 9⅛ 9⅛....
Morton .88 18 593 34¾ 34¼ 34⅝+ ⅛
Motel 6 1.22 92 478 13½ 12⅞ 12⅞— ⅜
Motorla .76 15 3041 58⅝ 57¼ 58½+ ½
NBI .. .. 165 ⅜ 11-32 11-32—1-32
NCR 1.32 13 2866 68½ 67¾ 68 — ⅜
NL Ind .60 8 138 21¼ 20¾ 21⅛+ ⅜
NUI 1.56 12 19 18⅝ 18 18 + ⅛
NACCO .58 8 140 49¼ 48¼ 48¼—1¼
NatEdu .. 8 643 5⅛ 4⅞ 5....
NatFGs 1.34 13 139 26 25⅝ 25⅞— ⅛
NII .. 16 574 15¾ 15⅛ 15⅝— ⅛
NMedE .72 15 3981 33 32⅜ 32¾— ¼
NtSemi .. .. 1815 6⅛ 5⅞ 6 — ⅛
NtSvIn .92 14 194 27½ 27⅛ 27½+ ⅛
Navistr .. 17 7098 3⅞ 3¾ 3⅞....
NwmtG .05 50 1092 56⅜ 55⅞ 56⅜+ ½
NiaMP .. 18 2319 13⅞ 13⅝ 13⅞+ ¼
NiaMpf 3.60 .. z100 35¾ 35¾ 35¾+ ¼
NorTel .28 34 2255 23⅞ 23⅝ 23⅞+ ¼
Nthgat g .. .. 286 6⅝ 6¼ 6⅜....
Nova g .52 .. 287 6⅜ 6¼ 6⅜....
NuvNY .68a .. 137 10⅝ 10⅜ 10¾....
Nynex 4.36 19 2764 79¾ 78⅞ 79½+ ¾

O P

OcciPet 2.50 30 9656 28 27 27⅞+ ⅛
OhioEd 1.96 10 1158 21⅞ 21½ 21⅞+ ¼
Olin 2 10 47 58¼ 58 58....
OutbdM .80 8 407 23⅛ 22¾ 22⅞— ⅛
OwenC .. 6 945 23⅛ 22¾ 22¾— ⅜
Oxford .50 11 43 11¾ 11⅝ 11¾....
PPG 1.52 9 x1064 39½ 39 39½+ ⅛
PacEnt 3.48 16 464 47⅞ 47½ 47¾— ⅛
PacGE 1.52 12 4634 22 21⅝ 22 + ¼
PacSci .. .. 30 11⅞ 11¾ 11⅞....
PacTel 1.88 14 6235 43⅝ 43 43¾....
PanAm .. .. 1745 3⅜ 3¼ 3⅜+ ⅛
PanEC 2 34 848 28⅜ 27¾ 28 — ⅜
ParCom .70 19 2499 43⅜ 43 43⅛— ⅛
ParkDrl .. .. 2120 11⅜ 10¾ 11⅜+ ⅜
Penney 2.24a 10 2584 68½ 67 68½+ ⅛
Pennzol 3 14 472 85¾ 85¼ 85⅜....
PeopEn 1.66 9 266 24⅝ 24⅛ 24⅝+ ⅛
PepsiCo 1 17 7029 60 58⅝ 58¾—1⅜
Pfizer 2.40 16 6294 67¾ 67⅛ 67⅝+ ¼
PhelpD 3a 7 5076 53½ 51⅞ 53⅛+1⅜
PhilaEl 2.20 9 9912 21⅞ 21¼ 21⅜— ⅛
PhilMr s1.37 12 16267 38⅞ 38⅜ 38⅞+ ¼
PhilPet 1 30 8576 26⅜ 26 26⅜....
PilgRg 1.08e .. 234 9⅛ 9 9⅛....
PitnyBw 1.20 19 606 43⅞ 43¼ 43¾+ ⅜
Pittstn .20 175 1547 17⅝ 17¼ 17½— ⅛
Polaroid .60 22 1121 44½ 43¾ 43¾— ⅜
Portec .. 75 6 4⅝ 4½ 4½....
PortGC 1.20 .. 2229 17⅛ 16⅞ 16¾+ ⅛
Primca .32 9 3180 26¼ 25⅜ 25⅞— ⅜
ProctG s1.80 17 5325 65⅝ 64⅞ 65⅛....
PSEG 2.08 11 5875 27⅛ 26¾ 27¼+ ⅛
PugetP 1.76 10 974 20¾ 20⅝ 20¾+ ⅛
PHICB .85 .. x147 6⅝ 6½ 6⅝+ ⅛

Q R

Qantel .. .. 246 ⅜ 9-32 11-32—1-32
QuakrO 1.40 19 1846 48¾ 48 48½+ ⅜
QkReily .28a 10 55 12¼ 12 12 — ¼
RAC Inl.20a .. 134 10¾ 10½ 10¾+ ⅛
RalsPur 1.85 15 895 80¼ 79 80 — ⅜
RangrO .. 28 873 6 5⅞ 5⅞— ⅛
Raythn 2.20 8 1467 60¾ 60⅛ 60⅝+ ⅛
RdgB n .. .. 250 2⅞ 2¾ 2⅞— ⅛
ReichTg 1.76a 8 30 14 14 14 — ⅛
Rxene .. 1 857 2⅝ 2½ 2½— ⅛
ReyMtl 1.80 6 3637 53¼ 52 52⅝— ⅜
RiteAid .90 13 396 32⅞ 32½ 32⅝+ ⅛
RochG 1.56 10 3817 20½ 20⅛ 20⅜— ⅛
Rockwl .78 8 x1412 21⅞ 20⅞ 21⅝+ ⅜
Rorer .84 23 2026 61½ 60⅝ 61⅛+ ⅛
RoylD 3.36e 7 6167 76¾ 75¾ 76⅜+ ⅜
Ryder .60 31 1729 18 17¾ 17⅞— ⅛
Rymer .. .. 9 9¼ 9⅛ 9⅛— ⅛
Rymr pf1.17 .. 12 9¼ 9⅛ 9⅛— ⅛

S T

SCEcp 2.56 11 1786 38⅜ 38⅜ 38½— ⅛
SSMC .. 91 19 31⅛ 31 31 — ¼
SabnR 1.39e 10 12 12⅞ 12¾ 12¾....
Salomn .64 8 1983 21⅜ 21 21⅛— ⅜
SDieGs 2.70 13 383 42¼ 41⅞ 42⅛+ ⅛
SJuanB .17e 45 14 7⅜ 7½ 7⅜+ ⅛
SAnitRt 2.08 17 144 26⅞ 26⅜ 26⅞....
SFeEP 2.88 .. 55 7⅜ 7½ 7⅝— ⅛
SaraL s .84 15 4321 27⅝ 27⅛ 27⅜— ⅛
SchrPlg 1.80 19 1350 79¼ 78¼ 78½— ⅜
Schlmb 1.20 28 15060 49½ 48¼ 49⅜+ ⅜
ScottP .80 8 x1359 42⅝ 42¼ 42½+ ⅛
SeaCnt .45e 12 1153 61½ 60½ 61 — ½
Seagrm 1.40 11 1723 75⅝ 75 75½....
Sears 2 9 6593 39¼ 38¾ 39 + ⅛
SecPac 2.28 6 1205 36¼ 35¾ 36 + ⅛
ShellTr 2.25e 12 1328 48⅜ 47¾ 48⅜— ⅛
Shrwin .70 13 800 32⅜ 32⅛ 32¼— ⅛
Smithln .. .. 651 13¼ 12⅝ 13¼+ ⅜
SmthBc .17e .. 405 45½ 44¼ 45¼— ⅜
SnapOn 1.08 13 1715 32¼ 31¾ 32 — ⅛
SonyCp .27e 26 4 56⅛ 56⅛ 56⅛— ⅛
SourcC 3.60 .. 31 40⅛ 40 40 — ⅛
SoestBk 1.12 7 538 16⅜ 16⅛ 16¼+ ¼
SouthCo 2.14 10 2731 26⅞ 26⅜ 26¾— ⅛
SoRy pf 2.60 .. 2 31 30⅞ 30⅞— ⅜
SwBell 2.60 15 2415 53⅛ 52 53 + ½
Sprague .05e .. 152 6⅝ 6¼ 6¼— ⅛
StdPac 2.35e 4 263 14⅝ 14⅛ 14½— ⅛
StdPrd .92 10 12 20⅞ 20¾ 20⅞....
StanlWk 1.08 13 210 34⅞ 34½ 34⅞— ⅛
StoMSe 1.04 .. 9 10⅞ 10¾ 10¾....
StrlCh 1 8 101 8 7⅞ 7⅞....
StneW s 1.20 26 11 36 35⅞ 36....
StoneC .72 4 2562 22½ 20¾ 21⅞+1
StorTc n .. 12 1132 17 16½ 17 + ¼
SunCo 1.80 43 696 39½ 38¾ 39¼— ⅛
SunMn .. .. 5412 4 3¾ 4 + ¼
Syntex 1.50 18 1061 49⅞ 49⅛ 49⅞+ ¾
TJX .40a 94 1683 14¼ 13⅞ 14⅛+ ⅛
TRW 1.72 11 764 47⅞ 47⅜ 47⅞+ ½
TacBt .. 31 382 5-16 9-32 5-16....
Tandy .60 9 2291 32⅜ d31½ 32⅛+ ⅜
TchSym .. 11 6 7¾ 7¾ 7¾....
Tektrnx .60 42 268 16¼ 16⅛ 16¼+ ⅛
Teldyn 4 15 96 348¼ 344½ 348¼+ ¾
Telef 1.07e 13 1565 23⅞ 23⅜ 23¾— ⅛
Templl 1.16 8 569 60 59⅜ 59⅜— ¾
Tennco 3.04 15 4759 65⅛ 63⅜ 65 +1
Texaco 3a 13 9172 59⅞ 58 59⅛+ ⅜
TexInst .72 11 875 34 33 33⅞— ½
Textron 1 8 627 22⅞ 22 22⅞+ ½
ThiokI n .30 .. 338 12¾ 12⅛ 12⅝+ ⅛
Tifany s .20 21 287 42⅛ 41 41¼—1
TimeW 1 164 3049 102 97¾ 100¼—1¼
Timken .92 15 x260 27¾ 27⅛ 27¾+ ½
Tonka .. 8 1012 11⅜ 11⅛ 11⅛— ⅛
TWA pf 2.25 .. 203 15¼ d14⅞ 15 — ¼
Transm 1.92 8 2877 35⅞ 34 35½— ⅜
TranInc 2.16 11 22 24⅛ 23⅞ 23⅞— ⅛
Trnscap 1.69e .. 31 4⅛ 4 4⅛....
Transco 1.36 15 180 45½ 44¾ 45 — ⅜
Transcn .. .. 59 1⅜ 1¼ 1¼— ⅛
Travler 2.40 8 1817 32¾ 32⅛ 32⅝....
TriCon 3.39e .. 375 22⅜ 22⅛ 22⅛....
TritonG .. .. 14 10⅞ 10⅝ 10⅝....
TritEng .10b 11 303 15¼ 15⅛ 15¼+ ⅛
Tultex .36 44 65 8⅛ 8 8 — ⅛

U V

UAL Cp .. 9 2049 135½ 130½ 134 +1½
UNCInc .. 4 596 3¾ 3½ 3½— ¼
USG .. 7 374 3⅞ 3¾ 3¾....
USX 1.40 10 5456 35⅛ 34½ 35⅛+ ⅛
UnINV 2e 14 771 78 77 77⅞+ ⅛
UCarb 1 6 6642 23¼ 22¾ 23 + ¼
UnPac 2.32 13 2288 75⅝ 74⅛ 74⅝— ½
Unisys 1 .. 3692 14¼ 14 14....
Unisy pf3.75 .. 419 36¼ 36 36¼+ ⅛
UBrand .20 9 37 18 17⅝ 17⅝— ⅛
UtdMM .. .. 63 1⅞ 1¾ 1⅞....
USWest 4 12 2109 69⅞ 69⅛ 69⅞+ ⅛
UnTech 1.80 10 2282 50⅞ 50⅛ 50⅞+ ⅝
Unocal s .70 28 5825 30¾ 30⅜ 30⅝+ ⅜
Upjohn 1 22 3088 36⅛ 35⅜ 36....
Valero .10e 15 2189 15⅛ 14⅞ 14⅞— ⅛
Varco .. 100 866 7 6⅞ 7....
Varian .26 15 52 22 21¾ 21⅞....
Varity .. 11 10103 3⅜ 3⅛ 3⅜+ ⅛
VistaCh 1.80 4 513 34⅛ 33⅞ 33⅞— ¼

W X

Waban n .. .. 1021 9⅞ 9⅝ 9¾+ ⅛
Wainoc .. 45 6988 10⅛ 8⅞ 9⅝— ¾
WalMrt .22 25 2615 43 42¼ 43 + ⅛
Walgrn .80 16 1502 42¼ 41⅝ 41⅞+ ⅛
WrnCpt .32t 24 132 4⅞ 4½ 4⅞+ ⅜
WarnrL 3.04 18 1857 109½ 108⅛ 108⅞— ⅜
WeinRl 1.88 30 224 30¾ 30⅜ 30⅜— ⅛
Wendys .24 13 1131 4⅛ 4 4....
WUnion .. .. 37359 1½ 1 1⅛+ ⅛
WstgE 2.40 11 4156 72¼ 71½ 71¾— ½
Weyerh 1.20 8 3186 23⅞ 23½ 23¾+ ⅛
viWhPit .. .. 34 10⅛ 10 10⅛+ ⅛
Whitmn 1.02 16 1279 24⅞ 24⅜ 24⅝— ⅛
WilcxG s .10 10 124 12½ 12⅛ 12½+ ⅛
William 1.40 .. 930 34¼ 33½ 33½— ⅜
Windmr .. .. 4 1453 6¼ 5¾ 5⅞— ⅜
Winnbg .20 .. 127 5 4⅞ 4⅞....
Wilco 1.72 10 226 34⅜ 34⅛ 34⅛— ¼
Wolwth 1.88 13 813 60⅛ 59⅝ 60 — ⅛
Wyse .. .. 69 9⅞ 9¾ 9⅞+ ⅛
Xerox 3 8 1435 53¾ 53⅛ 53½— ⅛

Y Z

ZenithE .. .. 1813 9 8⅝ 8⅝— ⅛
Zero s .40 13 94 14⅜ 14 14⅜+ ⅜
Zurnln .76 17 923 37⅞ 37 37⅜— ⅜

SALES

NEW YORK (AP) —NY Stock sales

Approx final total	144,440,000
Previous day	118,390,000
Week ago	134,070,000
Month ago	186,070,000
Year ago	149,560,000
Two years ago	135,380,000
Jan 1 to date	5,150,894,610
1989 to date	5,352,860,000
1988 to date	5,487,860,000

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse et l'activité modérée, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de ¼ de point. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont gagné ⅛ de point. Le long terme a cédé ⅛ de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12½ pour cent.

BENEFICES

Doman Industries Ltd, exercice clos 31 déc.: 1989, 31,9 millions $ ou 1,65 $ par action; 1988, 20,2 millions $ ou 1,00 $ par action.

Federal Pioneer Ltd, exercice clos 31 déc.: 1989, 22,8 millions $ ou 1,43 $; 1988, 19 millions $ ou 1,23 $.

Scott Paper Ltd, exercice clos 31 déc.: 1989, 18 milions $ ou 1,18 $; 1988, 16,2 millions $ ou 1,06 $.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, 6,407 $ l'oz et 205,99 $ le kg, comparativement à 6,334 $ et 205,25 $ respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9,25	11,00	10,50	10,50	12,25	12,00	—
Comm. Italienne	9,50	11,25	10,25	10,50	12,75	12,00	13,50
Laurentienne	9,25	10,75	10,50	10,50	12,50	12,50	13,50
Montréal	9,25	10,75	10,50	10,50	12,20	11,45	14,00
Nationale	9,25	10,75	11,00	10,50	12,50	12,30	14,00
BNE	9,25	10,75	10,50	10,50	12,25	12,00	14,25
Royale	9,25	10,75	10,50	10,50	12,25	12,00	14,00
TD	9,50	10,75	10,50	10,50	12,25	12,00	13,50
Féd. des caisses pop. de Mtl***	9,00	11,00	10,50	10,50	12,75	12,00	14,25
Fiducies							
Trust Bonaventure	10,25	11,38	11,25	11,12	—	—	—
Trust Prénor	11,00	— —	10,75	10,75	12,25	12,00	13,50
Canada Trust	9,50	11,25	10,25	10,25	12,75	11,75	15,00
Trust Coronet	—	—	—	—	—	—	—
Fid.Can.Ital.	9,50	11,50	11,00	11,00	12,75	—	15,00
Central Guar.Trust	9,25	11,25	10,87	10,75	12,50	12,00	—
Fiducie Desjardins	9,50	11,00	10,75	10,50	12,25	12,00	—
Trust First City	9,75	11,00	11,00	10,75	—	—	—
Trust Général	9,75	11,00	10,75	10,75	12,50	12,00	13,50
Trust Standard	10,00	11,25	10,75	10,50	12,75	12,00	—
Guardcor	10,00	10,75	10,00	10,00	12,25	11,87	—
Guardian Trust	11,00	11,12	10,50	10,50	12,25	11,75	—
Trust Laurentien	9,75	11,00	10,75	10,50	12,50	12,00	—
Métropolitaine	9,75	10,25	10,75	10,50	—	—	—
Montréal Trust	9,75	11,00	11,00	10,75	12,25	12,00	—
Morgan Trust	9,50	11,25	10,75	10,50	—	—	—
Trust National	9,50	10,75	10,25	10,00	12,50	11,75	13,50
Société Nat. Fid.	9,50	11,00	10,87	10,87	12,50	12,00	—
Trust Prêt Revenu	9,50	10,75	10,50	10,50	12,25	12,50	14,25
Trust Royal	10,25	11,25	11,00	11,00	12,75	12,50	13,50
Sherbrooke Trust	9,75	11,00	10,75	10,75	12,50	12,00	13,50
Fiducie Wellington	11,25	11,25	10,50	10,50	12,75	12,25	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	9,50	10,75	10,50	10,50	12,25	12,00	14,00

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.*
En vigueur dès le 12 février 1990; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

LA VIE ÉCONOMIQUE

Claude Béland estime que l'heure du divorce a sonné entre le Canada et le Québec

QUÉBEC (PC) — Un pays n'existe que par la volonté des gens qui y habitent et le Canada anglais a déjà donné sa réponse au Québec, estime M. Claude Béland.

Comme le patron de Steinberg, M. Michel Gaucher, le président du Mouvement Desjardins croit que l'heure du divorce a sonné pour le couple canado-québécois.

Dans un texte publié hier dans la page *Le Soleil*, de Québec, M. Béland écrit que « ce ne sont pas les commissions d'enquête, fussent-elles royales, qui font les pays. Ce sont les gens eux-mêmes, ceux qui habitent les territoires et qui, consciemment ou pas, cherchent à se donner les moyens de se bâtir une société qui leur ressemble, une société où ils pourront vivre comme ils l'entendent, c'est-à-dire en restant eux-mêmes ».

Se décrivant comme ayant été un ami du lac Meech, M. Béland affirme que « la vraie réponse » a déjà été donnée dans ce débat. Même s'il était finalement ratifié, cet accord constitutionnel ne serait « pas même un mariage de raison » mais plutôt « ce genre de mariage où on dit 'oui' au pied de l'autel, mais qui n'engage à aucune fidélité ».

À l'émission *Aujourd'hui Dimanche*, de Radio-Canada, où il était invité cette semaine en compagnie de M. Gaucher, le président du Mouvement Desjardins expliquait que contrairement au débat référendaire de 1980, qui se déroulait entre Québécois, aujourd'hui c'est « le monde anglophone canadien » qui se manifeste avec des décisions comme celle de Sault-Sainte-Marie.

« Je pense qu'on ne peut pas en même temps dire non au Canada bilingue et dire non à la société distincte. Si on dit non partout, où est-ce qu'on se retrouve, nous, les gens du Québec ? »

Dans ce contexte, M. Béland dit voir deux voies entre lesquelles le Québec devra maintenant choisir. « Ou bien on dit : on est indépendant, et ensuite on négocie. Ou bien il y a l'autre modèle où on se divorce petit à petit en rapatriant certains pouvoirs ».

Au Mouvement Desjardins, déjà on « regarde de très près » l'impact, notamment sur le monde financier, « d'une séparation ou d'un nouveau partage des pouvoirs », indique même M. Béland qui énumère les communications et l'agriculture comme des exemples de secteurs où le Québec devrait sans aucun doute rapatrier toutes les compétences. Il prône d'ailleurs la création immédiate « de tables non partisanes de gens qui sont intéressés à l'avenir du Québec pour mesurer l'impact d'un nouvel aménagement constitutionnel sur les différents secteurs d'activités ».

Quant à M. Gaucher, il soumet que le Québec « s'est fait promettre en 1980 qu'il y avait un Canada potentiellement bilingue, un Canada où il y aurait une place pour plus que de la sollicitude pour les francophones. Le constat est net : c'est un échec monumental ».

Disant prendre nettement un parti francophone dans le débat qui s'amorce, M. Gaucher affirme qu'il ne veut pas voir ses enfants « vivre des crises d'identité comme celles que les francophones hors du Québec ont vécues. Aujourd'hui, il n'y a plus de crédibilité qui est associée à une possibilité canadienne. Il n'y a pas de crédibilité de ce côté-là, peut-être à la limite que c'est une mauvaise farce ».

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Northern Tel ...		C..28⅛	Opt Vol			20
Fb $26		205	230	220	5	25
Mr $27½	P	40	55	40	15	143
Nova Alta Corp..		C...7⅛	Opt Vol			129
My $7		100	110	100	5	348
$8		30	35	30	64	2392
Ag $8		55	60	60	10	*599
$8	P	85	95	85	10	311
$9		25	35	30	30	710
$10	P	240	265	240	10	-
Oshawa		C..30⅞	Opt Vol			50
Ap $32½		50	65	60	50	50
Pegasus Gld.....		C..17..	Opt Vol			60
Ap $15		240	270	220	60	422
Placer Dome ...		C..23⅛	Opt Vol			222
Fb $22		135	160	150	2	175
Mr $20		360	385	370	30	2185
$21		270	295	280	20	655
$23		120	125	125	98	2403
$23	P	55	75	65	4	1664
$24		75	95	90	9	1869
$25		45	65	60	15	1029
$25	P	190	215	200	2	112
Jn $23		245	270	270	10	659
$24		200	225	205	12	679
$24	P	180	205	200	10	47
$25	P	245	260	245	10	95
Power Corp Cda.		C..15⅛	Opt Vol			365
Fb $15		80	85	70	205	1035
My $15		120	125	110	50	1676
$16		40	50	50	110	408
Power Financial		C..20¾	Opt Vol			5
Mr $18		275	300	320	5	1
Quadra Logic ...		C..11..	Opt Vol			89
Ap $9		220	245	230	20	24
$10		140	155	155	10	271
$11		75	100	80	10	321
Jy $10		190	215	220	10	55
$10	P	45	60	45	24	92
$11		135	150	150	10	81
$12		90	115	100	5	31
Ranger Oil Cda...		C...7⅛	Opt Vol			52
Ap $7		55	65	55	36	2176
Jy $7		75	85	80	16	307
Renaissance.....		C..27⅞	Opt Vol			10
Sp $29		245	265	265	10	10
Rogers Comm.B.		C..80½	Opt Vol			36
Ap $85		400	$5	425	5	46
$85	P	$7⅛	$8⅛	$8	4	14
$90		280	325	315	10	96
$100		140	175	150	12	338
Jy $90	P	11½	12½	$12	5	37
Royal Bk Cda ...		C..22⅛	Opt Vol			547
Mr $22½		50	65	65	86	772
$22½	P	45	70	60	96	256
$23¾	P	125	140	140	40	375
$25	P	280	300	285	20	20
$26¼	P	380	410	385	50	50
Ap $21¼		170	185	180	100	166
$21¼	P	30	40	40	30	204
$22½		105	120	80	5	3583
$22½	P	65	85	70	5	424
$23¾	P	170	195	165	3	329
$25		15	20	25	30	1940
Jy $22½		135	160	125	10	194
$22½	P	105	130	105	10	133
$23¾		85	105	80	2	355
$25	P	285	310	280	60	125
Sask Oil Gas		C..15..	Opt Vol			70
Fb $12		295	310	300	30	235
$15		5	30	15	60	150
Seagram Co		C..90¾	Opt Vol			45
Fb $100	P	$9¼	$9¾	$9¼	10	25
Mr $90		280	300	275	5	10
$90	P	200	250	225	10	30
Ap $90		405	435	415	10	37
$95	P	$5¼	$5¾	$5½	10	77
Shell Canada A..		C..40⅞	Opt Vol			89
Fb $40		95	120	115	20	618
$45	P	375	425	380	22	17
My $40		235	285	225	20	246
$42½	P	180	230	230	17	198
$45	P	390	440	445	10	10
Spar Aerospace .		C..10..	Opt Vol			20
Jy $11		50	55	70	20	97
Stelco A		C..20¾	Opt Vol			140
Fb $20		80	90	80	40	199
My $20		170	180	180	40	170
$22½		35	40	35	60	327
TD Bank		C..17⅛	Opt Vol			128
Mr $17		85	105	105	20	20
$18	P	0	0	50	10	-
Jn $17		155	180	180	10	55
$18		0	0	100	30	-
$18	P	0	0	85	28	-
Sp $18		130	140	140	10	10
$18	P	85	105	105	10	20
$19		85	105	100	10	30
Teck Corp B.....		C..24⅞	Opt Vol			234
Fb $25		10	35	35	11	295
My $25	P	105	130	125	200	255
$27½		65	90	75	25	360
Thomson Corp....		C..15⅛	Opt Vol			628
Fb $17½		1	15	1	600	615
My $15		135	160	145	19	35
$15	P	60	70	50	9	84
Total Petroleum.		C..22½	Opt Vol			150
Ap $32½		160	185	150	150	5781
Transcda Pipe ..		C..17⅛	Opt Vol			22
Fb $17		55	80	55	2	602
Ag $18		85	100	90	20	115
TSE 35 Index....		C199.73	Opt Vol			3607
Fb $195		475	$5¼	485	7	173
$195	P	5	15	20	10	298
197½		265	285	290	190	183
197½	P	15	30	25	105	429
$200		100	120	105	548	1146
$200	P	100	115	105	764	1217
202½		10	30	20	415	727
202½	P	255	275	260	458	412
$205		2	10	6	40	688
$205	P	490	$5⅛	495	10	967
$210		1	10	1	3	1242
$210	P	$9⅞	10⅛	$10	10	878
$215	P	14⅞	15⅛	$15	10	530
Mr $195		$7	$7½	$7⅞	25	28
$195	P	145	160	160	100	591
$200		385	425	385	107	785
$200	P	295	325	300	113	733
$205		150	170	160	240	729
$205	P	$5½	$5⅞	$5⅝	140	567
$210		45	50	50	10	429
$210	P	$9¼	$9¾	$9¼	100	358
Ap $195	P	250	265	255	45	430
$200		$6	$6½	$6½	25	86
$200	P	395	435	430	101	369
$205	P	$6⅛	$6½	$6½	11	286
$210		160	180	160	10	310
$210	P	$9⅞	$9⅞	$9⅞	10	178
Cda 10.25 Feb 04.		C..100⅛	Opt Vol			45
Jn 102½		105	130	140	5	94
$105	P	440	465	450	40	4
Cda 10.25 Feb 94.		C..98⅞	Opt Vol			74
Mr $103		1	15	1	74	431
Cda 9.25 Dec 94..		C..95..	Opt Vol			100
Mr $99		1	20	1	100	500
Cda 9.5 Oct 01 ..		C..95⅛	Opt Vol			259
Fb $95		65	85	65	20	134
$97½	P	180	205	190	19	56
Mr $95		120	145	120	20	154
$97½	P	195	220	215	80	536
Ap $95		160	180	160	10	26
$97½		55	70	60	20	111
$97½	P	200	225	220	8	112
$100		20	30	25	8	133
Jn $95		225	250	240	9	5
$97½		110	135	115	10	454
$100	P	430	455	435	2	201
Sp $95	P	110	130	105	15	78
$97½		185	210	200	4	141
$97½	P	240	265	260	4	189
$100	P	430	455	450	20	64
102½		55	75	55	10	46
Cda 9 Mar 11 ...		C..92¾	Opt Vol			282
Mr $92		105	125	120	10	10
$92	P	50	65	50	4	62
$94		25	40	25	35	323
Jn $92		215	235	210	100	4
$92	P	115	135	115	5	15
$96		60	70	75	24	320
$96	P	355	375	365	4	112
Sp $92		300	320	320	100	-

Total contract volume 16592
Total open interest 453414

MONTRÉAL

Suite de la page 14

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Orient	52881	45	39	44	+ 4
Ormico	13500	138	135	135	
Parquet	55500	23	20	20	− 1
PetroGas	6000	25	25	25	
Petrostar	61500	75	73	74	+ 2
Radisson	71133	62	60	62	+ 2
Radiss.wt	2500	20	20	20	
Robex	2000	28	28	28	− 2
Rogi	35000	15	15	15	
Rouvn.Rs	12100	175	170	170	− 3
Rouvn.Wt	1650	56	56	56	
Savanor	1300	25	25	25	
Spctrm.A	z730	19	19	19	
Sphix.M	42500	87	79	87	+ 8
Spirit Lk	1720	183	181	183	− 2
St.Genev	4740	180	175	178	+ 3
Tandem	1184	29	29	29	− 2
TigerCl.A	z400	10	10	10	
Tyler	14000	22	20	20	− 2
VSM	9875	80	80	80	
Val D'Or	10000	24	22	22	− 2
Voua.A	3000	35	35	35	
Vior.wt	81000	60	21	55	
Vior	1164720	140	110	138	+ 77
Virginia	2700	45	45	45	− 1
Wrightbr	38034	44	41	44	+ 2
Yorb.CIA	500	62	62	62	− 2

Total Sales: 2,521,404
Total Market: 7,026,628

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US					
cascd s.a.	1501	$5½	5½	5½	
			1988		
Stock	Bid	Ask	High	Low	
Lyon.eaux	0	0	0	0	
United Kingdom					
BET Ads	$19¼	19¾	23⅞	19	
Maxwell	400	430	450	350	
United Kingdom — $US					
ADT Ltd.	0	0	0	0	
BET.plc.U	425	450	490	460	
Others — $US					
Eldrs ads	400	215	215	215	− 5
Flet.Chllg	0	0	400	291	
pLatonia	$55¼	56¼	54½	50¼	

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2550	5.380	5.350	5.350
Grdn gld	135	418.00	418.00	418.00

MONTREAL MOST ACTIVE

INDUSTRIALS					
Ba.N.Ecos	621325	$15	14¾	14¾	− ¼
Varity Co.	282471	395	380	390	
CP Ltd	163179	$25¾	25¼	25⅜	− ½
TrCan Pl	144400	$17¾	17½	17½	− ⅜
Ba Royale	111416	$22⅞	22½	22¼	− ⅝
Mines and Oils					
Lac Min	335149	$15⅛	15⅛	15⅛	− ¼
Pla.Dome	276918	$23⅜	23⅛	23⅛	− ¼
Saskoil	101401	$15⅛	15	15	
Agnico E	26215	$12⅞	12	12	− ⅛
Corona A	25235	$10¼	10⅛	10⅛	
Junior Resources					
Vior	1164720	140	110	138	+ 77
Messeg	100000	8	6	6	− 4
Augvya	86766	31	25	28	+ 3
Vior.wt	81000	60	21	55	
Radisson	71133	62	60	62	+ 2

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait 501 $CAN (417 $US) à l'offre et 502 $CAN (418 $US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

LA MÉTÉO

(PC)

Situation générale: un système de haute pression a dégagé le ciel d'ouest en est avec l'arrivée d'air froid et sec. Le Québec aura une journée généralement ensoleillée et froide.

Jeudi, un nouveau système dépressionnaire en provenance du centre des Etats-Unis ramènera des nuages avec de la neige sur le sud-ouest de la province. Cette neige pourra éventuellement se changer en pluie verglaçante au cours de la journée. Le reste de la province restera ensoleillé.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Max.: −5. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante au cours de la journée.

LEVER DU SOLEIL	6 h 57
COUCHER:	22 h 20

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé et froid. Max.: −12. Demain: ennuagement graduel.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé et froid. Max.: −14. Vents modérés en matinée. Demain: ennuagement graduel.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé et froid. Max.: −8. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante en fin de journée.

Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: −6. Vents modérés par moments en matinée. Demain: faible neige débutant en matinée.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé. Max.: −5. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante au cours de la journée.

Drummondvile: généralement ensoleillé. Max.: −5. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante au cours de la journée.

Trois-Rivières, Beauce: ensoleillé et froid. Max.: −8. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante au cours de la journée.

Estrie: dégagement en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: −6. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige se changeant possiblement en pluie verglaçante au cours de la journée.

Québec: généralement ensoleillé. Max.: −8. Vents modérés en matinée. Demain: ennuagement suivi de faible neige.

Lac-Saint-Jean, Saguenay: généralement ensoleillé. Max.: −15. Vents modérés. Demain: ennuagement faible.

La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: −12. Vents modérés en matinée. Demain: ennuagement suivi de faible neige.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −10. Vents modérés. Demain: ensoleillé. Ennuagement en fin de journée.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon: nébulosité partielle. Chutes de neige dispersées le long du littoral. Max.: −10. Risque de précipitations: 40 %. Demain: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: généralement ensoleillé. Max.: −13. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: dégagement graduel en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: −12. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: généralement ensoleillé.

Secteur de Natashquan et à l'est: nuageux avec quelques chutes de neige en matinée. Dégagement graduel par la suite. Max.: −10, atteint en matinée. Vents modérés. Risque de précipitations: 50 %. Demain: généralement ensoleillé.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE SAINT-BRUNO. No: 87-4525. VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE, partie demanderesse, VS BENOIT FRANCOEUR, partie défenderesse. Le 26 février 1990 à 11h00 au 862, Richelieu, Beloeil, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT FRANCOEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac 1987 modèle Firefly couleur grise série JG7MR6153HK728768, license EGR 405. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 12 février 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, (Ch. Civile). No.: 700-02-003922-896. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- BOUTIQUE MAXIME BISSONNETTE ET SYLVIE POULIN, défenderes-ses. Le 27 février 1990 à 14h00 de l'a-près-midi au domicile de la défenderesse, Sylvie Poulin, au no 615, 21e Rue, en la cité de St-Antoine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de maison et système de son et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5, Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 8 février 1990.

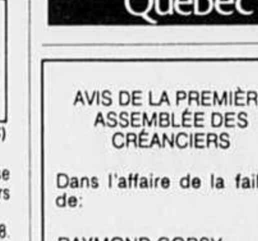

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:

RAYMOND GORSY
23 - 88e Avenue
Chomedey, Laval
(Québec)
H7W 3E3
Nos. 500-11-004060-899
41086666

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre RAYMOND GORSY le 19 décembre 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de février 1990 à 11h30 de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 200, René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la Cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 9e jour de février 1990.

ALBERT DIONNE,
Syndic

Price Waterhouse

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
1100, boul. René Lévesque Ouest
21e étage
Montréal (Québec) H3B 2G4

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No.: 700-5-714-893. CENTRE DE CAMIONS CALVÉ INC., demandeur, -vs- ATELIER DE MÉCANIQUE D.G. BEC INC., défendeur. Le 28 février 1990 à 10h30 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 4130, Chemin Grand Brulé, en la cité de St-Benoit, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Camion G.M.C. # série 49FKAV567662, plate-forme. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier. De l'étude: Philippe & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 9 février 19990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, No.: 715-02-000255-892. CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-DAVID, demanderesse, -vs- NGUYEN ANK NGOC, HUYEN PHAM THI, défendeurs. Le 27 février 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au no 4749, rue Roslyn, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine en marbre, 1 bahut vaisselier (4 portes), 1 ensemble de salle À dîner, 1 bahut (2 portes). Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, HUISSIER, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-Des-Monts, J8C 2J4 (819) 326-7707. Montréal le 14 février 1990.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, No.: 715-02-000124-890. DOMAINE CHANTECLAIR LTÉE., demanderesse, -vs- ROY FIGUEIREDO, défendeur. Le 28 février 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 580, avenue Lacombe, Ile Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1983, Mazda 626 LX, immatriculée Qué 89, KyV 917. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, HUISSIER, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-Des-Monts, J8C 2J4, (819) 326-7707. Montréal, le 14 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-000390-901. LUCIEN MAINVILLE, demandeur, -vs- CAROLE ROY, *défenderesse. Le 2 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 6325A, rue P.E.-Lamarche, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Magnavox VHS, 1 télécouleur (curscreen 12"), 1 laveuse, sécheuse RCA et Sears. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, 12 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-001847-909. REAL SOUCY, demandeur, -vs- GILLES BARIL, défendeur. Le 3 mars 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 4469, De Castille, 13, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Econo 1978, 6 cylindres avec acc., 1 solleux industriel Clark petite avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 12 février 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MARCHÉ FRANCINE GRAVEL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 18e jour de décembre 1989, sous le numéro 4230671.
Ce 5e jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2625-3294 QUÉBEC INC. « dealing under the trade name of » LES TRICOTS DOMANI INC. a enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 18e jour de décembre 1989, sous le numéro 4230670.
Ce 5e jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONDEX/WATTCO INC. a enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 19e jour de décembre 1989, sous le numéro 4231376.
Ce 5e jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la société ACRY-PORTE INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
BOUCHERVILLE,
ce 5ième jour de février 1990.
BERNARD, CIMONÉ, POUPART
DESPATIS, CORMIER, PROULX
Procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné, que la compagnie « L'INSTITUT DU VOYAGE RAYMOND INC. », demande à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.
DRUMMONDVILLE, CE 7 FÉVRIER 1990
RHÉAUME GARNEAU METHOT, Avocats.

PRENEZ AVIS QUE M. René Dubois domicilié et résidant au 180 Chemin du Lac Bob, St-Calixe, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de RENÉ DUPUIS.
Laval, ce 8 février 1990
Me Mario Brouillette
Procureur du Requérant.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No.: 700-05-001934-896. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- BOUTIQUE MAXIME BISSONNETTE et SYLVIE POULIN, défenderesses. Le 27 février 1990 à 14h00 de l'après-midi au domicile de la défenderesse, Sylvie Poulin, au no 615, 21e Rue, en la cité de St-Antoine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de maison et système de son et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: Philippe & Ass., 165 rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 8 février 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-030341-890. 141517 CANADA LTÉE, demanderesse, -vs- ROBERT THÉRIAULT, défendeur. Le 26 février 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 15000 Gouin O. app. 7, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse white Westinghouse, 1 sécheuse white Westinghouse, 1 aspirateur Electrolux modèle 90, no: 1623 + balai, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, HUISSIER, 871-1566. Montréal, 12 février 1990.

Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fidéicommis signé par Les Propriétés Immobilières Thierry Primot Inc. en faveur de Compagnie Montréal Trust, devant Lucie Houde, notaire, le 2 juin 1988 et enregistré dans la division d'enregistrement de Montréal, le 3 juin 1988 sous le numéro 4029371, est devenue exécutoire et qu'en conséquence, les créances, droits et réclamations appartenant à Les Propriétés Immobilières Thierry Primot Inc. sont maintenant payables à Compagnie Montréal Trust, ès qualité de fidéicommissaire, au soin de Banque Security Pacific du Canada, 600 ouest boulevard de Maisonneuve, suite 3210, Montréal (Québec), H3A 3J2, compétence de Mme Denise Mérineau, vice-présidente adjointe.
Cet avis est donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des corporations.
Myriam Sarrazin, notaire, pour Compagnie Montréal Trust, ès qualité de fidéicommissaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185484-908
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ZOILA OLIVA ESCOBAR,
Partie demanderesse
c.
MARCOS TULIO YANEZ,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARCOS TULIO YANEZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie des procédures en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARCOS TULIO YANEZ.
Lieu: Montréal
Date: 5 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185612-904
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
AU PROTONOTAIRE-ADJOINT
OLIMPIA RUIZ-CRUZ,
Partie demanderesse
c.
FELIX HONORIO PENA,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FELIX HONORIO PENA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELIX HONORIO PENA.
Lieu: Montréal
Date: 6 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

A noter que tous les biens de ADVANCED METAL FAB au 10215 Côte-de-Liesse, Dorval seront vendus à Northern Telecom (TB-6833R, TB-6834R) à moins d'un avis contraire dans les 48 heures.
Finis Émaillés Electro-Tec Inc.
7415, Jean-Valets, Mtl, Qc
H1E 3H4.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie:
SOCIÉTÉ DE GESTION J.P.D. INC.
demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTRÉAL, le 8 février 1990.
de Gradpré, Godin, Avocats.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 mars 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à THE QUALITY TOOL GROUP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de février 1990, sous le numéro 4243830.
Ce 9ème jour de février, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
SERGE PELLETIER,
7647A, Montbrun
St-Léonard, Québec
H1S 2K3
Avis est par les présentes donné que Serge Pelletier, placier, a fait une cession le 6e jour de février 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de février 1990 à 9h au bureau du syndic, 1253 McGill College, Suite 365, dns la ville de Montréal, province de Québec.
Daté à Montréal
ce 9e jour de février 1990.
LLOYD WOODFINE, C.A.
Syndic
Bureau de:
FRACKT, PIRO & SEIF
1253, McGill College
Suite 365
Montréal, Québec
H3B 2Y5
Tél.: (514)871-8698.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-013298-896
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CATHPHILL CONSTRUCTION LTÉE,
Partie demanderesse,
c.
COFFRAGES POLAMA INC.,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à COFFRAGES POLAMA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de COFFRAGES POLAMA INC.
Lieu: Montréal
Date: 1er février 1990
RONALD CHASSÉ, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-036488-893
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Partie demanderesse,
c.
JEAN-MARC FORTIN,
« Jean-Marc Fortin Enr. »
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN-MARC FORTIN, « Jean-Marc Fortin Enr. » de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de JEAN-MARC FORTIN, « Jean-Marc Fortin Enr. ».
Lieu: Montréal
Date: 25 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-035044-895
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LES ENTREPRISES R. CAVALLI INC.,
Partie demanderesse,
-vs-
PAUL BARRETTE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PAUL BARRETTE de comparaître au greffe de cette cour aitué au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de PAUL BARRETTE.
Lieu: Montréal
Date: 8 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185613-902
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
AU PROTONOTAIRE-ADJOINT
LIONEL MEDEIROS,
Partie demanderesse
c.
DORALIZA MEDEIROS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DORALIZA MEDEIROS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DORALIZA MEDEIROS.
Lieu: Montréal
Date: 6 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-002027-907
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse,
-vs-
2529-1964 QUÉBEC INC.,
Partie défenderesse
-et-
PIERRE LANTHIER
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 2529-1964 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour aitué au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de 2529-1964 QUÉBEC ICN.
Lieu: Montréal
Date: 8 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185486-903
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DENISE COUTAIN,
Partie demanderesse
c.
MORGAN PHILIP,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MORGAN PHILIP de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, Qc, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MORGAN PHILIP.
Lieu: Montréal
Date: 5 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-033026-894
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
SYLVIE LACHAINE,
Partie demanderesse,
c.
NICOLAS TAMBURRO,
CLAUDE BOILEAU LTÉE,
F. MARANDA (F. Maranda Artisan Enr.)
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à F. Maranda de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de F. Maranda.
Lieu: Montréal
Date: 9 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003096-901
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE,
Partie demanderesse,
-vs-
MARCOS TINOCO,
Partie défenderesse
-et-
FRANCK ALLAYS,
-et-
ARELENE ALLAYS,
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné aux mis-en-cause FRANCK ALLAYS et ARELENE ALLAYS de comparaître au greffe de cette cour aitué au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie d'un bref de saisie avant jugement, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de FRANCK ALLAYS et ARELENE ALLAYS.
Lieu: Montréal
Date: 8 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-43-000079-895
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE DE LA JEUNESSE
ORDONNANCE DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 138, 139 et 813 C.P.C.
À: Monsieur Marcel LEPINE, adresse inconnue
Considérant la demande formulée par requête en date du 1er février 1990, la Cour ordonne à l'intimé Marcel LEPINE, de comparaître au Greffe de la Cour du Québec, Chambre de la Jeunesse, Palais de Justice de Longueuil, 1111 Boul. Jacques-Cartier est, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour recevoir copie de l'avis de la demande de placement, laissée à son intention au Greffe dudit tribunal, concernant le placement pour l'adoption de l'enfant Marie Manon Valérie Denise Mélanie LEPINE née à Greenfield Park le 26 décembre 1978 afin d'y donner ou refuser son consentement.
À défaut par l'intimé de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Hélène Desjarlais,
Greffier-adjoint
COUSINEAU, ARCHAMBAULT & DROLET
Procureurs de la personne autorisée par le D.P.D. du C.S.S.R.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AU MINISTRE DE LA JUSTICE
JOSEPH AUGUSTIN FREMOND,
Requérant
AVIS
AVIS vous est donné que JOSEPH AUGUSTIN FREMOND, sans emploi, ayant domicile et résidence au 8103A Place d'Aunis dns la Municipalité de St-Léonard, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice de la Province de Québec en vue d'obtenir du Lieutenant Gouverneur en Conseil, un décret changeant son nom en celui de ROGER J. FREMONT.
Montréal, le 8 février 1990.
CLERMONT BÉLANGER
Bélanger, Philibert & associés
6850 est, Sherbrooke,
suite 350
Montréal, (Québec)
H1N 1E1.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182598-890
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
ADELINE DUFRESNE,
Partie demanderesse
c.
VITAL MATHELY,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de VITAL MATHELY.
Lieu: Montréal
Date: 8 février 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-180441-895
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ANA GLADYS TOLEDO,
Partie demanderesse,
c.
VASILIOS KANDIAS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Vasilios Kandias de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. VASILIOS KANDIAS.
Lieu: Montréal
Date: 18 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185165-903
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ELIZABETH BERNA,
Partie demanderesse,
c.
GUILLERMO REVOLLEDO BORJAS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Guillermo Revolledo Borjas de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Guillermo Revolledo Borjas.
Lieu: Montréal
Date: 18 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-027350-896
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
R.T. VANDERBILT COMPANY INC.,
Partie demanderesse
c.
105247 CANADA LIMITÉE
« CERAMICO »,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 105247 Canada Limitée « Ceramico » de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 23 janvier 1990
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Membre. — Enlevons la cime d'un végétal.
2—Autre nom du trombidion. — Ce qui est rejeté.
3—Boucherez avec du lut. — Saint.
4—Espèce piétonnier. — Qui a des os.
5—Réclamant.
6—Quadrilatère plan. — Cordage terminé par un noeud (Mar.).
7—Enleva. — Crâne. — Déchiffré.
8—Rivière de Sibérie. — Vase.
9—Dignitaire ottoman. — Individu. — Mendélévium.
10—Canadien National. — Roue à gorge.
11—Equipions d'une cuirasse.
12—Entre la faille et le pli (Géol.). — Rapidement.

Verticalement

1—Escarpolette.
2—Qui tire sur le rouge. — Chlore.
3—Qui relève de l'autocratie.
4—Évaluer une quantité de bois. — Cité bretonne. — Neuf.
5—Met de niveau. — Non apprêté.
6—Saison. — Saillie de la paume de la main.
7—Critique envieux. — Sélénium.
8—Iridium. — Tailles des personnes.
9—Porteuse d'une lettre. — Quatre.
10—Extorqué. — Souverain.
11—Dévêtu. — De façon utile.
12—Fleuve des Enfers. — Connu. — Boue.

Solution d'hier

De grands consommateurs de valises

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec vient d'acheter à presque 50 $ pièce quelque 5800 porte-documents pour ses fonctionnaires.

Cet achat s'ajoute aux 1800 « malles à échantillons » que le gouvernement vient d'acquérir à 40 $ pièce et aux milliers de porte-documents en vinyle qui ont coûté 36 540 $ en fonds publics.

« Il ne faut pas prendre les contribuables pour des valises », a commenté hier le député péquiste de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, en critiquant l'achat gouvernemental devant la commission parlementaire qui étudiait les engagements financiers du ministère des Approvisionnements et Services.

M. Bourdon s'est demandé quelle était la politique de distribution de ces porte-documents chez les fonctionnaires.

Un autre député, M. Jean-Guy Lemieux, libéral de Vanier, a été très sceptique lui aussi à l'endroit de la décision de fournir un tel équipement aux fonctionnaires. « Cela représente des valises pour 10 % des fonctionnaires. Je trouve cela curieux, j'ai des réserves », a déclaré M. Lemieux en constatant que ce type d'achat se répétait à tous les deux ou trois ans.

« Je m'inquiète sur la durée des valises des fonctionnaires au gouvernement, a poursuivi M. Lemieux. Étant moi-même un ancien fonctionnaire, j'ai la même valise depuis 1982. Il y aurait lieu de faire état au Conseil du Trésor de la durée que doit avoir la valise d'un fonctionnaire ».

Cette commande de 5800 valises auprès de la firme Dionite,de Montréal, a coûté 248 044 $ en fonds publics.

Quant au ministre des Approvisionnements et Services Robert Dutil, il a expliqué que son ministère ne faisait qu'acheter en vrac les porte-documents pour les redistribuer à chacun des autres ministères du gouvernement.

M. Dutil est lui-même un plus grand consommateur de porte-documents que son collègue député de Vanier. « Je dois m'accuser d'en être à ma troisième valise depuis quatre ans », a dit M. Dutil.

La Cour autorise 2400 citoyens à poursuivre Alcan

Louis-Gilles Francoeur

LA COUR d'appel du Québec vient d'autoriser un recours collectif de 21 millions $ au nom de 2400 citoyens d'Alma, propriétaires et locataires, qui se plaignent d'une sérieuse détérioration de leur qualité de vie chez eux en raison des activités portuaires de l'Alcan à La Baie, au Saguenay.

Dans une décision unanime, les juges Chouinard, Savoie et Rothman, lequel a rédigé la décision, statuent que « le recours collectif m'apparaît comme un moyen tout à fait approprié pour déterminer les remèdes appropriés dans le cas des dossiers environnementaux. La pollution de l'air et de l'eau n'affectent rarement qu'un seul individu ou une seule propriété. Ils imposent souvent des sévices à plusieurs individus éparpillés sur un vaste territoire. Les enjeux en cause peuvent paraître identiques dans des cas mais, en réalité, peuvent s'avérer complexes et dispendieux à départager alors que, pris individuellement, les montants réclamés individuellement peuvent être modestes » (traduction libre).

Cette décision est d'autant plus importante que jusqu'à présent, les litiges environnementaux se sont heurtés à d'importants obstacles juridiques qui ont empêché leur résolution par voie de recours collectifs. Jusqu'à tout récemment, les magistrats interprétaient les critères d'autorisation des recours collectifs de telle façon que l'ampleur et la disparité des dommages dont souffrent les victimes de la pollution étaient invoquées avec succès pour faire rejeter des demande d'assistance au fonds d'aide au recours collectif.

Les tribubaux, qui semblent de plus en plus conscients de l'importance des nouveaux litiges environnementaux, sont visiblement en train d'assouplir leur position dans ce domaine.

Le jugement de la Cour d'appel, rendu le 6 février, était en effet précédé, un mois plus tôt, d'un autre jugement de la Cour supérieure, rendu par le juge Georges Savoie, dans une cause opposant plusieurs dizaines de citoyens de Bromont contre *Les construction Désourdy Inc.* Les citoyens poursuivent cet entrepreneur bien connu malgré ses mesures dilatoires décrites dans le jugement, parce qu'il aurait brimé leur droit à un environnement de qualité en opérant une sablière illégalement en plein quartier résidentiel.

Le juge Savoie a accordé au demandeur, le notaire André Robitaille, la permission de recourir au fonds d'aide en recours collectif même si chacun des résidants a pu subir des dommages théoriquement différents par leur importance ou leur nature. Le juge a même indiqué que le recours collectif était le moyen approprié pour traiter une telle poursuite malgré le fait que toutes les présumées victimes ne pourraient être toutes rejointes ou identifiées. Il a ordonné la publication d'un avis dans un média local pour aviser toutes les personnes de la région de leurs droits potentiels en rapport avec la poursuite.

La cause intentée par deux citoyens de La Baie, Mme Marie-Claude Girard, une locataire, et par M. Gilles Bouchard, un propriétaire, vise à obtenir 5000 $ pour chaque locataire et 25 000 $ pour chaque propriétaire. La poursuite allègue que les maisons et les biens de chacun ont subi une exposition anormale à des poussières de bauxite, d'aluminium et de charbon en provenance des installations portuaires d'Alcan.

Les maisons, affirme la poursuite, sont plus sales qu'en d'autres endroits, ce qui rend leur entretien plus coûteux et limite leur jouissance normale.

Aux États-Unis, les tribunaux sont de plus en plus accueillants à l'endroit du recours collectif en matière de poursuites environnementales. Ce type de poursuite a suscité toute une génération de nouveaux spécialistes du droit de l'environnement et, dans une proportion similaire, augmenté les craintes des entreprises qui trouvent en général plus difficile de négocier avec des groupes et des individus qu'avec les gouvernements...

Les bénévoles ne veulent pas jouer les bouche-trous

QUÉBEC (PC) — La tendance à considérer les bénévoles comme devant suppléer aux manques de ressources du réseau public provient d'une vision extrêmement restrictive et fausse de la présence des bénévoles dans le milieu de la santé.

C'est ce qu'affirme la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (CAB) qui demande que les organismes bénévoles soient officiellement reconnus dans la Loi sur la santé et les services sociaux comme l'est maintenant l'existence des organisations communautaires. La Fédération des CAB a présenté hier un mémoire à la commission des Affaires sociales au sujet de l'avant-projet de loi sur la santé et les services sociaux.

Pour le moment, dit le mémoire, « nous sommes bien loin d'une reconnaissance réelle de ces instances démocratique que sont les CAB, capables de transformer les conditions d'existence, d'apporter des solutions originales et efficaces ».

Le mémoire souligne que plus d'un million de personnes de tout âge sont actives bénévolement, au Québec, dans tous les secteurs de l'activité humaine et que chaque bénévole y consacre en moyenne 206 heures par année. « Rémunérée au salaire minimum actuel, cette implication représenterait la rondelette somme de près de 1,5 milliard $ ».

Les CAB s'insurgent contre le fait que l'avant-projet de loi ne prévoit ni financement minimum, ni financement global pour les organismes aussi bien bénévoles que communautaires.

Rappelant que leurs quelques permanents (des femmes pour la plupart) reçoivent des salaires de misère équivalent à 10 000 $ par année à temps plein, les CAB s'élèvent contre une disposition de l'avant-projet de loi qui prévoit que les permanents devront financer en totalité leur Fédération et les regroupements régionaux à même ces salaires.

La Coalition des Aînés du Québec, aussi aux prises avec un problème de financement, dit, dans son mémoire, se douter de ce qui va arriver. « Les organismes communautaires seront invités à rendre des services aux personnes que le CLSC ne sera plus en mesure de desservir avec ses propres ressources.

Des parents francophones de la CÉPGM créent un nouveau parti

Jean-Pierre Proulx

DES PARENTS francophones de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal sont à mettre sur pied un parti politique en vue des élections scolaires du 18 novembre prochain. Il portera le nom de Mouvement Action Parent, ou MAP, et sera officiellement lancé en mars prochain.

C'est ce qu'a confirmé, hier,l'initiateur du mouvement, M. Marc Arnold, qui est actuellement commissaire-parent à la CÉPGM. À ce jour, cinq personnes sont déjà disposées à se porter candidates sous la bannière du MAP, sigle, dit-il, qui veut bien montrer aux anglophones « qu'on veut être présent ».

Le mouvement, a poursuivi M. Arnold, entend profiter du redécoupage de la carte à la CÉGPM qui va faire passer le nombre de quartiers de 15 à 21. Dans quelques-uns d'entre eux, pense-t-il, il n'y aura probablement que des écoles françaises, ce qui devrait faciliter l'élection de candidats francophones. « On espère avoir une majorité de francophones, mais on ne rejettera pas les anglophones qui veulent se présenter dans les châteaux forts anglophones ».

Le MAP, a expliqué M. Arnold, est soucieux d'avoir une voix au chapitre dans les débats qui agitent actuellement la CÉPGM dans le dossier de la réforme scolaire à la suite de l'adoption de la loi 107.

La loi 107 maintient l'existence de la CÉPGM, mais permet au gouvernement de réduire ses frontières dans des limites qui reste encore à préciser. La Cour d'appel est d'ailleurs saisie de la question depuis quelques jours. De plus, la loi 107 limitera la compétence de la CÉPGM aux seuls protestants qui voudront s'y inscrire. Les autres et l'ensemble des non-protestants et des non-catholiques devront inscrire leurs enfants dans les commissions scolaires linguistiques, anglaise et française, qui vont se superposer à la CÉPGM.

Le Barreau de Longueuil porte une plainte formelle contre le juge Denys Dionne

(PC) — Le Barreau de Longueuil a déposé hier une plainte formelle au Conseil de la magistrature du Québec contre le juge Denys Dionne qui a déclaré lors d'une audience tenue il y a un an : « Comme on dit, toute règle est faite comme une femme, pour être violée ».

La décision de porter plainte a été prise à l'unanimité, lundi, après examen de la transcription et audition de l'enregistrement sonore de l'audience du 27 janvier 1989.

Dans un communiqué, le bâtonnier Jacques Chandonnet dit considérer que les propos du juge Dionne, portés à sa connaissance récemment, constituent « un manquement grave au devoir de dignité, d'honneur, de réserve, de courtoisie et de sérénité qui incombe à un magistrat ».

SPORTS

EN BREF...

La WBA donne le titre à James Douglas

NEW YORK (AFP) — La World Boxing Association (WBA), a annoncé hier à New York qu'elle reconnaissait l'Américain James Buster Douglas comme nouveau champion du monde des poids lourds (unifié). L'avocat Jimmy Binns, qui travaille avec la WBA, a annoncé : « La WBA déclare Buster Douglas champion du monde. Après maintes réflexions, nous pensons que c'est la bonne décision », a-t-il ajouté. M. Binns a fait savoir que la WBA n'imposait aucune condition pour un match revanche entre James Douglas et Mike Tyson. Don King avait fait appel peu après le combat estimant que le décompte de l'arbitre mexicain lors du knock-down de Douglas par Tyson au huitième round avait été trop long. Lundi soir, le président du Conseil mondial de la boxe (WBC), le Mexicain Jose Sulaiman, avait déclaré que James Buster Douglas était bien le champion du monde mais que la décision de la WBC ne serait prise que le 21 février.

488 nageurs à la Coupe de l'Est du Canada

SHERBROOKE (PC) — Le club de natation de Sherbrooke a tenu une conférence de presse hier à l'occasion de la rencontre de la Coupe de l'Est du Canada qui se déroulera en fin de semaine à la piscine de l'Université de Sherbrooke. Le directeur de la rencontre, M. André Laneville, a révélé que 488 nageurs représentant 77 clubs, sont inscrits dans les 32 épreuves. Le plus fort contingent provient de l'Ontario. Cette compétition regroupe les meilleurs nageurs de la relève dans l'Est du Canada. Plusieurs athlètes profiteront de cette rencontre pour réaliser les standards en vue du championnat canadien, à Saskatoon, à la fin de février.

Vaste enquête sur le dopage en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Une vaste enquête sur le dopage dans le milieu de l'haltérophilie britannique sera entreprise dans les mois à venir par le Conseil des sports, organisme chargé de la gestion des subventions gouvernementales allouées au sport en Grande-Bretagne. Cette enquête est une conséquence du scandale qui a éclaboussé l'haltérophilie britannique lors des Jeux du Commonwealth, qui se sont terminés début février à Auckland où les Gallois Ricky Chaplin et Gareth Hives ont été exclus des compétitions après avoir été déclarés positifs au contrôle antidopage. Le Conseil des Sports s'attachera notamment à découvrir des preuves de l'existence du dopage en haltérophilie.

8e match consécutif de Roy

François Lemenu
de la Presse Canadienne

EN AFFRONTANT les Canucks de Vancouver, ce soir au Forum, Patrick Roy en sera à son huitième départ de suite devant le filet du Canadien. Le gardien originaire de Sainte-Foy ne se souvient pas d'avoir gardé les buts sur une aussi longue période en saison régulière.

Roy, il est vrai, a profité de circonstances favorables pour se retrouver aussi souvent entre les poteaux. Il y a d'abord eu cette blessure à un genou que Brian Hayward a subie fin janvier. Cette blessure a forcé Pat Burns à utiliser Roy exclusivement, la relève à Sherbrooke n'étant pas encore prête à faire le grand saut. Roy a ensuite profité d'un calendrier qui lui a permis de reprendre son souffle.

Mais au-delà de ces considérations, si Patrick Roy joue aussi souvent, c'est tout simplement parce qu'il joue bien.

« Roy est 'hot' présentement. On veut gagner et c'est pourquoi il est devant le filet ces temps-ci », a expliqué l'entraîneur du Canadien.

Celui-ci a tenu à préciser que l'utilisation de Roy n'avait rien à voir avec une quelconque préparation en vue des séries.

Quoi qu'il en soit, Roy est en belle forme, lui qui a mérité le titre du joueur de la semaine dans la Ligue nationale il y a 10 jours. À ses sept derniers matches, il a été déjoué seulement 12 fois. Cela se traduit par une moyenne de 1,71 but par match. Difficile de faire mieux. **Le championnat**

« Il est encore trop tôt pour penser aux séries, a commenté Roy. Mais il est important de connaître une bonne séquence. Avec quelques victoires, on se retrouverait près de la tête du classement. »

Roy reconnaît qu'il joue bien présentement, à l'image de ses coéquipiers. Il se dit d'ailleurs satisfait de la tournure des événements compte tenu des nombreux changements qui ont été apportés à la défensive.

« Je mentirais en disant que les changements n'ont pas exigé des ajustements. Mais l'équipe a travaillé fort et on récolte ce qu'on a semé. Et je pense qu'on a bien semé », précise le gagnant du trophée Vézina qui affiche une moyenne de 2,46 buts par match, la meilleure de tout le circuit. Roy domine aussi pour le pourcentage d'arrêts, et il est deuxième au chapitre des victoires avec 20, soit trois de moins que Daren Puppa des Sabres de Buffalo.

Hier, Roy s'est attardé au travail des jeunes défenseurs du Canadien qui ont réalisé d'importants progrès cette saison. Selon lui, les Mathieu Schneider, Sylvain Lefebvre, Jyrki Lumme et Éric Desjardins jouent maintenant avec confiance, ce qui les rend plus performants.

« Au début ils étaient tous un peu nerveux. Avec le départ de (Larry) Robinson et de (Rick) Green, ils avaient de grands souliers à chausser. Ce n'était pas facile pour eux d'autant plus qu'ils étaient sujets à des comparaisons.

Villiard en méforme

MAGOG (PC) — Il y a une semaine, Alain Villiard, qui est le meilleur skieur Canadien en slalom et slalom géant, était favori pour défendre avec succès son double titre aux championnats nationaux qui débutent aujourd'hui.

Mais Villiard, de Sainte-Adèle, classé 22e en slalom sur le circuit de la Coupe du monde, a perdu deux épreuves lors de la coupe Cavendish le week-end dernier. Greg Grossmann de Ancaster, Ont., a remporté le géant et Brad King, de Oakville, Ont., a mérité les honneurs du slalom. Les deux hommes, comme Villiard, sont des membres de l'équipe nationale.

Villiard admet qu'il est dans une situation difficile et qu'il a peur que cette méforme le pourchasse tout au long des championnats nationaux qui auront lieu au Mont Orford lors des quatre prochaines journées.

« Je n'ai vraiment pas bien skié », a souligné Villiard, hier, lui qui a pris une journée complète de repos lundi. Un fait rare dans son cas.

Aldrete évite l'arbitrage

(PC) — Les Expos ont annoncé hier que Mike Aldrete a signé un contrat d'un an avec l'équipe, évitant ainsi l'arbitrage. Les termes de l'entente n'ont pas été révélés mais à l'arbitrage, Aldrete demandait 320 000 $ alors que l'équipe lui offrait 250 000 $.

Âgé de 29 ans, Aldrete affiche une moyenne de ,277 en carrière. Comme frappeur suppléant, il a frappé pour ,308 avec les Expos, l'an dernier. Il a évolué au premier but et au champ extérieur.

Aldrete a été acquis des Giants de San Francisco en retour de Tracy Jones, le 6 décembre 1988.

Dave Martinez est le seul joueur des Expos encore inscrit à l'arbitrage.

HOCKEY

Ligue nationale

Lundi
Toronto 5, Los Angeles 3
Detroit 1, New Jersey 1
Hier
Vancouver à **Québec**
Calgary à Islanders
Rangers à Phil'phie
Buffalo à Chicago
St. Louis au Minnesota
Ce soir
Hartford à Toronto
Vancouver à **Montréal**
Los Angeles à Detroit
Pittsburgh à Rangers
Boston à Winnipeg
Wash'ton à Edmonton

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Lemieux, Pit	44	77	121
Gretzky, LA	29	78	107
Messier, Edm	33	61	94
Yzerman, Det	42	46	88
Hull, St.L	52	34	86
Lafon'ne, Isl	47	39	86
Nicholls, Ran	33	53	86
Robitaille, LA	39	39	77
Kurri, Edm	30	47	77
Coffey, Pit	21	55	76
Turgeon, Buf	26	48	74
Francis, Har	22	51	73
Oates, St.L	15	57	72
Neely, Bos	41	30	71
Leeman, Tor	38	31	69
Bellows, Min	37	32	69
Tocchet, Phi	29	40	69
Nieuw'dyk, Cal	31	37	68
Olczyk, Tor	26	42	68
Richer, Mtl	**35**	**31**	**66**
Sakic, Qué	**27**	**39**	**66**
Damp'sse, Tor	19	46	65
MacInnis, Cal	21	43	64
Bourque, Bos	14	50	64
Brown, Pit	26	37	63
Muller, NJ	23	40	63
Savard, Chi	21	42	63
Broten, Min	18	44	62

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-BOSTON	59	34	20	5	208	164	73
BUFFALO	58	32	20	6	196	174	70
MONTRÉAL	**58**	**30**	**22**	**6**	**190**	**166**	**66**
HARTFORD	57	26	25	6	195	191	58
QUÉBEC	**56**	**9**	**41**	**6**	**172**	**283**	**24**

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	58	28	24	6	216	208	62
NEW JERSEY	57	25	25	7	211	221	57
PITTSBURGH	57	26	27	4	241	258	56
NY RANGERS	57	23	24	10	181	189	56
WASHINGTON	59	25	30	4	221	218	54
PHILADELPHIE	57	22	27	8	205	199	52

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	55	30	21	4	229	210	64
ST. LOUIS	57	27	22	8	203	187	62
TORONTO	58	30	26	2	260	253	62
MINNESOTA	59	25	31	3	202	223	53
DETROIT	57	20	30	7	207	229	47

Section Connie Smythe

EDMONTON	58	28	19	11	231	200	67
CALGARY	58	27	18	13	240	196	67
WINNIPEG	57	26	24	7	212	214	59
LOS ANGELES	57	24	27	6	247	240	54
VANCOUVER	59	18	32	9	175	219	45

x-participe aux séries

Bob Gainey est considéré comme un dieu à Épinal

Les Écureuils sont en bonne position dans la deuxième division française

Alan Adams
de la Presse Canadienne

ÉPINAL, France — La Renault rouge piétine un jardin de fleurs avant de s'arrêter, brusquement, devant l'aréna local.

Le conducteur claque la portière et se rue vers l'entrée principale, s'arrêtant brièvement pour replacer son béret que le vent a déplacé.

C'est la Soirée du hockey à Épinal et les sièges de la vieille patinoire municipale sont recherchés. Dans moins d'une heure, Bob Gainey et les Écureuils d'Épinal vont affronter les Tigres de Lyon dans un match crucial de deuxième division.

Gainey est ici depuis seulement la moitié d'une année mais déjà, l'ancien capitaine du Canadien, âgé de 36 ans, est devenu un idole aux yeux des amateurs de cette ville industrielle de 45 000 habitants, située à 300 kilomètres à l'est de Paris.

« Depuis qu'il est arrivé, le hockey est une religion et il est un dieu », dit Frederic Bagle, qui dirige un comptoir de restauration et une boutique d'objets-souvenirs déposés sur des tables pliantes dans l'aréna peu éclairé et froid.

Bagle fait de bonnes affaires. Comme nourriture, il offre des bagettes — des bâtons de pain français et du beurre — et des boissons non alcoolisées.

Moyennant 2 $, il vous vendra une banque ayant la forme d'une rondelle et avec l'insigne des Nordiques de Québec. Mais Bagle dit que les amateurs connaissent l'intensité de la rivalisé Québec-Montréal et les banques ne sont pas des souvenirs populaires. Les photographies de Gainey, cependant, sont très recherchées.

Quelle différence entre Épinal et Peterborough, où a grandi Gainey avant de faire carrière durant 16 ans dans la Ligue nationale.

Les 1200 sièges sont remplis. Un homme chauve, portant un blouson de cuir noir avec fermetures-éclairs, frappe sur un tambour. Peu de temps après, deux trompettistes se joignent à lui.

Des applaudissements saluent les Écureuils alors qu'ils gravissent les 12 marches qui les mènent de leur petit vestiaire à la patinoire.

Gainey jette un regard sur les amateurs qui brandissent des drapeaux alors qu'il se dirige avec ses coéquipiers vers le banc de son équipe. Chaque joueur transporte un bâton de hockey supplémentaire et plusieurs bouteilles d'eau dans leurs bras. Il n'y a pas de préposés aux bâtons. C'est un luxe là-bas.

Un bar, qu'un grand filet protège des rondelles égarées, est situé à une des extrémités de la patinoire et il est rempli. À l'autre extrémité, il n'y a que la baie vitrée surmontée d'un filet. Deux drapeaux du Canada, peints à la main, se rejoignent au centre.

Avant le début du match, les lumières s'éteignent et la musique se tait. L'obscurité est rompue par une projection de lumière, rouge et verte, alors que les joueurs des Écureuils sont présentés à la foule. Des confettis pleuvent quand le nom de Gainey est annoncé.

« C'est différent », dira Gainey le jour suivant en sirotant un café dans le centre-ville.

« C'est un mot que nous utilisons souvent ici. »

« Quand on ne joue qu'un match par semaine, on a la mémoire courte. Mais récemment, on a joué avec l'idée de protéger une avance. Ce n'est pas si mal quand nous ne sommes pas en possession de la rondelle. Le problème, c'est quand le disque se retrouve sur nos bâtons. »

En conversant, Gainey laisse entendre qu'il doute de sa décision depuis qu'il a choisi de troquer le chandail du Canadien pour celui des Écureuils d'Épinal.

Il commence ses réponses en disant : « Quand j'ai accepté le poste, je pensais, ou encore, je pensais que... »

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

St-Pie-de-Bagot, 1h Mtl, maison spacieuse, aires ouvertes, 2000 pi.ca. sur 3 étages, prix d'architecture 1981, dévelop. rés. dans ancien verger, terrain 32,000 pi.ca. 155 000$ — Tél.: **670-0773** après 17h.

14-02-90

101 Propriétés à vendre

A ST-HYACINTHE
BORD DE L'EAU
ENDROIT RECHERCHÉ
Maison de qualité supérieure, 1 et 2 étages, 11 pièces, garage, foyer. Près de tous les services et club de golf. C'est à voir! Pas d'agent.
(514) 773-1557, (514) 532-4230

A STE-AGATHE Maison neuve, 3 chambres, sous-sol semi fini. Site enchanteur. 95 000$ (819)326-7609.

AHUNTSIC Bungalow détaché, 7 pièces, sous-sol fini, 2 c.c., garage, chambre froide, 2 salles de bains. Tolhurst près Gouin. 209 000$ 334-3927.

BORD DE L'EAU
Propriété bord du Richelieu
179,000$ (514)653-0704

BORD DE L'EAU - VAUDREUIL
Maison style unique conçue par architecte, terrain 78,000 p.c. À 25m. de Mtl. 265 000 $ Vente privée. **455-9400**

BOUCHERVILLE, maison modèle « Prestige », occupation imm. si désiré, faites une offre. 655-1887, Jean.

BOUCHERVILLE Bungalow brique, 4 c.c., garage, thermopompe, foyer, Jenn-Air, piscine hors-terre. 135 000$ Propriétaire. 641-0617.

CHOIX DE MAISONS NEUVES préfabriquées, à prix imbattables! Sur votre ou notre terrain, 455-0471, 1-562-9551.

CONSTRUCTION Maisons neuves à partir de 85,000$ avec terrains. Extérieur de l'Île de Montréal. Garantie de l'A.P.C.H.Q. Les Habitations Normand Charron: **659-7731.**

FERMETTE
Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200,000 pi.ca. dans l'Estrie. Grange 60 X 20. Idéal pour chevaux, poules, etc... Piscine creusée. Près d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes de ski. **Lac Champlain**, Bedford, **55 min.** de Mtl. 175 000 $.
687-3466, après 18h.

ILES-DE-LA-MADELEINE
Style canadien. Terrain boisé 125 X 250. Meublée à neuf, planchers en chêne. Vue sur la mer, 300 pi. de la plage. Endroit tranquille. Bon prix.
585-1343, 1(418)985-2511.

INSPECTION
Avant l'achat, rapport écrit par architecte. 442-9424.

LA PLAINE Bungalow luxueux, 1989, 3 + 1 c.c., b/tourbillon, armoires mélamine/chêne, planchers chêne. Plusieurs extra.-120 000$ 478-0603.

LA PLAINE Bungalow split, bâtit par propriétaire, moderne, luxueux, 10 pièces, garage. 23 X 29 avec 220 amp.
478-5976.

LAC MEMPHRÉMAGOG
Splendide cottage 1986, site de choix, au secteur « Southière-sur-le-Lac », privé et recherché. 125 pi. face au lac, pleine vue sud dégagée. Plan fonctionnel. 9½ pièces, cheminée médiane, double foyer, commodités multiples, secvices municipalisés. Ass. proprios, plages et parcs, accès tennis. Proximité Mont Orford et Magog. 395,000$ Aucun intermédiaire.
Pour rendez-vous:
1(819)843-3468.

LACHENAIE Bungalow tout brique, 1983, à 5 minutes autoroutes 25 et 640. 89 900$ 471-0221.

LAURENTIDES
BORD DE L'EAU
Construction neuve, 16 côtés, à proximitié du terrain de golf et pentes de ski. Colette: 1-224-8218.

MAGOG, bord du lac Memphrémagog, résidence prestigiquse, site unique, toutes les commodités, pour acheteur qualifié seulement. Info: 514-468-1118 jour, 514-449-1469 soir.

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 95,000.$ 692-4069.

MAISON canadienne, à 5 milles d'Actonvale, 4 chambres à coucher, piscine, terrain boisé, 125 000 pi.ca., cabane à sucre et acc., remise 20 X 36. Aubaine 105 800 $. 1-819-858-2039.

OUTREMONT Rez-de-chaussée de triplex, rénové, revenu sous-sol.
270-7741.

PIEDMONT, luxueux bungalow, foyer, bain tourbillon, 3 c.c., 2 s/bains + point d'eau. Plusieurs extras. 275 000 $. Ou à échanger contre propriété à revenus. 689-0276.

REPENTIGNY: Bung. rue résidentielle, 3 cc. 2 s/b, fenêtres à manivelle, garage, cabanon, gr.cour clôtur. arbres fruitiers, patio. 581-5430, 721-5800

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES Cottage 1986, détaché, 3 chambres, garage. Occasion unique. 643-4929.

SHERBROOKE, près Université, bungalow 28 X 44, 3 chambres, grandes fenêtres, s-sol semi-fini, remise en bois, quelques meubles inclus, terrain 80 X 100, 105 000 $, 1485 Godbout, 1-819-822-0938.

ST-CALIXTE
Grand 5½, grand terrain. À prix réduit.
1-222-3447.

ST-ESPRIT
Maison victorienne, 10 pièces. Impeccable. 839-7364.

ST-PAUL DE L'ÎLE AUX NOIX
Propriété de prestige pour professionnel, piscine int., «vue superbe» située face au Richelieu. Toute offre raisonnable sera pris en considération, **514-291-3626**

ST-SAUVEUR: Centre du village. Duplex style chalet suisse, très éclairé, 2 logements, revenus (20 000 $ environ). 3 c.c., foyer. 245 000 $ négo.
1-227-5993 (répondeur) ou
1-227-2110

101 Propriétés à vendre

ST-SAUVEUR: La Seigneurie: Chalet suisse 1983, 3 c.c., foyer. Prix: 169 000 $ négo. 1-227-5993 (répondeur) ou 1-227-2110

STE-AGATHE-DES-MONTS
Maison moderne '89, 4 chambres, foyer, 20 000 pi.ca. Terrain, 219 000 $. 819-326-7928.

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC, face au lac des Deux-Montagnes, grand 7½ + grande s/bains avec bain tourbillon attenant à la chambre des maîtres, foyer et garage, 130 000 $. 472-8960.

TERREBONNE Joli secteur, près Bois-des-Filions, 5 c.c., 2 s./bains, foyer, piscine et extra. 100 000$ 621-0995.

WATERLOO: 10 min. de Bromont, maison de campagne, chauffage électrique, foyer, meublée, entrée déblayée, saison-mois-semaine, soir: 514-539-2882.

105 Propriétés à louer

CHOMEDEY: Bord de l'eau, avec marina. Luxueux townhouse/condo, 2 c.c., garage intérieur. 880 $/mois. Appelez: **688-7956**

LAPLAINE cottage split-level, système d'alarme, aspirateur central, clôture et autres. 850 $/mois, libre. Richard, bur.: 598-9777, rés.: 387-9630.

OUTREMONT: face Parc Joyce, 2 étages, rénovée, 4 c.c., s/jeux, verrière, s/sol fini, 2 s/b. Libre imm. **276-5621**

PIERREFONDS-O: Gr. split moderne, piscine creusée, air clim. grandes pcs, foyer, cuisine chêne, garage, etc. 1 000 $/mois. Soir, 696-4634

UNIFAMILIALE, complètement rénovée, 3 c.c., cour arrière, stationnement, 5 min. métro, 925 $/mois, 256-8729.

113 Propriétés à revenus à vendre

DUPLEX C.D.N. Semi-détaché, 2 X 5½, sous-sol fini, garage double. Près du métro. 342-4467.

HILLCREST - VILLE ST-PIERRE
12 logements. (51 000 $ de subvention). **482-3708**

PLATEAU MONT-ROYAL 6 logements rénovés en 1987. Revenu: 29 500$ Prix demandé: 289 900$ 662-2136.

POINTE-AUX-TREMBLES
6 X 4½, style condo, luxueux, agents s'abstenir, 629-0825, 667-4772.

RECHERCHE ASSOCIÉ
pour compléter l'achat d'un 56 logements, 10 000$ minimum.
M. Diotte: 274-2576, 498-6127.

118 Copropriétés à vendre

IDÉAL pour professionnel(s). Coop, groupe(s), famille(s), couple(s), etc. qui ont de l'imagination. Mieux qu'un condo ou maison à Westmount et V.M.R. Maison splendide! 334-3434.

OUTREMONT, près parc Beaubien, 5½, éclairé, financement 11%, 127 000 $ nég., Jacqueline Pilon, 739-1598, l'Immobilière Outremont crtr.

121 Condos à louer

ANGUS ROSEMONT
Condos 4½ et 5½, neufs, luxueux, salle de bains avec douche séparée et bain encastré. Possibilité de stationnement ou garage.
Certaines unités face à un parc.
Occupation à partir d'avril 1990.
Quelques unités en septembre 1990
570 $ à 760 $
526-1147

BORD DE L'EAU: Chomedey Laval. Terrasse Paton. 4½, condo luxueux.
681-1453

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE: Haut duplex. Grand 6½ moderne, ensoleillé. Libre. 1 000 $. **Jr: 738-5275**

CHOMEDEY coin autoroute Laurentides, Boul. St-Martin est, condo 4½ rénové, foyer, garage, 550 $., poss. option d'achat, 679-4353 (19 à 22h).

CONDO NEUF: Près Village Olympique. 1,255 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, s/lavage, garage int., piscine int/ext. Poss. semi-meublé. **435-0672**

FABREVILLE
Condo luxueux, piscine, foyer, bain tourbillon, 580 $/mois. Libre. **628-6146**

OUTREMONT: Condo de luxe 1,500 p.c. grand jardin, stat., 1 500 $/mois.
731-6322 — 289-9362

VIEUX-MONTRÉAL - 995 pi.ca.: 1 c.c., climat., ascenseur. Libre. $800./mois. Francine, **351-3194**

122 Condos à vendre

4½, à 2 pas St-Laurent/Laurier, rue tranquille, stationnement, très éclairé, 118 000 $, 277-7140.

5256 HUTCHISON 1,500 pi.ca., très ensoleillé. Idéal pour professionnel. François: 272-7417, 523-1356.

5411-13 DE L'ESPLANADE 1,200 pi.ca. ch. + espaces de stat. Rénovation à neuf. François: 272-7417, 523-1356.

A VENDRE à St-Lambert, près de la 132, condo très luxueux sur 2 étages, très grand 4½, bain tourbillon, 2 stationnements souterrains, près du métro, 466-4261.

BEL APP.: Centre-ville incluant: garage, 2 c.c., rangements. Imm. luxueux, piscine, sauna, b.tourbillon. 240 000 $ De particulier à particulier seulement. Agents & courtiers d'imm. s'abstenir. Pour info. tel: **866-3088,** h. normales d'affaires, 9h. à 16h30.

CAUSE DÉPART: Condo luxueux, 5½, sur une île, à St-Jérôme, le long de la rivière, à 10 min. des pentes de ski. Frais virés Québec.
418-829-3550

CENTRE-EST, près Radio-Canada et métro, construction '87, 2e étage, 3 chambres, 2 s/bains, planchers de bois franc, foyer, terrasse avant, stationnement, 139 000 $, propriétaire, 524-2570.

CENTRE-VILLE
2 condos, style loft, très tranquille, béton, 1 ch.c., 97 500 $. Norma Gagné, 374-9250, Re/Max Alliance crtr.

ILE DES SOEURS Verrières sur le fleuve, 5 min. du centre-ville, luxueux 4½, solarium, vue panoramique de Mtl, aménagement raffiné. Lise Pellerin, agent, 696-0631, 694-0840, RE/MAX Royal Cadibec Courtier.

MONT ST-LOUIS coin, magnifique 3½, plafond 14 pi., chambre en mezzanine, ensoleillé, impeccable. Visite avec l'architecte dim. 18 fev. de 14 à 16h, 230 Sherbrooke Est, code 106, 288-6178.

122 Condos à vendre

ILE PATON Grand 4½, « Chantilly », côté sud-ouest. 2e balcon rivière. Sans agent. **686-2776.**

MÉTRO L'ASSOMPTION
2 condos de prestige, tour béton. 9ième étage, 3 c.c., 2 garages, 335 000$ Aussi: 2ième étage, 229 000$
Norma Gagné: 374-9250.
Re/Max Alliance.

MONT STE-ANNE
Condos à vendre, à partir de 45,000$ avec pool de location. Revenus garantis couvrant les dépenses.
1-800-463-1861.

OUTREMONT, condo rénové, type loft, très éclairé, près montagne, stationnement. 270-6848, bur.: 289-5123.

OUTREMONT
LE SANCTUAIRE
Condo, phase VI, 7e étage, 2 chambres, piscine, sauna, 342-6799.

QUÉBEC: Quartier Montcalm. 6½, 1,400 p.c. prox. parcs et des services. 120 000.$ **418-687-1565, après 20h.**

VILLE ST-LAURENT Luxueux condo, 1750 pi.ca., 3 chambres, 2½ s./bains, tourbillon, 2 places garage intérieur, climatisé, électroménagers + extra. Pas d'agents. 260,000$ 745-5081.

124 Maison Mobile

CHOIX DE MAISONS NEUVES. Endroit de rêve! Bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires: 562-9551, 455-0471.

125 Chalets à louer

A ST-COME, chalet à louer, 3 c.c., 350 $/semaine. Inf.: 627-7603, ou le 1-883-8184.

CHALET LUXUEUX: atmosphère unique pour vacances hiver. 4 c.c., 2 foyers, sauna. À partir du 24 fév. tout compris, 800 $/sem. **744-3894**

LAC DES PLAGES Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale.
(416)449-8307.

LAURENTIDES, bord lac, vue super, foyer, t.v., cuisine moderne, tout fourni, max. 10 pers.; jour, sem., mois, 677-6261.

ST-FAUSTIN: 5 pièces, foyer.
Spécial fin de sem./225 $
334-9831

ST-HYPPOLITE Chalet, février & mars, chauffé, 3 chambres, foyer.
555$/mois. 655-7291, 563-3842.

ST-SAUVEUR, La Faitière, condo, meublé, foyer, piscine, sauna, à louer sem., mois, année; 421-1425.

129 Chalets à vendre

A ST-CÔME, Joliette, région de Lanaudière, 10 min. pentes, ski, 500 pi. d'un lac, fini hiver, tout meublé, 5 pièces, puits, fosse septique. Rénové 87, terrain, paysager 45 000 $. 1-756-2249, 1-883-2457.

SUTTON Chalet de ski, semi-détaché, près des pentes. À vendre ou à changer. **658-7913.**

137 Maisons de campagne à louer

A ST-DONAT/LAC ARCHAMBAULT
Tout neuf, tout équipé, abri auto, 3 s/b, 4 c.c., foyer, février à mai.
1,500$/mois. 526-4148.

141 Maisons de campagne à vendre

A 15 MINUTES D'ORFORD, domaine privé Les Villas De l'Anse, sur le bord du lac Memphrémagog (marina, tennis, piscines). Superbe maison moderne, 1 acre de terrain boisé, ruisseau, 189 000 $. (819) 847-2068, (514) 937-8292.

HAWKESBURY: Chalet suisse, cèdre, 198 acre, face terrain de golf, air conditionné, chauf. cent. Système d'alarme, toit cathédrale, 130 000 $. 613-632-1853.

PRÈS BROMONT À 30 minutes du pont Champlain. Centenaire entièrement rénovée avec bâtiments de ferme, sur 55 000 pi.ca. de terrain. Faut voir! 130 000$ (514)372-9382.

145 Terres, fermes à vendre

FERME À VENDRE, située au 2ième Rang de St-Jean-Port-Joli, 94 arpents avec maison, garage, 2 remises, 1 hangar, porcherie, laiterie, remise à bois, rivière près maison, direct du propriétaire, 132 000 $. 1-418-598-3192.

149 Terrains à vendre

A BELLEFEUILLE 10,000,000 p.c., blanc, résidentiel, plan d'aménagement, lotissé, arpenté, en face de la future sortie de l'autoroute 15. Extraordinaire. 0.15$/p.c., Développement Landpro. 937-4702.

A STE-MARGUERITE près Estérel, sommet de montagne, 45,546 pi.ca., 12,500.$: 984-0670.

blainville, superbes terrains boisés, prêts à construire, à côté du parc équestre de Blainville et près de tous les services. Bienvenue aux particuliers. 3.50 $/p.c., 435-0098 ou 430-7629.

MAGOG, en bordure du lac Memphrémagog, terrains, site exclusif, pour construction supérieure. Info:
514-468-1118 jr, 514-449-1469 soir.

ST-BRUNO SOMMET TRINITÉ
Prêt à construire, 6 $ pi.ca.
441-0918

STE-ANNE-DES-LACS: Terrain 42,000 pi.ca. Magnifique point de vue sur le nord. 42 000 $. **1-227-8371**

153 Transactions immobilières diverses

A VENDRE OU ÉCHANGER
Urgent, domaine avec résidence style canadien, récent, 13 pièces, écurie, champs clôturé, autres bâtiments et 100 000 pi.ca. paysager. Près des pentes de ski, à 10 min. de Québec (Lac St-Charles). Échangerais avec des valeurs personnelles, résidentielles, commerciales ou autres, à Québec ou dans d'autres villes, provinces ou pays. 418-681-4540, 418-849-6006.

160 App. et log. à louer

3½ — 4½
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385$, 425$. Stat. à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

APPARTEMENT À LOUER
Beau 3½, centre-ville, non-meublé.
Bureau: 288-3134
Résidence: 282-6714 ou 466-3471.

BORDEAUX: Haut Sherbrooke. (Plateau). Bas 9½, très bien situé, entr: lav-./séc., lav.-vais. Bail long terme poss. Option d'achat. 952-3675, 676-4370.

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 7½, chauffé, eau chaude, 3e étage, 1100 $, 287-7167.

C.D.N. ET EDOUARD-MONTPETIT
Haut duplex, grand 7½, deux salles d'eau, chauf. inclus. 1er juillet. 1350$/mois. **737-7991.**

CENTRE près RADIO-CANADA, 6½ sur 2 niveaux, luxueux, patio, 750 - $/mois, 338-1597, 592-1161.

EDOUARD MONTPETIT près U. de M., 2½ donnant sur boisé Bréboeuf, chauffé. Libre 1er mars. Imm. tranquille. 362$/m. 733-9753.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

MÉTRO MONK, rue Hadley, 3½ neuf, chambre fermée, entrée lav./séc., porte patio & terrasse, 769-3475.

MÉTRO MONK Grand 5½, luxueux, rénové, 6 électroménagers neufs, tapis, bois franc, balcon, stationnement. Proximité métro, autoroute, pistes cyclables, magasins, écoles, rue tranquille, résidentielle. 1er mars. 690$/mois.
2 mois gratuits. 767-6220.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

OUTREMONT: Rue Davaar près Lajoie. Entre-sol 5 pièces, 575.$/mois. Références demandées. **271-3158**

OUTREMONT: Condo de luxe 1,500 p.c. grand jardin, stat., 1 500 $/mois.
731-6322 — 289-9362

POINTE CLAIRE
app. disponibles dans un édifice à logements luxueux sur le bord du lac: piscine intérieure, bain tourbillon et sauna, chauffé, climatisé, poêle et réfrigérateur. Fév. au plus tard. Communiquer avec le bureau de location entre 8h et 17h.
695-5729

PRÈS RADIO-CANADA: Magnifique 7 pièces, 2e étage, très éclairé, rénové, frais peint, accès cour. Occup. imm. 700 $/mois. **Jr: 524-3011**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé et tout équipé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, $420./mois. Libre 1er mars. **453-7758.**

VIEUX MTL., Place Royale, impeccable, 2 c.c., 2 s/b., foyer, climatisation, jardin, garage, 1100 $. 288-6178.

167 À louer hors frontières

FLORIDE — HOLLYWOOD: Maison, 2 s/bains, couche 6. Libre après 5 avril. 300 $/sem. US. ou 1 000 $/mois US. **Mtl. 671-9602. 1-305-981-3195**

LOCATION APRÈS 18 MARS
HOLLYWOOD Estate, Hollywood, Floride. Logement entièrement meublé, avec cable. 1(305)983-1160, 321-9369.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Cabarete, condo supérieur sur la plage, 215 $ p.p./sem. 655-6415.

168 A vendre hors frontières

FLORIDE
Condo neuf, 2 chambres, 2 s./bains, **West Palm Beach.** 1(418)227-4724.

169 Chambres ou pensions à louer

OUTREMONT Libre maintenant. Chambre meublée, 325$/mois tout compris, accès possible cuisine. 3 chats. Rens: **272-2441**

PENSION pour personnes âgées, autonomes ou semi-autonomes, surveillance 24h, vie familiale, nourriture excellente, s/bains privée. Essayez une fin de semaine gratuite! 681-3124.

173 Maisons repos/retraite

MANOIR HAMPTON
2010 HAMPTON AV.
N.D.G., MONTRÉAL
Chambres privées et semi-privées, tapis mur à mur, cuisine excellente, s/manger, salon avec foyer, patio et jardin extérieur. Supervision médicale régulière, contrôle des médicaments, maximum de sécurité, surveillance 24h, activités organisées toutes les semaines, télé en circuit fermé. Prix très raisonnable, ouverture 1er février.
Nick ou Edward, **488-4440**

14-02-90

173 Maisons repos/retraite

AHUNTSIC : VILLA MARIA: Chambre & pension pour personnes âgées autonomes, couple ou pers. seule, service de médecin & aumônier, surveillance 24h. Ambiance familiale. **387-2607**

LONGUEUIL, super spécial pour: âge d'or, adultes. Services complet. Près de routes les commodités. 679-8248.

STE-JULIE
Non-fumeurs seulement.
Quelques places disponibles pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes. Ambiance familiale, pension complète, nourriture-santé, entretien du linge, activités, surveillance 24h. Offre aussi la garde durant vacances ou court séjour.
PRIX EXCEPTIONNEL
Mme. Marie-Marthe Felteau
922-0502

251 Bureaux à louer

1073 PIEDS CARRÉS À LOUER
7$/pi.ca. Dépenses en sus. Prix à discuter. 874-1791.

ÉDIFICE PRESTIGIEUX
Bureaux à louer, 2 min. du Palais de Justice et de la Mairie. Idéal pour architecte, avocat, arpenteur, graphiste, etc... 10.$/pi.ca. 443-4087.

251 Bureaux à louer

209 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH
2,800 pi.ca.
IDÉAL POUR PROFESSIONNELS
(système de ventilation installé + éclairage).
OCCUPATION IMMÉDIATE.
Pour renseignements:
CARDINAL & HARDY, ARCHITECTES
(514)844-1818

A ST-LÉONARD: 900 pi.ca., coin édifice vitré, très propre, grand stationnement gratuit, air climatisé, chauffé, électricité. Renée ou Yvan,
324-1300, jour.

BUREAU À PARTAGER
5370 Avenue du Parc
Professionnel. 735-9020

BUREAUX À LOUER
RUE ST-DENIS
Immeuble rénové, idéal pour professionnels ou autres, plusieurs grandes surfaces. Clé an main, stationnement, ascenseur, climatisation. Débute à 9$ net.
Pour info: 849-8409

BUREAUX RÉNOVÉS: Pour professionnels. Centre-ville. Possibilité 800 à 2,000 p.c.. Prix très raisonnables.
645-2181 — 953-3703

CENTRE-VILLE, 8$ pi.ca. Bureau rénové, climatisé, 1000 pi.ca., 2 puits lumières, près métro, stat., Jocelyne 932-7100.

LACHINE 6 mois gratuits. 1000 à 4400 pi.ca., rénové. Clé en main. 767-6827.

LOCAUX COMMERCIAL à louer, 12 - $/pi.ca. net, bureaux à louer, 11 - $/pi.ca. net, rue St-Hubert, 278-3510.

LUXUEUX LOCAL de 6,500 pi.ca., divisé pour bureaux et salle de montre, avec réception. Situé sur Rosemont coin Chambord (près du métro Rosemont). Climatisé et plusieurs autres avantages. Veuillez communiquer avec M. Serge Roy:
374-0800.

MONTRÉAL
6600 ST-URBAIN, ste: 402 7700 pi.ca., climatisé, incluant bureaux. 4,90$/p.c., chauffé. Demander M. Girard:
271-2995.

NOUVEL ÉDIFICE
6.50$/PI.CA
Espaces à buraux, **clé en main,** de 1200 à 2500 pi.ca., construits sur mesure. Tous les services incluant air climatisé, toilettes privées et stationnement intérieur. **Beaumont et du Parc.**
Eric: 272-9000.

PLACE VILLE-MARIE
Édifice de la Banque Royale. 727 pi.ca., bureau première qualité, nouvellement décoré. Belle vue. Bail à court ou long terme. Mobilier négociable. 875-8297.

ST-LÉONARD, boul. Robert, près Viau, nord Métropolitain, bureaux 3000 pi.ca., 8 $ pi.ca., stat., 323-0427.

ST-LAMBERT: Étude de notaire partagerais ses locaux, tous les autres services peuvent être inclus, secrétaire, télécopieur, photocopieur, téléphone. 465-0560.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique. a.c., clé en main. Près stat., métro, 1000 à 2600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

★★ PONT-VIAU LAVAL ★★
2 planchers de 4000 pi.ca. avec stationnement, 629-9523.

IDÉAL POUR
Salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté, RUE ST-DENIS, nouveau concept.
Pour info: 849-8409

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3,000 pi.ca. 277-3781, R. Nantel.

PLATEAU MT-ROYAL, r.-de-ch., 2000 pi.ca., coin de rue, sous-sol, 2 garages, 1500 $/mois. 272-4636.

— ROSEMONT/CHAMBORD —
— LOCAL À LOUER —
Environ 5500 pi.ca., avec entrée principale à l'avant, porte de garage ainsi que 5 espaces à bureaux, entrée élect. 550, excellente condition.
Veuillez comm. avec M. Serge Roy:
374-0800.

263 Espaces commerciaux à vendre

BÂTISSE COMMERCIALE sur grande artère avec show-room. Possibilité de louer la moitié, 560 000 $. 472-8960.

268 Espaces industriels à louer

BOUCHERVILLE
NOUVELLE bâtisse industrielle à louer 7000 à 21 000 pi.ca., hauteur plafonds 23 pi., quai de chargement, angle De Mortagne et autoroute 20, 449-3807.

LAVAL, 4889 Autoroute 440. En construction! Salle de montre et espace industriel de 3000 à 40 000 pi.ca., 25 pi. hauteur, quai de chargement. 663-5260.

LOCAUX entre 1,000 et 4,000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal concepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
4000 + 2000 pi.ca., élect., stationnement, bureau. 648-4616, 662-0248.

269 Propriétés commerciales

AI BÂTISSE à bureaux, 38,160 pi.ca., hyp. 10½ % - 1997.
AUSSI centre commercial 10 X revenus. **Trudeau crtr: 581-0494.**

BÂTISSE 3 ÉTAGES Face au métro. 2e et 3e maison de chambres (subv. ville de Montréal), bas: bar tout équipé. Possibilité d'auberge ou hôtel. Du propiétaire. 523-2532, de 10h à 1h.

EDIFICE COMMERCIAL, rue Principale à Lachute, 10 033 pi.ca. de terrain, 562-9234, 562-0132.

275 Locaux à louer

1183 ONATRIO E. (MÉTRO BEAUDRY)
1900 pi.ca. + s/sol, 2700 pi.ca., 2 vitrines, porte réception, chauffé, 271-2888.

AHUNTSIC, RUE LAJEUNESSE
200 pi. Métro Crémazie. Locaux commerciaux neufs à louer: 2 X 792 pi.ca., 1 X 1135 pi.ca. Idéal pour professionnels ou boutique. 388-7206.

AHUNTSIC
Local commercial à louer
384-0851, 385-0853

ANJOU Parc Industriel, édifice moderne, facile d'accès, bureaux neufs, climatisés, jusqu'à 6000 pi.ca., aires communes, entrepôts disponibles, grand stationnement, prix très compétitifs, tous services. Pierre Paquette: 355-7893.

ST-ISIDORE
(3 mi. de la 417)
Près Montréal, Ottawa, Cornwall et Hawkesbury. Local commercial, 1,250 p.c., stat. inclus, non-chauffé, 895-$/mois PLUS POSSIBILITÉ achat immeuble. 95,000$ Local commercial plus 3 appartements. **(613)524-2040.**

ST-LÉONARD
100 à 2300 pi.ca., rez-de-ch.,
cave 9 pi. fini, libre imm.
322-5185, 322-5286.

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

poste disponible

(Région Châteauguay/Mercier

Daniel Gauthier est à la recherche d'un camelot pour les secteurs de:

CHATEAUGUAY et MERCIER

Revenus intéressants

699-1868

J.N.O.

275 Locaux à louer

HOTEL DE VILLE (RUE)
400 pi.ca., rénové, boiseries, cour intérieure. 415 $/mois. 842-3656.

283 Commerces à vendre

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS: Unisexe à vendre. Emplacement Primé A, Centre d'achats Promenades Drummondville, 1,200 pi.ca., loyer raisonnable. Prix à discuter.
Rachid, 1-378-6313

CHAUSSURES + ARTICLES DE CUIR L'ASSOMPTION, commerce dans centre d'achats, loyer modique, bon prix.
589-5497

COMMERCE à vendre avec ou sans inventaire, très beau local dans centre commercial, 140 magasins, Repentigny. Bon prix, cause maladie. 585-8003.

CORPORATION avec permis de construction résidentielle, commerciale, industrielle aussi automobiles 350 000 $, 386-5583.

IDÉAL POUR MAISON D'ACCUEIL OU AUBERGE
Manoir en pierre, 20 lits, parc, lac.
Chiffre d'affaires: 160,000.$
Prix demandé: 349,000.$
M. Doucet: (819)242-4515.

MARCHÉ D'ALIMENTATION Richelieu, avec ou sans bâtisse. Région de Lanaudière. 1-886-5282, 1-886-3811.

PLUSIEURS GARAGES à vendre, de 300 000 $ à 1 300 000 $. Très bon potentiel, très bonne clientèle, bien situés. 472-8960.

QUINCAILLERIE Vente au détail, essence et propane, **située à St-Michel-des-Saints (St-Ignace).** Possibili. d'expansion. Biens vendus: bâtisse commerciale & résidence, terrain, ameublement & équipement du commerce, inventaire & fond de commerce.
Yves Rondeau: (514)833-5105.

SALON DE COIFFURE: très bon chiffre d'affaires, 2 coiffeuses, avec clientèle, bronzage et esthétique. Prix spectaculaire. **Soir: 643-1639. Jour: 387-5311**

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

Meuble CAVE À VIN
en pin noueux. Réfrigéré (2 niveaux de température). Capacité 150 bouteilles. Valeur: 4 900$ Prix: 4 300$ 745-6252.

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

AAA ACHAT-VENTE-ÉCHANGE-RÉPARATION de systèmes audio vidéo, T.V. usagés. Son/Vision: 932-6418.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

SUPER SPÉCIAL photocopieurs neufs et usagés à partir de 400 $, en parfaite condition. 443-6229 Alain.

SYSTÈME DE TÉLÉPHONE de tous genres, neuf ou usagé, à vendre ou à louer. Fax et photocopieuses. Région de Québec. 745-2092, Phonexpert.

365 Équip. de commerce

CAISSE ENREGISTREUSE Sanyo Uniwell. Flambant neuve, tout garanti, clavier plat. Tél.: 661-4068.

371 Ordinateurs

APRÈS avoir lu toutes les annonces pour ordinateurs...
Appelez 632-1888 Frosty's Enr.

MICRO INFORMATIQUE
12444 boul. Laurentien. Formation suivant vos besoins. Cours privés, semi-privés ou de groupe. Lotus I-II-III, Wordperfect, D Base. Utilisation de P.C. Travaux de traitement de texte.
BGH Informatique, 875-7491

375 Instruments de musique

CONSOLE soundcraft 8 entrées, détail 4100 $, vend à 2200 $, Horns JBL 2441 + 2395, 850 $ 488-8239.

391 Antiquités

ACHETONS ANTIQUITÉS
Recherchons secrétaires de toute sortes, argenterie, meubles de style et québécois et succession. Tableaux anciens. Payons très bons prix.
(1)418-832-1930, (1)418-692-4878

ATTENTION
Poteries antiques chinoises. Pour connaisseurs seulement. Prendre rendez-vous, 418-681-7070.

AVIS AUX INTÉRESSÉS. Magnifique mobilier salon antique, 6 mcx à rose et médaillon sculptés. Magnifique mobilier salon antique à figure de reine sculptée et pattes de lion. Les deux entièrement rénovés. À voir, occassion exceptionnelle, 418-642-2477.

SPÉCIALITÉ ANTIQUITÉ, décapage, finition, restauration, meubles, boiseries, réf. disponibles. ENT. GALARNEAU, 491-2889, 491-1890.

395 Oeuvres d'art

A VENDRE: Peintures naïves Haïtiennes authentiques. Très décoratives, tous formats. Tel. après 18h. **495-2102**

MAGNIFIQUE TOILE, Marc-Aurèle Fortin, manière noire, circa 1936, 14" X 16", évaluation 46 000 $. Prix négociable. Particulier. 484-0720.

RENÉ RICHARD, Huile, paysage Ungava (1955) 24 X 30, 8 500$; Huile, maison Du Moulin Baie St-Paul, 20 X 24, 5 500$; Fusain, scène de trappeur (1930), 22 X 35, 2 500$ NARCISSE POIRIER, huile, nature norte, 1 800$ SCULPTURES ESQUIMAUDES.
Contacter Pierre Raiche,
Jour: 598-8437, soir: 467-1874.

397 Animaux

THOROUGHBRED noir, 16.2, très doux, bon chasseur, excellent en promenade. **583-6466**

397 Animaux

SERVICE D'ACCOUPLEMENT
PROFESSIONNEL
POUR FEMELLES
Professionnel pour femelles: York shire-Terrier. Bichon-Maltais. Shit-Zue. Lhasa-Apso. Teckel-Dashund (saucisse). Schnauzer miniature. Épagneul. Caniche miniature. Toy. Poméranien. Pékinois. Colley miniature. Basset-Hound. Chow-Chow. Sharpei (chinois) et plusieurs autres...
645-0943

407 Offres d'emploi

COORDONNATEUR(TRICE): à la levée de fonds. Responsable des campagnes postales et autres campagnes de levée de fonds. L'Alliance Canadienne pour la Paix, 555, Bloor St.-ouest, Toronto, Ont. M5S 1Y6. **416-588-5555**

RÉCEPTIONNISTE ASSISTANT(E): De préférence bilingue et connaissance des ordinateurs. 18 500 $ à 22 500 $. L'Alliance Canadienne pour la Paix, 555, Bloor St.-ouest, Toronto, Ont. M5S 1Y6. **416-588-5555**

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants
et préposés (es).

510 Cours

AMÉLIORATION DE VOTRE ANGLAIS Cours privés, Immersion Par prof. diplômé et qualifié. 25 ans d'expérience. 45$/2h. **933-2389**

ENSEIGNEMENT: Du français des affaires. Courrier. Rapports. Composition. **345-0896**

PROFESSEUR D'ANGLAIS
PRIVÉ
1 jr/sem., lundi au vend. ou fin de sem. M. Rhéal, de 14h. à 22h. **934-1279**

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA AUBAINE Prix compétitifs à comparer! Service 24 heures. Local et longue distance. 329-3064, 328-9375.

DÉMÉNAGEMENT de tous genres et de pianos. À bon prix. Assurance comprise. 597-2419.

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
À votre service 24 heures. Assuré, bon prix. Louis: 435-0634.

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE
À votre service 24 heures. Assuré, bon prix. Louis: 435-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

555 Camionnage, transport

J.H. TRANSPORT ENR Déménagement. Bien-Être accepté. Longue distance. Ouvert 24 heures. 525-2148.

559 Entretien, réparations, rénovations

★★★★★★★★★★★★★★★★
C.J.L. RÉNOVATION INC. Contracteur général, finition de sous-sol, salle de bains, créamique, cuisine, tirage de joints, dommages d'incendie, portes, fenêtres, recouvrement de toitures, recouvrement d'extérieur, construction neuve ou usagée. **627-5668, 953-6865.**
★★★★★★★★★★★★★★★★

A BAS PRIX, peinture, gyproc, électricité, travaux divers, estimation gratuite, travail soigné.
523-5015

A BAS PRIX
Réparation, rénovation, peinture. Travail soigné. 277-4957.

A BON PRIX, entretien ménager, travaux légers, excellent, service et références: Sylvain, 279-5616.

A BONS PRIX
Fais tous genres de travaux
André, 526-1424

A-1- ARMOIRES DE CUISINE
Du manufacturier. Financement possible, estimé gratuit à domicile.
522-5562.

AU PLUS BAS PRIX Rénovation de cuisine, salle de bains, gyproc, céramique, sous-sol, portes et fenêtres. L.L. Brisebois: 585-8646, 581-2787.

CLAUDE LEBEL INC. Entrepreneur électricien. Rénovations tous genres. Estimation gratuite. **651-4016**

ENTREPRENEUR
Système intérieur avec licence RECQ division de métal, pose gypróc, plafonds suspendus, joints, commercial, service d'estimateur conseil. Michel Guilbault Enrg. 1-432-7516.

GUY LECHASSEUR: mini-machinerie, excave, scie et casse le béton. Bon prix. Après 19h: 389-6023.

RÉNOVATION GÉNÉRALE, menuiserie, (peinture), gyproc, etc...
728-9999

RÉNOVATIONS intérieures et extérieures. Aluminium, balcons, logement remis à neuf. 321-9717, Jacques.

RÉNOVATION armoires cuisine, service de conciergerie, Ent. M.T. Enr., Michel, 678-1883.

RÉNOVATION Spéc.: Menuiserie, peinture, portes & fenêtre aluminium. Garanti. Rénovatek 2001 Inc. 256-9146, 486-6211, 330-5969.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
contrats, sous-contrats, à l'heure.
Estimation gratuite.
Claude: 442-0766, 671-4471.gi2

RÉPARATION GÉNÉRALE Menuiserie, pose de gyproc, tuile, peinture.
762-1159.

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER
R.C. Enr. Résidentiel et industriel.
663-9031.

561 Décoration intérieure

SERVICE D'ARCHITECTURE et d'aménagement intérieur, pour const. neuve et rénovation. M. Lespérance: 272-7417, 523-1356.

561 Décoration intérieure

CONFIEZ LA DÉCORATION
de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés.
André Jolicoeur Inc.: 939-2503.

TAPIS BERDI: Vente et installation de tapis et prelart, vente 3 pour 1, (installation, tapis, sous-tapis), 627-1916.

567 Lavage, nettoyage

LAVAGE DE MURS et vitres, depuis 20 ans. 17.$ la pièce. À ce prix là, pourquoi pas? 338-1525.

571 Peintres, peinture

PEINTRES PROFESSIONNELS
SERVICE RAPIDE.
257-7415

PEINTURE ET PLANCHER
Estimation gratuite. 1½: 150.$, 2½: 250.$, 3½: 325.$ **271-4563.**

575 Garderies, gardiennes

A DOMICILE
TSAR INC. (AGENCE) 322-3324
Gardienne et/ou aide ménagère

578 Santé

HOMME respectueux, 30 ans d'expérience auprès des malades, offre soins d'hygiène personnalisés, à domicile, pour personnes âgées ou malades (aussi massages à but circulatoire). Pour informations, Maurice:
322-9140.

MASSAGE PROFESSIONNEL, suédois, énergétique, par praticiennes diplômées, au centre Les 5 Éléments, 627-5958.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

PSYCHOTHÉRAPEUTE d'écoute analytique; Sur rendez-vous. Pour plus d'info., prière d'appeler, lundi, mercredi, jeudi, entre 18h et 20h:
FRÉDÉRIE CASTAN au 495-4080.

591 Occasions d'affaires

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

Cherchons distributeurs exclusifs ayant des affinites pour la vente. Notre marche: Commerces, industries. Gens d'affaires et Professionnels.
Notre offre: Creez votre propre entreprise pour moins de 20 000$.
Nos avantages:
- Fortes marges de profit
- Territoires proteges
- Aucun inventaire

Notre objectif: Trouver les meilleurs. Recherchons egalement des vendeurs.
Votre solution: IMECO 514 963-1128 ou 1-800-363-4293
ou ecrire: 255, boul. Labelle, # 208 Laval, H7L 2Z9

14-02-90

591 Occasions d'affaires

ATTENTION! À LOUER ou À VENDRE Écurie 25 chevaux à St-Gilles de Lotbinière. **1(418)522-0552.**

COMPTABLE AGRÉÉ spécialiste immobilier, recherche INVESTISSEUR, capital 50 000$ et plus ET ASSOCIÉS, capital 250 000$ chacun.
597-1075 ou 981-7846.

INVESTISSEUR SÉRIEUX
100 000 $ et +, rendement 18%, galerie d'art, rue Sherbrooke Ouest, 655-5296.

LE REGROUPEMENT des employeurs et des employés du Mtl-Métro, vous offre l'opportunité de faire un investissement à court terme pour une carrière à long terme. Domaine: commercial. Requis: 5 800 $, avec plan de remboursement. Tél.: 387-2999, poste 1010.

MIAMI, FLORIDE (EUROPE)
ASSOCIÉ(E) pour diriger bureau, doit avoir expérience relations publiques, devra travailler environ 20 heures/semaine avec différents maires de Floride et Consulat canadien. Garantissons ¼ million par année. Capital requis: 300,000$ pour personne choisie. Envoyer C.V. 1(514)327-9943 Fax: 1(514)327-7805.

593 Services immobiliers

ANDRÉ THÉORET INC.
Évaluateur, estimateur, examens d'immeuble, vices cachés, radon, test d'Eau, estimé des coûts, rapport écrit et photos. 495-4862 ou 274-9977.

593 Services immobiliers

PATIO: Terrasse en bois traité, exclusive, croquis et plan perspective selon vos goûts. M. Cossette, **478-4407**

ADIEUX SOUCIS: Profitez d'un plan d'action-gestion immobilière, adapté aux besoins du proprio.
Gestabloc 374-5028

UNE GESTION PROFESSIONNELLE
De vos placements immobiliers vous assurera un meilleur rendement.
Lise Fradette, Adm. Immobilier.
687-0525

596 Argent à prêter

ARGENT DISPONIBLE, 1er et 2e hypothèque, balance de vente, rapide, particulier, 696-9047.

599 Offres de services

GESTION VALSHERS
Nous fournissons les meilleurs services **d'incorporation**. 875-4530, #203.

PIANISTE organiste, chanteur disponible, idéal pour piano-bar. Cours d'orgue et de chant. 381-3825.

TRADUCTION de l'anglais au français, travail soigné, bons tarifs. Contacter Ginette au 523-6143.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU PRINCECRAFT de luxe, 22½ pi., '89. À sacrifier, 1-778-1733, 1-774-1547.

CARVER Riviero. Qualité supérieure, en parfaite condition. Radar (valeur 7000$), 2 moteurs Mercruiser 350 (A-1) 495h, Couche 6 personnes. Faut voir. Prix demandé 75 000$ André Bilodeau:
461-3971, soir: 461-0854.

THUNDERCRAFT Temtation 265, '87, blanc et bleu royal, A-1, 2 X 175 cv, 53 950 $, 662-9759.

VOILIER - ELITE 32
1984, excellent état. Tout équipé. Situé Lac Champlain. Mike, jour: 388-0502, soir: 695-0402.

VOILIER 41' 1980, construction classique, cèdre sur chêne, prix à discuter, 677-0514, soir.

695 Automobiles à vendre

PORSCHE
TARGA
1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

14-02-90

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ
EN PORSCHE
TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
383-3400
VENTE RAPIDE

14-02-90

695 Automobiles à vendre

1978 MBW 320I
Peinture originale.
762-1696 après 18h.

BMW 325 E 1985: tout équipée, avec ordinateur, 80,000km. 17 700 $
654-4371

MERCEDES 560 SL, 1988, 43 000 km, équipée, balance de garantie, 67 000 $, 625-3043.

MERCEDES 500 SEL 1985, noire perle/int. noir, 72 000 km, impeccable, 739-7860.
LOCATION PRÉSIDENTIELLE

MERCEDES SPORT 380 SL 1985, champagne, int. brun, bas millage, 739-7860.
LOCATION PRÉSIDENTIELLE

PORSCHE 928, 1988, 14 000 km, tout équipé + roues BBS, cellulaire Motorola, couleur « blue black », int. cuir couleur pêche, 5 vitesses, balance de garantie. Particulier, 82 500 $, comme neuf. 654-7387 ou 497-1910.

SPRINT 1987
30 000 km, standard, 2 portes, radio AM/FM, 323-4670.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Tango et cash*** sem. 7 h, 9 h 10
ASTRE II: — ***Romero*** sem. 7 h, 9 h.
ASTRE III: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
ASTRE IV: — ***War of the Roses*** sem. 7 h, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***Ripoux contre Ripoux*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI II: — ***Valmont*** 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30
BERRI III: — ***Tango et cash*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — ***Retour vers le futur no 2*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 50
BERRI V: — ***Cinéma paradiso*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 45
BONAVENTURE II: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***La guerre des roses*** sem. 7 h, 9 h 25
BROSSARD II: — ***Ripoux contre Ripoux*** sem. 7 h 10, 9 h 30
BROSSARD III: — ***Tango et cash*** sem. 7 h 10, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Shocker*** sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: — ***War of the Roses*** sem. 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: — ***La guerre des roses*** sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — ***Romero*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h 05, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Tango et cash*** sem. 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Born on the 4th of July*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Bandini*** angl. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Romero*** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Le Party*** 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***De quoi je me mêle*** lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Stella*** lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)— ***Distant Voices, Still Lives*** 15 h 30, 19 h 30— ***Erik the Viking*** 17 h 30, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***Ennemies a Love Story*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Tremors*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***War of The Roses*** sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***Ski Patrol*** sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***La jeune fille*** 18 h 35— ***Cinéma d'animation*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — ***Music Box*** 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Australia*** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25
CINÉPLEX II: — ***La vie et rien d'autre*** 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
CINÉPLEX III: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35, mer. 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — ***Noce blanche*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — ***Révolution française les années lumière*** 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30
CINÉPLEX VI: — ***Henri V*** 1 h, 4 h, 7 h.— ***Shocker*** 9 h 40
CINÉPLEX VII: — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX VIII: — ***La guerre des roses*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — ***Révolution française les années terribles*** 1 h 30, 5 h 30, 8 h 45

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Romero*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un monde sans pitié*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Bandini*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, mer. 1 h, 3 h, 5 h 05, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Australia*** 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Qui va chercher Gisèle à 3 h 45*** 19 h. (13 au 16 fév.)5

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Ludwig Requiem pour un roi vierge*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***La guerre des roses*** sem. 7 h, 9 h 10

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Ripoux contre Ripoux*** sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: — ***Sexe, mensonges et vidéo*** sem. 9 h 10— ***Cruising Bar*** sem. 7 h 10

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA DÉCARIE 2: — ***Heart Condition*** sem. 7 h 10, 9 h 10

DORVAL I: (631-8586) — ***Hard to Kill*** 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: — ***Loose Cannons*** 7 h 10, 9 h 15
DORVAL III: — ***Internal Affairs*** 6 h 45, 9 h 15
DORVAL IV: — ***Stella*** 6 h 50, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Stella*** 7 h 20, 9 h 30
DU PARC 2: — ***Roger and Me*** 7 h 30, 9 h 30
DU PARC 3: — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 10, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***L'ours*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15— ***Passions tourmentées*** 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Flashback*** 6 h 50, 9 h 10
FAIRVIEW II: — ***Stanley and Iris*** 7 h 05, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Ennemies a Love Story*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***War of the Roses*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Tremors*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40, mer. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Always*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Patrouille en folie*** 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Le Party*** 7 h 05, 9 h 30— ***La petite sirène*** 12 h 45, 5 h 05
GREENFIELD 3: — ***Stanley and Iris*** 7 h, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Grand Canyon et Benthos*** (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30— ***Grand Canyon and The Deepest Garden*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Stanley and Iris*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL I: (688-7776) — ***Patrouille en folie*** 7 h, 9 h 10
LAVAL II: — ***Loose Cannons*** 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III:— ***La petite sirène*** 1 h, 5 h 10 — ***Tango and Cash*** 7 h 20, 9 h 40
LAVAL IV:— ***De quoi je me mêle*** 7 h, 9 h 10
LAVAL V:— ***Le Party*** 7 h 10, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2:— ***Cruising Bar*** sem. 7 h 25, 9 h 20

LOEW'S I: (861-7437) — ***Stella*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LOEW'S II:— ***Loose Cannons*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
LOEW'S III:— ***Driving Miss Daisy*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEW'S IV:— ***Glory*** 12 h 50, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 20
LOEW'S V:— ***Steel Magnolias*** 9 h 10 — ***Look Who's Talking*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: ***Un été d'oranges*** 19 h— ***Le vieil alphabet*** 21 h — salle 2: ***Rencontre avec des hommes remarquables*** 19 h 15— ***L'abîme du rêve*** 21 h 15— Salle 3: ***Los Olvidados*** 19 h 30— ***Le casanova de Fellini*** 21 h 30

PALACE 1: — ***Hard to Kill*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
PALACE II:— ***Internal Affairs*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h.
PALACE III:— ***Little Mermaid*** 1 h 05, 3 h 05— ***Tango and Cash*** 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30
PALACE IV:— ***Music Box*** 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10
PALACE V:— ***Roger and Me*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
PALACE VI:— ***Flashback*** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20

PARADIS I: (354-3110)— ***La guerre des roses*** sem. 7 h, 9 h 30
PARADIS II:— ***Tango et cash*** sem. 7 h 15, 9 h 20.
PARADIS III:— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h

PARISIEN I: (866-3856)— ***La petite sirène*** 1 h, 3 h.— ***Monsieur Hire*** 5 h 15, 7 h 20, 9 h 20

PARISIEN II:— ***Mon 20e siècle*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN III:— ***Pluie noire*** 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10
PARISIEN IV:— ***Le party*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN V:— ***La publicité 89*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN VI:— ***Stella*** 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 25
PARISIEN VII:— ***Music Box*** 1 h 05, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Heart Condition*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10, mer. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Ski Patrol*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Back to the Future 2*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h 10, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Zuker Baby/Sugar Baby*** 7 h 15— ***Everything You Always Wanted to Know About Sex-...but Were Afraid to Ask*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Patrouille en folie*** 7 h, 9 h

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Patrouille en folie*** 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II:— ***Le party*** 7 h, 9 h 15
VERSAILLES III:— ***Hard to Kill*** 7 h 30, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Internal Affairs*** 6 h 30, 9 h
VERSAILLES V:— ***De quoi je me mêle*** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES VI:— ***Stella*** 7 h 15, 9 h 30.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Carl Tremblay Blues, du 15 au 18 fév.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz du mar. au jeu. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jim Zeller, du 14 au 18 fév. à 22h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz en duo avec Daniel Lessard et Skip Bey, du mer. au ven. de 17h. à 20h. jusqu'au 9 mars

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740)— « Si je n'étais pas partie...Alexandra David Néel » texte et m. en s. Solange Collin, jusqu'au 17 fév., mar. au dim. à 20h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Michelle Sweeney en spectacle, jusqu'au 3 mars, mar. mer. 20h. à 01h., jeu. ven. 21h. à 02h., sam. 22h. à 03h.

LE BIJOU: 310 Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Louise Lange en spectacle, du 15 au 17 fév. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Fête de la St-Valentin, le 14 fév.

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (845-1575)— Tous les mercredis, Place aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, invitées le 14 fév. Julie Vincent et Isabelle Vincent, à 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Party St-Valentin, le 14 fév. à 20h.30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Le chemin de la Mecque » de Athol Fugard, m. en s. Claude Poissant, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Chamanco Percussion, le 16 fév. à 21h.30— L.A. Jazz Band, le 17 fév. à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal— Auditorium: L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal présente La Bohème de Puccini, le 14 fév. à 20h.

CEGEP DE ROSEMONT: Auditorium, 6400 16e ave, Montréal— Cinéma: Entre la mer et l'eau douce, Montréal à travers 3 décennies du cinéma québécois, par Michel Brault, le 14 fév. à 20h.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682)— Présentation du film « Les maris, les femmes, les amants » le 14 fév. à 19h. et 21h.15

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Concert Midi-Musique: La Sinfonietta de McGill, dir. Marcel St-Cyr, oeuvres de Bach, Mozart et Tchaikovsky, le 14 fév. à 12h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: 1444 Union, Montréal— « Huit fois...Bach » concert d'orgue avec John Grew, le 14 fév. à 20h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal— Nuits D'Afrique vous invitent à fêter la St-Valentin, animation, tirages surprises, le 14 fév. à 21h.

CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844)— Le chanteur Alex en spectacle, du 14 au 18 fév.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Robert Charlebois en spectacle, du 14 au 18 fév.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN: 7000 Marie-Victorin, Montréal— Théâtre: Albert Millaire dans Coeurs tendres, coeurs durs, coeurs nobles, le 14 fév. à 20h.

DAZIBAO: 4060 St-Laurent espace 104, Montréal (845-0063)— Du chevalet métronome, concert organisé par Dazibao, le 14 fév. David Tomas reçoit: Serge Arcuri, Christian Calon, Yves Daoust, Gilles Gobeil, Claude Lassonde, Robert Normandeau, Jacques Tremblay, musique électroacoustique, à 20h.

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— Concert Beethoven, 10e Symphonie (fragment) Fantaisie et Chorale, Messe en Do, avec Colette Boky, soprano, Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, Guy Bélanger, ténor, Joseph Rouleau, basse, Henri Brassard, piano, le Choeur de l'Uqam, orchestre de la Société philharmonique de Montréal, dir. Miklos Takacs, le 16 fév. à 20h.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— « Dossier Rigoletto » production Archipel, imaginé et m. en s. par Alexandre Hausvater, du 9 fév. au 4 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Dîner-Théâtre Le Stage: « On Broadway » comédie musicale avec Penny Cohen et Robert Burns, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Billy Charcoal, invitée Lou Lou, les 14-15-16 fév. à 22h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal— Variété: La nouvelle tournée juste pour rire, Marielle Léveillé, Claudine Mercier, Danielle Robert et Suzanne Tremblay, le 14 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— Musique: Malcolm Goldstein, violoniste et compositeur, avec 10 musiciens montréalais, le 14 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Jazz: Mireille Proulx et Jeff Johnson, le 14 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Concert: Yannick Rieu Ensemble, le 14 fév. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal— Jazz: Chamel no 6, rythmes africains, latin, funk, le 14 fév. à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre du Sang Neuf présente « Faut y croire pour le voir » de Yves Masson, m. en s. Manon Vallée, du 14 au 25 fév., sam. 20h., dim. 15h.

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 rue Clark, Montréal (288-7211)— Le Théâtre Le Carrousel présente « Une lune entre deux maisons » de Suzanne Lebeau, m. en s. Gervais Gaudreault, du 7 au 25 fév.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre, Montréal (521-4198)— Carbone 14 et le Musée d'art contemporain de Mtl présentent « Rivage à l'abandon » texte de Heiner Müller, m. en s. Gilles Maheu, du 14 fév. au 4 mars, mer. au sam. 20h.30, dim. 15h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Visite commentée de l'exposition le goût de l'art: les collectionneurs montréalais 1880-1920, le 14 fév. à 11h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h.30— « Les colères du soleil » du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, 3e étage, Montréal (398-6813)— « The Nose of Polton Worth » de Chris et Jason Beck, du 6 au 17 fév. à 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 rue Papineau, Montréal (523-2246)— « Le baiser de la femme araignée » production du Théâtre de la Manufacture, du 14 fév. au 17 mars, mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Mike Anthony avec The Reggae Radics Band, les 16-17 fév. à 22h.

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 est Laurier, Montréal— L'École Nationale de théâtre présente « Parfums divers » de Chantal Cadieux, m. en s. Serge Denoncourt, du 13 au 16 fév. à 20h., le 17 fév. à 15h. et 20h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « La preuve » d'après le roman d'Agota Kristof, adaptation Odette Guimond et Jacques Rossi, m. en s. Jacques Rossi, du 15 fév. au 17 mars, mar. au sam. à 20h.30

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-6795)— Le programme d'art dramatique du département d'anglais de l'université McGill présente « The Rivals » de Richard Brinsley Sheridan, m. en s. Patrick Neilson, du 6 au 17 fév., mar. au sam.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « L'enlèvement au sérail » de Mozart, chef d'orchestre: Joseph Rescigno, m. en s. Bernard Uzan, les 14-17 fév. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Ensemble de jazz, Gordon Foote, dir. oeuvres de Matt Harris, Mario Cruz, Grolnick, Frank Mantooth et Pat Metheny, le 14 fév. à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal— Récital de musique de chambre, Anne Simons, violon, Dan Moses, cor, Judith de Repentigny, piano, oeuvres de Brahms, Mozart et Sinding, le 14 fév. à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687 (fermé du 15 janv. au 16 fév.)

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456) — Salle J-M400: Le Théâtre de l'Image présente « L'homme de paille » texte et m. en s. de Jean Gervais, du 14 au 24 fév., mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « La compagnie des animaux » de René Gingras, m. en s. Yves Desgagnés, du 27 fév. au 24 mars, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Ha ha » de Réjean Ducharme, m. en s. Lorraine Pintal, du 23 janv. au 17 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h. (supplémentaires du 20 au 22 fév. à 20h.)

THÉÂTRE OLYMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal— Daniel Lemire en spectacle, du 13 fév. au 10 mars, mar. au ven. à 20h., sam. à 19h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Pygmalion » de George Bernard Shaw, m. en s. Paul Hébert, à compter du 21 fév., sem. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Valentine » de Willy Russell, traduction et adaptation de Antonine Maillet, m. en s. Jean Besré, du 17 janv. au 18 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 421: Récital de flûte, classe de Lise Daoust, le 15 fév. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec (418-643-8131)— Le Théâtre du Trident présente « Dialogues des carmélites » de Georges Bernanos, m. en s. Françoise Faucher, du 20 fév. au 17 mars à 20h.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 rue Crémazie est, Québec (418-529-2183)— Le Théâtre Parminou présente « Dans de beaux draps » m. en s. Hélène Desperriers et Maureen Martineau, du 13 fév. au 3 mars à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Ce soir en direct: Music Hall » collectif, m. en s. Gill Champagne, du 13 fév. au 10 mars, mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « La visite des sauvages » de Anne Legault, m. en s. Gilles Provost, du 17 janv. au 24 fév., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 D'une série à l'autre La révolution romantique (12 de 13)
14.30 Le temps de vivre
16.00 En transit
16.01 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Le petit vampire
16.55 En transit
17.00 Une paire d'as
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « Rendez-vous de septembre » amér. 61 avec Rock Hudson, Gina Lollobrigida et Sandra Dee
15.00 Chacun chez soi
15.30 Campus
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne journée
15.30 L'Info-5
16.00 Jazz-in concert
16.30 Parcours
17.30 La cuisine des mousquetaires
18.00 Papier glacé

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Santé et sécurité au travail
13.00 Quebec School Telecasts
14.00 L'enfant et l'ère informatique
14.30 Le marché aux images
15.00 Début de soirée
16.00 Quebec Inc.
16.30 Charlie Brown
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Les apprentis sorcières » austr. 87 avec Diana Rigg, Tim Curry et Fairuza Balk
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 14 FÉVRIER
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00
• symphonies nos. 1-2-3-4 (Boyce)
• quatuor à cordes en la mineur op. 13 (Mendelssohn)

DEMAIN SOIR, 22:00
• concerto pour piano no. 4 en sol op. 58 (Beethoven)
• A John Field Suite (Harty)

ciel 98,5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		CTYVON	Comment ça va ?	Le Grand Remous	Jeux de société	L'or et le papier		Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h20/Ciné. : *Embrasse-moi, je te quitte* É.-U. 82 Avec Sally Field		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	Grand Slam		Jake and the Fatman		Wiseguy		News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Cheers	Unsolved Mysteries		Night Court	Dear John	Quantum Leap		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		A Disney Valentine		The Nature of Things		Thirtysomething		The National 22h 20 / The Journal		News	Newhart	Movie
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	L'heure juste	Hockey / *Canucks vs Le Canadien*					22h15 / L'après-match		Nouvelles météo/sport	23h45/Ciné-nuit: *La fille de Ryan* (1er partie)	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertain-ment tonight	23rd Annuel Sports...	Unsolved Mysteries		Night Court	Dear John	E.N.G.		News		The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Papier glace	Des chiffres et des lettres	Journal télé-visé de A2	L'Info - 5	Bizness News		Les franco-folies ...	Téléobjectif		Pare-chocs	Sauve qui peut		Journal télé-visé de A2
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		La trentaine		Nord-sud	Visa santé		Cinéma : *L'année du soleil tranquille* —Pol. 1984 Avec Maja Komorowska et Scott Wilson				
20 Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'infoplus	Vidéoplus VJ : Claude Rajotte		Musique vidéo		Rock en bulle: Kate Bush	Musique vidéo		Transit : Choeur show			
22 WVNY (ABC) Burlington	News		Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of the Class	Doogie Howser, ...	Anything But Love	China Beach		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Join In !	Dear Aunt Agnes	Hands over Time (19h40)	TVO's Musicworks (20h10)		(21h15) Human Edge		(22h15) Vital Signs		Hands over Time (23h20)	Question Period-Provincial (23h50)	
25 Much Music	19 h / Fax			Muchwest	Sneak Previews		Vidéoclips		Spotlight Terence...	Test Pattern			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	This Old House	In Performance at the White House		Mark Russell Comedy Special		American Playhouse / Zora is my name !			Movie : *Anchors Aweigh* — É.-U. 44 Avec Frank Sinatra	
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	Rêve d'un jour		Signé Andrée Boucher	Vie de star	Cinéma : *Le monde de Suzie Wong* —É.-U. 60 Avec William Holden et Nancy Kwan					Sport Plus	Sport en ligne
57 (PBS)	Sholars for Dollars	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Movie : *Ball of Fire* —É.-U. 1942 Avec Gary Cooper et Barbara Stanwyck			21h55 / Movie : *Singin'In the Rain* —É.-U. 1952 Avec Gene Kelly et Debbie Reynolds				23h40 / The MacNeil-Lehrer Newshour	

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mercredi 14 février 1990

Le design à la danoise

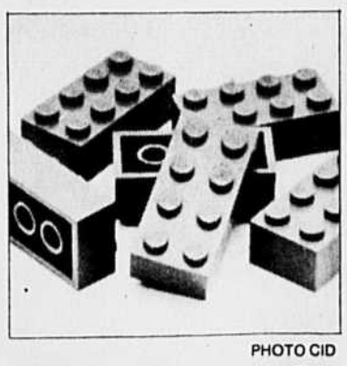

PHOTO CID

***Briques LEGO*, une création de LEGO.**

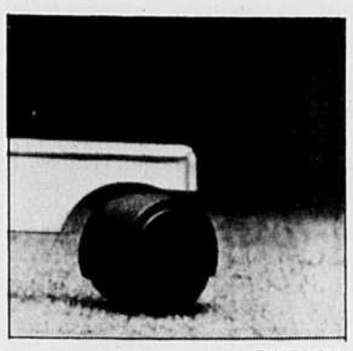

PHOTO CID

***Roulette KEVI*, de Jorgen Rasmussen.**

Design : le problème d'abord

Une exposition de produits industriels danois, organisée par le Musée de la civilisation de Québec, et présentée à Montréal au Centre international de design, jusqu'au 21 février.

Lyne Crevier

LE DESIGN DANOIS offre de beaux objets pratiques depuis un demi-siècle. Au Centre international de design (CID), on en propose plus d'une vingtaine, comme le jeu *Lego*, la roulette de chaise de bureau *Kevi* ou le système audio et vidéo à télécommande de *Bang & Olufsen* qui sont mondialement connus.

Dans l'industrie danoise, chaque problème de conception trouve aussitôt sa réponse. Des créateurs dessinent ainsi en un temps record des produits économiques, esthétiques, utilitaires qui sont également adaptés à l'environnement.

Les descendants des Vikings, ces « guerriers de la mer » à l'esprit conquérant, forment désormais un peuple pantouflard, entouré d'objets adaptés à la vie moderne. Dans le Danemark d'aujourd'hui, la conquête passe donc en grande partie par le design.

Parmi les oeuvres exposées, on découvre la lampe de Poul Henningsen conçue en 1925. Le designer signera en tout une quarantaine de ces lampes à la luminosité diffuse obtenue en colorant divers écrans intérieurs.

On voit aussi un tricycle jaune, réplique miniature du « bulldozer ». Construit en acier, le jouet n'offre que des angles arrondis. Les tout-petits peuvent même l'oublier à l'extérieur, sans qu'il y ait danger de rouille.

D'une rigueur fonctionnelle, la « quincaillerie » en acier inoxydable de Knud Holscher tient à la fois du design et de l'architecture d'immeuble. Ses poignées de porte et serrures sont parfaitement courbées, sans fioritures.

Le fin du fin en équipement audiovisuel est signé Bang & Olufsen. Au CID, on peut admirer de près (et même toucher) l'objet parfait du désir, élégant et épuré. Posséder un tel système (radio, télé, table tournante, lecteur au laser, magnétophone) qui permet de diffuser un son et une image exceptionnels dans toute la maison à partir d'une pièce centrale, sera bientôt chose courante !

On retrouve aussi un objet plus trivial, le bol mélangeur, *Margrethe*, en mélamine et dessous caoutchouté de Bernadotte et Bjorn, qui fut introduit sur le marché international dès 1950. Ces fameux bols ronds de couleurs vives ont été largement copiés depuis.

L'installation au Centre manque de clarté. Pourquoi les objets danois voisinent-ils pêle-mêle avec ceux d'ici ? Cela donne à l'ensemble un air brouillon que le design ne souffre pas habituellement !

PHOTO CID

***Lampe PH*, de Poul Henningsen.**

PHOTO CID

***Tricycle RABO*, de Pelikan Design.**

Les maîtres canadiens, selon Paul Desmarais

Marie Laurier

HEUREUX les gens d'affaires prospères qui peuvent se permettre d'acheter des oeuvres d'art parce qu'ils en ont les moyens et s'adjoindre les services d'un conseiller en art.

C'est le cas de Paul Desmarais, président du conseil et chef de la direction de Power Corporation du Canada qui a commencé à collectionner les oeuvres d'art parce qu'il avait de l'argent et qu'il pouvait profiter des avis judicieux d'un connaisseur.

C'est ainsi qu'au fil des ans, sa collection a pris une envergure intéressante, ce que l'on peut constater en visitant l'exposition *Les Maîtres canadiens de la collection Power Corporation du Canada (1850-1950)* au Musée des beaux-arts de Montréal.

Dans l'unique salle où sont exposées une soixantaine de peintures et quelques sculptures, une oeuvre de Jean-Paul Lemieux intitulée *La gare de campagne* ainsi qu'un Marc-Aurèle Fortin et un peu plus loin Riopelle, Emily Carr, Borduas, Krieghoff en plusieurs tableaux, comme Suzor-Coté d'ailleurs dont on nous présente aussi plusieurs bronzes.

Encore quelques pas et nous voici devant des Morrice de toute beauté et cet émouvant *Enfant à l'accordéon* de Colville, non sans avoir jeté un coup d'oeil sur la *Nature morte aux orchidées* de Cosgrove et salué les Clarence Gagnon et *Les Grands ormes à Sainte-Rose* de Marc-Aurèle Fortin et les représentants du Groupe des sept représenté par Thomson, Harris, Jackson, Lismer, Varley.

Il y a aussi des oeuvres de Cullen, Dallaire, Delfosse, Dyns, Dyonnet, Eaton, Fitzgerald, Harris, Holgate et d'autres qui ont immortalisé les paysages, les mythes, les rêves et la poésie des grands et petits espaces du Canada depuis en 1850 à 1950.

Certes, ces oeuvres ne sont pas toutes d'égale qualité artistique et certaines semblent quelque peu vieillottes et inspirent une certaine tristesse, et encore tout dépend de nos goûts personnels, mais chacune d'elles témoigne d'un moment de notre histoire, de notre vie, je dirais même de notre âme.

Devant les nombreux invités qui se pressaient hier au vernissage de cette exposition qui commence le 16 février pour le grand public pour se terminer le 15 avril, Paul Desmarais racontait comment en 1968 il avait commencé à collectionner les oeuvres d'art en achetant pour un prix quasi ridicule, sur les conseils de M. Stern, de la Dominion Gallery trois tableaux de Borduas, Riopelle et Beaulieu et encore avec la possibilité de les payer en deux ans . . . Depuis ce temps, ces oeuvres ont pris une valeur inestimable et le pdg de Power Corp avait bonne bouche d'encourager ses hôtes à investir dans le domaine de l'art « pour le plaisir et la valeur du placement ».

Depuis ce temps la collection de M. Desmarais s'est considérablement enrichie et il nous en livre une partie seulement, soit 68 toiles et dessins ainsi que huit sculptures en bronze de Suzor-Coté et Louis-Philippe Hébert. Cette exposition fut d'abord présentée au Musée du Séminaire de Québec et au Musée du Saguenay Lac-Saint-Jean. Aux Montréalais d'en découvrir les richesses.

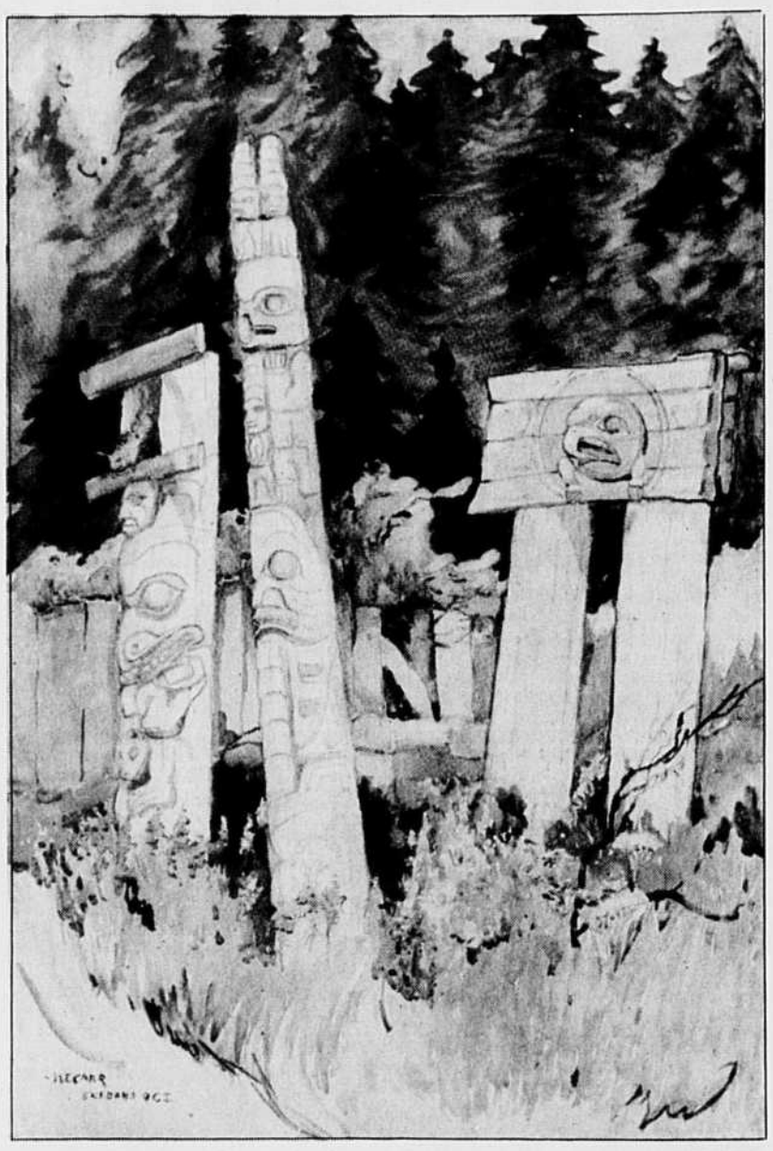

PHOTO MBA

***Skedans*, une aquarelle sur papier d'Emily Carr (1912) présentée dans le cadre de l'exposition *Les maîtres canadiens de la collection Power Corporation du Canada 1850-1950* au Musée des beaux-arts de Montréal.**

Quel bel hommage rendu à Monteverdi !

Studio de musique ancienne de Montréal

L'ensemble vocal et instrumental ainsi que les solistes du Studio, dir. Bernard Tétu. Monteverdi, extraits du recueil *Selva morale e spirituale* : *Litaniae della Beata Vergine, Salve Regina, Beatus, Magnificat, Dixit Dominus, Iste Confessor, Confitebor, Laudate Dominum, Gloria.* Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, 11 février.

Carol Bergeron

LE STUDIO de musique ancienne de Montréal (SMAM) proposait à ses abonnés un superbe programme consacré à neuf pages du *Selva morale e spirituale*, de Claudio Monteverdi.

L'ensemble vocal (18 chanteurs) et instrumental du Studio (deux violons, violoncelle et contrebasse, un cornetto et trois saqueboutes, un positif et un clavecin) était placé sous l'habile direction de l'éminent chef français Bernard Têtu.

Le *Selva morale e spirituale* (*Forêt morale et spirituelle*) est un important recueil qui rassemble une partie seulement — la meilleure, dit-on — des 64 pièces religieuses que Claudio Monteverdi écrivit pendant les 30 années dernières années de son existence alors qu'il occupait les fonctions de maître de chapelle à Saint-Marc de Venise.

Édité en 1641, cette collection ne contient que 29 partitions. Le reste ne parut qu'après la mort (1643) du compositeur : 15 pièces en 1650 et une vingtaine d'autres, dans des anthologies diverses.

Le poste vénitien de maître de chapelle donnait à Monteverdi l'autorité musicale absolue sur environ 30 chanteurs et 20 instrumentistes. Les répétitions et le travail technique étaient à la charge d'un vice-maestro; le rôle principal du maestro étant de composer et de choisir la musique pour les offices religieux.

Dans ses écrits, chose étonnante, Monteverdi a toujours prétendu que sa musique profane aurait avancé plus vite s'il n'avait pas eu à composer de musique religieuse : c'était une servitude, prétendait-il, parlant de son « labeur » à Saint-Marc.

Sur ce point, le musicologue Léo Schrade (*Monteverdi*, chez Lattès) estime cependant que le compositeur était « incontestablement un homme religieux, et ce conflit entre musique religieuse et musique profane n'était pas d'ordre religieux mais purement esthétique ».

Même si, au dire de Schrade, la véritable mission du maître — celle de l'artiste — s'exerçait d'abord dans le domaine de la musique profane et dramatique, il n'en demeure pas moins l'auteur de véritables chefs-d'oeuvre comme ce *Gloria* à sept voix, par exemple.

Ici la couleur, le rythme, les contrastes dramatiques s'articulent sans effort. D'après Schrade, le style tardif de cette oeuvre porte à croire qu'elle fut écrite en 1631 en guise d'action de grâces pour remercier de ciel d'avoir délivré Venise des ravages de la peste.

Dans le *Laudate Dominum* où s'est distingué l'excellent soprano Marie-Claude Arpin, la jubilante ornementation de la ligne vocale tient de l'*Aria* virtuose d'opéra.

Des pages comme le *Beatus* à six voix, le *Magnificat* à huit voix, le *Dixit Dominus* à huit voix et le *Gloria* ne laissent pas les interprètes dans l'inaction contemplative. Elles recellent des passages d'une grande difficulté qui exigent un sérieux travail de mise en place.

Devant la qualité générale du résultat, on oublie les petites imperfections, les ratés de coordination (au début du *Beatus* ainsi que le « exaltabit » du *Dixit Dominus)*, notamment, ou encore la faiblesse vocale du haute-contre dans le *Salve Regina* à trois voix.

Benard Têtu disposait donc d'un ensemble vocal et instrumental tout à fait remarquable. Alliant le raffinement des textures (ce délicat mélange des voix et des instruments), des couleurs et des fondus, la vitalité du déroulement, le rebondissement et la légèreté du rythme, le chef invité n'a cessé d'intéresser son auditoire à la musique qu'il dirigeait. Quel bel hommage rendu à Monteverdi !

LA TÉLÉ CE SOIR

PHOTO ALEXANDRA SZACKA

Un orphelin de la guerre civile au Timor oriental. *Nord-Sud* présente ce soir un reportage spécial sur l'Indonésie. À Radio-Québec, à 20 h.

★ **Santé vous bien.** Les Québécois, vieillissant et en voie de disparition, surveillent leurs bobos. On ne compte plus les médecins de service l'avant-midi sur les réseaux. Et l'émission *Comment ça va ?* a dépassé le million de téléspectateurs. Ce soir, comme c'est la Saint-Valentin, on parlera notammnent du sucre, des chicanes de couple et . . . de l'auto-examen des testicules ! ! Radio-Canada, 19 h 30.

★ **Génocide.** L'Indonésie est sans pitié pour sa colonie du Timor oriental qui recherche l'autodétermination. Alexandra Szacka y a tourné un documentaire que diffuse *Nord-Sud*, sur Radio-Québec, 20 h.

★ **Amour impossible.** Maja Komorowska, Scott Wilson et Anna Skarzanka sont les protagonistes de *L'Année du soleil tranquille* (1984), un film de K. Zanussi : une veuve polonaise et un soldat américain tentent de s'aimer en 1946. *Cinéma sans frontières*, Radio-Québec, 22 h.

— **M.M.**

Rectificatif

CONTRAIREMENT à ce qu'indiquait *La télé ce soir*, dans notre édition de lundi, la série *Mount Royal* n'a pas été produite par la CBC mais plutôt par CTV. Ce qui explique encore moins que Radio-Canada se soit sentie forcée de la diffuser en français.

— **M.M.**

CINÉMA/chronique

Rock Demers en Chine : une longueur d'avance

France Lafuste

LES PRIX récemment remportés par *Opération beurre de pinottes* et *C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand*, respectivement 3e et 5e prix au Festival international du film pour enfants organisé par le Comité central de la télévision chinoise, font des Productions de la Fête l'un des producteurs étrangers les plus connus en Chine.

Pour son président Rock Demers, ces récents succès ne peuvent qu'inciter les Chinois à en acheter les droits de distribution en salles.

Mentionnons que *Bach et Bottine*, *Le jeune magicien*, *La grenouille et la baleine*, *Les aventuriers du timbre perdu* et *La guerre des tuques* ont déjà été acquis par une compagnie de distribution chinoise.

« Depuis quatre ou cinq ans, les Chinois achètent un de nos films chaque année. Quand on sait qu'ils font l'acquisition de 40 films étrangers par an, c'est phénoménal. »

Selon le producteur, ses films qui s'adressent là-bas aux adultes comme aux enfants ne posent aucun problème idéologique et ne sont pas censurés. Qui plus est, inévitables vitrines sur le monde occidental, les films étrangers (quatre à cinq films sont achetés au Japon et aux États-Unis seulement) relèvent du strict domaine des affaires et non du politique, maintient Rock Demers pour qui la fermeture de la Chine est purement théorique.

« En pratique, il y a une ouverture irréversible par médias interposés à laquelle les dirigeants ne peuvent échapper. En fait, ils retardent le moment où tout va finir par éclater. Comme dans les pays de l'Est. »

Quand on sait que *La guerre des tuques* est projetée dans quelque 300 cinémas et que *Les aventuriers du timbre perdu* co-produit avec la Chine est sorti dans un millier de salles, cela donne à réfléchir.

Question prix, Rock Demers admet qu'il n'est pas exigeant. S'ils varient en Union soviétique, ils sont constants en Chine, que les films soient américains, français ou canadiens, soit 15 000 $ pour un film projeté en salles. À prendre ou à laisser.

« Cinquante mille dollars serait plus raisonnable bien sûr mais en acceptant de les vendre à ces tarifs-là, je prends une longueur d'avance. »

En clair, cela veut dire que lorsque le marché sera plus ouvert, il aura toute latitude pour les augmenter et vendre les droits de distribution télé et vidéo.

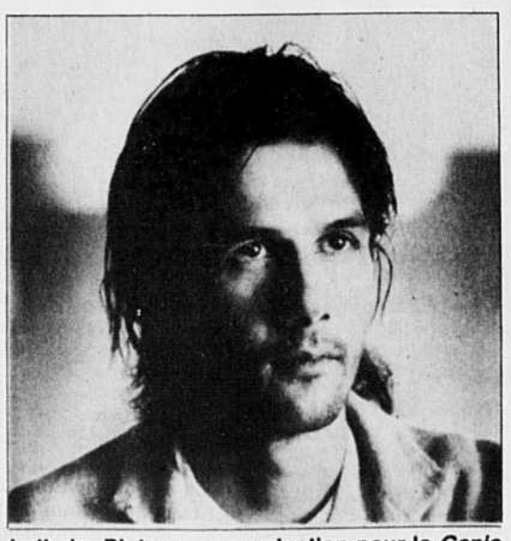

Lothaire Bluteau, en nomination pour le *Genie* du meilleur acteur.

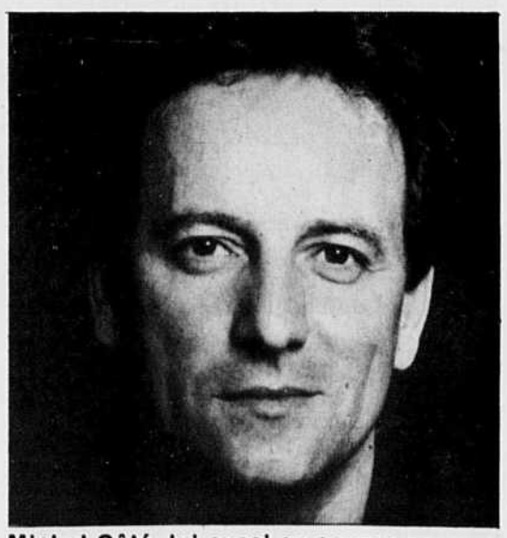

Michel Côté, lui aussi en course pour un *Genie*.

« C'est ce qui s'est passé pour l'Union soviétique où les droits se vendent pour 75 000 $ ou 100 000 $ aujourd'hui alors qu'ils n'étaient que de 30 000 $ il y a quelques temps.

En nomination

JÉSUS DE MONTRÉAL, *Bye Bye Blues*, *Termini Station*, *Cold Comfort* et *Speaking Parts* sont les cinq longs métrages mis en nomination aux prix *Genie*.

Jésus de Montréal est en nomination pour 16 prix; *Bye Bye Blues*, pour 13.

Pour la première fois depuis la création des prix, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision produira elle-même le gala de remise des prix qui sera diffusé en direct du Metro Convention Centre sur les ondes du réseau CTV (CFCF) le mardi 20 mars à 21 h.

Pour la première fois aussi, les artistes québécois Marie Tifo, Rémy Girard, Gratien Gélinas, Michel Côté, Jean Leclerc et Charlotte Laurier agiront à titre de présentateurs.

Le cinéma québécois fera l'objet d'une analyse de la part du chroniqueur Richard Gay.

Par ailleurs, le magazine de Radio-Québec *Le Clap*, présentera le 25 mars, *Les grands moments des Genie*, extraits de gala et entrevues avec les gagnants.

Excalibur

POUR TOUS CEUX que la quête du Graal et les chevaliers de la table ronde fascinent, l'organisme Nouvelle Acropole propose une conférence sur le sujet lundi 19 février à 20 h, au 1631, rue St Denis.

Le film *Excalibur*, de John Boorman, sera projeté le samedi 24 février à 18 h. Suivra une conférence-débat sur le symbolisme organisée par les deux fondateurs d'Acropole, anthropologues de leur état.

Travail et maternité

DANS *Qui va chercher Giselle à 3 h 45 ?*, moyen métrage récemment primé aux Rendez-vous du cinéma québécois, Sylvie Groulx pose la question de savoir si travail et maternité sont compatibles.

Question fondamentale dans un Québec qui s'interroge sur les principales causes de la dénatalité.

Ce documentaire produit par l'Office national du film (ONF) sera présenté au Cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau du 14 au 16 février à 19 h.

Un débat animé par la journaliste Françoise Guénette suivra chaque présentation sur « La place des enfants dans la société et la réorganisation du monde du travail », ce soir; « Féminisme et maternité », le 15; « Rôle des hommes et des femmes dans la famille », le 16.